MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2009

PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

1. Ouverture de la séance

(La séance est ouverte à 9 h 05)

Göran Färm (S&D). – (EN) Monsieur le Président, à l'entame de la session de cette semaine, vous avez répondu à une question de mon collègue autrichien, Jörg Leichtfried, concernant l'arrivée de nouveaux députés au sein de ce Parlement en vertu du traité de Lisbonne et concernant le moment où cette arrivée aurait lieu. Vous avez répondu que c'était désormais au Conseil d'agir. Je me rends à cet avis pour ce qui concerne leur entrée dans ce Parlement en tant que députés à part entière, mais je ne suis pas certain que cela soit le cas pour ce qui concerne leur statut d'observateurs, stade préalable avant qu'ils ne deviennent pleinement députés.

Mon interprétation de la décision que nous avons prise récemment pour le rapport de David Martin relatif à nos propres règles internes est que nous sommes en fait libres de les laisser commencer leur travail en tant qu'observateurs dès qu'ils sont élus et que leur élection se trouve confirmée par leur État membre, et que nous, Parlement, sommes en mesure de décider par nous-mêmes des conditions de leur position d'observateurs.

Monsieur le Président, pourriez-vous s'il vous plaît aborder ce point avec le rapporteur, M. Martin, afin de formuler une solution dès que possible? Il serait déraisonnable que de nouveaux députés, déjà élus et dont l'élection a été confirmée par les autorités nationales, aient à attendre durant des mois avant de pouvoir se mettre au travail. Bon nombre d'entre eux sont prêts à commencer immédiatement.

Le Président. – Comme je l'ai déjà dit, je me suis enquis de la décision du Conseil européen et la commission des affaires constitutionnelles doit également prendre ce problème en considération et l'examiner. Aucune décision définitive n'a encore été prise concernant le nombre de nouveaux sièges et les pays dont ils devraient être issus. Il n'y a pas eu de décision finale. Je suis conscient que cette décision appartient au Parlement européen, mais les choses n'ont pas été définitivement arrêtées. Il ne nous est donc pas aisé d'accueillir des observateurs en l'absence d'une décision finale concernant leur nombre et les pays dont ils devraient être issus. Il nous faut donc attendre. Je réfléchis actuellement à cette situation et lui consacre toute l'attention qu'elle mérite.

Rebecca Harms (Verts/ALE). – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, voilà un point difficile à trancher, j'en conviens. Mais, si je ne pense pas qu'il soit impossible à régler, du point de vue de mon groupe, je souhaiterais dire, à l'égard de la discussion qui se déroule en France, que nous estimons inacceptable que des observateurs, quel que soit leur statut, restent parallèlement députés de leur parlement national. Nous estimons que ceux qui viennent ici en tant qu'observateurs doivent renoncer à leurs mandats nationaux.

Jean-Pierre Audy (PPE). - Monsieur le Président, conformément à l'article 110 du règlement intérieur, nous sommes rassemblés pour traiter du compte rendu de la Présidence suédoise – je salue son Premier ministre, qui a assuré une présidence courageuse, utile et efficace –, mais nous sommes également rassemblés pour examiner le compte rendu du Conseil européen des 10 et 11 décembre dernier.

À ce sujet, je voudrais attirer l'attention du président de la Commission qui est la gardienne des Traités et de leur application, sur l'article 15, paragraphe 6, du traité sur l'Union européenne, qui prévoit que c'est le président du Conseil européen qui doit présenter un rapport à la suite de chacune des réunions du Conseil européen.

Il paraît établi que M. Van Rompuy, le nouveau président du Conseil européen, ne sera pas là et je le regrette. En effet, il est élu depuis le 1^{er} décembre 2009, il mène une activité diplomatique intense et je trouve que son premier acte politique aurait dû être de venir se présenter devant le Parlement européen. C'était donc à lui de venir présenter les conclusions du Conseil européen des 10 et 11 décembre 2009.

Le Président. – Qu'il me soit permis de donner une explication: il a été convenu entre le président du Conseil européen, M. Van Rompuy, et le président en exercice du Conseil, M. Reinfeldt, que ce dernier mois de Présidence se déroulerait sur la base des anciens principes. Cet accord est en vigueur. Le président du Conseil européen, M. Van Rompuy, entamera son mandat le 1^{er} janvier 2010.

Jean-Pierre Audy (PPE). - Monsieur le Président, ce n'est pas aux chefs d'État ou de gouvernement de traiter de l'application des traités qui ont été ratifiés par les peuples.

Le Président. – Je vais donner une explication plus détaillée: inviter le président du Conseil européen et le Premier ministre représentant la Présidence tournante et travailler avec eux est une décision qui appartient à tous les députés du Parlement. Nous aussi, nous déciderons de qui est invité et dans quel ordre. Nous allons également nous mettre d'accord entre institutions – le Parlement européen et le Conseil européen – sur les modalités de notre collaboration. En outre, je pense que vos remarques sont prématurées.

Il convient de dégager un accord interinstitutionnel. La Commission européenne sera également impliquée dans ce processus. Il est trop tôt pour aborder ce sujet. Il est primordial que nous maintenions un équilibre approprié entre la Présidence et le chef de gouvernement actuels et le président du Conseil européen, M. Van Rompuy. Nos présidences changent tandis que le président reste en fonction, mais nous devons également coopérer avec les chefs de gouvernement. Nous devons coopérer avec les gouvernements parce qu'en tant qu'organe législatif, nous devons entretenir un contact permanent avec le gouvernement du pays qui exerce la présidence.

Par ailleurs, la manière dont nous collaborerons, et les personnes que nous inviterons, relèvent également de notre pouvoir décisionnel – en concertation avec le Conseil européen, bien entendu. Nous allons mener des discussions sur ce point. Je voudrais vous dire qu'il est beaucoup trop tôt pour ce faire. Pendant ce temps, M. Reinfeldt présente le rapport des activités des six derniers mois du Conseil européen. M. Van Rompuy n'était pas impliqué dans ces travaux parce qu'il n'a été désigné que depuis quelques semaines, il n'était donc pas du tout en mesure d'aborder ces sujets aujourd'hui. Ce point est extrêmement clair.

2. Mesures d'exécution (article 88 du règlement): voir procès-verbal

3. Bilan de la Présidence suédoise - Conclusions du Conseil européen des 10 et 11 décembre 2009 (débat)

Le Président. – Je voudrais accueillir chaleureusement le Premier ministre Reinfeldt, qui se trouve avec nous depuis bientôt six mois en sa qualité de président en exercice, ainsi que le président Barroso.

L'ordre du jour appelle la discussion commune sur:

- la déclaration du Conseil sur le bilan de la Présidence suédoise;
- le rapport du Conseil européen et la déclaration de la Commission sur le bilan du Conseil européen des 10 et 11 décembre 2009.

Fredrik Reinfeldt, *président en exercice du Conseil.* – (EN) Monsieur le Président, je vous suis reconnaissant de m'accorder la possibilité de m'adresser une fois encore au Parlement européen et à un moment aussi crucial.

En ce moment, des représentants de 193 pays sont réunis dans un centre de conférence à Copenhague, ils parlent, ils argumentent, ils négocient et tentent de répondre aux attentes de millions de personnes dans le monde. La conférence des Nations unies sur le climat sera terminée dans seulement deux jours. Bientôt, nous nous souviendrons de cette réunion qui était essentielle, par seulement pour l'UE mais pour le monde entier, d'une réunion décisive pour ceux qui ne peuvent cultiver leurs terres à cause du manque d'eau, pour ceux qui ont perdu leur foyer à la suite d'un ouragan ou d'une inondation, et décisive aussi pour ceux qui construisent en vain des murs contre la montée du niveau des mers, qui se poursuit année après année.

Nous sommes conscients des enjeux, alors pourquoi est-il si difficile d'agir? Est-ce parce que nous avons peur de changer notre style de vie? Pourtant, nous savons que si nous continuons à utiliser les ressources du monde comme nous le faisons, notre mode de vie actuel ne sera plus guère envisageable et que nous serons confrontés à des changements bien plus drastiques encore. Nous ne devons pas seulement craindre pour notre confort quotidien, loin de là.

La lutte contre le changement climatique figurait au sommet de l'agenda tout au long de la Présidence suédoise, lors de toutes nos réunions du Conseil européen et lors de tous nos sommets avec les principaux partenaires de l'Union. Comme vous le savez probablement, nous avons adopté un mandat complet lors du Conseil européen d'octobre pour conserver à l'UE sa position de leader dans les négociations sur le climat. Nous sommes convenus d'un objectif à long terme de réduction des émissions de 80 à 95 % d'ici 2050 et nous avons réitéré notre offre en matière de réduction des émissions – 30 %, pour autant que d'autres consentent à des efforts du même ordre. Nous avons décidé des réductions d'émissions concernant les transports internationaux et, malgré certaines résistances, nous avons chiffré les besoins financiers mondiaux des pays en développement pour lutter contre le changement climatique. La semaine dernière – à l'issue de semaines de consultations bilatérales –, nous avons franchi encore une autre étape: un paquet financier rassemblé au prix d'un effort collectif affecté à la «mise en œuvre rapide» de l'action climatique dans les pays en développement, mettant à disposition 7,2 milliards d'euros durant les trois prochaines années.

Je suis conscient que ce montant est insuffisant. C'est pourquoi je me dois de dire que, même si je suis satisfait que le Conseil européen ait pu se mettre d'accord sur cette mesure, le temps est maintenant venu pour d'autres pays développés de nous rejoindre.

Alors, que devons-nous obtenir à Copenhague? Nous devons obtenir des engagements contraignants de réduction des émissions de gaz à effet de serre, pas uniquement des pays développés, mais aussi des pays en développement, pour faire en sorte que le réchauffement mondial soit maintenu sous les 2 °C, objectif nécessaire selon les scientifiques.

J'ai discuté avec les dirigeants indiens et chinois. Je sais ce qu'ils en disent. Pourquoi devraient-ils se développer proprement et écologiquement alors que nous avons pollué le monde des décennies durant? C'est une façon de voir les choses, mais le problème reste le suivant: le monde développé ne peut pas résoudre seul le problème. Les émissions du monde en développement commencent déjà à dépasser celles du monde développé. C'est pour cette raison que nous devons collaborer pour résoudre le problème. De notre côté, nous pouvons compenser des années de comportement irresponsable. Nous pouvons contribuer au financement de l'action climatique dans le monde en développement. L'Union européenne a pris ses responsabilités la semaine dernière. Ce n'est pas la forme qui importe à Copenhague, mais le contenu. Nous pourrons être satisfaits si nous obtenons un accord sur les réductions d'émissions et sur le financement, ainsi que sur un engagement en vue d'une action immédiate et, chose plus importante encore, afin d'engager la lutte contre le changement climatique.

L'année dernière, nous avons été soudainement confrontés à la plus grave crise financière depuis les années 1930. Le sol a littéralement tremblé sous nos pieds. Tout à coup, nous avons compris à quel point les marchés financiers étaient indissociablement liés et combien nous étions tous interdépendants dans la recherche d'une réponse commune. En quelques mois seulement, les gouvernements de l'UE ont adopté des mesures de soutien extraordinaires. Si la réponse a été rapide et impressionnante, elle a aussi son prix. Le déficit global de nos finances publiques s'élève désormais à près de 7 % du PIB – plus du triple de l'année passée. Vingt États membres se trouvent dans une situation de déficit excessif. Aussi est-il naturel que le suivi de la crise économique et financière ait constitué tout au long de l'automne une autre priorité principale.

Permettez-moi d'évoquer brièvement ce que nous avons fait. À la fin du mois d'octobre, nous avons décidé d'une stratégie de sortie sur le plan fiscal et, lors du Conseil européen de la semaine dernière, nous nous sommes mis d'accord sur des principes relatifs à la suppression des mécanismes de soutien financier. En outre, nous nous sommes accordés sur une structure totalement neuve de supervision financière en Europe. Lorsque les flux financiers sont internationaux, la supervision ne peut plus demeurer nationale. Il revient maintenant au Parlement européen de marquer son accord sur les mesures finales.

Il était également clair à nos yeux que la «culture des bonus» ne pouvait plus durer sous la forme qui était la sienne pour les personnes concernées. Je me réjouis que l'UE soit parvenue à convaincre le G20 d'accepter des changements en profondeur dans ce domaine. Les nouvelles règles renforceront la nécessité d'un lien entre résultat et récompense.

Si la crise économique et financière nous a durement frappés, nous avons été capables d'agir et nous avons amélioré notre résistance. Dès que nous aurons assuré notre relance, grâce aux mesures que nous avons adoptées, l'UE sera plus forte.

La Présidence suédoise s'est déroulée pendant une période de changements institutionnels. Lorsque nous avons repris le flambeau le 1^{er} juillet, ce Parlement était nouvellement élu. Nous n'avions pas encore désigné un président pour la Commission européenne. Les résultats du référendum irlandais étaient incertains. Nous

n'étions pas sûrs que le traité de Lisbonne puisse être ratifié par tous les États membres. Il n'était même pas certain qu'il puisse entrer en vigueur durant la Présidence suédoise.

L'intrigue s'est ensuite dénouée. En étroite consultation avec cette Assemblée, José Manuel Barroso a été désigné au poste de président de la Commission européenne pour un second mandat. La Présidence disposait d'un homologue stable au sein de la Commission avec qui travailler. Le référendum irlandais s'est soldé par une victoire pour l'Irlande. Par une victoire pour la coopération européenne. Il nous a rapprochés d'un cran du traité de Lisbonne.

Mais c'était compter sans l'imprévu. Alors que nous approchions du but, le président tchèque a posé de nouvelles conditions avant de signer. Nous avons dû réserver à ces demandes un traitement tel qu'il ne suscite pas de conditions similaires dans le chef d'autres États membres; nous y sommes parvenus lors du Conseil européen d'octobre. Quelques jours plus tard, le président tchèque a signé. J'ai recommencé à consulter mes collègues immédiatement après la signature. Nous devions accorder nos violons sur les fonctions dirigeantes – le président du Conseil européen et la haute représentante. Je n'exagère en rien lorsque je dis que j'ai éprouvé du soulagement quand tous les préparatifs ont été achevés, le 1^{er} décembre. Le traité de Lisbonne pouvait enfin entrer en vigueur.

L'Union européenne sera désormais plus efficace. Elle possèdera de meilleurs outils pour lutter contre le changement climatique et pour influencer l'agenda économique mondial. Le nouveau président du Conseil européen assurera la continuité. La haute représentante assurera la coordination de nos relations extérieures. L'Union sera plus démocratique, avec une implication élargie du Parlement européen et des parlements nationaux. Une nouvelle ère a commencé pour l'Union européenne.

Lorsque je me tenais devant vous le 15 juillet, nous étions encore au beau milieu de la crise économique et financière. L'incertitude régnait quant à la transition vers le nouveau Traité. Nous ignorions si nous serions en mesure de nous unir et d'encourager d'autres à prendre la route de Copenhague, qui n'est pas si longue, mais ô combien sinueuse.

Lors de la réunion du Conseil européen, la semaine dernière, la Présidence suédoise a obtenu des résultats concrets concernant chacune de ses cinq priorités: un mandat clair de l'UE concernant le changement climatique, le suivi de la crise économique et financière, la stratégie de l'UE pour la mer Baltique, le programme de Stockholm pour la justice et les affaires intérieures, le renforcement de l'UE en tant qu'acteur mondial, y compris l'élargissement et un nouveau service pour l'action extérieure. Comme je l'ai dit, avec le traité de Lisbonne, une nouvelle ère a commencé pour l'Union européenne.

Je voudrais terminer en remerciant chacun d'entre vous. La Présidence avait besoin de l'aide du Parlement européen pour relever les défis qui sont les nôtres. Merci de nous avoir accordé votre aide.

Je souhaiterais également remercier la Commission et tout particulièrement José Manuel Barroso. J'ai probablement passé plus de temps qu'il n'était raisonnable avec José Manuel cet automne. Son aide s'est révélée précieuse, tant pour moi que pour la Présidence suédoise.

Je voudrais enfin remercier les États membres d'avoir montré la volonté de mettre leurs différences de côté et de s'être montrés disposés au compromis – dans l'intérêt de l'Europe avant tout – afin de dégager des solutions qui leur sont bénéfiques, mais qui sont aussi avantageuses pour l'Europe dans son ensemble. Cette unité constitue notre force.

José Manuel Barroso, président de la Commission. – (EN) Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, au cours des six derniers mois, nous avons assisté à l'entrée en vigueur d'un nouveau traité, mettant un terme à près d'une décennie de débats et ouvrant de nouvelles possibilités pour cette Union européenne nouvelle et élargie qui est aujourd'hui la nôtre. Nous avons vu les premiers signes montrant que l'action décisive entreprise pour stabiliser l'économie européenne face à la crise économique porte certains fruits. Et alors que nous approchons de la fin du sommet de Copenhague, il ne fait aucun doute que l'Union européenne n'a ménagé aucun effort pour maintenir la dynamique en faveur d'une action mondiale décisive contre le changement climatique.

Je voudrais donc rendre un hommage des plus sincères au Premier ministre Fredrik Reinfeldt et à toute l'équipe de la Présidence suédoise pour la réussite complète de cette Présidence. Il est essentiel que la Présidence suédoise ait fait preuve d'une telle efficacité dans l'achèvement du processus de ratification du traité de Lisbonne, gérant la transition vers ce nouveau Traité tout en menant à bien tous les autres objectifs. Nous avons assisté à la désignation, par le Conseil européen, du premier président du Conseil européen et de la

première haute représentante, la vice-présidente de la Commission. Et n'oublions pas – car ce moment a été très important pour ce Parlement, à la suite de sa désignation à l'unanimité par le Conseil européen –, nous avons assisté à l'élection par ce Parlement de la nouvelle Commission à une majorité qualifiée.

Le Conseil européen de la semaine dernière a constitué la première réunion de cette institution pleine et entière. C'était aussi la première fois que la nouvelle haute représentante et vice-présidente de la Commission, Catherine Ashton, y assistait. Le nouveau président du Conseil européen entamera pleinement son mandat

à partir du 1^{er} janvier 2010; il a présenté ses idées sur l'organisation future du Conseil européen. Je me réjouis sans réserves de toutes les propositions visant à donner aux travaux du Conseil européen une plus grande cohérence et une plus grande continuité. De même, j'accueille favorablement l'idée de mener des discussions plus politiques, plus franches et de parvenir à des conclusions plus courtes et plus percutantes.

Le Conseil européen a évoqué bien d'autres problématiques. Je voudrais m'arrêter sur quelques-unes d'entre elles, sans oublier l'une des plus importantes, la définition de la stratégie pour la mer Baltique, susceptible d'être un modèle pour d'autres plans de coopération à l'échelle régionale au sein de l'Union européenne et avec certains de nos partenaires.

Concernant l'économie, nous conservons le bon équilibre entre le maintien de la relance et la préparation de nos stratégies de sortie. J'ai présenté les contours de notre stratégie européenne pour 2020. J'espère que le Conseil européen se concentrera sur la discussion de ce calendrier très important pour l'avenir de l'Europe, c'est-à-dire à travers des discussions qui auront lieu au cours des prochaines réunions, à l'occasion du Conseil européen formel de février et à l'occasion du Conseil européen de printemps. Je voudrais réitérer ici ma proposition de venir me présenter en plénière afin que le Parlement puisse organiser un débat spécifique sur cette problématique absolument fondamentale. Je pense qu'il est extrêmement important que le Parlement européen, et, du côté du Conseil, le Conseil européen, soient pleinement saisis de cette stratégie «Union européenne 2020», dans le cadre de laquelle se jouera notre avenir.

Concernant le programme de Stockholm, les propositions de la Commission ont été désormais traduites dans une approche qui a fait l'objet d'un accord pour les cinq prochaines années. Je suis conscient que bon nombre des députés partagent notre volonté de faire usage de ce tremplin pour nous saisir des opportunités offertes par le traité de Lisbonne en vue d'imprimer un changement progressif à l'action européenne sur la liberté, la sécurité et la justice. C'est l'une des raisons principales pour laquelle j'ai décidé de réorganiser les portefeuilles du nouveau Collège dans ce domaine, qui sera l'un des plus importants de l'Union européenne au cours des cinq prochaines années.

Le Conseil européen a revêtu une importance particulière pour le changement climatique. Ces dernières années, l'Union européenne a développé une approche cohérente et ambitieuse concernant le changement climatique. Je suis très fier que la Commission ait été l'initiatrice de ce calendrier très ambitieux. L'impact d'une réduction des émissions ne sera peut-être ressenti que dans quelques décennies, mais nous prenons d'ores et déjà des mesures concrètes et nous coulons nos objectifs dans la loi.

Soyons clairs sur ce point. Certains de nos partenaires annoncent leurs intentions par des déclarations dans la presse. Pour notre part, nous avons annoncé nos intentions par la loi, une loi déjà acceptée par tous les États membres. Le monde développé doit agir, mais il doit aussi aider le monde en développement à obtenir un découplage entre la croissance et les émissions. Je pense qu'il est bon que le Conseil européen, la semaine dernière, se soit concentré sur la manière de mettre ce leadership mondial au service d'un accord ambitieux à Copenhague: en promettant une aide aux pays en développement non pas dans un avenir lointain mais dès l'année prochaine, en précisant bien que l'accord doit être complet et doté des mécanismes de vérification qui garantissent sa concrétisation, en réitérant notre volonté de respecter nos objectifs, mais uniquement si d'autres mettent aussi sur la table des engagements ambitieux.

Je pense que le Conseil européen a obtenu des résultats essentiels, notamment sur deux points. Premièrement, sur l'aspect financier, le Conseil est parvenu avec succès à réunir un paquet financier de mise en œuvre rapide plus important que prévu et, c'est fondamental, avec la participation de tous les États membres. Bien entendu, certains affirment que ce n'est pas assez de la part d'un acteur comme l'Union européenne. Pourtant, dans les circonstances actuelles, 7,2 milliards d'euros, soit plus de 10 milliards de dollars américains, et sur trois ans, c'est un engagement tout à fait sérieux. J'espère que l'argent est aujourd'hui garanti, pas uniquement une aspiration. C'est à d'autres de formuler des offres semblables désormais. Le Conseil européen a également réaffirmé son engagement concernant le financement à moyen terme afin d'être certain d'octroyer l'aide équitable nécessaire d'ici 2020.

Deuxièmement, l'action climatique a parfois constitué un facteur de division au sein du Conseil européen. Cette fois, pourtant, l'atmosphère était différente. Une unanimité s'est dessinée autour du fait que chacun avait intérêt à ce que l'Union européenne mette son poids dans la balance. Il nous revient maintenant de recueillir les bénéfices de l'investissement que nous avons consenti, en pionniers dans ce calendrier.

D'une façon générale, j'ai trouvé encourageant que chacun reconnaisse que l'Union européenne doit être unie. Espérons que cette détermination résistera aux pressions des deux ou trois prochains jours.

À quoi faut-il s'attendre ces prochains jours? Le Premier ministre danois, M. Rasmussen, proposera probablement un texte aujourd'hui – mais il y manquera encore un certain nombre des chiffres principaux. La tâche des dirigeants consistera à transformer ce document en accord. C'est pourquoi je me rends à Copenhague juste après ce débat. Avec le Premier ministre Reinfeldt, nous ferons de notre mieux pour que l'Union européenne joue les chefs de file dans cette discussion.

Nous savons que l'atmosphère n'est pas très bonne pour le moment à Copenhague. Nous sommes aussi conscients que cela fait partie du rythme habituel des négociations au sommet. Pourtant, l'arrivée de tous ces chefs d'État ou de gouvernement devrait fortement favoriser la conclusion d'un accord. Si cet accord inclut un engagement réel concernant la diminution des émissions de la part des pays développés et des pays en développement, un engagement clair sur le financement pour y parvenir, et un accord sur la façon de concrétiser cela et de le contrôler – pour autant que cet accord englobe les différents éléments de la feuille de route de Bali et qu'il puisse être considéré comme une option viable en vue de respecter la limite des 2 °C –, alors je pense que nous pourrons affirmer à juste titre que cet accord constituera une réussite majeure. Nous n'y sommes pas encore mais je pense qu'il est possible de d'atteindre cet accord.

Les prochains jours montreront si les ambitions que nous avons si souvent évoquées dans cette Assemblée se réaliseront, mais j'ai déjà le sentiment qu'il existe une nécessité indiscutable de changement et que nous devons réussir à Copenhague. Les enjeux en présence sont immenses. Bien sûr, il faudra trouver un équilibre, mais il faut aussi compter avec le fait que la génération actuelle est consciente d'être en présence d'un défi qu'il est impossible d'éviter. Je crois que le Conseil européen de la semaine dernière a mis l'Union européenne en position de relever ce défi. J'espère qu'avec le leadership européen, Copenhague sera une réussite.

Joseph Daul, *au nom du groupe PPE*. – Monsieur le Président, Messieurs les présidents, chers collègues, le groupe PPE se reconnaît dans la façon dont, cher Fredrik Reinfeldt, vous avez géré la présidence tournante, conformément au traité de Nice. Il se reconnaît aussi dans les dernières propositions du Conseil européen, que ce soit sur le climat, la crise, ou encore la mise en place d'une Europe de la sécurité, d'une Europe qui protège.

Oui, mon groupe est d'accord avec la gestion honnête et responsable des affaires européennes, qui a été la marque de fabrique de la Présidence suédoise. Gestion honnête parce qu'au moment où tant de nos amis, voisins ou parents sont frappés par la crise parce qu'ils ont perdu leur emploi ou en sont encore menacés, l'Europe ne leur a pas fait de fausses promesses. Elle bâtit l'avenir, notre avenir, en faisant en sorte que les entreprises retrouvent les moyens de créer, d'innover et donc de créer des emplois.

Gestion responsable, parce que sur le climat, sur la sécurité, mais aussi sur l'emploi et l'économie, l'Europe met en œuvre le modèle de l'économie sociale de marché. Elle organise le calendrier, les modalités d'une sortie de crise concertée, progressive, mais difficile. Elle moralise les pratiques désastreuses des décennies passées sur les marchés financiers. Elle soutient les PME, elle renforce la cohésion sociale, sans laquelle rien de durable ne peut se faire.

Mais prenons garde de ne pas répéter les erreurs de la stratégie de Lisbonne qui, en fixant des objectifs irréalistes, a déçu plus qu'autre chose. Attention à ce que la nouvelle stratégie économique, baptisée «Union européenne 2020», ne soit pas une nouvelle usine à gaz. Chers Présidents Reinfeldt et Barroso, sur le climat, là encore, l'Europe fait preuve d'esprit de responsabilité. En décidant de débloquer une aide de 2,4 milliards d'euros par an sur trois ans, l'Europe montre l'exemple en comptant pour un tiers des aides mondiales aux pays les plus pauvres.

J'attends maintenant que nos partenaires en fassent autant. J'attends de Copenhague des engagements équilibrés, des engagements sur le court et moyen terme, et des engagements vérifiables, assortis de sanctions financières en cas de non-respect. En d'autres termes, j'attends de Copenhague qu'il ne soit pas un marché de dupes pour l'Europe.

Pour terminer, le groupe PPE approuve les orientations du Conseil sur la sécurité avec le nouveau programme de Stockholm. Nos concitoyens sont demandeurs de plus de sécurité, mais aussi de respect des libertés

publiques. Ils veulent être protégés dans leur vie quotidienne, ils veulent savoir ce qu'ils mangent et ce qu'ils consomment, mais ils entendent, dans le même temps – et c'est normal –, vivre dans une société plus juste et plus respectueuse de l'autre. C'est précisément le type d'Europe que nous, PPE, défendons et promouvons.

Chers collègues, après le temps des crises aiguës, après le temps des péripéties institutionnelles est venu celui des grandes décisions, et notre marge d'erreur est étroite. Dans quelques jours, on verra si le courage de l'Europe sur le climat a payé. On verra si les États-Unis, la Chine et les autres ne font que jouer la montre ou s'ils veulent se qualifier pour la finale des acteurs mondiaux responsables.

Je remercie la Présidence suédoise pour ses efforts et surtout, maintenant que c'est Noël, M. Fredrik Reinfeldt. Vous avez bien travaillé pendant six mois, ce n'était pas facile, nous le savons tous. Je souhaite aussi le meilleur à Herman Van Rompuy, qui prendra le relais pour deux ans et demi et je demande au Conseil de ne pas oublier que, désormais, Conseil et Parlement jouent dans la même ligue avec un petit plus de transparence.

Martin Schulz, au nom du groupe S&D. – (DE) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le concept de transition a été évoqué aujourd'hui à plusieurs reprises et je pense que c'est effectivement le terme qui convient pour décrire la Présidence suédoise. Elle a été une Présidence de transition d'un traité, le traité de Nice, qui s'est avéré totalement impraticable, au traité de Lisbonne, vis-à-vis duquel les attentes sont grandes et dont certaines, à mes yeux, ne pourront pas être rencontrées, dans la mesure où le traité de Lisbonne peut signifier la fin du développement institutionnel en Europe. À cet égard, nous devons veiller à ne pas attendre du traité de Lisbonne qu'il concrétise tous nos vœux et apporte toutes les solutions à tous les problèmes du monde, parce que nous pouvons constater à quel point il est difficile de fonctionner avec le traité de Lisbonne au nombre impressionnant d'objections qui ont été soulevées.

Je voudrais commencer avec les problèmes institutionnels créés par ce Traité. Le Premier ministre suédois est parmi nous aujourd'hui. Qui représentera le Conseil la prochaine fois? M. Van Rompuy, la Présidence tournante du Conseil, puis le président de la Commission, ainsi que la baronne Ashton – s'ils prennent tous la parole, alors, enfin, pour la première fois, pour les quatre premiers discours, nous n'aurons pas cette conférence permanente du PPE et la baronne Ashton, socialiste de bon aloi, animera tout cela. Cela ne pourra être qu'une bonne chose.

(Tapage)

Bien entendu, je ne sais pas si ce sera M. Van Rompuy ou M. Zapatero qui sera là, mais merci, Monsieur Langen. Si vous savez déjà que c'est M. Zapatero qui sera parmi nous, votre contribution s'avère utile, pour une fois. Merci beaucoup.

La Présidence suédoise a été une présidence de transition, mais aussi une présidence qui a dû, une fois de plus, vivre avec une M^{me} Merkel et un M. Sarkozy très soucieux de ne pas dévoiler leurs cartes jusqu'au dernier moment, laissant la Présidence suivre son cours – tandis que le public se dit «ils ne savent pas ce qu'il se passe, ils ne peuvent rien faire» – et qui a dû payer le prix de leur jeu tactique. Tel a été le sort de M. Reinfeldt ces derniers mois. Dieu merci, c'est enfin fini. Voilà les progrès réalisés grâce au traité de Lisbonne: un peu plus de transparence dans nos structures institutionnelles. Et autre chose aussi: l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen. Ceci dit, plus de pouvoir au Parlement, c'est aussi l'obligation pour les autres institutions de traiter avec le Parlement. Pour le président du Conseil européen, cela signifiera qu'il devra coordonner les décisions qu'il souhaite préparer au sein du Conseil – des décisions législatives, tout du moins – avec le Parlement. Il sera bien inspiré de ne pas considérer le Président du Parlement européen comme un spectateur lors des réunions du Conseil, mais comme le représentant d'une institution à laquelle ont été octroyés des pouvoirs accrus. C'est ce que j'attends de M. Van Rompuy, par exemple.

Le Conseil, mais la Commission, également, seront bien inspirés de s'efforcer d'obtenir une majorité au Parlement, sur la base de ce nouveau Traité, qui sera également capable de relever les défis sociaux, environnementaux et financiers qu'ils formulent eux-mêmes dans leurs programmes. En effet, pour mettre en place une législation, ils ont de toute façon besoin d'une majorité qualifiée au sein de ce Parlement pour faire avancer leurs initiatives. C'est pourquoi la Commission serait bien inspirée de recherche une majorité à travers l'ensemble du spectre politique du Parlement, une attitude qui ne se mariera peut-être pas très bien avec le fait que les membres de la Commission sont des dirigeants suppléants des partis européens et représentent donc la preuve de la partialité de certaines tendances politiques. C'est là un point auquel vous devez réfléchir, Monsieur Barroso.

La Présidence suédoise n'a pas ménagé ses efforts. Je l'admets ici avec joie. Cependant, en dernière analyse – et ce n'est pas votre faute, Monsieur Reinfeldt, mais celle du système –, elle n'a pas exercé d'influence sur les

grandes décisions, y compris celles qui se prennent actuellement à Copenhague, parce qu'une simple présidence tournante ne peut pas influencer grand-chose, elle peut seulement coordonner, et il y a une différence entre coordonner et influencer. Influencer la supervision des marchés financiers, le changement climatique, les efforts de relance économique – ce sont là des choses que seule l'Europe dans son ensemble est capable de faire, forte de la collaboration de ses institutions. C'est pourquoi je suis convaincu que le traité de Lisbonne représente un progrès. Que la Présidence suédoise se soit montrée finalement capable de le mettre en place, voilà certainement la grande réussite de cette Présidence de transition.

Guy Verhofstadt, *au nom du groupe ALDE*. – Monsieur le Président, tout d'abord, je ne parlerai pas ce matin de questions institutionnelles comme cela a été déjà fait. Nous aurons certainement le temps de le faire puisque le Conseil va apparemment demander de mettre en œuvre un protocole qui nécessite une conférence intergouvernementale. Il faut examiner la question de savoir si l'on veut, oui ou non, une conférence. Je pense qu'au sein du Parlement européen, nous aurons tout de même quelques idées à ce sujet pour faire avancer la démocratie européenne et compenser le manque de transparence et de démocratie dans les cooptations qui sont proposées.

Ceci dit, je tiens surtout à remercier la Présidence, le Premier ministre M. Reinfeldt, ainsi que Cecilia Malmström pour les excellentes relations entretenues avec le Parlement et la bonne gestion de dossiers pourtant très difficiles – je parle naturellement de la ratification du traité de Lisbonne. On a même dû contourner «l'obstacle Klaus»; on parlera dorénavant de l'obstacle Klaus et de l'excellence avec laquelle la Présidence suédoise a résolu ce problème.

Deuxièmement, je crois que l'autre élément le plus important, c'est le programme de Stockholm, qui a été adopté et qu'il faut maintenant mettre en œuvre. Mais, naturellement, Monsieur Reinfeldt, pour vous, la Présidence ne se termine pas aujourd'hui, puisqu'il y a encore le sommet de Copenhague, où il vous faut obtenir des avancées.

Je voudrais délivrer aujourd'hui, devant cette Assemblée, un message optimiste et volontariste, qui va un peu à l'encontre de ce qu'on lit aujourd'hui dans presse. Dans la presse, c'est le pessimisme qui règne actuellement: va-t-on parvenir, oui ou non, à un accord? Je pense que c'est possible parce qu'il y a des partenaires sérieux qu'il faut essayer de trouver et de motiver.

Le fait que le président Obama et le Premier ministre chinois arrivent demain et après-demain témoigne de leur volonté de parvenir à un accord. Je pense qu'il faut suivre une stratégie. Mais quelle stratégie, chers collègues? Je pense qu'il faut suivre une stratégie où l'on essaie de mettre en place une coopération triangulaire entre les États-Unis, la Chine et l'Europe.

Si ces trois-là trouvent, dans les deux jours qui viennent, un début d'accord, alors nous disposerons d'une base sérieuse pour convaincre les autres – l'Inde, le Brésil, les autres pays – à se joindre à cet effort. Je plaide donc pour une approche volontariste. Il faut avant tout rechercher cette alliance triangulaire, nécessaire pour parvenir à un accord, et proposer, dès le début, une réduction des émissions de 30 %. Il faut faire preuve de volontarisme dans cette proposition.

À mon sens, nous devons nous laisser guider, dans cette phase finale des négociations, à Copenhague, par Hegel qui disait que ce n'est pas l'impossible qui désespère, mais ce qui était possible et n'a pas été atteint. Je crois que la ténacité de la Présidence suédoise nous permettra de remporter un succès pendant le sommet de Copenhague.

Rebecca Harms, *au nom du groupe Verts*/ALE. – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Barroso, Monsieur Reinfeldt, après avoir passé quatre jours à Copenhague, je trouve extrêmement difficile d'entendre les mots «rôle de chef de file de l'Union européenne». Le leadership – et je l'ai appris en maternelle – s'acquiert avant toutes choses en montrant le bon exemple. Je souhaiterais maintenant vous demander, Messieurs Reinfeldt et Barroso, si vous pensez effectivement qu'avec une stratégie fondée sur le mensonge, l'aveuglement sur soi-même et la déception internationale à grande échelle, nous pouvons jouer un rôle de chef de file dans un processus international tel que celui qui se déroule à Copenhague.

Vous devriez savoir, Monsieur Reinfeldt – et M. Barroso le sait certainement parce qu'il y est plongé depuis assez longtemps – que l'objectif des deux degrés s'apparente à une mission impossible si les Européens s'en tiennent aux offres qu'ils ont mises sur la table jusqu'à présent. L'objectif de réduction est inadéquat. Parallèlement, nous, Européens, avons ouvert toutes les portes dérobées afin de ne pas devoir mener chez nous une politique de réduction. La compensation ne connaît plus aucune limite. Les discours vides de sens sont à l'ordre du jour non seulement pour la Pologne, mais aussi pour la Suède. L'inclusion des forêts, que

vous et votre gouvernement en particulier avez défendue, Monsieur Reinfeldt, constitue un autre effort de l'Europe pour éviter d'avoir à mener une politique de réduction active.

De nombreux experts présents à Copenhague ont évalué que ce que vous, vous-mêmes, avez proposé jusqu'à présent comme étant ce que nous pouvons faire de mieux n'entraînera pas de réduction des émissions en Europe d'ici 2020, mais une augmentation. Par conséquent, Monsieur Reinfeldt, pourriez-vous s'il vous plaît m'expliquer comment nous allons atteindre l'objectif des deux degrés si vous vous en tenez à ce que vous avez proposé jusque maintenant?

Pire encore, un journal allemand, le Financial Times, a annoncé aujourd'hui que vous avez renoncé à l'objectif des 30 % pour 2020 et que vous voulez désormais le proposer pour 2025. Si vous voulez vraiment encourager ce processus, je voudrais vous demander de revenir d'urgence sur ce qui a été publié aujourd'hui dans le journal comme étant la ligne européenne.

Je dirai une dernière chose pour terminer. Des milliers d'observateurs se tiendront à l'extérieur du centre Bella ces prochains jours – bien qu'ils disposent de l'accréditation pour assister à la conférence. Ces gens ont travaillé extrêmement dur pour la politique climatique pendant des années, certains durant de décennies. Pourriez-vous veiller à ce que ces personnes, parce qu'il ne leur est tout à coup plus possible de participer, ne se retrouvent pas dans des cages ou obligées de rester assises durant des heures, mains liées, sur le sol gelé?

Nombreux sont les rôles de chef de file qu'il est possible de perdre à Copenhague. Cependant, la manière dont l'état de droit dans l'UE est présentée là-bas – je n'ai pas peur des foules perturbatrices, pas le moins du monde – et le traitement disproportionné réservé aux manifestants pacifiques – Cecilia Malmström est, cela va de soi, une experte de la loi – sont des éléments de Copenhague dont vous devriez vraiment rendre compte.

Michał Tomasz Kamiński, *au nom du groupe ECR.* – (*PL*) Monsieur le Président, quel dommage que vous n'ayez parlé du temps imparti que juste avant mon discours. Je tenterai de m'en tenir à mon temps de parole.

Monsieur Reinfeldt, il ne fait aucun doute que vous méritez nos remerciements. Comme certains l'ont déjà dit, la Présidence suédoise s'est déroulée durant une période de transition et de turbulences difficiles associées à l'adoption du traité de Lisbonne. Cet écueil est maintenant derrière nous, mais votre Présidence a aussi eu lieu durant une crise économique. Je voudrais entamer mon discours, qui ne contiendra pas uniquement des compliments, en vous remerciant de ce que la Présidence suédoise ait évité la tentation du populisme, à laquelle il est si facile de succomber, en ces temps de crise.

Monsieur Reinfeldt, vous avez prouvé qu'il n'existe pas de réponses faciles à des questions difficiles. La Présidence suédoise a démontré qu'en temps de crise, l'Union européenne est capable de trouver des solutions saines, exemptes de populisme, susceptibles d'aider non seulement l'Europe, mais le monde entier, à s'extirper de cette situation difficile. Je voudrais vous adresser mes remerciements les plus sincères pour avoir abattu ce travail difficile, pour votre respect à l'égard des États membres et aussi d'ailleurs pour le respect que vous avez montré à l'égard du Parlement européen. Le moment a été difficile et je pense que vous avez réussi cet examen. Vous pourrez terminer votre mission d'ici deux semaines avec complète satisfaction.

Je pense que ce n'est pas sans raison que votre discours n'a pas abordé la politique étrangère. Malheureusement, je suis ici contraint de prononcer des paroles sévères. J'estime que, dans le domaine de la politique étrangère, et dans deux dossiers en particulier, la Présidence suédoise et les six derniers mois n'ont pas vraiment été une réussite.

Premièrement, il y a ce qui, à mon sens, relève d'une crise totalement superflue liée à un article malheureux sur des soldats israéliens paru dans la presse suédoise. Toute cette détérioration, inutile, des relations entre la Présidence suédoise et Israël jette une ombre sur ces six derniers mois. Je veux dire qu'il est regrettable que la Présidence n'ait pas condamné sans ambiguïté l'article paru dans le journal suédois. L'ensemble de mon groupe et moi-même, nous sommes d'avis que les soldats israéliens ne défendent pas seulement Israël, mais aussi toute notre civilisation. Je pense qu'il a manqué au cours des six derniers mois d'un soutien sans équivoque à notre allié principal au Moyen-Orient, Israël. J'en veux pour preuve le résultat du dernier Conseil européen sur le Moyen-Orient, qui, bien qu'il soit meilleur à mon avis que ce qui avait été proposé, ne nous donne pas un rôle de premier plan au Moyen-Orient. L'Union européenne devrait jouer les chefs de file dans le processus de paix et devrait constituer la principale force tendant vers la paix au Moyen-Orient. Si nous voulons jouer ce rôle, nous devons surmonter nos divergences. Nous ne pouvons pas adopter des positions pro-palestiniennes unilatéralement. Les six derniers mois de notre politique étrangère n'ont pas pu, malheureusement, mettre un terme à cette tendance.

Nous avons évoqué ce point hier durant le débat sur la Géorgie. Je pense que la montée de l'impérialisme russe constitue l'un des plus graves problèmes de l'Union européenne. Il est dangereux non seulement pour les voisins de la Russie mais aussi pour l'Union européenne toute entière. Je souhaite pourtant vous remercier, Monsieur Reinfeldt, pour votre Présidence et la Présidence suédoise de l'Union européenne. Le rôle du Parlement consiste à attirer l'attention sur ce qui, à nos yeux, n'est pas toujours le mieux à faire. J'estime, tout bien considéré, et en dépit des commentaires négatifs que j'ai pu formuler, que la Présidence suédoise a été positive.

(L'orateur accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 149, paragraphe 8, du règlement))

Zoltán Balczó (NI). – (HU) Je souhaiterais demander à M. Kamiński s'il considère que les actions des soldats israéliens à Gaza s'inscrivent dans la lutte en faveur de la civilisation humaine. C'est votre vision qui est biaisée, car toute personne désireuse d'atteindre la paix dans cette région doit avant tout invoquer, en vertu des résolutions des Nations unies, le droit des Palestiniens à un État indépendant. Vous êtes celui qui appelle injustement la Suède à rendre compte d'une position qu'elle a adoptée.

Michał Tomasz Kamiński, au nom du groupe ECR. – (PL) Je pense qu'Israël est la seule démocratie du Moyen-Orient. L'État d'Israël constitue, en matière de démocratie, un brillant exemple pour les pays du Moyen-Orient. Bien sûr, la guerre est une chose difficile qui entraîne toujours des conséquences douloureuses. C'est pourquoi nous sommes favorables à la paix. À mon sens, notre rôle consiste à soutenir le processus de paix au Moyen-Orient et à nous opposer résolument au terrorisme.

Lothar Bisky, *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*DE*) Monsieur le Président, mon collègue, M. Svensson, évoquera le sujet de la Présidence suédoise. Je voudrais souligner deux points des conclusions du premier sommet qui fait suite à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Premièrement, je regrette le fait que le Conseil européen n'ait pas émis de messages clairs concernant la stratégie future de l'UE. Bien au contraire, il a conservé les lignes de l'ancienne Commission, qui souhaitait conserver les principes fondamentaux de la stratégie de Lisbonne, qui a échoué.

Pourtant, bien que chacun admette qu'une nouvelle approche politique soit nécessaire, où est-elle? Je ne l'ai pas vue. Avec la nouvelle Commission, le nouveau Parlement et le président du Conseil européen, nous avons pourtant la chance de lancer un débat sur des bases totalement neuves. Bien entendu, il reste le nouveau Traité et aussi l'occasion que représente l'initiative citoyenne, qui reste à concrétiser.

Notre point de départ est clair: les préoccupations sociales et environnementales des populations doivent demeurer notre priorité, au-dessus de toutes les autres et en particulier au-dessus des intérêts du profit. Celle-ci doit devenir le nouveau principe essentiel des stratégies et de la législation de l'Union européenne, car ce n'est qu'alors que nos concitoyens percevront l'UE comme un facteur de progrès à long terme.

Mon second point est que nous nous réjouissons, nous, la gauche du Parlement européen, que le Conseil donne enfin satisfaction à la demande d'une taxe sur les transferts de capitaux. Nous avons été contents d'entendre M. Barroso promettre, à l'occasion du débat d'hier, que la nouvelle Commission, sous sa houlette, introduirait les propositions appropriées dans un proche avenir. Nous continuerons de soulever ce sujet et nous restons d'avis que l'Union européenne peut et doit prendre la balle au bond la première en cas de doute. Nous ne pouvons pas continuer à attendre que quelqu'un d'autre au niveau mondial ne s'empare de ce rôle à nos dépens.

Mario Borghezio, *au nom du groupe EFD*. – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, au sujet de la crise financière, on ne peut affirmer que la Présidence suédoise se soit comportée avec logique et qu'elle a adopté une position claire et sans ambiguïté.

Pourquoi n'avez-vous pas eu le courage de donner les noms et les prénoms de ceux qui sont responsables de la crise financière, en annonçant clairement des mesures visant à couper les ailes de la spéculation, pourquoi n'avoir pas explicitement expliqué à nos concitoyens européens que nos banques et nos institutions financières colportent encore bon nombre des produits financiers sujets à la spéculation, qui polluent notre marché?

Pourquoi n'avez-vous pas posé un geste clair de soutien à l'économie réelle, représentée avant tout par l'archipel des petites et moyennes entreprises, par le monde de la production, par le monde sain de notre économie européenne vis-à-vis duquel, je le répète, il est et il sera toujours nécessaire de poser des gestes d'encouragement et de soutien véritable?

Peut-être le défi le plus important qu'avait à relever la Présidence suédoise concernait-il la liberté, la sécurité et la justice, et que cela s'appliquait aussi à la mise en œuvre du programme de Stockholm. Quelle conclusion

peut-on en tirer? J'estime que cette Présidence n'a pas assez agi contre l'immigration illégale et que les actions qu'elle a entreprises ont été extrêmement inefficaces. La Présidence ne n'est pas montrée active dans la lutte contre l'immigration illégale, même pour ce qui concerne les projets d'intégration et le problème des réfugiés.

Il s'avère que l'Europe ne s'est exprimée que d'une voix faible, non pas uniquement de façon générale dans sa politique étrangère – et je rejoins ici sans réserve ceux qui ont objecté sur ce point – mais aussi sur ce sujet bien précis. L'Europe semble avoir manqué d'autorité sur un sujet aussi crucial que l'immigration, quel que soit l'angle d'approche; que ce soit du point de vue des personnes qui, comme moi, sont très préoccupées par l'immigration illégale, ou depuis la perspective de ceux qui se soucient plus de mettre en œuvre des politiques d'intégration.

Nous espérons du fond du cœur que la nouvelle Présidence espagnole mettra en application les idées qui ont déjà été dévoilées dans certaines déclarations influentes, qui affirment que l'Europe ne doit pas penser l'immigration comme un problème qui concerne exclusivement les pays bordant la Méditerranée.

Ce problème concerne évidemment toute l'Europe, mais le gouvernement de mon pays a formulé une demande claire, dont il n'a pourtant été tenu aucun compte. Nous suggérions l'adoption d'une stratégie à part entière et à l'échelle européenne de lutte contre l'héritage du crime organisé; une stratégie qui a obtenu des résultats exceptionnels en Italie. Cet héritage est présent à travers toute l'Europe: la mafia, les mafias organisées ont envahi l'ensemble de l'Europe, infiltrant l'économie réelle et notamment l'économie financière.

Nous attendons toujours que l'on émette un message clair indiquant que nous verrons l'introduction d'un système juridique européen contre ce type de criminalité organisée, tellement puissant dans plusieurs pays – si pas dans tous les pays de l'Union européenne. Dans la mesure où ce type de criminalité peut opérer trop librement, elle a tiré profit de nos libertés, se faufilant comme bon lui semble entre les marchés financiers, les paradis fiscaux et les marchés de biens immobiliers et d'autres actifs. C'est sur ce point précis que nous aurions été heureux d'obtenir un degré de clarté beaucoup plus élevé, une ligne d'action plus franche de la part de la Présidence suédoise. Nous accusons ouvertement la Présidence suédoise.

Nous devons ensuite en venir aux déclarations de certains représentants de cette Présidence sur une autre question aussi importante que symbolique, celle du référendum suisse sur les minarets. Le ministère suédois des affaires étrangères a défini le «non» à la construction de minarets comme «l'expression d'un préjugé». Il a même été plus loin, affirmant que la décision même de Berne de tenir un référendum sur un sujet tel que celui-là était discutable. Nous nous trouvons donc en présence d'une question qui se trouve à l'extérieur du champ du référendum, la question de savoir s'il faut tenir un référendum ou pas.

Comment les législateurs de l'Union européenne peuvent-ils adopter une attitude de reproche à l'encontre d'un petit pays qui a toujours été démocratique depuis le Moyen-Âge? Est-ce bien nous, les esclaves d'une bureaucratie qui n'est élue par personne, qui donnons des leçons de démocratie au peuple suisse? Est-ce bien à nous de leur dénier le droit de tenir un référendum sur une question importante, sur laquelle chacun est habilité à exprimer son opinion?

Bien au contraire, l'Union européenne devrait apprendre de la démocratie suisse comment s'attaquer aux problématiques les plus sensibles, en donnant la parole au peuple, au peuple, au peuple, et non pas aux bureaucraties, aux lobbys et aux banques de cette superpuissance européenne qui prennent invariablement des décisions qui touchent à la vie des citoyens sans même les consulter!

Barry Madlener (NI). – (*SV*) Monsieur le Président, je me réjouis que la Présidence suédoise, molle et lâche, ait pris fin.

(*NL*) Heureusement, la faible Présidence suédoise est parvenue à son terme, peu de bonnes choses nous étant parvenues de Suède. Il n'y a pas eu de ligne dure concernant la Turquie, qui poursuit son occupation illégale de Chypre. La Suède a laissé Israël à son sort et sa proposition visant à diviser Jérusalem illustre sa naïveté concernant l'idéologie contestable, barbare, qu'est l'Islam. La Suède aurait mieux fait de soutenir avec vigueur l'organisation de référendums européens dans tous les États membres, comme l'a fait la Suisse sur l'interdiction des minarets. C'est ce qu'attend l'opinion publique européenne.

Le cirque des déplacements entre Bruxelles et Strasbourg n'a même pas pu se frayer un chemin jusque dans les agendas, Monsieur Reinfeldt. Nous vous en avions fait la demande, mais, apparemment, vous n'avez pas osé en tenir compte, certainement effrayé par la France. Et puis vous vous en allez à Copenhague dilapider l'argent avec la politique climatique alors que le changement climatique ne constitue pas une certitude scientifique.

Les Pays-Bas déboursent d'importantes sommes d'argent. Leur contribution nette par habitant reste deux à trois fois supérieure à celle d'autres pays riches. Il convient de modifier cette situation dès que possible. Nous espérons que la prochaine Présidence montrera plus de courage.

Anna Maria Corazza Bildt (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, j'ai remarqué que vous avez octroyé près d'une minute de temps de parole supplémentaire à certains de nos collègues. Je souhaiterais vous rappeler que nous, venant de petits pays, en tant que députés nouvellement élus, n'avons qu'une minute et pas une seconde de plus pour le catch the eye, et ce temps a été retiré de notre possibilité d'exprimer nos opinions. Veuillez nous respecter également.

Fredrik Reinfeldt, président en exercice du Conseil. – (EN) Monsieur le Président, je formulerai deux brèves remarques. Premièrement, je voudrais remercier les députés pour leurs propos sympathiques – ainsi que d'autres propos –, mais des propos et des commentaires dans l'ensemble gentils. Nous avons désormais une Union européenne fondée sur le traité de Lisbonne et je puis dire, pour avoir été impliqué dans la présidence tournante, que, pour faire fonctionner cette Europe du futur, il sera nécessaire de combiner la prise de responsabilités de la part des États membres, de la Commission et de ce Parlement. Il sera pour le moins malaisé, si toutes ces parties n'assument pas pleinement leurs responsabilités, de faire avancer le travail.

Permettez-moi juste quelques commentaires sur la tâche que représente la coordination de 27 États membres. Elle prend du temps, mais, sans elle, nous nous retrouvons dans une situation où l'Union européenne est gérée par quelques-uns puis par quelqu'un d'autre. Nous avons pris ce temps. Je sais le temps qui vous est nécessaire pour cette coordination, et je crois que cela sera tout aussi évident pour Herman Van Rompuy ainsi que pour la présidence tournante, qui se perpétuera.

Ma seconde remarque a trait à Copenhague. J'entends fréquemment que l'Europe n'est pas en pointe. Dans mon pays, l'opposition soutient que la Suède ne joue pas les chefs de file: ces propos relèvent de l'autodénigrement. Montrez-moi alors qui est le chef de file. Je voudrais bien le savoir, tout irait alors pour le mieux et nous n'aurions plus qu'à suivre ses initiatives. Mais je ne l'ai toujours pas vu. Nous prenons des engagements en matière de réductions, juridiquement contraignants, qui sont déjà sur la table, assortis d'un financement concret que je n'ai observé chez aucune partie du monde en développement.

Par ailleurs, concernant Copenhague, il me semble essentiel de nous souvenir que nous devons nous en tenir à l'objectif des 2 °C. Je ne suis pas certain que nous y parviendrons. Je sais que l'Europe a fait sa part et qu'elle est disposée à aller jusqu'à 30 %, mais nous ne pouvons résoudre seuls le problème. Nous ne représentons que 13 % des émissions mondiales. S'il faut formuler une réponse au niveau mondial, la réponse doit être mondiale, et il faut par conséquent que les autres gros émetteurs prennent des engagements plus importants.

Quelques mots sur la Suède, puisque le sujet a été évoqué. Je crois qu'il est fondamental, après avoir pris ce type d'engagements – qu'il s'agisse de Kyoto ou d'un accord à Copenhague aujourd'hui – de rentrer chez nous et de faire notre travail. Hier, nous avons justement mis à jour la réduction de nos émissions obtenue en Suède depuis 1990. Elles ont désormais baissé de 12 %. Nous suivons comment ce résultat est respecté au plan international, la façon dont il est présenté. Il est toujours possible d'affirmer que ce n'est pas la bonne manière d'envisager la problématique, mais tel est l'accord mondial, pris au niveau mondial. Nous avons donc présenté ces types de chiffres.

Bien entendu, il est gênant que d'autres pays aillent dans la direction opposée, et ils font d'ailleurs l'objet de critiques. Il ne s'agit donc pas seulement de conclure un accord: il faut aussi réaliser les changements dans l'économie en recourant à l'échange d'émissions et à d'autres moyens pour que le changement soit mis en place. Dans ce domaine également, nous voyons de nombreux pays européens agir d'une façon qui n'est pas de mise dans d'autres parties du monde.

José Manuel Barroso, président de la Commission. – (EN) Monsieur le Président, juste deux remarques: la première sur Copenhague et l'autre sur le succès de la Présidence suédoise. Tout d'abord, concernant Copenhague, je suis moi aussi très surpris d'entendre de nombreux collègues européens tenir un discours défaitiste. En fait, s'il existe un domaine dans lequel nous pouvons être fiers du leadership de l'Union européenne, c'est bien celui du changement climatique. Citez-moi ne fût-ce qu'un seul acteur de poids ou un seul groupe de pays qui se serait engagé aussi loin que nous.

Comme je l'ai déjà dit, d'autres ont fait état de leurs intentions par voie de presse. L'Union européenne a annoncé ses intentions sous la forme d'une législation qui est déjà contraignante: une législation provenant de la Commission européenne, qui a reçu l'aval du Conseil européen et de ce Parlement. D'ores et déjà, unilatéralement et sans condition, l'Union européenne a fixé sa réduction de gaz à effet de serre à 20 %

d'ici 2020. Aucun autre acteur n'a fait quoi que ce soit de comparable jusqu'à présent. Alors demandons à d'autres de faire un effort comparable.

(Applaudissements)

Est-il suffisant d'atteindre les 2 °C? Non, ce n'est pas assez. C'est pour cela que nous disons aux autres que nous pouvons négocier. Les responsables politiques et les diplomates peuvent négocier; en revanche, nous ne pouvons pas négocier avec la science, nous ne pouvons pas négocier avec la physique. Alors, concluons un marché au niveau mondial qui nous permette d'obtenir un accord compatible avec ce que la science nous dit. L'Europe ne peut pas le faire seule parce qu'elle est responsable d'environ 14 % des émissions mondiales, et la tendance consiste à abaisser cette proportion en quantités appropriées. Donc, même si l'Europe arrêtait totalement d'émettre des gaz à effet de serre dès demain, elle ne résoudrait pas le problème.

Nous devons donc avoir les Américains avec nous, les Chinois et les Indiens également. Tout au long de ces six mois, avec le Premier ministre Reinfeldt, nous avons parlé avec Obama; nous avons parlé avec Hu et Wen; nous avons parlé avec Singh; nous avons parlé avec Medvedev; nous avons parlé avec Lula. Et je puis vous dire qu'au cours de toutes ces réunions, nous étions ceux qui demandions aux autres de proposer des offres plus ambitieuses.

C'est ce que nous faisons maintenant à Copenhague. Ne l'oublions pas, car parfois les gens ont tendance à l'oublier, il ne s'agit pas uniquement d'un jeu entre ces acteurs-là, mais aussi avec les pays en développement: les pays les plus pauvres, les plus vulnérables, les pays africains. Nous avons aussi parlé avec Meles Zenawi, l'Éthiopien, et avec d'autres. C'est pour cette raison que l'Union européenne a été la première à mettre de l'argent sur la table.

Soyons donc honnêtes les uns avec les autres. Nous pouvons toujours faire montre de plus d'ambition, et l'Union européenne a montré quelles sont ses ambitions. Mais demandons aussi aux autres un surcroît d'ambition, car ce n'est qu'avec cette ambition que nous obtiendrons un accord compatible avec notre propre ambition. Ce problème est mondial et requiert donc une solution mondiale.

Enfin, permettez-moi de dire quelques mots sur le Premier ministre Reinfeldt et sur la Présidence suédoise. C'est la dernière fois que nous avons eu un président du Conseil européen pour seulement six mois, cette Présidence marque donc le terme d'un mode de travail de l'Union européenne qui a duré de nombreuses années. Je veux dire ici – et je l'ai déjà dit au président Reinfeldt durant ces six mois – qu'il était le onzième président du Conseil européen avec qui j'ai travaillé. Est-il nécessaire de vous dire combien je me réjouis du fait que la présidence du Conseil européen soit désormais un poste permanent?

Je voudrais surtout dire au Premier ministre Reinfeldt qu'il a été le onzième, chronologiquement, à travailler avec la Commission, mais qu'il mérite une place sur le podium car sa Présidence a été l'une des meilleures de cette période pour l'Union européenne. Merci pour tout ce que vous et la Présidence suédoise avez fait durant ces six mois.

Rebecca Harms (Verts/ALE). – (EN) Monsieur le Président, la transparence à l'égard du Parlement est très souvent mise en évidence maintenant que le traité de Lisbonne est en vigueur. Y a-t-il une nouvelle proposition du Conseil européen pour Copenhague avec un objectif de 30 % – une compensation plus élevée que l'objectif des 20 % – pour 2025? Un document divulgué circule actuellement à Copenhague et je souhaite avoir des clarifications maintenant, sur la base des contacts avec la Commission, afin de savoir s'il s'agit de la véritable stratégie du Conseil. S'il vous plaît, dites-nous la vérité.

Gunnar Hökmark (PPE). – (EN) Monsieur le Président, j'hésite à user de cette formulation parce qu'elle n'est pas très modeste de la part d'un Suédois, mais je crois qu'il est juste de dire que l'Union européenne et l'Europe ne seront plus les mêmes après cette Présidence. Cette Union européenne est différente – une Union plus forte et meilleure – pour une série de raisons que je suis fier, en tant que Suédois, de citer.

Tout d'abord, bien sûr, le Traité aujourd'hui en vigueur modifie l'équilibre institutionnel de l'Union, mais il lui donne aussi de meilleurs outils pour atteindre ses objectifs politiques. Je voudrais évoquer le fait que nous avons entamé le processus d'élargissement par un accord entre la Slovénie et la Croatie, ce qui est important pour la Croatie, mais aussi depuis la perspective des Balkans occidentaux et de leur futur processus d'adhésion. C'est l'une des forces de l'Union européenne, c'est aussi une opportunité pour nous tous.

Je pense qu'il est également essentiel de signaler que, durant cette Présidence et alors même que nous sommes réunis ici, l'Union européenne, pour la première fois, est un acteur mondial de premier plan dans l'un des enjeux internationaux les plus importants auxquels l'humanité ait jamais dû faire face. Voilà qui est neuf et

qui nous confère de lourdes responsabilités vis-à-vis de l'avenir, car il est évident que, quel que soit le résultat de Copenhague, l'Union européenne joue un rôle fondamental et crucial dans la détermination des points que nous devons atteindre. Quelle que soit notre réussite, notre travail ne sera pas fini pour autant, ce processus ne fera que souligner les responsabilités cruciales de l'Union européenne.

Puis vient la relance économique, avec des règles strictes pour remettre de l'ordre dans nos finances publiques et faire front au protectionnisme. Étant Suédois, il se peut que je me montre quelque peu subjectif sur ce point, mais je pense que nous avons tous une raison d'être fiers des réalisations de cette période. En revanche, nous devons aussi nous souvenir, en toute modestie, que ces réalisations nous obligeront à assumer d'importantes responsabilités dans le futur.

PRÉSIDENCE DE M. GIANNI PITTELLA

Vice-président

Åsa Westlund (S&D). – (SV) Monsieur le Président, je veux commencer par dire que la Présidence s'est montrée une machine efficace, diplomatique, à la hauteur des grandes attentes qui étaient placées en elle. Cela a été très apprécié, en particulier à la lumière du chaos qui a parfois régné durant la Présidence tchèque. Les dernières étapes relatives au traité de Lisbonne ont aussi été gérées d'une façon très positive. Enfin, la Présidence est aussi parvenue à introduire le président permanent du Conseil européen et la nouvelle haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Malheureusement, son impact politique direct sur la vie quotidienne des gens a été moins significatif. Elle n'a pas aidé les salariés européens en mettant un terme au dumping salarial qui fait suite au jugement Laval. Il n'y a pas eu non plus de nouvelles initiatives pour s'attaquer au chômage et créer plus d'emplois.

Le mouvement écologique est déçu par la Suède parce qu'elle ne s'est pas mobilisée en faveur des enjeux environnementaux. En fait, dans les domaines de l'environnement et du changement climatique, la Suède a fait un pas en arrière au lieu de saisir l'occasion de faire pression en faveur d'objectifs plus ambitieux.

En revanche, il est plus probable que si la Suède n'assume pas un rôle plus important au sein de la conférence sur le climat qui se déroule actuellement à Copenhague, elle le doit au Premier ministre Reinfeldt lui-même, lui qui, pour des raisons politiques, a minimisé les espoirs placés dans la conférence dès le début du processus. Cette attitude, contraire à la stratégie de négociation de l'UE, a exaspéré un grand nombre d'autres dirigeants européens. Encore plus grave: elle a sapé les possibilités de parvenir à un bon accord sur le changement climatique.

Enfin, je voudrais citer le programme de Stockholm – l'une des rares choses qui survivra à la Présidence suédoise. Originaire de Stockholm, je regrette que le nom de ma ville natale soit associé à un programme politique qui s'inspire plus de la notion «d'Europe forteresse» que de la sauvegarde des droits de l'homme.

Nous, sociaux-démocrates suédois, sommes néanmoins satisfaits que vous ayez en fin de compte prêté l'oreille, ne fût-ce qu'en partie, à notre requête et à celle du Parlement afin que le programme aborde aussi les droits des femmes et des enfants. Nous espérons de tout cœur que M^{me} Malmström mettra tout en œuvre pour continuer à renforcer ces éléments dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Silvana Koch-Mehrin (ALDE). – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Barroso, Monsieur Reinfeldt, votre Présidence, sereine et stable, a été une réussite. Vous avez dû réagir à des situations politiques complexes et, dans l'ensemble, vous avez fait du bon travail. Les personnes que vous avez désignées aux nouvelles fonctions dirigeantes de l'UE peuvent maintenant définir ces fonctions sans idées préconçues, dans la mesure où elles sont encore largement méconnues de la plupart des citoyens européens. Soit dit en passant, si je puis me permettre, votre meilleure décision se trouve assise à votre droite.

Néanmoins, Monsieur Reinfeldt, je ne puis accorder à votre Présidence un satisfecit complet. Il y a deux raisons à cela. Premièrement, vous avez accentué la tendance qui consiste à faire du Conseil européen une sorte de «supergouvernement» de l'UE. Ses compétences complètes s'élargissent, de l'environnement à la politique financière. Parallèlement, vous fermez encore plus les portes. Ce n'est pas à cela que ressemblent des débats transparents menés par des représentants du peuple.

La seconde raison est la suivante: le fait que vous ayez voté sur le dossier SWIFT au Conseil, seulement quelques heures avant l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, révèle un mépris évident à l'égard du Parlement européen et donc d'un manque de respect pour nos concitoyens.

Je tiens pourtant à vous remercier pour ces six derniers mois.

Carl Schlyter (Verts/ALE). – (*SV*) Monsieur le Président, la Présidence suédoise a bien fonctionné en termes pratiques et institutionnels. Elle était comme une machine bien rodée et efficace – mais elle n'a pourtant jamais décollé. Qu'est-il arrivé à la politique sociale? Les travaux relatifs à la lutte contre la discrimination sont au point mort. La proposition visant à créer une vignette européenne afin d'arrêter les émissions des poids lourds a calé, comme la politique climatique. Dans ces domaines, ce sont les chercheurs et le Parlement européen qui font preuve de leadership – le Conseil a échoué!

Le Conseil n'a rien apporté pour la sylviculture, le transport maritime et les compagnies aériennes dans les négociations sur le climat. Où est l'argent destiné aux pays en développement – les 30 milliards d'euros demandés spécialement par le Parlement? Qu'est-il advenu des objectifs d'émission? Le Parlement a appelé à une réduction comprise entre 32 et 40 %. Nous entendons maintenant que les documents sur lesquels travaille le Conseil atténuent encore plus nos objectifs d'émission. La politique climatique du Conseil contient de telles lacunes qu'on ne peut que la comparer à un filet de pêche, mais destiné à la pêche à la baleine!

Pour terminer, je mentionnerai Vattenfall. Mettez un terme à la procédure judiciaire relative à Vattenfall! Elle fait obstacle à notre travail sur le changement climatique. Vous avez du pouvoir sur cette entreprise. Au minimum, vous devrez veiller à ce que Vattenfall se mêle de ses affaires et cesse de remettre en question la législation environnementale de l'Allemagne et de l'UE.

Timothy Kirkhope (ECR). – (*EN*) Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais adresser mes félicitations au gouvernement suédois pour sa Présidence du Conseil. Il a pris ses fonctions alors que le calendrier était très chargé et il est parvenu à concrétiser beaucoup de choses, en majeure partie positives.

Je me suis à maintes reprises exprimé au sein de cette Assemblée sur la nécessité de donner un nouveau souffle à la stratégie de Lisbonne. Depuis trop longtemps, l'Union européenne mène des réformes politiques et institutionnelles avec un degré d'énergie et de détermination qu'elle n'a tout simplement jamais pu rassembler en vue d'une réforme économique. Pourtant, notre position commerciale mondiale, notre poids économique relatif et notre compétitivité internationale sont en péril. Je me réjouis donc de l'initiative «UE 2020» de la Commission, qui bénéficie désormais du soutien du Conseil européen, et je félicite tout particulièrement M. Barroso pour sa contribution.

La prospérité et le bien-être futurs de nos concitoyens dépendent d'un dynamisme économique capable de générer des emplois et des richesses en libérant les énergies créatrices des entrepreneurs et en stimulant la croissance des entreprises performantes. En partie, cette régénération économique dépendra de l'écologisation de nos économies. À cet égard, nous nourrissons tous l'espoir qu'un accord conclu cette semaine à Copenhague mettra en place un cadre réaliste permettant de s'attaquer au changement climatique tout en favorisant la croissance économique et le développement.

Concernant l'adoption du programme de Stockholm, nous souscrivons au principe en vertu duquel les États membres de l'Union doivent renforcer leur coopération pour lutter contre les problèmes liés à l'immigration, à la criminalité transfrontalière et au terrorisme. En revanche, ces domaines sont aussi au cœur de la souveraineté nationale. Défendre les lois, assurer la sécurité et protéger la population comptent parmi les tâches les plus essentielles d'un État démocratique. Nous devons donc trouver un équilibre entre la nécessité d'une action commune et le respect des droits de nos États membres. Certains volets du programme de Stockholm ne se soucient absolument pas de cet équilibre. Certaines propositions n'aboutiront qu'à une centralisation du pouvoir, entraîneront des dépenses superflues et alourdiront encore la bureaucratie sans créer véritablement de la valeur ajoutée. Nos priorités doivent aller dans le sens de l'aptitude à être compétitifs, dans le sens de la dérégulation, de l'innovation et de la création d'emplois. Les Européens ne méritent rien de moins.

Eva-Britt Svensson (GUE/NGL). – (*SV*) Monsieur le Président, je voudrais moi aussi attribuer une excellente note à la Présidence suédoise pour ses talents organisationnels. L'administration nationale suédoise s'est montrée à la hauteur des attentes de tout le monde. Je ne puis malheureusement être aussi positive dans mon évaluation politique.

Deux domaines en particulier doivent faire l'objet d'une critique. Premièrement, celui de la transparence et de l'ouverture. La Suède est généralement considérée comme un exemple dans ce domaine. Pourtant, elle s'est contentée d'une approche passive – une attitude particulièrement grave quand c'est la liberté de communication de nos concitoyens qui est en jeu. Permettez-moi de citer à cet égard la directive relative à la conservation des données, au paquet «Télécoms» et à l'accord secret ACAC. Il a été demandé à la Présidence

d'agir afin de rendre les documents accessibles, puisque c'est possible depuis la modification, en 2001, du règlement relatif à la transparence – qui prévoit que le public aura accès à tous les documents relatifs aux négociations internationales en cours. Pourquoi la Présidence suédoise n'a-t-elle pas agi sur ces points?

Le second domaine est le changement climatique et, à mes yeux, la façon dont les pays pauvres ont été trahis par notre utilisation des fonds de coopération afin d'atténuer la plus grande partie des dommages dont le monde riche a été, et est encore, responsable. Tout ceci alors que la convention sur le climat, le plan de Bali et le protocole de Kyoto précisent que les fonds destinés à financer des mesures climatiques doivent provenir de nouvelles sources de financement. Une fois encore, les plus vulnérables doivent régler l'addition des pays riches. Ce sont eux qui n'ont pas d'eau salubre, qui sont menacés par la malaria, qui souffrent du VIH et, par dessus tout, les femmes et les enfants les plus pauvres du monde qui doivent maintenant payer le prix. Cette politique est une manière honteuse de traiter les régions pauvres de cette planète.

Andreas Mölzer (NI). – (*DE*) Monsieur le Président, la Présidence suédoise arrive à son terme en ayant évité toute catastrophe majeure, certes, mais, à mon sens, sans le moindre succès extraordinaire à son actif. En tout état de cause, il n'a pas été possible d'atteindre l'objectif ambitieux qui consistait à contrôler la crise économique. Nous avons injecté des milliards dans un système dont seuls quelques-uns profitent, tandis que le public doit en supporter les risques et les coûts. Il est inacceptable que l'argent durement gagné par les contribuables européens finisse en bonus pour les directeurs de banque.

Si nous tenons déjà un sommet sur le climat, alors, à mon avis, nous devons aussi, après avoir attendu si longtemps, mener une réflexion plus authentique quant aux coûts et faire preuve d'une certaine honnêteté dans le débat sur les réacteurs nucléaires. Si nous cherchons des solutions au changement climatique, nous devons aussi mettre un terme à la tromperie qui entoure les certificats d'émission.

Dans le cas des négociations SWIFT, la Présidence suédoise, à mon sens, s'est permis de se laisser dicter quelque peu sa loi par les États-Unis concernant la divulgation des données bancaires. En conséquence de quoi et du fait du programme de Stockholm, les citoyens deviennent de plus en plus faciles à manipuler et toujours plus transparents.

Avec la Suède, la Turquie perd également un partisan de son adhésion. J'estime qu'il est temps d'arrêter les négociations d'adhésion et d'offrir à la Turquie un partenariat privilégié.

Werner Langen (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, avant toute chose, je voudrais vous adresser mes remerciements. Malgré de nombreux problèmes, la Présidence suédoise a réalisé un excellent travail. La Suède est un pays de taille moyenne dans l'Union européenne et nous devrions considérer cet aspect comme un point positif à tous égards. Je vous remercie, Monsieur Reinfeldt, ainsi que l'ensemble de votre gouvernement. Avec le climat, la crise des marchés financiers, le traité de Lisbonne et la nouvelle Commission, vous n'avez vraiment pas eu la tâche facile et les dossiers épineux n'ont pas manqué. Je m'arrêterai sur deux questions.

La première est la crise des marchés financiers. Le fait que la Suède, avec la Commission, soient demeurées fermes concernant les efforts de consolidation de chaque État membre est extrêmement positif. Quant au fait que vous n'ayez pas dit «nous allons maintenant soulager la Grèce de ses responsabilités au sein de la zone euro», je ne peux que l'applaudir sans réserve.

La seconde est la politique climatique. Nous avons écouté les critiques des communistes et des Verts. Ils n'assument aucune responsabilité effective où que ce soit en Europe. Nous pouvons mener une politique climatique dans le style chinois ou américain, en nous livrant à des proclamations spectaculaires mais qui ne sont assorties d'aucun résultat. L'Europe a obtenu des résultats. Je refuse que Greenpeace se proclame le point de référence de la politique climatique européenne. Nous devons rester réalistes! À cet égard aussi, la Présidence suédoise a obtenu de manière inattendue des résultats excellents durant son mandat, en concertation avec la Commission. Je souhaite l'en remercier également.

Au sujet du traité de Lisbonne: M. Schulz n'est pas présent pour le moment. Il a déclaré que la Commission était influencée du fait qu'elle était composée de dirigeants suppléants des partis européens. Je ne puis qu'être surpris que le président d'un groupe politique veuille remettre en question l'engagement politique de chaque membre de la Commission. À quoi cela rime-t-il? Je ne puis que rejeter cet argument.

Enfin, je souhaiterais vous encourager – comme je l'ai fait quand vous avez pris vos fonctions – à adhérer enfin à l'euro. Puis-je dire «La Suède *ante portas*», Monsieur Reinfeldt?

Adrian Severin (S&D). – (*EN*) Monsieur le Président, en toute justice, j'estime que la Présidence suédoise peut se montrer satisfaite de ses réalisations, et je pense que la Suède peut être fière de la Présidence suédoise.

En revanche, comme toujours avec les présidences à court terme, lorsqu'elles sont bonnes, elles nous laissent un sentiment d'amertume, le sentiment d'un travail d'une manière ou d'une autre inachevé.

Je pense par conséquent que la question la plus importante qui se pose maintenant est la suivante: comment tirer parti de la Présidence suédoise pour l'avenir? La première chose est la mise en œuvre du traité de Lisbonne. Un traité ne suffit jamais à résoudre un problème. La volonté politique est toujours nécessaire pour l'améliorer comme il se doit, mais, dans ce cas, je crois qu'il nous faut plus que de la volonté. Il nous faut du courage et de l'imagination – l'imagination nécessaire pour combler les lacunes ou clarifier les ambiguïtés du Traité. C'est la raison pour laquelle j'espère que, forte de l'expérience qu'elle a accumulée, la Présidence suédoise veillera à rester impliquée dans la construction de la nouvelle institution créée par le traité de Lisbonne, je veux parler du président permanent – ou à long terme – du Conseil européen et de la haute représentante avec le Service pour l'action extérieure.

Bien entendu, la gestion de la crise économique et financière constituait l'une des priorités de la Présidence suédoise. C'était fondamental. Dans ce contexte, nous avons observé deux phénomènes à mon avis assez menaçants: premièrement, la tentation du protectionnisme national et de l'égoïsme national, et, deuxièmement, les disparités économiques et sociales entre nos États membres et l'absence de cohésion économique, sociale et territoriale au sein de l'Union européenne.

Faut-il remettre en question le bien-fondé de l'élargissement? En aucun cas. Ces disparités existaient déjà par le passé et l'interdépendance est valide non seulement dans l'Union, mais aussi au niveau mondial. Ces disparités étaient donc en mesure de miner ou de mettre en danger la stabilité de l'ensemble du continent et de l'Union. Aussi suis-je d'avis que l'élargissement a permis aux nouveaux États membres de mieux faire face à ces disparités à l'intérieur de l'Union, au bénéfice de tous les membres de l'Union.

Mais ma conclusion se présente comme suit et j'en finirai ainsi. Je crois que l'étape suivante doit consister à mener en Europe plus de politiques de cohésion territoriale, économique et sociale, des politiques plus audacieuses et plus substantielles – et non pas moins de politiques de ce type – ainsi que des réformes audacieuses, tant financières qu'économiques, qui nous permettront de ne pas répéter la crise, sans oublier bien entendu des politiques de réhabilitation pour gérer la sortie de crise. Dans ce contexte, il convient de nous réjouir de la dernière déclaration de la Commission concernant le soutien économique aux pays de l'Est et la volonté exprimée par M. Barroso de débattre de la «stratégie 2020».

Charles Goerens (ALDE). - Monsieur le Président, j'aimerais aussi exprimer ma gratitude à la Présidence suédoise en exercice du Conseil européen, mais il reste un problème. Le Conseil européen de jeudi dernier a arrêté le montant de 7,2 milliards d'euros pour financer l'adaptation partielle des pays en développement au changement climatique et cela est très bien.

De mon point de vue, ce montant devrait constituer un moyen supplémentaire par rapport à l'aide au développement que l'Union européenne s'est engagée à porter à 0,7 % du revenu national brut d'ici l'an 2015. Pourquoi? Admettons que les 7,2 milliards émanent de l'enveloppe d'ores et déjà allouée au titre d'aide publique au développement, cette somme manquera pour financer les objectifs du Millénaire pour le développement. Cela reviendrait à déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Nous attendons les précisions du Conseil européen et de la Commission à ce propos. Toute ambiguïté sur le caractère additionnel du montant annoncé par le Conseil européen des 10 et 11 décembre dernier serait de nature à entamer la crédibilité de l'Union européenne dans le cadre de la conférence de Copenhague, que nous n'hésitons pas à qualifier de décisive pour l'avenir de l'humanité.

(Applaudissements)

Ian Hudghton (Verts/ALE). – (*EN*) Monsieur le Président, je représente l'aile Alliance libre européenne de mon groupe qui inclut les partis indépendantistes du pays de Galles, de la Flandre, de la Catalogne et de l'Écosse. Nous souhaitons un statut d'indépendance afin que nos nations puissent apporter leur contribution aux réunions du Conseil européen ou à des événements de portée mondiale comme la conférence de Copenhague sur le changement climatique.

Le gouvernement et le parlement d'Écosse ont adopté la loi sur le changement climatique la plus ambitieuse du monde, contenant des objectifs de réduction de 42 % d'ici 2020 et de 80 % d'ici 2050. Ce sont des objectifs que nous sommes déterminés à atteindre, ce qui n'a pas empêché le gouvernement du Royaume-Uni de refuser une requête raisonnable, l'inclusion d'un ministre écossais dans les travaux officiels à Copenhague. Une telle attitude ne peut que souligner le fait que seule l'indépendance – le statut normal de l'indépendance –

permettra à l'Écosse de contribuer dûment aux efforts de la communauté internationale. J'exprime l'espoir que le Conseil européen abordera très prochainement l'élargissement interne de l'Union européenne, l'Écosse ouvrant la voie dans ces discussions.

Hans-Peter Martin (NI). – (*DE*) Monsieur le Président, nous avons besoin d'une révolution dans le régime démocratique. Moi qui justement admire tant de traditions suédoises, j'ai été d'autant plus déçu par le bilan global de leurs activités. Malheureusement, leur Présidence n'a pas été une présidence du peuple, mais une présidence du Conseil et une présidence de gros investisseurs dans le style de M^{me} Wallström plutôt que dans celui de M^{me} Malmström.

Madame Malmström, je me souviens bien de l'époque où vous étiez députée européenne. Vous avez été une personne bien différente durant cette Présidence. J'espère vraiment que, lorsque vous reviendrez, vous repartirez du point où vous étiez quand vous nous avez quittés, inspirée par le système parlementaire. Pourquoi avez-vous adopté la réglementation SWIFT à une étape aussi tardive? Pourquoi avons-nous désormais une sorte de conseil exécutif au niveau de l'UE – l'un des objectifs poursuivis par les Suédois, soucieux entre tous les peuples de transparence? Puissiez-vous mettre votre avenir à profit pour revenir à vos racines.

János Áder (PPE). – (HU) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, bien des choses ont été dites au cours des deux heures et demie qui viennent de s'écouler sur Copenhague et les négociations de Copenhague. Je dois dire que la Présidence suédoise, à cet égard, ne s'est pas soldée par un plein succès puisque l'Union européenne ne présente pas de position commune à Copenhague. Ce n'est pas forcément la faute de la Présidence suédoise, mais plutôt celle de la Commission européenne. Qu'en est-il et pourquoi ne présentons-nous pas de position commune? Il n'y a pas de position commune sur deux points au moins. L'un de ses points porte sur la question de savoir si les quotas de dioxyde de carbone pourront être transférés après 2012 et s'ils pourront alors être vendus également.

La Commission européenne critique cette position d'une façon incompréhensible, déraisonnable et bornée. La Hongrie, la Pologne, la Roumanie et d'autres anciens pays socialistes ont respecté les engagements pris à Kyoto. En fait, ils ne les ont pas seulement respectés, ils les ont même dépassés. Nous sommes habilités à vendre nos quotas excédentaires. Or, la Commission vous nous en empêcher. En d'autres termes, elle veut sanctionner le respect contractuel, dont la Hongrie a aussi fait preuve. D'autres ne sont pas parvenus à respecter leurs engagements, augmentant même leurs émissions nuisibles. Mais personne ne veut les punir. Après cela, comment pouvons-nous attendre des signataires qu'ils respectent un nouvel accord, c'est-à-dire dans l'hypothèse où une suite serait donnée au protocole de Kyoto à Copenhague?

Je prie instamment la Commission européenne et, s'il était présent, je prierais énergiquement le président Barroso, de modifier l'attitude bornée qui a été la sienne jusqu'à présent et d'adopter une position conforme au protocole de Kyoto, qui est en vigueur. Je voudrais aussi attirer votre attention sur un élément que nous ne devrions pas perdre de vue. En effet, sans les nouveaux États membres, l'UE15 n'aurait pas été en mesure d'atteindre ses engagements en matière de réduction des émissions de 8 %. Et, à dire vrai, s'il en avait été ainsi, l'Union européenne aurait négocié à Copenhague dans une position bien plus délicate et bien plus faible.

Catherine Trautmann (S&D). - Messieurs les Présidents, Madame la Ministre, la Présidence suédoise a connu des moments que l'on peut qualifier d'historiques: l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, les nominations du premier président du Conseil européen, de la haute représentante, mais aussi la conférence sur le climat ou la désignation d'une nouvelle Commission et encore – permettez cette petite référence – le paquet télécom.

Ces événements ont créé un espoir. Pourtant, dans le bilan, il reste quelques demi-teintes. Premièrement, notre Parlement, attaché à l'organisation de la supervision européenne des marchés financiers, a accueilli les propositions avancées par le groupe de sages de Jacques de Larosière comme une étape indispensable. Or, les conclusions du Conseil ECOFIN du 2 décembre dernier sont bien en deçà de ce niveau réaliste d'ambition.

Je tiens à rappeler ici que le Parlement veillera à rééquilibrer les propositions dont il est saisi, afin de rendre les marchés financiers plus solides. Il en va de même en ce qui concerne les engagements financiers pour les pays du Sud en matière de lutte contre le changement climatique. Alors qu'à Copenhague, les pays pauvres exigent de véritables engagements sur le financement à long terme, le Conseil ne parvient qu'à engager 7,2 milliards d'euros sur trois ans. C'est une première avancée, il faut en convenir, mais elle est largement sous-proportionnée, d'autant qu'elle provient, pour partie, d'un redéploiement.

Enfin, dans le domaine financier, nous nous félicitons de la volonté d'imposer des règles et d'agir avec vigueur en matière aussi bien de surveillance que de fiscalité. Je remarque en particulier, dans les conclusions du Conseil, la mention d'un prélèvement mondial sur les transactions financières que nous, socialistes, appelons de nos vœux depuis plus de dix ans. Il reste encore du chemin à faire. L'exploration de nouvelles ressources financières au service de l'emploi, de la solidarité intra et extraeuropéenne, ainsi que du financement de la lutte contre le changement climatique, est un enjeu majeur. J'invite – c'est bientôt Noël – le Conseil à nous préparer une décision sur les ressources propres dans les années qui viennent.

Olle Schmidt (ALDE). – (SV) Monsieur le Président, il est assez étrange d'entendre certains des geignards – y compris certains de mes compatriotes suédois – critiquer la Présidence suédoise. À quoi Carl Schlyter compare-t-il cette Présidence? À celle de la République tchèque ou à une autre Présidence mémorable?

Par ailleurs, personne ne doit jamais s'attendre à recevoir une bonne note de la part de M. Borghezio. À vrai dire, recevoir des mauvais points de M. Borghezio est un bon résultat.

Beaucoup a été fait. Le traité de Lisbonne est entré en vigueur. Les deux postes les plus importants de l'UE ont été pourvus. Plusieurs propositions essentielles ont laborieusement progressé: le programme de Stockholm, la supervision financière future et en particulier le paquet «Télécoms». Le sommet climatique à Copenhague pourrait également prendre la bonne direction si nous, parlementaires européens, le voulons.

Dans la colonne des moins, je citerais l'incapacité de mettre en œuvre la mobilité des patients, qui se traduit par une incertitude juridique persistante et une souffrance inutile dans le chef des personnes en attente d'un traitement.

Quoi qu'il en soit, globalement, j'adresse mes remerciements au Premier ministre Reinfeldt, à M^{me} Malmström, la ministre des affaires européennes, et à tous les autres membres de l'équipe de la Présidence. Vous méritez tous une bonne et heureuse année!

Judith Sargentini (Verts/ALE). – (*NL*) Monsieur le Président, Monsieur Reinfeldt, une grande ombre ternit le tableau de votre Présidence, je parle des décisions prises concernant SWIFT. Le traité de Lisbonne est entré en vigueur le 1^{er} décembre, et, le 30 novembre, vous et vos homologues chefs d'État ou de gouvernement avez adopté en vitesse un arrangement qui donne le détail de nos données bancaires aux États-Unis. Si cet acte constitue un indicateur de l'évolution future du programme de Stockholm – un programme destiné à garantir nos droits civiques, notre sécurité et notre liberté –, alors mon impression est que sa mise en œuvre se traduira probablement par la mise en danger de notre liberté et de nos droits civiques.

Voilà qui fait tache sur votre Présidence. Je pense aussi que cet acte salit le lancement du traité de Lisbonne, lequel octroie plus de droits au Parlement européen. Je puis vous assurer qu'à l'avenir, vous ferez montre de plus de respect pour les droits civiques, les citoyens et le Parlement.

Zoltán Balczó (NI). – (HU) Monsieur le Président, nous souhaiterions nous prêter à une évaluation rétrospective des résultats de la Présidence suédoise dans une perspective de dix ou vingt ans. L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne sera le principal événement mentionné. Ce Traité crée le cadre juridique pour un super-État, contrôlant les vies de 500 millions de personnes depuis un point central et atrophiant les États-nations. La voie qui nous y a menés a été antidémocratique. Trois référendums ont rejeté ce concept jusqu'à ce que le second référendum irlandais, imposé, et l'assurance de la signature de Václav Klaus ne créent la possibilité de le faire advenir. La majorité de la population européenne a rejeté ce concept et souhaite en rester à l'État-nation. C'est la raison pour laquelle je suis certain que l'histoire décrira cette période comme une tentative inassouvie visant à créer un empire.

Othmar Karas (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Mesdames et Messieurs, dans les débats sur la Présidence du Conseil, nous parlons souvent comme si la Présidence était l'Union européenne. La Présidence du Conseil n'est pas l'UE; elle est une gestionnaire importante d'une institution européenne. Je voudrais donc vous demander de faire preuve d'un tant soit peu plus d'équité et de calme.

La Présidence du Conseil a fait du bon travail au cours des six derniers mois. Elle a contribué à ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire réussie de l'Union européenne. En revanche, aucun d'entre nous ne veut une Europe des gouvernements. Nous œuvrons à une Europe des citoyens et à une coopération accrue entre les institutions et les diverses parties de l'Union européenne. Chacun d'entre nous fait partie de l'Union européenne.

Le débat institutionnel est clos, les nouveaux postes ont été pourvus et le Conseil a adopté une position qui nous permettra de poursuivre nos travaux sur un certain nombre de points importants. Tournons-nous vers l'avenir. Quelqu'un a dit que nous avions un problème majeur parce que le Conseil, dans ses méthodes de travail, n'a pas encore pris en considération le traité de Lisbonne. Le Conseil dispose de plus de possibilités d'influencer le Parlement européen et les commissions du Parlement européen que le Parlement européen ne possède de leviers sur les groupes de travail et les réunions du Conseil. Sur ce plan également, nous demandons l'égalité de traitement des deux institutions puisque nous avons l'égalité de statut en tant que législateurs.

Oui, c'était une erreur – nous pouvons débattre du contenu – de se dépêcher d'adopter SWIFT la veille même de la modification du pouvoir de codécision du Parlement. La décision relative à la supervision des marchés financiers n'a pas encore été finalisée. Nous devons concrétiser des améliorations, nous avons besoin de pouvoir exécutif, nous avons besoin d'une supervision européenne accrue lorsque des institutions transfrontalières sont concernées et nous avons besoin de mettre en place une meilleure coordination entre les États membres, la Commission et la Banque centrale européenne au sein du Comité de Bâle, sans quoi nous assisterons à la création d'une structure parallèle.

Juan Fernando López Aguilar (S&D). – (*ES*) Monsieur le Président, je voudrais adresser mes félicitations à la Présidence suédoise pour son travail, tout particulièrement dans le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice.

L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne représente un pas en avant qualitatif et requiert des présidences suivantes – espagnole, belge et hongroise – qu'elles prolongent l'action efficace de la Présidence suédoise concernant le programme de Stockholm lors de l'élaboration du plan d'action.

Dans le contexte de la coopération requise en vertu du traité de Lisbonne entre la Commission européenne, le Conseil, le Parlement et les parlements nationaux des États membres (article 17 du traité sur l'Union européenne et article 295 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne), permettez-moi d'attirer votre attention sur trois points importants que la Présidence suédoise a soulignés.

Le premier concerne l'ambiguïté qui entoure le coordinateur de la lutte anti-terroriste et du trafic illicite des êtres humains et la mesure dans laquelle ce responsable dépend de la Commission et, inversement, est soumis au contrôle du Parlement européen.

Le second est la dimension extérieure des droits fondamentaux, qui constituera désormais une dimension intersectorielle de la politique européenne. Alors qu'un commissaire est chargé des droits fondamentaux et de la justice, l'Union européenne possède également un Service pour l'action extérieure qui doit se consacrer aux droits de l'homme et s'investir sans réserve dans la défense des droits fondamentaux.

Le troisième concerne l'espace Schengen pour la libre circulation des personnes. Nous estimons qu'avoir accordé de l'importance à l'évaluation et au contrôle du Pacte européen sur l'immigration et l'asile ainsi qu'à la politique de contrôle de la frontière extérieure (asile, immigration et prévention du crime organisé) conduira à la réussite de la création de cette zone de libre circulation des personnes, complétant ainsi le marché intérieur et concrétisant notre projet européen.

Lena Ek (ALDE). – (*SV*) Monsieur le Président, construire des ponts n'est jamais facile. En particulier quand il nous incombe d'y faire passer 27 États membres et 500 millions de personnes et assurer la transition de l'ancienne UE à une UE plus ouverte, plus transparente et plus démocratique, conformément au nouveau traité de Lisbonne, avec le Parlement européen possédant un pouvoir d'influence élargi.

Cet automne, il a fallu nous battre à la fois contre une crise climatique et contre une crise de l'emploi. Malgré tout, la Présidence suédoise a réussi à mettre en place plusieurs actes législatifs extrêmement importants en matière d'efficacité énergétique. Je me réjouis tout particulièrement que l'UE ait introduit un étiquetage énergétique des appareils domestiques. Parmi les actes législatifs désormais en vigueur, citons par exemple les textes relatifs à l'efficacité énergétique des bâtiments et à l'étiquetage environnemental des pneumatiques des véhicules.

Pour terminer, je voudrais adresser mes remerciements au gouvernement pour cette Présidence efficace et cohérente. Je souhaiterais également rendre un hommage tout particulier à l'ambassadrice auprès de l'UE, M^{me} Ulrika Barklund Larsson, qui nous a quittés si soudainement cet automne. Elle a fait un travail fantastique et elle nous manque beaucoup.

Il nous reste maintenant conclure la conférence sur le climat à Copenhague – la dernière tâche, la plus importante, celle dont l'impact à long terme sera le plus considérable. Bonne chance!

Mario Mauro (PPE). – (*IT*) Monsieur le Président, Monsieur Reinfeldt, Mesdames et Messieurs, les conclusions du dernier Conseil européen contiennent une série de points sur lesquels il devrait s'avérer possible de trouver un accord et que nous pouvons décrire comme encourageants pour le proche avenir.

Premièrement, l'immigration: la nécessité de rendre l'accès au territoire de l'Union européenne plus efficace pour ce qui concerne la garantie de la sécurité de nos concitoyens a été mise en évidence. Pour ce faire, nous avons besoin d'une politique d'intégration. En d'autres mots, nous devons trouver un équilibre entre les nécessités des États membres et le drame humain, et le potentiel humain des migrants.

Le document fait ensuite référence à une Europe des responsabilités et de solidarité en matière d'immigration et d'asile. En ce sens, je me sens encouragé par la façon dont le Conseil a insisté sur la nécessité urgente de lutter contre l'immigration illégale, à commencer par les États membres frontaliers, notamment dans le Sud. Cela veut dire le partage des ressources et des problèmes. Malheureusement, cette perspective est bien trop souvent assombrie par l'égoïsme et le manque de courage.

Le second aspect que je considère comme prioritaire, en ces temps de crise économique, et alors que nous ne voyons toujours pas le bout du tunnel, est la relance de la stratégie de Lisbonne. Nous devons être capables, aussi vite que possible, de redevenir financièrement et commercialement compétitifs avec les puissances émergentes: seul un système de recherche et d'information de pointe nous permettra de franchir cette étape, si vitale pour nous et, surtout, pour les jeunes générations.

Je suis satisfait de noter que la nouvelle méthode invoquée par le Conseil vise à renforcer le lien entre les mesures nationales et les mesures de l'Union européenne, ainsi qu'à renforcer l'implication nationale grâce à un rôle plus actif au niveau de la direction et du travail ainsi que de la part des autorités régionales et locales, ce qui peut se résumer en un seul mot: la subsidiarité.

J'ai toujours le sentiment que nous devons faire plus en ce sens: la famille, les personnes et les groupes intermédiaires doivent être au centre de la relance économique de l'Europe. Seules ces personnes, des hommes et des femmes en fait, possèdent le dynamisme novateur susceptible de réactiver les nombreux secteurs de nos vies sociales, aujourd'hui cédant au pessimisme que sécrètent bien trop souvent nos institutions.

Ivari Padar (S&D). – (*ET*) Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais rendre hommage au président pour son approbation de la stratégie pour la mer Baltique, qui revêt certainement une grande importance pour mon pays. Je m'attarderai cependant sur trois points relatifs aux finances.

Premièrement, je souhaiterais exprimer mes remerciements pour les efforts déployés concernant la régulation du système financier transeuropéen, ainsi qu'appeler le Parlement européen, de son côté, à leur accorder un soutien maximal.

Deuxièmement, afin de contrôler la crise financière, l'Union européenne et ses États membres ont mis en œuvre un grand nombre de mesures exceptionnelles, ce qui est très positif. L'économie montre déjà des signes visibles de stabilisation. Parallèlement, je rejoins le Conseil sur le fait que la situation n'est pas encore suffisamment sûre pour suspendre les mesures de soutien. Pour moi, la conséquence de la crise réside dans le fait certain que les banques sont nécessaires et que les services qu'elles fournissent sont nécessaires. Il est par conséquent superflu de les sanctionner trop lourdement. En revanche, les activités bancaires doivent se fonder sur les mouvements de l'économie réelle, et non pas sur le marché virtuel interbancaire, motif principal de la crise récente. Dans le même temps, nous devons examiner la rémunération des bonus des banquiers, une problématique devenue très importante en Estonie.

Troisièmement, et dans ce contexte, je soutiens les appels lancés au Fonds monétaire international afin qu'il envisage d'instaurer une taxe sur les transactions financières mondiales – la taxe Tobin – afin de rembourser l'argent à la société pendant les périodes de croissance. Je soutiens la nécessité de renouveler les accords économiques et sociaux entre les institutions financières et la société qu'elles servent, et d'accroître les bénéfices de la société dans les bonnes périodes et de la protéger contre les dangers.

Paulo Rangel (PPE). – (*PT*) Monsieur le Président, je commencerai par féliciter la Présidence suédoise et tout particulièrement le Premier ministre Reinfeldt, tant au nom du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) que de celui de la délégation portugaise du groupe PPE.

Notre verdict concernant la Présidence suédoise est celui d'une réussite quasiment totale, principalement dans quatre domaines fondamentaux. Premièrement, le domaine institutionnel, la contribution de la Présidence suédoise à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, à l'élection particulièrement réussie du président de la Commission et à tout ce qui peut être associé à la ratification s'est avérée extrêmement professionnel et d'un niveau qui correspond à nos attentes en termes de bonnes pratiques au sein de l'Union européenne. Il va sans dire que, pour un pays comme le Portugal, dont le rôle dans l'adoption du traité de Lisbonne a été décisif, la contribution de la Présidence suédoise est inestimable.

Mon deuxième point concerne l'agenda climatique où, bien entendu, les efforts de la Commission ont été tout à fait essentiels. Pour moi et c'est aussi l'avis de bon nombre de mes collègues au PPE, le domaine du changement climatique est celui où la réussite de l'Union européenne a été la plus évidente. Elle est littéralement à l'avant-garde de la lutte mondiale et nous le devons aux efforts déployés par la Présidence suédoise et, en particulier, par la présidence de la Commission. Nous considérons ces résultats comme très positifs également.

Mon troisième point a trait à la régulation financière. En particulier avec le dernier Conseil, nous avons observé un pas en avant que nous considérons comme décisif et qui pourrait produire un impact important sur notre sortie de la crise. Je voudrais donc transmettre également mes félicitations pour l'accord dégagé dans ce domaine. Enfin, je mentionnerai un domaine qui, personnellement, me tient particulièrement à cœur: le programme de Stockholm et, par conséquent, le domaine de la liberté, de la sécurité et de la justice. J'ai suivi tant le processus de Tampere que celui, ultérieur, de La Haye. Je considère que le programme de Stockholm est absolument essentiel et je voudrais féliciter la Présidence suédoise et le Premier ministre Reinfeldt.

Marietta Giannakou (PPE). – (*EL*) Monsieur le Président, les résultats de la Présidence suédoise sont vraiment positifs. Ils coïncident avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, qui marque la fin de l'intergouvernementalisme, cause de problèmes pendant tant d'années, et avec la possibilité d'exercer une politique plus intégrée et plus unie.

La Présidence suédoise se caractérise aussi par la création du programme de Stockholm et par les décisions prises pendant la crise financières, qui sont vraiment importantes, le pivot des évolutions futures dans cette entreprise.

Parallèlement, l'élection du président de la Commission européenne et les nominations qui ont été faites, autant d'actes extrêmement importants à la lumière de l'objectif que nous poursuivons par le traité de Lisbonne, constituent des événements absolument fondamentaux et intéressants pour le Parlement européen, et se révèlent des éléments à la fois positifs et essentiels.

Le Parlement européen va jouer un nouveau rôle d'instance législative aux côtés du Conseil. Cet événement marque une nouvelle évolution qui requiert de nous tous des efforts plus appuyés et plus cohérents.

Agustín Díaz de Mera García Consuegra (PPE). – (ES) Monsieur le Président, j'adresse mes félicitations à la Présidence suédoise pour son magnifique leadership au cours des six derniers mois.

Concernant le programme Stockholm, je voudrais souligner le fait qu'il tente de donner une impulsion à la politique commune sur l'immigration, qui s'est fait attendre si longtemps. En revanche, certaines questions essentielles ont été reléguées au second plan.

Dans l'Union européenne, en 2008, nous avons dénombré 515 attaques terroristes dans 11 États membres. Il convient par conséquent d'inclure la lutte anti-terroriste et la protection des victimes parmi les priorités de notre calendrier politique; ces points doivent faire l'objet d'une catégorie séparée, spécifique, du programme de Stockholm.

Deuxièmement, huit millions d'immigrants en situation irrégulière vivent dans la zone de liberté, de sécurité et de justice. À cet égard, nous devons renforcer les politiques de développement et de coopération avec les pays d'origine et de transit. L'Union européenne doit encourager la conclusion d'accords de rapatriement et de réadmission avec des pays comme le Maroc, l'Algérie et la Libye. Le futur plan d'action du programme de Stockholm, qui doit être présenté à la mi-juin 2010, devra prendre ces aspects en considération.

Andrzej Grzyb (PPE). – (*PL*) Je souhaite moi aussi me joindre aux témoignages de gratitude exprimés à l'égard de la Présidence suédoise ainsi qu'à M. Reinfeldt, à titre personnel, pour son efficacité et pour le brio avec lequel il a mené à bien les priorités de la Présidence.

Il ne fait aucun doute que ce qui compte aux yeux des citoyens de l'Union européenne, c'est tout particulièrement l'action visant à réduire les effets de la crise économique et financière. Ces mesures portent sur le soutien au secteur économique afin de recréer de l'emploi et de poser les conditions nécessaires au développement des petites et moyennes entreprises, mais aussi sur l'élimination des causes de la crise, notamment les marchés financiers, afin que la crise ne se reproduise pas. J'ai le sentiment que la supervision européenne est insuffisante dans ce domaine et qu'en tant institution élue démocratiquement, nous devons là aussi influer sur les normes éthiques suivies par ceux qui supervisent les banques et les institutions financières.

Concernant le sommet de Copenhague, je me rends sans réserve à la position adoptée par M. Barroso. Effectivement, dans ce domaine, il est nécessaire de nouer un partenariat avec d'autres acteurs économiques majeurs pour que le sommet soit un succès.

Silvia-Adriana Țicău (S&D). – (RO) J'étais rapporteure pour la directive performance énergétique des bâtiments, que j'ai négociée en deuxième lecture avec la Présidence suédoise du Conseil de l'Union européenne. Ce rapport revêt une importance cruciale pour l'avenir de l'Union européenne et la lutte contre le changement climatique. Ce texte a aussi son importance dans le contexte de la conférence de Copenhague, mais surtout des 2,7 millions d'emplois que ce secteur pourrait créer d'ici 2020.

En matière de comitologie, conformément au traité de Lisbonne, des négociations ont commencé en vue d'un accord institutionnel sur les pouvoirs et les procédures déléguées par la Commission. Gardant à l'esprit que le traité de Lisbonne crée une nouvelle base tant pour le changement climatique que pour une politique énergétique commune, j'espère, et c'est ce que nous attendons de la Commission européenne, Président Barroso, que vous nous présenterez un programme de travail portant sur les cinq prochaines années, afin que les commissaires que nous écoutons puissent également être saisis de ces défis.

Pour conclure, j'évoquerai la suppression des obstacles à la libre circulation des travailleurs originaires des nouveaux États membres, qui devrait constituer une action conclusive de la Présidence suédoise.

Le Président. – Je me dois de présenter mes excuses à MM. Balčytis et Luhan: je ne peux accéder à leur demande parce que nous avons déjà beaucoup d'autres orateurs et nous n'avons pas assez de temps pour laisser tout le monde parler. Ils devront attendre une autre occasion. Je m'excuse encore une fois.

Ivo Vajgl (ALDE). – (*SL*) Je voudrais adresser mes félicitations à la Présidence suédoise pour avoir mené l'Union européenne dans un esprit d'équité et de responsabilité durant une période, comme vous l'avez dit, de changements institutionnels et de crise économique et financière. En revanche, vous avez peut-être raté l'occasion, durant cette période, de promouvoir un discours européen plus large qui aurait porté sur un modèle socio-économique différent de celui qui nous a plongé dans la crise. Sur ce sujet, la Suède en sait bien plus que certains autres pays.

Vous avez également pris conscience, avec une certaine amertume, des limitations dont souffre l'Union européenne en matière d'unité d'action, en particulier lorsque nous avons élu les dirigeants de l'UE. Vous avez fixé quelques nouvelles normes en matière de politique étrangère, concernant le Moyen-Orient, par exemple, et je vous en félicite. Merci aussi pour l'attention que vous avez consacrée à l'élargissement de l'Union européenne et pour avoir résolu, avec la Commission, certains des problèmes en suspens qui faisaient obstacle à ce processus. Vous avez fait du bon travail!

Jean-Pierre Audy (PPE). - Monsieur le Président, Monsieur le Président de la Commission européenne, Monsieur le Premier ministre, je voudrais connaître, Monsieur le Premier ministre, votre sentiment sur les conclusions de la troïka, puisque les chefs d'État ou de gouvernement avaient décidé de créer ce concept de troïka afin de donner un caractère de continuité à la présidence. Et, étant donné que vous clôturez la troïka entre la République française, la République tchèque et le Royaume de Suède, quel est votre sentiment sur cet instrument et quelle est la conclusion que vous en tirez?

Mirosław Piotrowski (ECR). – (*PL*) Monsieur le Président, tous les six mois, nous nous retrouvons dans cette enceinte pour résumer les résultats d'un autre pays alors qu'il termine sa présidence de l'Union européenne.

La Présidence suédoise entrera dans l'histoire parce que son mandat aura vu l'adoption de la constitution européenne, en faveur de laquelle certains s'agitent depuis près de dix ans, et qui, sous sa forme actuelle, s'appelle le traité de Lisbonne. Cette adoption s'est faite contre la volonté de nombreuses nations. Les résultats des référendums en France, aux Pays-Bas et en Irlande ont été clairement écartés. Le principe d'un déficit

démocratique a été introduit, qui permet un contrôle d'en haut, de toute évidence en vue d'améliorer les mécanismes administratifs de l'UE. Les premiers changements relatifs à la sélection des personnes pressenties pour de nouvelles charges au sein de l'Union ont, jusqu'à présent, amené un chaos organisationnel et ont engendré un amusement général en Europe et dans le monde. La Présidence suédoise laisse en fait derrière elle l'Union européenne dans un état d'incertitude et de chaos.

Anna Maria Corazza Bildt (PPE). – (EN) Monsieur le Président, je voudrais féliciter la Présidence suédoise pour la vision d'une Europe centrée sur le citoyen élaborée dans le programme de Stockholm. Nous ne soulignerons jamais assez combien il est essentiel d'avoir enfin développé une vision qui rencontre les préoccupations de nos concitoyens en matière de sécurité et qui, parallèlement, respecte les droits individuels. Enfin, nous pouvons avancer en direction d'une Europe pour le citoyen, par le citoyen.

Je me réjouis également du Bureau d'appui en matière d'asile, qui constitue un pas en avant essentiel et concret en vue de répondre aux inquiétudes de pays qui veulent lutter contre l'immigration illégale tout en mettant en œuvre une politique d'immigration plus humaine. Le programme de Stockholm nous accompagnera durant cinq ans et j'espère que nous pourrons avancer dans sa mise en œuvre. Je remercie la Présidence suédoise. Votre empreinte restera avec nous pendant cinq ans.

Csaba Sándor Tabajdi (S&D). – (HU) La Présidence suédoise a livré un excellent travail, et je voudrais adresser mes félicitations au Premier ministre. Le point final au processus de ratification du traité de Lisbonne a permis de résoudre la minicrise regrettable et scandaleuse due au président tchèque, Vaclav Klaus. Cette situation provenait de l'erreur politique commise à l'époque du processus d'élargissement, l'Union européenne n'ayant jamais déclaré que les 1 3 décrets Beneš, discriminatoires, étaient moralement inacceptables. Deuxième événement principal, l'UE est parvenue à adopter une position unie en vue des négociations sur le changement climatique. Les États-Unis et la Chine ne s'en sont pas encore bien rendu compte, mais l'Union européenne comprend parfaitement que l'avenir appartient à ceux qui prennent aujourd'hui la tête du développement économique vert. N'oublions pas que la réduction significative de leurs émissions par les nouveaux États membres constitue la seule raison qui a permis à l'UE d'atteindre ses objectifs. Enfin, troisième événement d'envergure, les négociations d'adhésion avec la Serbie ont commencé, et la Serbie, la Macédoine et le Monténégro se sont vus octroyer un régime de déplacement sans obligation de visa. Je remercie la Présidence suédoise d'avoir mis en place une excellente opportunité pour les trois prochaines Présidences, espagnole, belge et hongroise.

Rachida Dati (PPE). - Monsieur le Président, Monsieur le Président de la Commission, Monsieur le Premier ministre, tout d'abord, je souhaiterais féliciter la Présidence suédoise pour les six mois de travail acharné et très ambitieux qu'elle a accomplis, notamment en faisant émerger, aux côtés des chefs d'État et de gouvernement, dans le cadre du G20, une position commune et ambitieuse sur les sujets de régulation financière.

Dans le cadre de la conférence de Copenhague également, on voit que l'Union européenne a une position ambitieuse, très haute, très volontaire et commune. Je souhaiterais donc saluer ses positions et ses décisions. L'Europe a été un moteur dans la proposition, les négociations et la conclusion d'accords majeurs dans le cadre de cette crise financière qui frappe toute l'Europe.

Le Conseil européen s'est également prononcé, la semaine dernière, sur la nouvelle architecture de surveillance financière, et des négociations avec le Parlement européen ont été engagées puisque, désormais, ce sera aussi au Parlement européen d'être vigilant sur la mise en œuvre des décisions prises à Pittsburgh.

La crise financière a révélé les faiblesses de notre système de surveillance financière. Il s'agissait d'assurer une meilleure coordination, mais également de renouveler et de renforcer les pouvoirs des autorités européennes, qui sont des impératifs urgents.

Je souhaite – et là je m'adresse à la Commission – que nous restions vigilants pour maintenir ce niveau d'ambition dans le cadre de la mise en œuvre de nos décisions.

Diane Dodds (NI). – (*EN*) Monsieur le Président, je voudrais exprimer ma déception la plus vive ce matin, au nom de l'industrie de la pêche de l'Irlande du Nord, concernant une nouvelle réduction imposée à ce secteur. L'annonce par le Conseil, hier soir, d'une baisse de 9 % relative à la langoustine dans la zone 7A constitue un coup dur pour l'industrie de la pêche en Irlande du Nord.

Cette industrie est fragile à cause du programme de reconstitution des stocks de cabillaud et à cause des diminutions du nombre de jours en mer. L'industrie a dû s'appuyer sur la langoustine. Cette baisse de 9 %

produira des effets dévastateurs et cette mesure est particulièrement exaspérante étant donné que la science aurait dû permettre cette année à la Commission d'assurer une reconduction.

Je pense que la priorité des Espagnols durant la prochaine Présidence doit être de réformer la politique commune de la pêche et de faire en sorte que des décisions de ce type soient prises au niveau régional, par des gens de la région, responsables, et non pas par des bureaucrates bruxellois.

Czesław Adam Siekierski (PPE). – (*PL*) L'Union a vécu bon nombre de choses positives à l'occasion de la Présidence suédoise, au cours de ce qui a été, de toute évidence, une période difficile de crise et d'attentes autour de l'adoption du traité de Lisbonne. En revanche, je ne partage pas l'opinion que nous aurions maintenant une Union différente, une nouvelle Union. Je pense que nous avons une Union renouvelée, tout au plus. En fait, les dispositions générales du Traité doivent être complétées non seulement par des contenus détaillés, mais aussi par des solutions pratiques précises. Il importe de clarifier la répartition des compétences entre les fonctions principales ainsi que les relations entre les institutions de l'UE, en ce compris le rôle nouveau du Parlement européen.

Mes craintes proviennent des restrictions éventuelles dont pourrait pâtir la fonction de la présidence tournante assurée successivement par chaque État membre. Ce leadership constitue un rôle pour lequel les États membres se préparent et dont ils s'acquittent avec beaucoup de détermination. Si, aux côtés du président permanent du Conseil européen, le chef du pays qui assure la Présidence ne vient pas rendre compte ici, l'Union sera incomplète et perdra une part de sa diversité. Les pays qui assurent la Présidence doivent continuer à inspirer une action nouvelle, tandis que le président permanent du Conseil européen sera appelé à assurer la coordination, la continuité et la cohésion des travaux de l'Union.

PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

Fredrik Reinfeldt, *président en exercice du Conseil.* – (EN) Monsieur le Président, en parvenant au terme de ce débat, nous parvenons aussi au terme de la dernière présidence sur le principe de la tournante, comme certains l'ont évoqué. José Manuel Barroso et moi-même, nous allons bientôt vous quitter pour Copenhague, permettez-moi juste un commentaire sur les moyens financiers, parce que je pense que ce sujet sera au cœur des discussions avec les pays en développement.

Nous avons été en mesure de mettre un chiffre sur la table – 2,4 milliards d'euros par an – entre 2010 et 2012. L'important pour nous était de dire que ce montant est destiné à ces années, qu'il est affecté pour 2010 à 2012, et qu'il sera également disponible pour des actions de soutien portant sur la protection climatique.

La discussion concernant les moyens d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement est essentielle. Je souhaite attirer votre attention sur le fait que les États membres se sont engagés à débourser collectivement 0,56 % du PIB de l'UE d'ici 2010, c'est-à-dire dès l'année prochaine, et d'élever ce chiffre à 0,7 %, le pourcentage souhaité par l'ONU en matière d'aide au développement gouvernementale, d'ici 2015.

Cette décision se trouve pour l'essentiel entre les mains des États membres. Pour être clair, je précise qu'un très grand nombre d'États membres sont aujourd'hui en dessous de ces chiffres. La Suède appartient à un club très exclusif, étant presque le seul pays à consacrer 1 % de son PIB à l'aide au développement. Il conviendra de rappeler ce point également lorsque nous discuterons à propos des niveaux: il existe des différences entre les pays.

Nous avons fait en sorte que les États membres puissent donner les ressources qu'ils sont capables de donner sur une base volontaire. Je suis très heureux de pouvoir vous informer que les 27 États membres au grand complet ont versé une contribution à ces fonds de mise en œuvre rapide. Certaines de ces contributions étaient très limitées, mais la voix européenne a été entendue dans la mesure où chacun a effectivement apporté sa contribution.

Merci encore pour la collaboration que nous avons eue avec le Parlement. C'est la quatrième fois que je m'adresse à cette Assemblée en ma qualité de Premier ministre depuis le début de la Présidence suédoise. C'est beaucoup moins que le nombre d'apparitions de Cecilia Malmström dans cette enceinte, puisqu'elle est venue s'adresser à vous à 25 reprises. Au total, la Présidence s'est adressée à la plénière du Parlement en 43 occasions durant notre Présidence et nous avons été présents en commission à 44 reprises.

Ces chiffres ont leur importance dans le contexte des discussions sur la transparence et la bonne coopération entre les institutions. Nous étions conscients de l'importance d'entretenir un lien de qualité avec le Parlement

européen. Nous avons fait en sorte d'être présents, d'être ici, d'être capables de répondre aux questions, et nous vous remercions pour cette coopération qui a été excellente.

Le Président. – Monsieur le Premier Ministre, votre Présidence de l'Union européenne arrivera à son terme d'ici deux semaines. Nous vous remercions pour votre activité et pour votre énergie. Cela n'a pas été une Présidence facile; nous en sommes conscients. Comme les députés l'ont dit, et par les nombreux points de vue exprimés, cette Présidence apparaît comme un succès. Je voudrais vous remercier personnellement ainsi que, bien sûr, l'ensemble du gouvernement suédois. Pour la première fois dans l'histoire, nous avons vécu au cours des dernières semaines des relations nouvelles grâce au traité de Lisbonne.

Merci beaucoup, nous nous souviendrons de votre Présidence.

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – (EN) Monsieur le Président, je voudrais simplement répondre à certaines questions concrètes posées par les députés du Parlement qui sont encore présents.

M. Severin a par exemple évoqué la cohésion économique, sociale et territoriale et je voudrais m'arrêter sur le point qu'il a développé. En fait, au cours du premier échange de vues que nous avons eu avec le Conseil européen sur la future stratégie «Union européenne 2020», il a été convenu – voyez le point 18 des conclusions – de mettre tout en œuvre pour assurer la cohésion économique, sociale et territoriale ainsi que l'égalité des genres. Je pense qu'il est essentiel que ces points soient soulignés d'emblée dans le cadre de la discussion sur la stratégie «Union européenne 2020». Il va de soi que l'accent est placé sur la compétitivité et sur la nécessité de relever les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, mais nous devons le faire en parallèle avec le soutien à la cohésion économique, sociale et territoriale dans l'Union européenne. Ce point sera crucial, non seulement eu égard à la définition de cette stratégie, mais aussi dans le contexte des prochaines perspectives financières.

Une autre question concrète a été soulevée concernant les autorités européennes de supervision, notamment

par M. Karas ainsi que par M^{me} Dati. Permettez-moi d'être clair sur ce point. Nous nous réjouissons sans réserve du fait que le Conseil européen ait dégagé un accord unanime. Franchement, l'accord de tous les États membres autour d'un texte relatif à la supervision financière au niveau européen aurait été inconcevable il y a quelques temps. Ceci étant dit, même si je respecte la nature délicate de certaines des problématiques auxquelles nos propositions s'attaquent, je pense que le texte de la Commission a subi une dilution un peu trop forte. La Commission, dans sa proposition, avait prévu une clause de sauvegarde fiscale simple et facile à appliquer, précisément parce qu'il s'agit d'une matière délicate. En tout état de cause, je regrette la suppression des pouvoirs proposés pour les autorités d'adresser directement leurs décisions aux institutions financières individuelles dans deux des trois situations où la Commission l'avait proposé.

Je regrette le fait que la question des situations d'urgence ait été politisée en octroyant au Conseil la responsabilité de déclarer qu'une urgence existe, et je regrette aussi que le champ d'application potentiel de la supervision directe par les autorités européennes de supervision ait été limité aux seules agences de notation. J'espère que le Parlement européen renforcera et rééquilibrera les règlements dans ces domaines à l'occasion de la prochaine phase de négociation.

Venons-en à Copenhague, et permettez-moi d'être clair à ce propos: il était essentiel que le Conseil européen confirme les engagements précédents disant que nous sommes disposés à passer à une réduction de 30 % d'ici 2020, par rapport aux niveaux de 1990, pour autant que d'autres pays développés s'engagent à des réductions de leurs émissions comparables et que des pays en développement contribuent adéquatement en fonction de leurs responsabilités et de leur capacités en la matière.

Nous poursuivrons l'évaluation des plans d'atténuation d'autres pays et nous prendrons cette décision au moment approprié à Copenhague. En fait, durant le Conseil européen, j'avais évoqué la possibilité de moduler quelque peu notre offre, c'est-à-dire la possibilité de construire certaines voies au-delà de 2020. Cette discussion ne porte pas juste sur 2020, mais aussi sur l'après 2020. Nous devons donc faire montre d'une certaine flexibilité concernant les voies que nous pouvons définir après 2020. C'est dans cet esprit que nous nous rendons à Copenhague non seulement pour atteindre l'accord le plus ambitieux possible mais aussi pour conclure un accord réellement mondial.

Le Président. – Président Barroso, merci une fois encore. Je voudrais remercier le Premier ministre Reinfeldt, la ministre Malmström, ancienne députée au Parlement européen, et l'ensemble du gouvernement suédois pour leur coopération très active avec le Parlement européen.

Le débat est clos.

Déclarations écrites (article 149)

Vilija Blinkevičiūtė (S&D), *par écrit.* – (*LT*) Je voudrais adresser mes félicitations à la Présidence pour avoir mis en œuvre les objectifs de son programme dans un esprit constructif et avec efficacité. La Suède n'a pas ménagé ses efforts pour assurer l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne au 1^{er} décembre de cette année. L'Union européen va donc gagner en démocratie, en efficacité et en transparence. Je suis convaincue que le Traité améliorera la continuité et renforcera le rôle de l'UE sur la scène internationale.

C'est durant la Présidence suédoise qu'a été avalisée la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique. Je suis ravie que des moyens financiers aient été affectés à la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique. En tant que Lituanienne, je ne suis que trop consciente des défis que la région de la mer Baltique doit relever aujourd'hui. L'un d'entre eux porte sur la question de résoudre au mieux le problème urgent et grave que constitue la protection de l'environnement de la mer Baltique. Un autre enjeu porte sur les moyens de faire de la région de la mer Baltique un moteur de croissance économique et de développement plus puissant.

Nous pouvons déjà trouver des débuts de réponses à ces questions aujourd'hui dans la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique adoptée durant la Présidence suédoise. Il s'agit du premier d'une série de plans européens de développement à l'échelle macro-régionale, grâce auxquels nous espérons améliorer l'environnement de la région et renforcer sa compétitivité. La stratégie du programme de Stockholm constitue l'une des priorités les plus importantes concrétisées par la Suède. Ce programme étalé sur cinq années créera les conditions nécessaires à la poursuite du développement d'un espace de liberté, de sécurité et de justice.

José Manuel Fernandes (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Les six mois de la Présidence suédoise menée par le Premier ministre Reinfeldt ont été un grand succès et sont marqués par l'excellence.

La Présidence suédoise a assumé un rôle crucial dans l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Elle a ainsi mis un terme à près d'une décennie de débats et d'impasse institutionnels, ouvrant la voie à de nouvelles possibilités pour l'Union européenne.

La lutte contre le changement climatique est un sujet qui a toujours figuré à son ordre du jour. L'UE est un chef de file dans ce domaine, comme l'atteste sa proposition ambitieuse d'abaisser ses émissions de 80 % et de 95 % d'ici 2050. Elle a également dégagé un accord sur la mise à disposition de 7,2 milliards d'euros de fonds pour les pays en développement au cours des trois prochaines années.

La Présidence suédoise a fait face à la crise économique et aux turbulences financières par des mesures saines et réalistes. Confrontée à la pire crise financière depuis les années 1930, l'UE a rapidement adopté des mesures de soutien particulières. Le travail consistant à «prévenir» des crises futures a également été réalisé grâce à une nouvelle structure de supervision financière.

La Présidence suédoise a contribué à lutter contre la crise et a rendu l'Europe plus forte, lui permettant de poursuivre sa trajectoire sur la voie de la paix, de la réussite et de la modernité.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), *par écrit.* – (*PT*) Il est un fait que c'est durant la Présidence suédoise que sont intervenus des changements institutionnels de grande envergure, notamment l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, à la suite de ce processus de pressurisation et de chantage à l'égard du peuple irlandais, afin qu'il change d'avis durant le second référendum qu'il lui fallait tenir.

En revanche, même pour ceux qui veulent vraiment une forme d'intégration européenne de plus en plus néolibérale, militariste et fédéraliste, il est inacceptable qu'ils n'aient pas eu le moindre mot à dire sur la terrible situation sociale que subit actuellement l'Union européenne, et qui peut s'observer parfaitement par les cinq millions de personnes qui ont perdu leur emploi en un an, portant le nombre de sans-emploi à plus de 23 millions

Il est assez symptomatique, en revanche, que l'accent ait été placé dès le commencement du débat sur le stratégie «Union européenne 2020», en oubliant quelque peu l'évaluation de ce qu'il est convenu d'appeler la stratégie de Lisbonne, approuvée il y a dix ans et qui promettait d'être une oasis dans l'UE. N'en doutons pas, il en a été ainsi pour ne pas avoir à mentionner ce qui est à l'origine de la plus grande crise économique et sociale des dernières décennies, alimentée par la libéralisation et la flexibilité du travail, et ce qui a créé des emplois précaires et mal payés ainsi que la montée du chômage.

Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (S&D), par écrit. – (PL) Monsieur le Président, l'évaluation de la Présidence suédoise débouche sur un résultat très positif. Sans nul doute, son principal succès consiste à

avoir mené à bien le processus de ratification du traité de Lisbonne. En ma qualité de membre de la commission des affaires juridiques, je considère par ailleurs comme une réussite le compromis dégagé au sein du Conseil sur les brevets européens et le système juridictionnel intégré relatif aux brevets.

Le débat sur un brevet commun à l'échelon de l'Union ne date pas d'hier. Il est grand temps d'établir des règles précises dans cette matière parce que l'absence de réglementations uniformes constitue un obstacle au développement de nouvelles entreprises et les empêche d'être compétitives par rapport aux compagnies américaines, par exemple. À de multiples reprises dans le passé, nous avons constaté combien il était difficile de concilier les intérêts de tous les États membres dans le domaine du brevet communautaire et je suis d'autant plus reconnaissante à la Présidence suédoise pour le compromis dégagé, pour l'heure uniquement au niveau politique.

Le traité de Lisbonne donne à l'Union les bases juridiques en vue de l'établissement d'une législation en matière de propriété intellectuelle et crée les conditions de l'adoption de normes appropriées en vertu de la procédure législative ordinaire. Nous aurons dès lors, durant la prochaine Présidence espagnole, un débat pour le moins intéressant au Parlement concernant le compromis élaboré en décembre de cette année.

Zita Gurmai (S&D), *par écrit.* – (EN) Le feu vert a été donné au traité de Lisbonne, qui a créé toutes les conditions nécessaires à des réformes institutionnelles. Le rôle de la Présidence suédoise consistait à ouvrir la voie à la mise en œuvre des dispositions du traité de Lisbonne. Elle a relevé ce défi. La tâche de la prochaine Présidence consiste à veiller au bon fonctionnement des nouvelles structures. Dans ce contexte, il conviendra de tout mettre en œuvre pour assurer la cohésion économique, sociale et territoriale ainsi que l'égalité des genres. J'estime essentiel de souligner qu'avec le nouveau Traité, la Charte des droits fondamentaux sera contraignante, de sorte que nous aurons de meilleures chances de faire respecter les droits de l'homme (dont l'égalité des genres) et les mesures anti-discrimination.

L'élaboration et l'approbation du programme de Stockholm comptent également parmi les réussites. Axé sur des problématiques centrales, ce programme peut être considéré comme un plan d'action pragmatique en faveur d'une Europe plus sûre et plus ouverte, basée sur des valeurs, des principes et des actions communes.

Je souhaiterais aussi souligner que, même si l'égalité des genres n'était pas une priorité, la Présidence suédoise a également joué un rôle dans l'augmentation du nombre de femmes comme commissaires ainsi que dans la désignation d'une haute représentante.

Petru Constantin Luhan (PPE), par écrit. – (RO) Le traité de Lisbonne a renforcé le rôle du Parlement dans le processus européen de prise de décision et, par extension, la légitimité de cette institution aux yeux des citoyens européens. Par conséquent, je félicite la Présidence suédoise pour les efforts extraordinaires qu'elle a déployés pour faire entrer en vigueur le nouveau Traité. Je me réjouis également des développements intervenus dans les domaines de la justice et des affaires intérieures. Le programme de Stockholm, rédigé ces derniers mois et voté au Conseil européen des 10 et 11 décembre, présente les grandes lignes du nouveau cadre de référence dans ce domaine pour la période 2010-2014. Je suis heureux de pouvoir relever que le Conseil a pris en considération les recommandations du Parlement. Je fais ici référence, en particulier, à l'extension de l'espace Schengen à tous les pays de l'UE, qui devient désormais une priorité de la politique intérieure de l'Union européenne à la suite des amendements déposés.

Marian-Jean Marinescu (PPE), par écrit. – (RO) Je souhaite adresser mes félicitations à la Présidence suédoise pour les six mois de travail ambitieux qu'elle a abattus dans l'atmosphère difficile de la crise économique et financière, concernant les préparatifs du sommet de Copenhague et l'adoption du traité de Lisbonne. Grâce au traité de Lisbonne, nous disposons enfin du cadre institutionnel clair dont nous avons besoin pour relever l'ensemble des défis à relever par le monde moderne. Le nouveau Traité permet à l'UE d'assumer fermement un rôle pionnier dans la bataille contre le changement climatique ainsi qu'un statut de dimension mondiale, non seulement vis-à-vis des États-Unis et de la Fédération de Russie, mais également vis-à-vis des pays émergents. En outre, le nouveau président permanent du Conseil et la nouvelle haute représentante assureront la continuité des activités de l'UE en matière de politique étrangère, une évolution qui marque un progrès dans la consolidation du rôle de l'UE sur la scène mondiale. Grâce à tous ces changements institutionnels, l'UE sera plus efficace et aura à sa disposition un éventail plus large de méthodes pour résoudre les grands problèmes qui se posent à la communauté internationale, comme la lutte contre le terrorisme, l'adaptation au changement climatique, la sécurité énergétique et la lutte contre les effets de la crise économique et financière. Je suis certain que la Présidence espagnole sera capable de répondre aux attentes et de poursuivre les activités entamées par la Présidence suédoise.

Véronique Mathieu (PPE), par écrit. – Je tiens à féliciter la Présidence suédoise pour son action et ce particulièrement dans les domaines qui relèvent de la Commission des libertés civiles. Les défis étaient de taille: il s'agissait d'opérer la transition entre le régime juridique du traité de Nice et celui prévu par le traité de Lisbonne et de rédiger en outre le prochain programme pluriannuel qui définira les priorités à donner à l'Espace de Justice, de Sécurité, et de Liberté pour les cinq prochaines années. Je tiens à saluer ce programme dit de «Stockholm» qui donnera une impulsion politique ambitieuse visant à renforcer cet espace d'ici à 2014. Mais de nombreuses avancées restent à réaliser et ce essentiellement dans le domaine de l'asile. Je salue la mise en place du Bureau européen d'asile commun car il est essentiel de rapprocher non seulement les législations mais également les pratiques des États membres. Mais les autres propositions du «paquet asile» devront être adoptées au plus vite pour éviter qu'on ait à développer une troisième phase du système européen d'asile commun. Avec les changements institutionnels majeurs introduits par le traité de Lisbonne, nous pouvons à présent espérer l'adoption prochaine d'instruments législatifs plus ambitieux et de meilleure qualité sous les présidences à venir.

Rovana Plumb (S&D), par écrit. – (RO) La Présidence suédoise a permis des progrès dans trois champs d'action principaux: - l'élection du président de l'UE et de la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne; - l'adoption du «programme pluriannuel de Stockholm pour la période 2010-2014»; - la préparation et la coordination des négociations COP 15 sur le changement climatique à Copenhague. Je me réjouis de la décision du Conseil relative à la volonté de l'UE et de ses États membres d'apporter une contribution sous la forme d'un financement de mise en œuvre rapide à concurrence d'un montant de 2,4 milliards d'euros par an sur la période 2010-2012 afin d'aider les pays en développement à s'adapter aux effets du changement climatique. J'appelle cependant la Commission à concevoir un mécanisme adéquat de répartition de la charge financière entre les États membres sur la base des capacités économiques de chacun d'entre eux.

Joanna Senyszyn (S&D), par écrit. – (PL) La stratégie 2010 trace le contour des opérations de l'Union et ses priorités principales pour les 10 prochaines années. Alors que nous parvenons au terme de la stratégie de Lisbonne, il importe, tout en conservant les priorités socio-économiques actuelles, de trouver des moyens efficaces d'atténuer les effets de la crise économique.

En parallèle avec les consultations en cours concernant la stratégie future, je souhaiterais attirer l'attention sur deux aspects: l'amélioration du système éducatif en Europe et l'égalité des sexes sur le marché de l'emploi. Le système éducatif européen doit changer. Construire une société moderne et basée sur la connaissance n'est pas possible sans travailleurs jeunes, convenablement formés. Nous devons veiller à accroître le soutien financier aux programmes actuels de l'UE (Erasmus, Erasmus Mundus, Leonardo da Vinci) et lancer de nouvelles initiatives qui aideront les jeunes gens à apprendre et à acquérir de l'expérience à l'étranger, et qui leur fourniront par ailleurs les possibilités financières et administratives nécessaires pour utiliser ce soutien au travail dans leur pays.

L'Union, en faisant une priorité des besoins de ses citoyens, devrait adopter un programme qui encourage, dans chaque domaine de sa mise en œuvre, l'égalité des sexes et plus particulièrement dans la lutte contre le chômage. Lorsque nous planifierons la nouvelle stratégie, nous devrons mettre un accent particulier sur l'augmentation de la proportion des femmes dans la population active, étant donné que les recherches réalisées par Eurostat montrent que la crise a plus affecté les femmes que les hommes entre autres raisons parce qu'elles ont des emplois beaucoup moins sûrs. La discrimination sur le marché de l'emploi demeure un problème majeur et la nouvelle stratégie se doit d'y faire face.

Nuno Teixeira (PPE), *par écrit.* – (*PT*) En dépit des difficultés causées par l'entrée en vigueur retardée du traité de Lisbonne, la Présidence suédoise a récolté des succès remarquables. Citons le paquet «Efficacité énergétique» et le paquet «Télécoms», la création d'un organe prudentiel de supervision financière, l'accord sur le budget 2010, en particulier concernant le financement du plan de relance économique, la stratégie pour la mer Baltique et l'alignement en vue de la conférence climatique qui se tient cette semaine à Copenhague. La Présidence espagnole qui commence en 2010 guidera la transition depuis Nice vers Lisbonne et poursuivra la stratégie de promotion de l'emploi par la stimulation et la promotion des économies européennes, ainsi qu'en s'attaquant aux autres grands défis que sont la réglementation financière et le changement climatique. Au vu de sa proximité géographique et historique, le Portugal et plus particulièrement les régions ultrapériphériques comme Madère, qui sont impatientes de pouvoir observer la prestation de la Présidence espagnole, doivent s'efforcer de tirer parti autant que possible des occasions qui ne manqueront certainement pas de se présenter. Le sommet UE-Maroc, premier du genre, par exemple, constituera un forum idéal pour promouvoir l'espace de coopération atlantique euro-africain, qui inclut Madère, les Açores, les Canaries et

les pays voisins, notamment le Maroc. J'y consacrerai tous mes efforts et suivrai ces développements au plus près.

Georgios Toussas (GUE/NGL), par écrit. – (EL) Monsieur le Président, les décisions prises par le sommet sont le signe d'une escalade dans la politique antipopulaire de l'Union européenne et des gouvernements bourgeois ainsi que des mesures dures dirigées contre la classe ouvrière et les couches populaires de la société, afin de renforcer la rentabilité et la position des monopoles européens, à la fois dans le cadre du marché intérieur unique et de la concurrence impérialiste internationale. La stratégie de l'UE pour 2020, version approfondie de la stratégie de Lisbonne, se fixe pour priorités l'accélération des restructurations capitalistes et la destruction de ce qui reste des droits salariaux, du travail, et sociaux des travailleurs. La pierre angulaire de la stratégie de sortie de l'Union de la crise capitaliste consiste à imposer des changements radicaux dans les systèmes de sécurité sociale, à élever l'âge de la retraite et à diminuer drastiquement les salaires, les allocations, les retraites et les allocations sociales. Les déficits et les dettes publiques ainsi que les procédures de supervision des économies de divers États membres, dont la Grèce, sont mobilisées afin de terroriser idéologiquement les travailleurs. Cette politique antipopulaire de l'UE présente également les caractéristiques du PASOK et des partis de la Nouvelle démocratie, qui persistent à soutenir les choix du capital tout en faisant peser les conséquences de la crise sur les épaules des travailleurs. Le parti communiste grec appelle la classe ouvrière à organiser sa contre-attaque, à condamner les partis de la voie européenne unique et à participer massivement à la manifestation contre le chômage, organisée le 17 décembre par les forces du Front militant de tous les travailleurs.

PRÉSIDENCE DE M. STAVROS LAMBRINIDIS

Vice-président

4. Heure des votes

Le Président. – L'ordre du jour appelle l'heure des votes.

(Pour les résultats des votes et autres détails les concernant: voir procès-verbal)

4.1. Mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation: SE/Volvo - AT/Steiermark - NL/Heijmans (A7-0079/2009, Reimer Böge) (vote)

- Après le vote sur l'amendement 2

Hans-Peter Martin (NI). – (DE) Monsieur le Président, pendant que nous votions sur l'amendement 8, le petit écran - du moins ici - et l'écran de gauche affichaient toujours 7d. Je voulais simplement m'assurer que les votes ont été enregistrés correctement.

- 4.2. Projet de budget rectificatif n° 10/2009 de l'Union européenne pour l'exercice 2009, section III Commission (A7-0081/2009, Jutta Haug) (vote)
- 4.3. Vérification des pouvoirs (A7-0073/2009, Klaus-Heiner Lehne) (vote)
- 4.4. Perspectives du programme de Doha pour le développement à la suite de la Septième Conférence ministérielle de l'OMC (vote)

'amendement 2

Harlem Désir (S&D). - Monsieur le Président, je voulais juste dire que, si je comprends bien l'amendement de notre collègue, M. Papastamkos, il s'agit de rappeler l'engagement pris à Hong Kong par tous les membres de l'OMC de supprimer les subventions à l'exportation. Donc, contrairement à une erreur mentionnée sur nos feuilles de vote, le groupe socialiste soutient bien cet amendement.

4.5. Mesures restrictives affectant les droits des individus suite à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne (vote)

5. Explications de vote

Explications de vote orales

- Rapport: Reimer Böge (A7-0079/2009)

Jan Březina (**PPE**). – (*CS*) J'ai voté contre le rapport de M. Böge sur le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation parce que, en particulier dans le cas de la demande de l'Autriche, il repose sur une approche très peu systématique qui se traduit par un soutien par personne exceptionnellement élevé. S'il faut apporter une aide individuelle limitée dans le temps aux travailleurs touchés par des licenciements liés à la mondialisation, cette aide doit concerner des besoins individuels réels et le contexte économique réel. Cependant, ce n'est pas le cas: au contraire, la procédure destinée à déterminer cette aide a été peu méthodique et a été arbitraire. Je pense qu'il est donc nécessaire d'établir des critères stricts. L'utilisation des fonds de cette manière ne résout pas le problème et représente en réalité un gaspillage de l'argent des contribuables.

- Propositions de résolutions sur les perspectives du programme de Doha pour le développement à la suite de la septième conférence ministérielle de l'OMC (RC-B7-0188/2009)

Syed Kamall (ECR). – (*EN*) Monsieur le Président, je pense que la raison pour laquelle bon nombre d'entre nous s'intéressent au commerce concerne tout à fait la manière dont nous aidons les personnes des pays les plus pauvres à sortir de la pauvreté. Nous savons que l'un des meilleurs moyens de les aider à en sortir est de soutenir les entrepreneurs dans les pays plus pauvres. Les entrepreneurs de nombreux pays plus pauvres réclament avec insistance de l'aide et des marchés ouverts et il est important que nous les soutenions.

Toutefois, nous devons également regarder, à l'intérieur de nos propres frontières, comment nous dressons des obstacles qui entravent les échanges avec les pays plus pauvres. Dans de nombreux cas, les pays plus pauvres considèrent que les règles commerciales tournent à leur désavantage et il s'agit de règles telles que la politique agricole commune, les aides au coton, les normes sanitaires et phytosanitaires et les taxes sur les importations de plus grande valeur dans l'UE. Il est essentiel de montrer que le système commercial est véritablement ouvert et que nous aidons autant que possible les pays les plus pauvres à éradiquer la pauvreté.

Nirj Deva (ECR). – (EN) Monsieur le Président, pour réduire la pauvreté dans le monde, nous devons accroître le commerce international. Si nous suivons la voie du protectionnisme en raison de la crise financière mondiale actuelle, nous ne ferons que retarder l'éradication de la pauvreté pour des millions de personnes et ce sont des millions de personnes qui mourront. Si nous ne nous attaquons pas à ce défi maintenant et que nous ne regardons pas au-delà de cette crise, nous laisserons derrière nous un fardeau si terrible qu'un milliard de personnes ne pourront pas survivre.

Nous avons une crise alimentaire, nous connaissons un changement climatique, la planète se réchauffe, nous avons des inondations, des tremblements de terre et toutes sortes de catastrophes qui requièrent notre aide et la seule manière dont nous pouvons améliorer le cadre de vie de chacun consiste en fait à renforcer le commerce international et je suis vraiment ravi que le nouveau commissaire désigné pour le commerce m'écoute.

Marc Tarabella (S&D). - Monsieur le Président, concernant cette résolution sur l'Organisation mondiale du commerce, et contrairement à l'avis de l'orateur précédent, je considère que ce n'est pas le commerce international qui va faire en sorte qu'il y ait moins d'un milliard d'êtres humains qui meurent de malnutrition ou qui en souffrent, mais plutôt l'agriculture de subsistance, bien avant le commerce international.

J'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer en ce sens lors du débat, et puisque, notamment, l'amendement qui concerne les services publics et la nécessité pour les gouvernements de pouvoir avoir la maîtrise des services publics sur des problèmes fondamentaux tels que l'eau, l'énergie, a été rejeté, rien que pour cela, j'ai voté contre cette résolution.

Explications de vote écrites

- Rapport: Reimer Böge (A7-0079/2009)

Andrew Henry William Brons (NI), par écrit. – (EN) Nous ne sommes pas des capitalistes adeptes du laisser-faire et nous croyons aux aides publiques destinées aux travailleurs qui ont perdu leur emploi pour une raison qui ne dépend pas d'eux. Nous voudrions que les États souverains apportent cette aide à leurs

propres travailleurs. Bien entendu, nous ne sommes même pas en faveur de l'adhésion à l'UE. Toutefois, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation existe et a reçu de l'argent.

Ce Fonds est une solution de substitution inopportune à l'aide venant des États membres. Si l'on devait proposer d'aider des travailleurs britanniques en recourant à ce Fonds, je soutiendrais évidemment cette proposition. Par conséquent, je dois appuyer à contrecœur l'aide offerte par ce Fonds aux travailleurs suédois, néerlandais et autrichiens. Si le résultat du vote devait être un «non», l'argent ne serait pas restitué aux contribuables. Il serait retenu par l'UE et, ensuite, il serait peut-être dépensé pour une cause bien moins louable.

Diogo Feio (PPE), par écrit. – (PT) Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation a été créé pour fournir une aide complémentaire aux travailleurs touchés par les conséquences de modifications majeures de la structure du commerce mondial. Le Portugal, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, la Suède, l'Irlande et l'Autriche ont déjà présenté une demande d'intervention de ce Fonds, ce qui démontre que ce problème touche des États membres situés dans des zones géographiques différentes et dont les modèles et les trajectoires économiques sont différents.

De telles situations, qui se produisent à une fréquence alarmante, exigent que les décideurs réfléchissent attentivement au modèle économique et social européen, ainsi qu'à sa viabilité et à son avenir. Elles signifient également qu'il est crucial de trouver des solutions permettant de créer de nouveaux emplois de qualité. Pour garantir leur réussite, nous devons apporter notre soutien et supprimer les charges et la paperasserie injustifiable pour les personnes qui veulent toujours prendre le risque de créer de nouvelles entreprises et de rejoindre des projets innovants, en dépit des difficultés.

Quelle que soit l'importance de l'aide apportée aux travailleurs, elle sera inutile si les entreprises continuent de fermer leurs portes les unes après les autres et si nous ne pouvons pas inverser le drainage d'investissement en Europe.

Les cas en question, que j'appuie, concernent la Suède, l'Autriche et les Pays-Bas et sont largement soutenus par les commissions parlementaires compétentes, tant pour la présentation d'une proposition de résolution que pour la formulation d'un avis.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), *par écrit.* – (*PT*) Bien que nous maintenions notre avis critique à l'égard du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, puisque nous croyons qu'il aurait été plus important d'adopter des mesures destinées en premier lieu à éviter le chômage, nous avons voté en faveur de la mobilisation de ce Fonds afin de fournir une aide complémentaire aux travailleurs touchés par les conséquences de la restructuration d'entreprises ou de la libéralisation du commerce international.

Le cas présent concerne la mobilisation de quelque 16 millions d'euros en faveur de la Suède, l'Autriche et les Pays-Bas pour couvrir l'assistance aux travailleurs licenciés de l'industrie automobile et du secteur de la construction.

C'est la cinquième mobilisation du Fonds en 2009, l'ensemble des mobilisations s'élevant à 53 millions d'euros, prélevés des 500 millions d'euros prévus. Le fait qu'à peine plus de 10 % du montant prévu a été utilisé durant une crise sociale grave est très révélateur et cela démontre au moins la nécessité de revoir les réglementations relatives au Fonds.

Françoise Grossetête (PPE), par écrit. – J'ai voté en faveur du rapport Böge concernant la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation. Son objectif est de préserver l'emploi ou de faciliter le retour sur le marché du travail des travailleurs licenciés à la suite de modifications de la structure du commerce international et de la crise financière et économique mondiale.

Trois ans après sa création en 2006, et dans le contexte actuel de la crise économique et financière mondiale, il était essentiel d'assouplir les conditions d'intervention de ce Fonds européen. La Suède, l'Autriche et les Pays-Bas sont aujourd'hui concernés par ces mesures plus efficaces et rapides, et j'attends avec impatience que l'ensemble des États membres de l'UE disposent au mieux de ces financements. Lié au cadre financier 2007-2013, son montant annuel maximum ne peut excéder 500 millions d'euros, mais il est primordial que ces fonds soient exécutés en totalité, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

L'Union européenne doit utiliser tous les moyens dont elle dispose pour faire face aux conséquences de la crise économique.

Jörg Leichtfried (S&D), par écrit. – (DE) Je vote en faveur du rapport sur la mobilisation de 15,9 millions d'euros pour venir en aide à l'Autriche, la Suède et les Pays-Bas. En raison de la crise économique mondiale, rien qu'en Styrie, un total de 744 travailleurs ont dû être licenciés dans l'industrie automobile. La demande que l'Autriche a introduite, à juste titre, en vue d'obtenir du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation une aide se montant à 5 705 365 euros vient d'être approuvée par l'UE.

C'est tout à fait justifié, car l'Autriche a été touchée très durement par la forte baisse des exportations. Par exemple, les exportations de véhicules routiers et de voitures ont chuté respectivement de 51,3 % et de 59,4 %. Étant donné le lien étroit entre les entreprises de l'industrie automobile et la faible diversification de nombreux fournisseurs, la crise se fait sentir dans l'ensemble du secteur.

Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL), par écrit. – Les employés suédois, autrichiens et néerlandais sont sacrifiés par la globalisation. Nous rappelons notre ferme opposition à la logique intrinsèque à ce Fonds, qui fait des travailleurs européens de simples «variables d'ajustement» permettant la bonne marche d'une mondialisation néolibérale jamais remise en cause. Les intérêts de géants comme l'américain Ford, actuel propriétaire de Volvo Cars, qui vient de dégager pour ce troisième trimestre 2009 près d'un milliard de dollars de profits, ou encore Aviva, Axa et BlackRock, principaux actionnaires de Heijmans N.V., supplantent aujourd'hui l'intérêt général des citoyens européens. Le Fonds accompagne cette spoliation.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) L'Union européenne est un espace de solidarité et le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation s'inscrit dans cette optique. Il fournit une aide essentielle aux chômeurs et aux victimes de délocalisations qui ont lieu dans un contexte mondialisé. C'est d'autant plus vrai lorsque nous savons que de plus en plus d'entreprises délocalisent leurs activités, en profitant des coûts réduits de la main-d'œuvre qu'offrent divers pays, en particulier en Chine et en Inde, souvent au prix d'un dumping exercé sur le plan social, environnemental et du travail.

Andreas Mölzer (NI), par écrit. – (DE) Une fois encore, les conséquences de la mondialisation doivent être amorties par la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM). Cette fois, malheureusement, la Styrie a également été fortement touchée. Un total de 744 personnes de neuf entreprises différentes ont perdu leur emploi ces derniers mois et c'est la raison pour laquelle la province de Styrie a demandé l'aide de l'UE. Comme dans le cas de demandes précédentes, tout a été examiné très minutieusement et je suis ravi que les personnes concernées de Styrie satisfassent à toutes les conditions. La crise financière et économique actuelle nous rappelle très clairement les effets négatifs de la mondialisation.

En tenant compte de cela, il est d'autant plus incompréhensible que le Parlement ait adopté aujourd'hui une résolution qui encourage une plus grande libéralisation et l'élimination des obstacles aux échanges, et donc le renforcement de la mondialisation. Tant qu'un changement d'opinion n'a pas lieu dans l'UE, nous ne pouvons que travailler à la réduction des dégâts causés par la mondialisation dans les pays concernés. J'ai donc voté, sans réserve, en faveur de la mobilisation du Fonds.

Wojciech Michał Olejniczak (S&D), par écrit. – (PL) J'ai accordé mon soutien à la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation parce que la situation actuelle sur les marchés du travail exige que nous agissions au nom des travailleurs. Les crises précédentes avaient ceci de particulier qu'elles touchaient des régions précises et qu'elles se concentraient en un seul endroit. Toutes les personnes qui ont perdu leur emploi ou qui ont connu des problèmes financiers ont alors pu partir à l'étranger pour trouver du travail ou ont pu exercer plusieurs emplois. Aujourd'hui, compte tenu du caractère mondial de la crise financière, ces possibilités n'existent plus.

La conjoncture des marchés financiers exige que nous soutenions plusieurs millions de personnes qui ont perdu leur emploi au cours de l'année qui vient de s'écouler. Bien sûr, je ne parle pas uniquement d'une aide dans la recherche d'emploi, mais également du fait qu'il convient de tirer profit de l'élasticité du marché du travail, en aidant les travailleurs à obtenir de nouvelles qualifications et en organisant des formations appropriées, par exemple, en informatique, ou en donnant des conseils sur les carrières. La majeure partie de l'argent disponible dans le FEM devrait être consacrée à la promotion de l'esprit d'entreprise et à l'aide à apporter au travail indépendant parce que, en cas de perte d'emploi, la création d'une entreprise et la génération de revenus propres constituent une occasion de maintenir la stabilité financière et de se développer.

Je pense que des programmes tels que le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation sont absolument nécessaires, car ils apportent une réponse à une situation particulière et ils permettent d'aider directement les personnes qui ont été touchées le plus fortement par les conséquences de la crise.

Aldo Patriciello (PPE), *par écrit.* – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais tout d'abord féliciter le rapporteur pour son excellent travail. Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation est un instrument que le Parlement européen utilise de plus en plus en raison de la phase difficile de convergence économique que connaît notre continent.

Cela montre que, face à la crise, le Parlement européen a pu adopter des mesures politiques au profit des citoyens que nous représentons, grâce à la synergie d'objectifs politiques variés. C'est pourquoi j'ai voté en faveur de ce Fonds, convaincu qu'il constituera un instrument fondamental d'intégration professionnelle et donc sociale des travailleurs qui ont perdu leur emploi.

Marit Paulsen, Olle Schmidt et Cecilia Wikström (ALDE), *parécrit.* – (*SV*) La Suède a demandé l'intervention du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en ce qui concerne les licenciements survenus dans l'industrie automobile en Suède.

Nous sommes convaincus que le libre-échange et l'économie de marché contribuent au développement économique et, par conséquent, nous nous opposons, en principe, à l'aide financière destinée aux pays ou aux régions. Cependant, la crise économique actuelle a été plus grave que toute autre crise que l'Europe a vécue depuis les années 1930 et a touché très fortement des constructeurs automobiles en Suède, notamment Volvo Cars.

La Commission considère que «les licenciements ont des retombées négatives considérables sur l'économie locale et régionale» dans l'ouest de la Suède. Volvo Cars est un employeur très important dans cette région. Si le Parlement européen ne prend pas de mesures, les travailleurs de Volvo Cars et de ses fournisseurs seront durement touchés. Le risque de marginalisation sociale et d'exclusion permanente est très grand, ce que nous, les libéraux, ne pouvons accepter. Nous compatissons sincèrement avec toutes les personnes touchées par le chômage et nous tenons à ce que des formations leur soient proposées.

La Suède est un contributeur net à l'UE et il est donc important que les travailleurs employés dans des sociétés qui exercent leurs activités en Suède reçoivent également une aide de l'UE s'ils sont touchés par la crise économique.

Marie-Christine Vergiat (GUE/NGL), *par écrit.* – Je me suis abstenue lors du vote sur une nouvelle mobilisation du Fonds d'ajustement à la mondialisation.

Il s'agit ici, notamment, de deux versements de près de 24 millions d'euros au total à l'industrie automobile en Suède et en Autriche. Une autre demande concerne une entreprise de construction aux Pays-Bas.

L'industrie automobile est la principale bénéficiaire de ce Fonds, alors qu'elle ne cesse de fermer des usines, de délocaliser ses productions, de licencier nombre de salariés et de fragiliser ses sous-traitants. Elle a bénéficié, par ailleurs, d'autres aides financières des États membres dans le cadre des plans de relance économique ou d'autres soutiens, notamment dans le cadre des politiques de lutte contre le changement climatique.

Ces financements, qui visent la formation des personnes licenciées, mesure nécessaire pour retrouver un emploi, ne se font pas en contrepartie de l'engagement de l'industrie automobile européenne de ne plus licencier ses salariés.

Il n'est pas question pour moi de cautionner une telle politique qui, de fait, soutient les délocalisations.

- Rapport: Jutta Haug (A7-0081/2009)

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), *par écrit.* – (*PT*) Ce budget rectificatif reflète clairement les contradictions des budgets de l'Union européenne. D'une part, ses valeurs globales sont faibles par rapport aux besoins de la politique de cohésion économique et sociale. D'autre part, les fonds n'ont pas été dépensés parce que les pays qui avaient le plus besoin de cet argent ont éprouvé des difficultés à budgéter le cofinancement requis.

Ils ont cependant rejeté les propositions que nous avions déposées en vue de réduire les exigences relatives au cofinancement, notamment en temps de crise. Les contradictions et les irrationalités de la politique communautaire ne font que favoriser les pays les plus riches et les plus développés et finissent par exacerber les inégalités sociales et les disparités régionales. C'est la raison pour laquelle nous avons voté contre ce rapport.

Le rapport en lui-même justifie notre position lorsqu'il souligne que «différentes causes sont à l'origine du ralentissement apparent des paiements par rapport au rythme escompté selon l'État membre concerné. Tout d'abord, la situation économique actuelle a, dans certains cas, compliqué l'apport du cofinancement national.

Ensuite, le fait que l'exécution du développement rural en 2009 présente un profil moins dynamique qu'au cours de l'année correspondante de la période de programmation précédente s'explique par l'approbation tardive de certains programmes ainsi que, dans le cas de la Roumanie et de la Bulgarie, par l'absence d'expérience suffisante en matière de mise en œuvre de programmes de développement rural.»

- Propositions de résolutions sur les perspectives du programme de Doha pour le développement à la suite de la septième conférence ministérielle de l'OMC (RC-B7-0188/2009)

Nikolaos Chountis (GUE/NGL), par écrit. – (EL) J'ai voté contre la proposition de résolution parce que, dans l'ensemble, elle promeut la libéralisation des marchés et un système commercial qui fonctionne uniquement au détriment des pays pauvres et en développement et parce qu'elle ne se préoccupe pas vraiment des besoins environnementaux de la planète. J'estime qu'il convient de rejeter la libéralisation du commerce et ses conséquences catastrophiques, qui ont contribué à la crise financière, économique, climatique et alimentaire actuelle, ainsi qu'à la perte d'emplois, à la pauvreté et à la désindustrialisation. J'ai également voté contre la proposition de résolution parce qu'elle ne garantit pas le respect total des droits des gouvernements de protéger leur compétence en matière de réglementation et de fourniture de services de base, notamment dans le domaine des biens et des services publics, tels que la santé, l'enseignement, la culture, les communications, le transport, l'eau et l'énergie.

Malheureusement, les amendements déposés par le groupe confédéral de la gauche unitaire européenne/gauche verte nordique ont été rejetés. Nous défendrons une véritable réforme du système commercial international, qui s'oriente vers l'introduction de règles qui favorisent le commerce équitable et qui satisfont aux règles internationales concernant la justice sociale, le respect de l'environnement, la souveraineté et la sécurité alimentaires, l'agriculture durable, la croissance durable et la diversité culturelle.

Anne Delvaux (PPE), par écrit. – J'ai voté contre la résolution commune sur les perspectives du plan d'action de Doha pour le développement au lendemain de la septième Conférence ministérielle de l'OMC. Globalement parce qu'elle manque clairement de vision en faveur du développement et du respect des pays en développement. Plus spécifiquement parce que, s'il est capital de parvenir à la conclusion du cycle de Doha, cela ne peut se faire à n'importe quel prix. Le commerce mondial doit prendre en considération la spécificité européenne de la coopération historique avec les pays les plus pauvres. Par ailleurs, en ce qui concerne l'agriculture ou encore la libéralisation des services, je ne partage pas les orientations prônées par cette résolution, d'autant plus que les amendements qui tentaient d'équilibrer le texte n'ont pas tous été acceptés. Par exemple, il n'est pas question d'accepter une intensification des négociations dans le secteur des services (pour parvenir à une plus grande libéralisation).

Enfin, je déplore que la résolution ait accepté un renforcement des accords de libre-échange bilatéraux. Ce type d'accord est souvent beaucoup plus défavorable aux pays en développement qui, seuls face à l'UE, ont une capacité de négociation beaucoup plus limitée et ont tendance à se retrouver acculés.

Diogo Feio (PPE), *par écrit.* – *(PT)* Je pense que le cycle de Doha est fondamental pour le commerce international et peut largement contribuer à la diminution de la pauvreté dans les pays en développement et à une répartition plus équitable des bénéfices de la mondialisation. Il est donc important que le programme de Doha pour le développement tienne compte de cet effet et contribue réellement à la réalisation des objectifs du Millénaire.

Il est essentiel que les membres de l'OMC continuent d'éviter d'adopter des mesures protectionnistes, qui pourraient avoir des incidences extrêmement pénibles sur l'économie mondiale. Je suis convaincu que le fait de ne pas adopter de mesures protectionnistes a conduit à une meilleure reprise, bien que lente, à la suite de la crise économique que nous traversons.

Il est donc crucial que les membres de l'OMC luttent contre le protectionnisme dans leurs relations bilatérales et multilatérales dans le cadre de futurs accords.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) Je suis favorable à ce que l'Union européenne exerce un rôle prépondérant dans les négociations en cours au sein de l'OMC, afin de clore le cycle de Doha tout en tenant compte des nouveaux défis mondiaux, comme le changement climatique, la sécurité et la souveraineté alimentaire. J'espère que cela donnera lieu à la création de nouvelles opportunités commerciales et au renforcement des règles relatives au commerce multilatéral, dans le but de mettre le commerce au service du développement durable. L'OMC pourrait mieux gérer la mondialisation. Toutefois, je reconnais que, dans le contexte de la crise économique actuelle, les règles et les engagements de l'OMC ont évité dans une large

mesure que les États membres aient recours à des mesures de restriction du commerce et leur ont permis d'adopter des mesures de relance économique.

Les membres de l'OMC doivent rester déterminés à lutter activement contre le protectionnisme. J'espère qu'il sera possible de parvenir à une coopération renforcée entre l'OMC et d'autres organisations et organes internationaux tels que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du travail (OIT), le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). J'ai donc voté en faveur de la proposition de résolution.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), par écrit. – (*PT*) Cette résolution met l'accent sur les positions néolibérales du Parlement concernant le cycle de Doha, qui a débuté en 2001, bien qu'elle fasse référence, à une occasion, aux questions sociales et aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Néanmoins, son objectif principal est de mettre en valeur la libéralisation totale du marché mondial. Elle refuse d'accepter qu'il est temps de changer les priorités du commerce international et de rejeter le libre-échange compte tenu de la contribution négative que celui-ci a apportée à la crise financière, économique, alimentaire et sociale que les citoyens vivent actuellement, entraînant une augmentation du chômage et de la pauvreté. Le libre-échange sert uniquement les intérêts des pays les plus riches et des principaux groupes économiques et financiers.

En rejetant les amendements que nous avions déposés, on a dit non à une réorientation profonde des négociations, qui aurait donné la priorité au développement et au progrès social, à la création d'emplois assortis de droits et à la lutte contre la faim et la pauvreté. Il est déplorable que l'on n'ait pas accordé une priorité absolue à l'élimination des paradis fiscaux, à la promotion de la souveraineté et de la sécurité alimentaires, au soutien des services publics de qualité et au respect du droit des gouvernements de préserver leur économie et leurs services publics, en particulier dans les domaines de la santé, de l'enseignement, de l'eau, de la culture, des communications et de l'énergie.

Bruno Gollnisch (NI), par écrit. – Non, le libre-échange mondial n'est pas une solution à la crise actuelle. Il en est, bien au contraire, une des causes profondes. Si les négociations du cycle de Doha piétinent depuis le début et sont au point mort depuis un an, c'est qu'il y a un problème profond: le système a atteint ses limites supportables pour tous, pays développés, émergents, ou moins avancés, comme le jargon international appelle ces États qui plongent dans la misère, forcés de s'intégrer dans un marché mondial ultra-concurrentiel qui les lamine. En Europe, nous vivons dans le constant paradoxe des pseudo-élites qui nous gouvernent et qui veulent que nous soyons tous à la fois pauvres et riches: pauvres, parce que sous-payés pour être compétitifs dans la guerre commerciale qui nous oppose aux pays à bas salaires, riches, pour pouvoir consommer les importations à bas prix et souvent de médiocre qualité, qui inondent nos marchés.

Cela fait des décennies qu'un prix Nobel français d'économie a avancé la solution d'évidence: le libre-échange n'est possible et souhaitable, au bénéfice mutuel des partenaires, qu'entre pays ou entités ayant le même niveau de développement. Pour tout le reste, n'en déplaise aux prophètes de l'ultralibéralisme, le commerce doit être régulé.

Sylvie Guillaume (S&D), par écrit. – Je souhaite que le cycle de Doha pour le développement nous permette de déboucher sur des relations commerciales justes et équitables. C'est pourquoi j'ai soutenu les amendements de mon groupe politique qui visent à améliorer cette résolution pour renforcer les exigences de développement, demander à ce que les services publics ne soient pas mis en cause dans les négociations sur les services, demander, pour ce qui est des tarifs industriels, qu'on reconnaisse la nécessité de prendre en compte le niveau de développement de chaque pays et ne pas ouvrir brutalement ces secteurs à la concurrence, et enfin, que dans le domaine agricole le traitement spécial et différencié pour certaines productions soit préservé.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Les divers déséquilibres du système commercial international renforcent injustement les asymétries entre les continents. À cet égard, tout ce qui permet de corriger les déséquilibres actuels profite à chacun et contribue certainement à la création d'un système multilatéral fondé sur des règles plus justes et plus équitables. Cela donnera lieu à un système commercial juste, au service de tous. C'est l'esprit du programme de Doha pour le développement.

Willy Meyer (GUE/NGL), *par écrit.* – (*ES*) Après 30 ans de fondamentalisme du libre-échange, l'économie mondiale connaît la pire crise depuis la grande dépression des années 1930. Le programme néolibéral de l'Organisation mondiale du commerce, qui prévoit la déréglementation, la libéralisation et la privatisation des services, a aggravé la pauvreté pour la majorité de la population mondiale, tant dans les pays en

développement que dans les pays industrialisés. Mon groupe a toujours rejeté la libéralisation du commerce et ses conséquences désastreuses, qui contribuent à la crise financière, économique, climatique et alimentaire actuelle.

C'est pourquoi j'ai voté contre la résolution du Parlement sur la conférence ministérielle de l'OMC et mon groupe a proposé qu'un nouveau mandat soit exigé pour les négociations au sein de l'OMC. Ce mandat doit être adapté à la conjoncture mondiale. Il doit avoir pour but de mettre en œuvre une véritable réforme du système commercial international et de garantir l'adoption de règles commerciales équitables qui respectent les accords internationaux et les règles nationales dans les domaines de la justice sociale, de l'environnement, de la souveraineté alimentaire et de l'agriculture durable.

Andreas Mölzer (NI), *par écrit*. – (*DE*) La proposition de résolution commune du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens), des Conservateurs et Réformistes européens et du groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe sur le programme de Doha pour le développement et sur l'OMC poursuit la tendance à la libéralisation mondiale dans tous les domaines économiques. Il ne fait pas de doute que la suppression des obstacles au commerce et l'accroissement des échanges dans certains domaines augmentent la prospérité. Nous avons également constaté que le libre-échange, notamment entre des pays qui ont le même niveau de développement, présente également des avantages.

Toutefois, si les partenaires commerciaux sont trop différents quant à leur niveau de développement, chaque partie subit bien souvent des conséquences négatives. L'ouverture complète des marchés des pays en développement aux exportations venant de pays industrialisés a parfois conduit à la destruction de la structure économique locale, à une aggravation de la pauvreté des personnes et, en conséquence, à la migration d'un plus grand nombre de personnes vers les pays occidentaux. Par ailleurs, l'Europe s'est vue inondée de biens bon marché provenant de l'Extrême-Orient, dont la fabrication a entraîné, dans de nombreux cas, l'exploitation de travailleurs. La production nationale a été délocalisée ou arrêtée, ce qui a entraîné une hausse du chômage en Europe. Compte tenu de cela, il est donc tout à fait pertinent d'imposer certains garde-fous au commerce, par exemple pour maintenir la souveraineté alimentaire en Europe. Il convient de ne pas oublier que la libéralisation des services sur les marchés financiers a très largement contribué à la crise financière et économique actuelle. Néanmoins, étant donné que la proposition de résolution est favorable à la poursuite du processus de libéralisation et à l'octroi à l'OMC d'un plus grand rôle dans la politique d'un nouvel ordre mondial, j'ai voté contre cette proposition.

Evelyn Regner (S&D), *par écrit.* – (*DE*) J'ai voté aujourd'hui contre la résolution sur le programme de Doha pour le développement parce que je m'oppose à toute forme de libéralisation des services publics. Je pense en particulier à la libéralisation de l'approvisionnement en eau, des services de santé et des services dans le secteur de l'énergie. Pour la cohésion de la société, il est essentiel que tous les citoyens aient accès aux services publics. Il est impératif que ces services soient de grande qualité, dans le respect du principe d'universalité et, surtout, qu'ils soient abordables. À cet égard, les autorités nationales devraient disposer d'un pouvoir discrétionnaire important et de nombreuses possibilités en vue de mettre au point leurs services.

Frédérique Ries (ALDE), par écrit. – À l'heure de la mondialisation, un système de régulation efficace des échanges commerciaux est plus que jamais d'actualité. C'est le rôle de l'Organisation mondiale du commerce, créée en 1995 en remplacement du GATT. Comme le souligne la résolution commune déposée par la droite de l'hémicycle, que j'ai soutenue ce midi, l'OMC a un rôle essentiel à jouer pour assurer une meilleure gestion de la mondialisation et une distribution plus équitable de ses bénéfices. À l'évidence, les tenants du protectionnisme, du repli sur soi, se trompent de cible lorsqu'ils font de l'OMC l'arme fatale d'une libéralisation effrénée. C'est l'actuel président de cet organe des Nations unies, Pascal Lamy, qui a indiqué la marche à suivre en 1999, celle, au contraire, d'une mondialisation maîtrisée.

Pour ce faire, le Parlement européen propose des solutions concrètes: accès au marché totalement hors taxe et hors quotas pour les pays les moins avancés, aboutissement du cycle de Doha pour les pays en développement, exigences en matière de normes environnementales et sociales, mandat encadré de la Commission pour les questions agricoles. Ceci pour rappeler aussi que l'Union européenne doit placer ses objectifs politiques au premier plan et pas seulement miser sur des objectifs commerciaux.

Czesław Adam Siekierski (PPE), *par écrit.* – (*PL*) Je me félicite de cette résolution sur l'OMC parce qu'elle concerne un problème actuel exceptionnellement important. La crise est de nature mondiale et il est dans l'intérêt de nous tous d'en sortir aussi rapidement que possible. Je pense qu'une manière de limiter efficacement la crise consiste à accroître les échanges mondiaux. Il est plus simple de restreindre la réforme des économies à un niveau régional ou national, mais, à long terme, ce n'est pas la solution adéquate pour combattre la

crise, qui est d'envergure mondiale, car cette lutte requiert des instruments communs, utilisés à l'échelle mondiale. Par conséquent, nous devrions tout mettre en œuvre pour accélérer les négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce parce qu'elles libéralisent le commerce. Par ailleurs, nous devons adopter des principes de compétitivité solides, qui accordent une place particulièrement importante aux normes de qualité des produits et aux conditions de production, y compris dans le contexte de la lutte contre le changement climatique et de la réduction des émissions de CO₂. Des biens extrêmement instables, comme les produits agricoles et alimentaires, nécessitent une approche très solide. À l'avenir, nous devrions examiner si, en plus de la libéralisation des échanges de produits agricoles dans le cadre de l'OMC à l'échelle mondiale, nous ne devrions pas également instaurer la normalisation de certains éléments de la politique agricole à l'échelle mondiale. Il convient de tenir compte de la nature particulière du secteur agricole, notamment de l'influence des conditions climatiques sur celui-ci, des questions de qualité liées à la sécurité alimentaire, des conditions de production et du problème de la garantie de l'approvisionnement alimentaire dans le monde. Durant les négociations au sein de l'OMC, nous devons faire preuve d'une plus grande compréhension à l'égard des autres et d'une meilleure volonté.

- Mesures restrictives affectant les droits des individus suite à l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne (B7-0242/2009)

Nikolaos Chountis (GUE/NGL), par écrit. – (EL) J'ai voté contre la proposition de résolution parce qu'elle se fonde entièrement sur la doctrine et la politique de la «guerre au terrorisme», qui sont toujours invoquées pour justifier les restrictions imposées aux droits et aux libertés et pour légaliser les interventions et les opérations militaires prévues dans le cadre du traité de Lisbonne. En outre, le Parlement européen a finalement été exclu de la colégislation, de l'examen et du contrôle des mesures relatives aux droits individuels et aux politiques de lutte contre le terrorisme, ce qui a affaibli son rôle sur des questions cruciales. Enfin, je voudrais souligner que, indépendamment de tout le reste, un amendement qui a malheureusement été voté dénature le rôle des ONG, en faisant d'elles des fournisseurs d'informations et des instruments servant les divers services de sécurité «antiterroristes», au lieu de leur laisser leur fonction d'assistance dans les sociétés où elles exercent leurs activités.

Carlos Coelho (PPE), par écrit. – (PT) L'accès public aux documents est un facteur essentiel de la garantie du contrôle démocratique des institutions et de l'efficacité de leurs activités, ce qui renforce la confiance des citoyens. Dans le cadre du programme de Stockholm, le Conseil a réaffirmé l'importance de la transparence et a invité la Commission à déterminer le meilleur moyen d'assurer la transparence dans le processus décisionnel, l'accès aux documents et la bonne gouvernance, compte tenu des nouvelles possibilités qu'offre le traité de Lisbonne. Je ne doute pas qu'il soit nécessaire de modifier la base juridique de la réglementation relative à l'accès aux documents, ainsi que le contexte juridique dans lequel celui-ci doit avoir lieu, notamment en ce qui concerne les relations entre les institutions de l'Union et les citoyens.

Il est également nécessaire d'apporter des améliorations significatives, par exemple, en ce qui concerne un point que je considère comme fondamental, à savoir la faculté pour le Parlement d'exercer son droit au contrôle démocratique en accédant à des documents sensibles. La transparence, que ce soit sur le plan public ou interinstitutionnel, est un principe fondamental de l'UE. Les mesures et les décisions que prennent les institutions, les organes, les services et les agences de l'UE doivent être guidées par le respect le plus complet possible du principe d'ouverture.

Diogo Feio (PPE), par écrit. – (PT) La question examinée concerne le traité de Lisbonne et, plus particulièrement, la manière de concilier ses articles 75 et 215 avec la compétence du Parlement en matière de procédure d'adoption de mesures restrictives à l'égard de certaines personnes ou entités.

Tandis que l'article 215 semble exclure le Parlement du processus décisionnel, l'article 75 établit la procédure législative ordinaire et donc la participation de cette Assemblée à la définition et à l'adoption de mesures destinées à éviter le terrorisme et les activités connexes.

Étant donné que, bien souvent, le raisonnement à la base des mesures restrictives prévues à l'article 215 est précisément la lutte contre le terrorisme, il est essentiel de déterminer s'il s'agit d'une exception à l'article 75 et, si c'est le cas, s'il est acceptable que le Parlement se voie systématiquement exclu de la procédure d'adoption de ces mesures.

Je crois qu'il est évident que le législateur a voulu confier l'adoption de telles mesures exclusivement au Conseil. Cette démarche peut se justifier par la rapidité et l'unité dans les prises de décisions. Cependant, lors

de toute situation non urgente, je crois qu'il serait intéressant de consulter le Parlement lorsqu'il faut adopter des mesures de ce type.

Ilda Figueiredo (GUE/NGL), par écrit. – (PT) La lutte contre le terrorisme sert une fois encore de prétexte aux mesures restrictives et aux sanctions prévues contre des gouvernements d'États tiers, des personnes physiques ou morales, des groupes ou des entités non étatiques. C'est inacceptable, car le rapport lui-même reconnaît que, dans la pratique, il est difficile d'établir une distinction entre les types de menaces, même s'il tente de le faire.

Nous savons que le respect de la législation internationale nécessite un autre cadre. Nous n'acceptons pas la politique discriminatoire menée à l'encontre de gouvernements de pays tiers, de personnes physiques ou morales, de groupes ou d'entités non étatiques, qui sont jugés en fonction des intérêts des États-Unis ou des grandes puissances européennes. Les exemples ne manquent pas. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer les affaires concernant l'occupation illégale du Sahara occidental, l'arrestation au Maroc d'Aminatou Haidar et d'autres Sahraouis et les actions turques contre les Kurdes et contre Chypre.

Nous avons donc voté contre ce rapport, même si nous approuvons certains paragraphes, en particulier le paragraphe relatif à la demande de clarification adressée à la Commission.

Bruno Gollnisch (NI), *par écrit.* – La résolution de ce Parlement oscille en permanence entre la nécessité de prendre certaines mesures à l'encontre des organisations terroristes ou des États qui les soutiennent, comme le gel de leurs avoirs, ou des sanctions diplomatiques et économiques, etc. et le respect des droits des individus et organisations à se défendre contre de telles accusations et sanctions.

À l'évidence, ce Parlement a choisi de privilégier les droits des suspects face à la défense des nations. Mais si les démocraties ne peuvent effectivement combattre le terrorisme en niant leurs propres valeurs, elles ne peuvent pas non plus se permettre de donner l'impression du laxisme et de la faiblesse. Je crains que ce ne soit exactement ce que cette résolution soit en train de faire. C'est pourquoi, au-delà des aspects institutionnels, nous avons voté contre.

Sylvie Guillaume (S&D), par écrit. – J'ai voté en faveur de cette résolution car il est important pour nous, parlementaires européens, d'exercer notre contrôle parlementaire sur les décisions de sanctions contre les personnes associées à Al-Qaïda et aux talibans, ainsi que les personnes menaçant l'état de droit au Zimbabwe et en Somalie. La base juridique choisie est inacceptable, nous réclamons d'être consultés en procédure de codécision et d'être tenus informés de l'évolution des travaux à la commission des sanctions de l'ONU. Sur ce dossier, je regrette enfin l'approche très administrative que le Conseil maintient alors même qu'il s'agit ici de mesures portant sur des droits individuels.

Timothy Kirkhope (ECR), *par écrit.* – Le groupe des Conservateurs et Réformistes européens est le plus fervent défenseur des mesures adoptées contre les terroristes dans l'Union européenne et croit en particulier que les gouvernements nationaux de l'UE doivent collaborer pour combattre la menace terroriste permanente. Le groupe ECR a néanmoins décidé de s'abstenir de voter sur cette résolution, pour deux raisons particulières. Premièrement, nous nous opposons à toute réglementation qui nous oriente vers une politique étrangère et de sécurité commune européenne, mais, deuxièmement, nous voulons plutôt une amélioration et un renforcement de la coordination et de la coopération entre l'UE et les gouvernements nationaux et nous sommes très déçus que cette résolution ne reflète pas suffisamment cet aspect.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Le bon sens qui sous-tend les questions posées va au-delà d'une simple évaluation doctrinale et de la cohérence entre les déclarations d'intention et leur interprétation. Il y a également une conséquence concrète, qui découle du vieux dicton selon lequel «qui peut le plus peut le moins» et qui concerne ceci: que cela signifie-t-il si un organe qui possède des compétences dans des matières pénales et dans la prévention et la lutte contre les actes terroristes, par sa participation à une procédure de codécision, est par la suite exclu a priori de la procédure d'adoption d'autres mesures qui, parce qu'elles affectent les droits des citoyens, peuvent être aussi importantes dans ce contexte?

Il est fondamental que l'interprétation du traité de Lisbonne dans la législation corresponde réellement au renforcement annoncé des pouvoirs et des compétences du Parlement. Dans certains cas, au moins, comme cela a été soulevé dans la question, il devrait être possible de recourir à une double base juridique lorsque les droits des citoyens sont en jeu et que les politiques antiterroristes sont menacées. Dans d'autres cas, comme le Zimbabwe et la Somalie, une consultation facultative devrait être envisagée, comme le prévoit en réalité la déclaration de Stuttgart sur l'Union européenne, qui était également mentionnée dans la question.

Andreas Mölzer (NI), par écrit. – (DE) Ces dernières années, un nombre croissant de libertés ont été limitées au nom de la lutte contre le terrorisme. Par l'accord SWIFT et le programme de Stockholm en particulier, la «personne transparente» se fait de plus en plus réelle. Bien entendu, en cette époque de technologie moderne, de mondialisation et d'une UE sans frontières, il est essentiel que les autorités collaborent et se préparent en conséquence. Toutefois, l'État ne doit pas s'abaisser au niveau des terroristes. Nous devons seulement réfléchir au rôle discutable de l'UE et des États membres concernant les survols par la CIA de notre espace aérien et des prisons secrètes américaines.

Le contrôle de la légalité est un contrepoids important pour garantir qu'un accusé bénéficie des droits minimaux correspondant aux exigences d'une démocratie moderne. Le rapport en question n'est pas assez clair quant à son approche et ne parle pas assez des échecs passés et des problèmes liés à la protection des données. Je me suis donc abstenu de voter.

6. Corrections et intentions de vote: voir procès-verbal

PRÉSIDENCE DE M. Jerzy BUZEK

Président

7. Remise du prix Sakharov (séance solennelle)

Le Président. – Chers invités, chers collègues, chers amis, certains jours, je me sens particulièrement fier de siéger au Parlement européen en qualité de président. C'est le cas aujourd'hui. Aujourd'hui, nous rendons honneur aux lauréats du prix Sakharov 2009, le prix pour la liberté de l'esprit.

C'est pour moi un immense honneur de rappeler que la Conférence des présidents a décidé d'attribuer le prix à Oleg Orlov, Sergei Kovalev et Lyudmila Alexeyeva, au nom de l'organisation Memorial et de tous les défenseurs des droits de l'homme en Russie. Cette décision a été prise à l'unanimité et j'en suis fier.

(Applaudissements vifs et prolongés)

Avec ce prix, nous, députés au Parlement européen, rendons honneur à ceux qui, parmi nous, continuent de lutter en faveur des droits de l'homme, et rendons hommage à ceux qui ont perdu la vie dans ce digne combat. Natalia Estemirova aurait dû se trouver parmi nous aujourd'hui, de même que Anna Politkovskaya. Leurs assassins n'ont toujours pas été traduits en justice.

(Applaudissements)

En Europe, nous connaissons le prix de la liberté, le prix de la liberté de pensée. Le 16 décembre, il y a exactement 28 ans, la police communiste polonaise a abattu des grévistes dans la mine de charbon de Wujek parce qu'ils luttaient pour la solidarité, pour les droits humains fondamentaux, pour la dignité. Il y a vingt ans, le 16 décembre en Roumanie, une révolution a commencé qui a ôté la vie à plus de 1 000 personnes qui défendaient leur liberté.

Cela s'est passé dans des pays qui font désormais partie de l'Union européenne, des pays qui, désormais, sont avec nous. Au Parlement européen, nous n'oublierons jamais le passé. Il est de notre devoir de préserver les valeurs qui sont si chères à nos cœurs. En Europe, nous jouissons quotidiennement de la liberté de pensée, c'est une liberté que certains ont payé de leur vie.

C'est pour moi un immense honneur que de décerner ce prix à l'organisation Memorial. En même temps, je me sens déçu que nous devions encore remettre ce type de prix en Europe – en l'occurrence, à nos amis russes qui défendent les droits de l'homme. Cette année, nous commémorons le 20^e anniversaire de la mort d'Andrei Sakharov, l'un des fondateurs de Memorial. S'il était présent parmi nous aujourd'hui, serait-il fier, ou éprouverait-il plutôt un sentiment de tristesse, en constatant que la Russie actuelle a encore besoin de telles organisations?

Andrei Sakharov a encore pu voir le début des changements en Europe centrale et orientale, il a vécu la chute du mur de Berlin et l'émergence des libertés pour lesquelles il avait combattu. Nous sommes convaincus que les défenseurs des droits de l'homme en Russie feront l'expérience d'une liberté authentique et durable, cette même liberté dont nous jouissons dans l'Union européenne. C'est ce que nous souhaitons aujourd'hui à tous les citoyens de Russie.

(Applaudissements)

Chaque année, nous, membres de cette Assemblée, décernons le prix Sakharov pour rappeler que les droits de l'homme doivent être défendus dans le monde entier. Tout un chacun doit pouvoir jouir pleinement de la liberté de croyance et de pensée. Car, comme l'a dit Andrei Sakharov lui-même, que je cite: «la liberté de pensée est la seule garantie contre la contamination des gens par des mythes collectifs qui, dans les mains des hypocrites perfides et des démagogues, peut se transformer en une dictature sanglante». C'est la raison pour laquelle le Parlement européen veille et veillera au respect de la liberté de pensée, y compris au-delà des frontières européennes.

En décernant le prix Sakharov aujourd'hui, les membres de la présente Assemblée, élus au suffrage direct par les citoyens des 27 États membres de l'UE, entendent soutenir tous ceux qui, dans le monde, luttent pour la défense de valeurs fondamentales. L'Union européenne est investie d'une noble mission: il nous incombe d'agir pour défendre la liberté d'expression et de pensée dans le monde entier. Nous espérons que, sur ce terrain, la Russie sera un partenaire digne de confiance.

Sergei Kovalev, au nom de l'organisation Memorial, lauréate du prix Sakharov 2009. – (traduit de l'original russe) (EN) Mesdames et Messieurs, au nom de l'organisation Memorial, permettez-moi de remercier le Parlement européen pour cette haute consécration – le prix Sakharov.

Memorial considère que cette récompense ne lui revient pas exclusivement, elle est aussi décernée à toute la communauté russe qui œuvre en faveur de la défense des droits de l'homme et, plus largement, à une partie appréciable de la société russe. Depuis 40 ans maintenant, d'abord en Union soviétique, puis en Russie, les défenseurs des droits de l'homme ont défendu des valeurs «européennes», à savoir universelles. Ce combat a toujours été tragique et, ces dernières années, il a ôté la vie aux meilleurs et aux plus courageux d'entre nous. Je suis convaincu qu'en remettant le prix Sakharov à Memorial, le Parlement européen avait leurs noms à l'esprit d'abord et avant tout, ceux de nos chers amis et frères d'armes. Ce prix leur revient de droit. Le premier nom que je citerai est celui de Natalya Estemirova, membre de Memorial, assassinée cet été en Tchétchénie. Je ne peux poursuivre sans citer d'autres noms: Stanislav Markelov, avocat, Anna Politkovskaya et Anastasia Baburova, toutes deux journalistes, assassinées à Moscou, Nikolai Girenko, ethnologue, tué par balle à Saint-Pétersbourg, Farid Babayev, assassiné au Dagestan; et tant d'autres – malheureusement, la liste est longue. Je voudrais vous demander de vous lever en hommage à la mémoire de ces personnes.

(L'Assemblée se lève et observe une minute de silence)

Ces personnes sont mortes pour que la Russie puisse devenir un pays authentiquement européen, un pays où la vie publique et politique est basée sur la primauté de la vie et de la liberté de chaque individu en particulier. Cela signifie qu'elles sont également mortes pour l'Europe, puisque l'Europe sans la Russie est incomplète.

J'espère que tout le monde comprend que, lorsque j'évoque les «valeurs européennes», et la «culture politique européenne», je n'attribue à ces termes aucun caractère géographique ni aucun eurocentrisme: en effet, une culture politique fondée sur la liberté et les droits concrétise un système universel de valeurs qui vaut pour tous, Européens, Africains, Russes et Chinois.

L'événement d'aujourd'hui est symbolique et vaste dans ses tenants et aboutissants: le prix lui-même, le jour où il est décerné, ceux qui le remettent et ceux qui le reçoivent.

Andrei Sakharov, mort il y a vingt ans, était un grand défenseur des droits de l'homme, ainsi qu'un penseur éminent. Il a formulé deux propositions majeures. La première se résume ainsi: ce n'est qu'en triomphant de l'absence d'unité politique et de l'hostilité que l'humanité peut survivre et se développer, ainsi qu'être à la hauteur des enjeux mondiaux de l'époque, instaurer la paix dans le monde et permettre à la planète d'évoluer. La seconde proposition se conçoit comme suit: il n'y a qu'une façon de vaincre l'absence d'unité politique du monde moderne, c'est en se fondant sur les droits de l'homme et, d'abord et avant tout, sur la liberté intellectuelle.

L'Union européenne, dont le Parlement a créé ce prix alors que Sakharov était toujours en vie, est, peut-être, le modèle le plus proche aujourd'hui de cette future humanité unie dont rêvait Andrei Dmitrievich Sakharov.

Ces derniers temps, la Russie et l'Europe ont été de plus en plus souvent confrontées l'une à l'autre. En Russie, il est devenu commun de parler de la voie particulière de la Russie, de la spiritualité spéciale de la Russie, voire de valeurs nationales singulières. Et dans le monde euro-atlantique, l'on entend souvent parler de la Russie comme de l'exception, d'un pays dont le développement politique serait déterminé par son histoire et ses caractéristiques particulières et autres raisonnements du même type. Qu'en dire? La Russie, à l'instar

de tous les autres pays, possède sa propre manière de structurer la vie sur la base de fondements humains universels. Aucune nation dans le monde n'organise sa vie en vertu d'idées et de conceptions qui lui viennent entièrement de l'extérieur, mais le lien de la Russie avec l'Europe est loin d'être exclusivement déterminé par la réponse à la question de savoir qui emprunte à qui. La question peut certainement être formulée d'une autre façon: la Russie a-t-elle apporté quelque chose à la civilisation paneuropéenne et universelle qui prend forme sous nos yeux? Ici, je voudrais rappeler la contribution unique de la Russie au progrès spirituel et politique de l'Europe et de l'humanité – le rôle essentiel joué par le mouvement soviétique des droits de l'homme dans la formation de la culture politique moderne.

Sakharov a repensé le rôle des droits de l'homme et de la liberté intellectuelle dans le monde moderne dès 1968. Ses idées ont été concrétisées par des organisations de défense des droits de l'homme créées par des dissidents soviétiques – d'abord et avant tout le groupe Helsinki de Moscou, que représente aujourd'hui Lyudmila Alexeyeva. Ces organisations ont été les premières à déclarer publiquement que de belles déclarations ronflantes sur la protection internationale des droits de l'homme ne pouvaient rester lettre morte. Nous avons réussi à mobiliser l'opinion publique mondiale et l'élite politique occidentale a été contrainte de s'écarter de son pragmatisme habituel. Bien entendu, ce développement a également donné lieu à de nombreux nouveaux problèmes qui ne sont toujours pas entièrement résolus – à titre d'exemple, je citerai la doctrine de l'intervention humanitaire. Ceci étant, nous avons mené à bien une somme considérable de travail même si ce qu'il reste à faire est encore plus considérable. Les défenseurs russes des droits de l'homme des années 1970 ont été à l'origine du processus et, ne serait-ce que pour cette raison, la Russie ne peut être rayée de la liste des pays européens.

Au cours du dernier tiers du XX^e siècle, il n'est qu'en Russie que le mouvement en faveur des droits de l'homme est autant devenu synonyme de citoyenneté. La pensée russe à propos des droits de l'homme a pu se développer jusqu'à donner lieu aux conceptions de Sakharov et endosser la qualité de nouvelle philosophie politique.

Cette évolution est liée à la nature unique de l'histoire tragique de la Russie au XX^e siècle, à la nécessité de comprendre et de dépasser le passé sanglant et souillé. Si la Seconde guerre mondiale a donné le coup d'envoi de la modernisation politique d'après-guerre de l'Europe occidentale, en tant qu'aboutissement logique de la période relativement brève de domination de l'Allemagne par le régime nazi, alors pour l'URSS et la Russie, la nécessité de la reconstruction a été dictée par l'expérience de 70 années de domination par le régime communiste, dont le point culminant a été la dictature terroriste de Staline. Les deux composants fondamentaux de la citoyenneté russe résurgente ont été la connaissance juridique et la mémoire historique. Le mouvement en faveur des droits de l'homme s'est positionné, dès le début, d'abord et avant tout comme un mouvement visant à mettre à bas le stalinisme dans la vie publique, politique et culturelle du pays. Dans l'un des premiers textes publics du mouvement – une brochure distribuée par les organisateurs de la manifestation historique du 5 décembre 1965 en faveur du respect de la loi – il était précisé à cet égard, avec simplicité et concision: «Le passé sanglant nous appelle à être vigilants maintenant et à l'avenir».

En substance, ce lien spécial entre deux composants de la conscience civique – la pensée juridique et la mémoire historique – est entièrement hérité de la communauté russe moderne en faveur des droits de l'homme, et peut-être également de la société civile russe dans son ensemble.

Je suis convaincu que l'importance primordiale qu'attachait Sakharov à Memorial au cours des dernières années et mois de sa vie est liée au fait qu'il comprenait clairement cet aspect spécifique. Dans l'activité du Memorial, ces deux composants de base de la conscience publique russe ont fusionné pour former un tout.

J'ai le sentiment qu'aujourd'hui, en ce jour du 20^e anniversaire de la mort de Sakharov, les députés du Parlement européen, en choisissant le lauréat du prix Sakharov, ont également ressenti et compris cet aspect singulier. Nous nous souvenons tous de la résolution sur la conscience européenne et le totalitarisme, adoptée en avril par le Parlement européen. Cette résolution, tout comme la résolution de l'OSCE qui a suivi en juillet, sur la réunification de l'Europe divisée, démontre qu'une Europe unie comprend le sens et l'objectif de notre travail. Memorial vous remercie pour cette compréhension. L'absurdité de la situation politique actuelle de la Russie est clairement illustrée par le fait que notre propre parlement – le parlement du pays qui a souffert le plus et le plus longtemps du stalinisme et de la dictature communiste –, au lieu de soutenir fermement ces résolutions, les a d'emblée déclarées «antirusses»!

Cet événement montre que, encore aujourd'hui, le stalinisme n'est pas, pour la Russie, qu'un épisode historique du XX^e siècle. Nous avons laissé filer quelques années de liberté politique confuse et incomplète. La principale caractéristique du totalitarisme communiste – l'attitude qui consiste à considérer les personnes comme des ressources négligeables – n'est pas éradiquée.

Les objectifs de la politique d'État sont déterminés, comme auparavant, en dépit de l'opinion et des intérêts des citoyens du pays.

L'instauration d'un régime qui n'a de la démocratie que les atours dans la Russie actuelle est liée à cela précisément. Toutes les institutions de la démocratie moderne ne relèvent que de l'imitation: un système multipartite, des élections législatives, la séparation des pouvoirs, un système judiciaire indépendant, des chaînes de télévision indépendantes, etc. Mais ce type d'imitation, qui portait alors le nom de «démocratie socialiste» existait déjà sous Staline.

Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de terroriser les masses pour que l'imitation fonctionne: il existe suffisamment de stéréotypes de comportement et de conscience publique hérités de l'ère stalinienne.

Par ailleurs, on recourt à la terreur quand c'est nécessaire. Ces dix dernières années, plus de 3 000 personnes en République tchétchène ont «disparu» - à savoir, ont été enlevées, torturées, exécutées sommairement et ensevelies nul ne sait où. Tout d'abord, ces crimes ont été perpétrés par des représentants des autorités fédérales, avant que ces missions soient transférées, pour ainsi dire, aux structures en charge de la sécurité locale.

Combien de fonctionnaires russes en charge de la sécurité ont-ils été punis pour ces crimes? À peine une poignée. Qui a veillé à ce qu'ils soient appelés à rendre compte de leurs actes et jugés? Au premier chef, Natalya Estemirova, défenseure des droits de l'homme, Anna Politkovskaya, journaliste et Stanislav Markelov, avocat. Où sont-ils? Assassinés.

Nous observons que la violence qui est devenue monnaie courante en Tchétchénie s'étend au-delà de ses frontières et menace d'envahir toute la Russie. Pourtant, même dans ces circonstances, on rencontre des personnes qui s'opposent à un retour vers le passé. Il y a donc de quoi avoir de l'espoir. Nous comprenons tous que personne ne peut remettre la Russie sur la voie de la liberté et de la démocratie si ce n'est la Russie elle-même, ses citoyens et sa société civile.

Mais il y a plus. La situation dans notre pays n'est pas aussi simple qu'elle peut paraître à un observateur superficiel. Nous avons beaucoup d'alliés dans la société – dans notre lutte pour la défense des droits de l'homme et dans notre lutte pour faire la lumière sur le stalinisme.

Qu'attendre des responsables politiques européens et de l'opinion publique européenne? Andrei Dmitrievich Sakharov l'a formulé il y a plus de vingt ans: «Mon pays a besoin de soutien et de pression».

Une Europe unie a la possibilité de s'engager sur la voie de ce type de politique à la fois ferme et amicale faite de soutien et de pression mais est loin d'y consacrer tout son potentiel. Je ne mentionnerai que deux exemples.

Le premier concerne le travail de la Cour européenne des droits de l'homme s'agissant des plaintes déposées par des citoyens russes. Le seul fait que des victimes peuvent déposer une plainte à Strasbourg contraint en quelque sorte les juridictions russes à travailler de manière à la fois qualitative et indépendante. L'élément principal est que l'application des jugements de la Cour européenne devrait permettre d'éliminer les motifs menant à des violations des droits humains.

Au cours de ces dernières années, plus de 100 jugements ont été rendus à Strasbourg dans des dossiers «tchétchènes», concernant des crimes graves commis par des représentants de l'État à l'encontre de citoyens. Et que s'est-il passé? Rien. La Russie paie diligemment aux victimes les indemnités ordonnées par la Cour européenne, sorte de «taxe d'impunité», refusant d'enquêter sur les crimes et de punir les coupables. En outre, non seulement aucun des généraux nommément cités dans les jugements de Strasbourg ne sont traduits en justice mais ils bénéficient au contraire d'une promotion.

Et que se passe-t-il si le Comité des ministres du Conseil de l'Europe est appelé à contrôler la mise en application des jugements de la Cour? À Strasbourg, on hausse les épaules en signe d'impuissance et on reste muet.

Le second exemple, plus général, concerne les relations entre la Russie et l'Union européenne dans le domaine des droits de l'homme. Aujourd'hui, on se contente d'en revenir au fait que l'Union européenne mène avec la Russie des consultations sur le sujet tous les six mois. Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire? Des personnalités officielles, de rang inférieur, discutent pendant quelques heures à huis clos – l'Europe pose des questions sur la Tchétchénie, la Russie répond en posant une question sur l'Estonie ou la Lettonie et elles se quittent en se promettant de se revoir dans six mois. Tant des organisations russes que des organisation non gouvernementales internationales organisent des événements «off» et des auditions et présentent des rapports.

En réunion avec des défenseurs des droits de l'homme, les représentants de Bruxelles soupirent tristement en signe d'impuissance et restent muets.

Alors, que devrait faire l'Europe en ce qui concerne la Russie? De notre point de vue, la réponse est simple: elle devrait agir vis-à-vis de la Russie comme vis-à-vis de tout autre pays européen qui a endossé un certain nombre d'obligations et a la responsabilité de les respecter. Hélas, de nos jours, l'Europe formule de plus en plus rarement ses recommandations à la Russie dans le domaine de la démocratie et des droits de l'homme, préférant parfois éluder purement et simplement le sujet. Il n'importe guère de savoir pourquoi – sentiment de la vanité des efforts ou considérations pragmatiques liées au pétrole et au gaz.

Il est du devoir de l'Europe de ne pas rester silencieuse mais, encore et toujours, de répéter, de rappeler, avec respect mais fermeté, l'obligation qu'a la Russie de respecter ses engagements et d'insister sur ce point.

(Applaudissements)

Certes, il n'y a ni garantie ni espoir particulier que ces efforts soient couronnés de succès. Néanmoins, si l'on manque à rappeler à la Russie ses obligations, il ne fait pas de doute que les autorités russes interpréteront cela comme de l'indulgence. Retirer de l'agenda les questions les plus sensibles est sans aucun doute préjudiciable à la Russie mais est également préjudiciable à l'Europe dans la mesure où plane alors le doute quant à l'engagement des institutions européennes vis-à-vis des valeurs européennes.

Vous décernez aujourd'hui le «prix pour la liberté de pensée».

Et l'on se demande, comment la pensée ne pourrait-elle pas être libre? Qui pourrait limiter sa liberté et comment? Il y a un moyen – c'est la peur qui devient partie intégrante de la personnalité d'une personne et fait en sorte que cette personne pense et aille jusqu'à ressentir les choses comme il est requis. Les gens n'ont pas seulement peur; ils trouvent une échappatoire pour «aimer Big Brother», comme le décrit Georges Orwell. C'est ce qui s'est passé en Russie avec Staline; c'est ce qui s'est passé en Allemagne avec Hitler. La situation se répète désormais en Tchétchénie, sous le régime de Ramzan Kadyrov. Une telle peur peut se propager dans toute la Russie.

Mais comment résister à la peur? Aussi paradoxal que cela puise paraître, grâce à la pure et simple liberté de pensée. Cette qualité que possédait Sakharov à un degré inhabituel le rendait imperméable à la peur. Et le regarder permettait à d'autres individus de se libérer de la peur.

La liberté de pensée est à la base de toutes les autres libertés.

C'est pourquoi il est juste que le prix Sakharov soit également sous-titré «prix pour la liberté de pensée». Nous sommes fiers de le recevoir aujourd'hui.

(L'Assemblée, debout, applaudit l'orateur)

(La séance, suspendue à 12 h 30, est reprise à 15 heures)

PRÉSIDENCE DE M^{ME} RODI KRATSA-TSAGAROPOULOU

Vice-présidente

8. Approbation du procès-verbal de la séance précédente: voir procès-verbal

9. Nouveau plan d'action de l'UE pour l'Afghanistan et le Pakistan (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission relatives au nouveau plan d'action de l'UE pour l'Afghanistan et le Pakistan.

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (*SV*) Madame la Présidente, il va de soi que les problèmes auxquels sont confrontés l'Afghanistan et le Pakistan préoccupent le monde entier. L'extrémisme violent se propage au-delà de la région. Des drogues cultivées et produites en Afghanistan se retrouvent dans les rues européennes. L'un des moteurs de notre engagement est la nécessité d'empêcher l'Afghanistan et le Pakistan de devenir des plates-formes sûres pour les opérations terroristes et le crime organisé. Parallèlement, il est évident que nous souhaitons contribuer à faire en sorte que les citoyens d'Afghanistan et du Pakistan vivent une vie meilleure dans leur pays.

L'Afghanistan attire une grande partie de l'attention. Nombre de nos pays y ont des troupes ainsi qu'un nombre significatif d'effectifs civils. Retourner la situation qui prévaut actuellement en Afghanistan représente un enjeu de taille. Le Pakistan est également confronté à des défis majeurs. Il n'y aura pas de solution au conflit en Afghanistan si nous ne parvenons pas à contrôler la situation au Pakistan et vice-versa.

Il s'impose de prendre une initiative globale. Nous devons tous faire plus et mieux. En juin, le Conseil a demandé au secrétariat du Conseil et à la Commission d'avancer des recommandations spécifiques et des priorités politiques en vue de renforcer et d'améliorer notre engagement dans la région. Il en a résulté le plan d'action de l'UE pour le renforcement de l'engagement de l'UE en Afghanistan et au Pakistan. Ce plan d'action a été adopté en octobre et je suis convaincue qu'il s'agit d'un bon outil. La stratégie de base est déjà en place. Le plan d'action nous permettra d'adapter les instruments qui sont actuellement utilisés afin de respecter nos priorités politiques.

Ce plan est basé sur notre engagement actuel et établit plusieurs priorités. Voici les domaines dans lesquels nous pensons que les mesures de l'UE peuvent être les plus efficaces. Ce faisant, nous renforçons notre engagement et présentons une réponse unie aux défis auxquels sont confrontés l'Afghanistan et le Pakistan. Par la même occasion, nous signifions à la région que nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout. La perspective régionale est importante, raison pour laquelle le plan d'action souligne la prééminence de la coopération régionale.

L'Afghanistan entre dans une période décisive. Il n'est plus nécessaire de poursuivre la discussion sur le processus électoral, derrière nous désormais. Il nous en est resté un arrière-goût amer et nous espérons que cela ne se reproduira pas. Je suis convaincue que c'est également l'opinion du peuple afghan. L'UE est prête à soutenir le travail qui reste à faire, basé, entre autres choses, sur les recommandations formulées par les observateurs électoraux de l'UE. Nous espérons qu'un nouveau gouvernement entrera bientôt en fonction. Il s'agit d'une occasion de convenir d'un nouveau calendrier et d'une nouvelle entente entre le gouvernement afghan et la communauté internationale. Le président Karzaï, dans son discours inaugural, a promis un nouveau départ, ce qui fut bien accueilli. Nous espérons que la conférence de Londres prévue sous peu génèrera une certaine dynamique.

L'UE espère que le président Karzaï et son gouvernement seront à la hauteur de leur engagement et sauront faire la preuve de leur autorité. Le statu quo pendant cinq années, cela ne peut plus se reproduire. Il convient désormais de s'assurer que l'État afghan prenne de plus en plus de responsabilités avec l'appui de la communauté internationale. Ce disant, je ne parle pas de retrait. L'année prochaine, un nombre significativement plus important d'effectifs internationaux seront présents en Afghanistan. Les États-Unis envoient 30 000 effectifs en plus des 68 000 déjà stationnés dans le pays. D'autres pays et alliés de l'OTAN ont promis d'envoyer des effectifs au nombre de 7 000 au moins, en plus des 38 000 déjà sur place.

Cet engagement militaire doit être accompagné par un volume équivalent d'initiatives civiles. Il ne peut y avoir de retrait militaire durable d'Afghanistan en l'absence d'un cadre civil capable d'assurer la stabilité. Des institutions publiques efficaces, une meilleure gouvernance, l'accès à des services sociaux fondamentaux, l'état de droit et un État civil qui fonctionne sont des aspects au moins aussi importants que la sécurité au sens miliaire du terme. Personne ne met plus en doute cela. La sécurité, la bonne gouvernance et le développement doivent avancer de front. Nous convenons avec l'Afghanistan d'un engagement à long terme. Néanmoins, le peuple afghan doit avoir la garantie que c'est son propre gouvernement, et non des organisations internationales, qui est responsable de l'amélioration des conditions de vie. C'est par ce seul moyen que la population retrouvera confiance dans ses dirigeants. La communauté internationale est présente. Il nous faudra faire plus et mieux. Il importe d'appuyer le processus qui est en cours – le processus d'afghanisation si essentiel pour le pays.

Tel est le cœur de notre plan d'action. Nous renforçons les efforts que déploie l'UE pour améliorer les capacités afghanes et nous coopérons avec le gouvernement pour promouvoir l'efficacité des institutions publiques ayant des responsabilités à l'échelon local et régional. Nous accordons une haute importance au principe de l'état de droit, à la bonne gouvernance, à la lutte contre la corruption et à l'amélioration de la situation des droits de l'homme. L'agriculture et le développement rural sont de nouveaux domaines prioritaires pour l'Europe. Il importe d'améliorer les conditions de vie de la grande majorité des citoyens afghans qui vivent en zone rurale. Nous sommes également prêts à appuyer un processus de réhabilitation des anciens militants, mené sous l'égide afghane. Ceux qui ont pris part au conflit dans le passé doivent se voir offrir des alternatives. Enfin, l'appui à accorder au système électoral reste évidemment l'une de nos priorités.

Je voudrais également dire quelques mots à propos du Pakistan. Au cours de ces dernières années, le Pakistan a traversé des bouleversements majeurs. Les élections de 2008 ont rétabli la démocratie et l'ordre civil. La

transition vers la démocratie s'est révélée impressionnante. Néanmoins, la démocratie reste fragile et instable. Parallèlement, les talibans du Pakistan sont devenus une menace réelle pour la paix et la stabilité dans le pays. Il est rare qu'il se passe une semaine sans que les médias ne fassent état de nouveaux attentats-suicides. La semaine dernière, plus de 400 personnes ont été tuées dans des attaques menées par des groupes de militants.

L'UE entend offrir son appui aux institutions civiles pakistanaises. Il importe tout particulièrement d'observer les recommandations formulées par Michael Gahler, notre observateur électoral de 2008. Ces recommandations fournissent un canevas de base en faveur du développement de la démocratie, de la réforme électorale et de la création d'institutions. Le gouvernement pakistanais sait qu'il doit passer par là. Il doit nous indiquer les domaines dans lesquels il souhaite coopérer. L'UE développera avec le Pakistan le partenariat stratégique résultant du sommet spécial de juin 2009, qui fut une réussite. Nous entendons renforcer la démocratie et aboutir à la stabilité. C'est pourquoi nous soutenons l'édification de l'État civil, la lutte contre le terrorisme et le commerce. Naturellement, un gouvernement en état de fonctionnement qui accepte d'endosser la responsabilité de ses citoyens et fait preuve de l'autorité nécessaire pour faire progresser son pays est la pierre angulaire de ce projet.

En partenariat avec le gouvernement du Pakistan, l'UE entend renforcer les institutions et les structures démocratiques du pays. Le développement économique et les échanges contribueront à cette évolution. Nous saluons le fait que le Pakistan assume davantage de responsabilités en ce qui concerne sa propre sécurité. Nous attendons de ce pays qu'il adopte une approche semblable vis-à-vis de toutes les formes de terrorisme, y compris les militants qui utilisent le territoire pakistanais pour lancer des attaques en Afghanistan. Les efforts que déploie le gouvernement pour combattre les talibans pakistanais sont une initiative positive. Parallèlement, il convient de protéger les civils et de faire respecter le droit international. Le gouvernement devrait également être attentif aux besoins en matière d'aide humanitaire et de reconstruction dans les zones affectées.

Il nous faut poursuivre nos opérations en Afghanistan et au Pakistan. L'UE s'engage déjà significativement vis-à-vis des défis qui attendent la région et ce mouvement ne va pas s'arrêter. Quantités de choses ont été faites dans les deux pays, avec succès – grâce aux efforts de l'Afghanistan et du Pakistan mais également de la communauté internationale. Ce ne sont pas les stratégies et les documents qui amélioreront la situation. Il est temps, désormais, de les transposer dans les faits, en coopération avec nos partenaires en Afghanistan et au Pakistan.

Catherine Ashton, *vice-présidente désignée de la Commission.* – (EN) Permettez-moi de commencer par l'Afghanistan. Nous vivons un moment important dans nos relations avec ce pays. Notre appui futur devra contribuer à la formation d'un gouvernement capable de réagir aux besoins et aux préoccupations du peuple afghan. Dans la mesure où la situation est instable, il nous faut coopérer tout en marquant notre empreinte. C'est de cela que parleront les conférences à venir sur le sujet, la première en date étant celle de Londres, prévue le mois prochain.

Nous sommes prêts à injecter davantage de ressources. La Commission élève son aide au développement d'un tiers pour atteindre 200 millions d'euros. Nous avons besoin de ces moyens supplémentaires pour réitérer les réussites déjà enregistrées, au rang desquelles l'extension de l'accès au système primaire des soins de santé à 80 % des Afghans – avec un traitement largement amélioré des femmes et des filles – et l'élimination de la culture du pavot dans certaines provinces. Nos États membres se sont également engagés à aider à renforcer nos programmes de formation des forces de police.

Mais ce n'est qu'un début. Ce n'est qu'une partie de la contribution de l'UE, et cette contribution doit être en cohérence avec la réaction internationale coordonnée. Les Afghans qui collaborent avec les Nations unies doivent être au centre de cette réaction.

Le plan d'action sur lequel le Conseil a marqué son accord en octobre nous donne l'occasion de le faire. Combiné avec les efforts des États-Unis et les opérations de sécurité de l'OTAN, il adresse à la région et à la communauté internationale un message fort quant à notre engagement. Bien entendu, il est également conforme aux priorités avancées par le président Karzaï, notamment dans les domaines de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.

Le plan confirme que nous continuerons de placer des thèmes fondamentaux tels que l'état de droit et l'agriculture au centre de notre engagement.

Nous aidons déjà le gouvernement à améliorer les compétences des administrateurs à Kaboul. Désormais, nous allons étendre ce projet de renforcement des compétences dans toutes les provinces afin d'aider les Afghans à gérer leurs propries affaires et de veiller à ce que le gouvernement fournisse des services appropriés.

Ce plan signifie également que nous appuierons l'intégration des insurgés prêts à répondre à l'invitation du président Karzaï à collaborer avec son gouvernement.

La mission européenne d'observation électorale présente aujourd'hui son rapport à Kaboul et je voudrais en profiter pour rendre honneur à M. Berman et son équipe pour l'excellence de leur travail pourtant réalisé dans des circonstances extrêmement difficiles. Nous assurerons le suivi, tant il est évident que la crédibilité du gouvernement et du système politique repose sur un remaniement complet du système électoral.

Enfin, toujours au chapitre de l'Afghanistan, mais c'est peut-être le plus important, nous rationaliserons nos structures sur le terrain. Les États membres réviseront leurs politiques en fonction des ressources disponibles et j'espère pouvoir réunir les fonctions de représentant spécial de l'UE et de chef de la délégation de l'UE au sein d'un seul et même poste dès que possible. Cela contribuera à édifier une approche cohérente susceptible de servir de modèle ailleurs.

S'agissant du Pakistan, toute notre attention et toutes nos préoccupations sont axées sur la nécessité pour le pays de devenir une démocratie stable débarrassée de la terreur et capable de s'allier avec ses voisins pour lutter contre des menaces communes.

Le plan d'action le souligne et se fonde sur les engagements pris au sommet UE-Pakistan de juin — concernant notamment l'aide humanitaire, l'appui à la reconstruction, l'aide aux secteurs policier et judiciaire, ainsi que le renforcement des institutions démocratiques et de la société civile — pour améliorer la situation des droits de l'homme et veiller au respect des accords en matière d'échanges et de développement socio-économique. Nous continuerons de soutenir la mise en œuvre des recommandations formulées à la suite de la mission d'observation électorale de 2008.

Le plan d'action bénéficie de ressources financières substantielles à hauteur de près de 500 millions d'euros dégagés par la Commission d'ici 2013, à quoi il faut ajouter 100 millions prêtés par la Banque européenne d'investissement à injecter dans le secteur des énergies renouvelables, parallèlement aux engagements consentis pour approfondir nos relations commerciales et politiques. Le plan d'action préconise également un dialogue intensifié sur toutes ces questions. Enfin, l'année prochaine, un deuxième sommet devrait être organisé au cours de la Présidence espagnole.

Le plan d'action précise également que l'Union européenne apportera son expertise dans l'intégration régionale afin d'aider l'Afghanistan, le Pakistan et leurs voisins à lancer sans tarder des relations économiques, notamment avec l'Inde. Il n'y aura pas de solution toute faite aux tensions actuelles mais nous devons lancer le processus qui doit permettre de vaincre la méfiance. Les gains potentiels générés par ce genre de coopération régionale en termes d'échanges et d'investissement sont supérieurs à tout ce que nous, en tant qu'Union européenne, pouvons faire.

En conclusion, la mise en œuvre du plan en faveur de l'Afghanistan et du Pakistan est l'élément central de notre engagement futur dans ces pays. Il s'agit d'un effort commun entre les États membres et les institutions de l'Union européenne et c'est le premier en son genre. S'il porte ses fruits, il contribuera à façonner la réaction civile internationale aux crises, laquelle est généralement et dans une très large mesure laissée au secteur militaire.

Le plan d'action consiste en un engagement majeur non seulement vis-à-vis de l'Afghanistan et du Pakistan mais également vis-à-vis de l'Asie méridionale et centrale dans son ensemble. Néanmoins, nous ne pouvons pas nous contenter de présenter des idées. Nous avons besoin des personnes appropriées possédant les compétences qui s'imposent mais qui ne peuvent travailler qu'en sécurité. Il faut un engagement politique plus fort de la part des gouvernements hôtes, ainsi qu'une cohérence accrue entre bailleurs de fonds, notamment, au sein de l'UE, entre États membres.

Le sud de l'Asie est confronté à des manifestations quotidiennes d'extrémisme, sur le terrain d'opérations militaires du Helmand ou dans les rues de Peshawar, Lahore et Rawalpindi. Nous ne résoudrons rien par la seule action militaire mais en contribuant à l'édification d'un environnement sûr et protégé, libéré des tensions et des inégalités dont se nourrit l'extrémisme.

Selon notre propre expérience, l'Europe a beaucoup à offrir. Le plan d'action nous offre la possibilité de mettre à profit cette expérience pour aider, et j'espère que le Parlement le soutiendra.

Ioannis Kasoulides, au nom du groupe PPE. – (EN) Madame la Présidente, l'objectif en Afghanistan était de combattre les talibans, qui offraient à Al-Qaïda un port d'attache sûr. L'Afghanistan n'est plus ce port d'attache sûr mais l'insurrection des talibans n'a pas été vaincue tant il a été prouvé que les seuls moyens militaires ne peuvent assurer la victoire et que la stratégie qui consiste à se reposer sur la puissance militaire pour exterminer les insurgés s'avère contre-productive.

Le changement de stratégie consiste à accroître la protection de la population, à développer les capacités afghanes en matière de sécurité, à faciliter la bonne gouvernance aux niveau central et, en particulier, local, et à promouvoir le développement. Dans ce contexte, il convient d'encourager un processus de réconciliation laissé aux mains des Afghans, visant ces couches de talibans qui sont passées du mauvais côté en raison de circonstances particulières.

Le plan d'action de l'UE aborde tous ces défis, et l'UE peut jouer un rôle important dans les secteurs non militaires. Néanmoins, je m'attendais à ce qu'il s'attarde davantage sur le volet narcotiques – que vous avez mentionné, Monsieur le Ministre – ainsi qu'à des avertissements plus sévères en ce qui concerne la corruption et la mauvaise gouvernance.

S'agissant du Pakistan, je dis «oui» au plan d'action. Les deux situations sont liées et de la réussite dans un cas dépend la réussite dans l'autre. Le Pakistan devrait être en position de lutter adéquatement contre l'afflux d'insurgés provenant d'Afghanistan. Enfin, il convient d'user de toute la diplomatie nécessaire pour vaincre l'éternelle méfiance entre l'Inde et le Pakistan et qui est en train de devenir une entrave sérieuse à la résolution des conflits.

Roberto Gualtieri, au nom du groupe S&D. – (IT) Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, Madame la Haute représentante, Mesdames et Messieurs, dans ce débat, le Parlement européen cherche à contribuer à la discussion sur le rôle de l'Europe dans une région cruciale pour la sécurité et la stabilité de la planète entière.

La nouvelle stratégie militaire annoncée par le président Obama, et encore plus clairement mise en évidence dans la déclaration ultérieure formulée par les ministres des affaires étrangères des pays de la FIAS, a lié l'envoi de nouvelles troupes à l'objectif prioritaire de protéger la population et de renforcer les capacités des forces de sécurité et des institutions afghanes. Ce changement de stratégie bienvenu prend en considération la vanité – et j'irais jusqu'à dire le caractère contre-productif – du type conventionnel d'intervention militaire exclusivement axé sur la répression de l'action des guérilleros talibans.

Néanmoins, pour s'assurer que ce changement de cap soit productif et marque le début d'une transition vers un Afghanistan sûr, prospère, stable et donc autonome, il est parfaitement clair que la dimension militaire de l'intervention de la communauté internationale doit être accompagnée d'un engagement croissant sur le front civil et politique. D'une part, nous devons promouvoir le développement économique et renforcer les institutions, la bonne gouvernance et l'état de droit et, d'autre part, nous devons faciliter le processus de réconciliation interne et contribuer à stabiliser la situation qui prévaut au Pakistan.

Là réside la place et le rôle de l'Union européenne. L'Europe s'est considérablement engagée dans la région depuis quelques temps, en investissant un milliard d'euros par an en Afghanistan, 300 millions au Pakistan, en constituant la mission EUPOL qui accomplit un travail inestimable en dépit de problèmes d'effectifs, en convoquant la mission internationale d'observation, et, bien sûr par l'engagement des États dans la mission de la FIAS.

La capacité de l'Europe de faire vraiment la différence dans la région semble néanmoins bien faible compte tenu du volume des ressources financières et humaines engagées. Pour cette raison, il nous faut renforcer notre entreprise, en d'autres termes, la capacité de l'Europe à faire autorité, et la rendre plus cohérente et plus efficace du point de vue de la stratégie civile et du cadre politique. Dans cette optique, le plan d'action constitue un pas en avant important. Le groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen le soutient et demande que sa mise en œuvre soit rigoureuse.

Parallèlement, nous nous demandons si les objectifs établis dans le plan exigent l'identification de mesures ad hoc et appelons à poursuivre la réflexion sur l'extension des objectifs et le renforcement des outils de la mission EUPOL de la PESC. Le Parlement européen est prêt à appuyer l'action de l'Union européenne sur tous ces fronts.

Pino Arlacchi, au nom du groupe ALDE. – (EN) Madame la Présidente, nous sommes ici pour débattre du plan d'action de l'UE en faveur de l'Afghanistan et du Pakistan. La commission des affaires étrangères de la présente Assemblée m'a permis d'être rapporteur sur une nouvelle stratégie pour l'Afghanistan.

Nous avons besoin d'une nouvelle stratégie – à moins que nous n'ayons simplement besoin d'une stratégie – en ce qui concerne le volet civil parce que, à cette date, l'intervention de l'UE dans ce pays n'a pas eu la cohérence désirée et ne semble avoir exercé qu'un impact très limité. Je crains, Madame Ashton, ne pas pouvoir partager votre déclaration initiale sur l'Afghanistan parce qu'elle est trop générique, trop bureaucratique, trop imprécise – à l'instar du présent plan d'action. Je pense que le Parlement doit contribuer à renforcer cette stratégie et lui conférer davantage de cohérence.

Je suis en train de réunir les informations, mêmes minimes, qui s'imposent. Tout d'abord, je dois dire qu'il se révèle très difficile de récolter ne fût-ce que les données les plus fondamentales sur les dépenses de l'UE en Afghanistan après l'occupation de 2001, où l'aide européenne a abouti et ce qui peut être justifié des dépenses faites. Nous savons que près d'un milliard d'euros est dépensé chaque année en Afghanistan, ce qui représente une somme importante. Le PIB afghan est de 6,9 milliards d'euros. Par conséquent, l'aide civile que nous apportons s'élève à plus de 20 pour cent du PIB afghan annuel, un chiffre capable de renverser la destinée du pays pourvu que les fonds soient utilisés à bon escient.

Ensuite, mon projet de nouvelle stratégie pour l'Afghanistan commencera par la nécessité d'identifier ce qui a été et ce qui devrait être primordial pour l'UE dans cette région. J'axerai une partie de mon rapport sur l'élimination de la culture du pavot en proposant une stratégie de développement alternative.

Jean Lambert, *au nom du groupe Verts/ALE.* – (*EN*) Madame la Présidente, je pense qu'il convient de saluer certaines choses dans ce plan d'action mais, comme certains collègues l'ont souligné à juste titre, il reste un certain nombre de questions sans réponse.

Je pense que, lorsque nous envisageons la situation, nous l'envisageons toujours du point de vue du problème auquel nous sommes nous-mêmes confrontés et tendons parfois à sous-estimer la réalité quotidienne des citoyens en Afghanistan et au Pakistan – les morts nombreuses, l'extermination ciblée de la population hazara dans certaines régions du Pakistan par exemple, les attentats menées contre les écoles que fréquentent les filles, les attaques que subit la police, etc.

Récemment, on nous a décrit la police afghane comme étant purement et simplement de la chair à canon pour les talibans. Je pense que nombre d'entre nous sont toujours en train de se demander ce que nous pensions pouvoir vraiment faire en intervenant. En ce qui concerne la réponse internationale, je suis soulagé d'entendre la commissaire parler de coopération sans délai et évoquer l'Inde. L'approche régionale est importante et je suis impatiente d'apprendre comment nous allons affronter d'autres régions où règnent de fortes tensions, notamment le Cachemire – l'ambassadeur afghan nous ayant confié l'autre jour que la région constitue un problème pour tout ce que les gens tentent d'y entreprendre.

Au Pakistan, en particulier, il s'impose d'examiner l'efficacité de l'appui que nous offrons aux milliers de personnes déplacées. Il nous faut également tirer les leçons du manque d'engagement dont nous avons fait preuve dans le passé vis-à-vis des personnes déplacées à la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan afin de combler nos lacunes. Pour ce faire, nous devons accorder la plus grande importance à l'éducation et aux besoins de ceux qui prennent également soin de ces personnes déplacées.

Charles Tannock, au nom du groupe ECR. – (EN) Madame la Présidente, nous ne pouvons pas nous permettre de faire échouer la mission militaire de l'OTAN et de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan (FIAS). Avec la volonté politique suffisante, le bon matériel militaire et plus de troupes de terrain de tous les États membres, l'OTAN peut vaincre les talibans et, bien entendu, cette mission doit être aussi couplée à une campagne du cœur et de l'esprit. Mais à côté, au Pakistan, c'est potentiellement une catastrophe qui se profile – nous avons là un État nucléarisé en proie au radicalisme islamiste, à la corruption et aux mains d'une direction affaiblie, que nous devons néanmoins aider pour des raisons stratégiques.

Mais, par exemple, des éléments de l'ISI (les services secrets pakistanais) sont depuis longtemps soupçonnés d'accorder un soutien tacite aux talibans afghans et ne réalisent que maintenant, à contrecœur, les dangers intérieurs qu'implique un tel positionnement. Pour l'Inde, la menace que représente le Pakistan au sujet du Cachemire, notamment en donnant asile à des terroristes, constitue également une grave menace pour l'ensemble de la région.

Si le Pakistan doit continuer de recevoir, outre une assistance économique, une aide militaire des pays de l'Union européenne pour mener des opérations de contre-insurrection contre les djihadistes terroristes, il doit fournir des garanties en béton selon lesquelles cette aide ne sera pas détournée pour renforcer ses forces conventionnelles présentes sur la frontière indienne.

Enfin, l'instabilité du Pakistan et de l'Afghanistan contraste fortement avec la stabilité et la modération de notre allié et partenaire démocratique, l'Inde, qui mérite le soutien complet de l'Union européenne.

Willy Meyer, *au nom du groupe GUE/NGL.* –(*ES*) Madame la Présidente, Madame la Vice-présidente désignée, mon groupe n'a jamais soutenu la stratégie de l'ancien président des États-Unis, M. Bush, concernant l'Afghanistan. Nous ne l'avons jamais soutenue et le temps nous a donné raison.

L'Afghanistan a actuellement un gouvernement corrompu et illégitime; il y a des victimes innocentes et la situation des femmes n'a absolument pas changé. Il aurait donc été logique de changer de stratégies, et nous regrettons que le président Obama ait opté pour une solution militaire, et projette le déploiement de 30 000 hommes supplémentaires. Je crois que l'Union européenne ne devrait pas se conformer à cette ligne d'action, car il existe un risque réel de créer un nouveau Viêt Nam du XXI^e siècle en Afghanistan.

L'histoire a démontré qu'il ne peut y avoir de solution militaire en Afghanistan. Il faut accroître la coopération et intensifier tous les efforts afin de trouver une solution diplomatique. Dans la zone de conflit elle-même et en termes géostratégiques, nous devons opter pour un respect du droit international, qui passe par des solutions internes afghanes.

Nicole Sinclaire, *au nom du groupe* EFD. – (EN) Madame la Présidente, j'ai eu le plaisir, il y a quelques semaines, de rencontrer quelques membres des forces britanniques rentrant d'Afghanistan et j'ai entendu pour la nième fois que celles-ci étaient mal équipées. Le Royaume-Uni verse toujours 45 millions de livres sterling par jour pour cette institution corrompue. Une partie de cet argent pourrait être dépensé à meilleur escient en armant nos forces en Afghanistan qui, entre autres choses, forment en fait les forces de maintien de l'ordre afghanes.

Comme certains d'entre vous l'ont dit, il est tout à fait exact qu'il s'agit là d'une région importante du monde et où il nous faut faire beaucoup de progrès.

Mon problème, il n'y a pas de doute, concerne le manque d'expérience de notre haute représentante pour les affaires étrangères, Cathy Ashton, Madame par ici la monnaie et davantage que quelques roubles. Il nous faut quelqu'un de plus expérimenté. Elle n'a jamais exercé de fonction dans le domaine des affaires étrangères; elle n'a pas été secrétaire de ministère et je ne crois pas qu'elle ait même exercé un emploi à temps partiel dans une agence de voyage. Réveillons-nous! C'est une tâche difficile; un travail qui exige que l'on change les choses pour le mieux et elle n'est tout simplement pas assez expérimentée.

Andrew Henry William Brons (NI). – (EN) Madame la Présidente, à première vue, les conclusions du Conseil concernant l'Afghanistan semblent offrir un contraste bienvenu avec l'attitude agressive des États-Unis et du Royaume-Uni. En y regardant de plus près, c'est en fait un mélange de naïveté et de complicité avec leurs méthodes. Le Conseil fait preuve d'une absolue naïveté à vouloir essayer de planter la fleur délicate de la démocratie occidentale dans la terre inhospitalière du tribalisme afghan. Les divisions verticales de la société et la prééminence des liens tribaux sur le libre arbitre rendent la chose impossible à réaliser. Il veut éradiquer la corruption mais ne comprend tout simplement pas que le modèle bureaucratique du jugement objectif et les décisions prises en termes de financement et de ressources n'auront aucune chance d'être respectés. Non parce que les Afghans seraient, de manière endémique, malhonnêtes, mais parce que la société tribale afghane considère comme une vertu allant de soi de s'occuper de sa propre famille et de sa propre tribu.

Le Conseil voudrait contrecarrer la production de pavot. Cependant, retirer les talibans du gouvernement n'était pas la meilleure façon de réduire cette production. Les talibans l'avaient réduite de 90 % mais, depuis l'invasion de l'Afghanistan, le pays est redevenu le premier producteur mondial d'opium. Le rapport dit que l'insécurité en Afghanistan ne pourra pas être réglée avec les seuls moyens militaires. Cela signifie seulement que l'action militaire a un rôle légitime à jouer. À mon avis, non. En termes militaires, nous avons connu trois échecs en Afghanistan au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle; nous aurions dû réellement en tirer des leçons.

Les talibans oppriment les femmes, ils méprisent la démocratie et tuent des soldats britanniques: c'est une organisation absolument néfaste. Mais nous pourrions les empêcher de tuer des soldats britanniques et alliés demain en retirant nos troupes. C'est une guerre inutile et meurtrière qui ne peut simplement pas être gagnée.

José Ignacio Salafranca Sánchez-Neyra (PPE). – (*ES*) Madame la Présidente, la communauté internationale, et pas seulement les États-Unis, a un problème en Afghanistan. Le président Obama a mis trois mois à établir une stratégie globale qui réponde au rapport alarmant du général McChrystal.

Il est notoire que cette nouvelle stratégie implique un renforcement à court terme de la présence militaire, un retrait en 2011, un transfert graduel de certains aspects de la sécurité aux forces afghanes, une meilleure coordination entre les efforts civils et militaires et une concentration sur les grandes villes.

Désormais, Madame Ashton, le grand défi consiste à articuler et définir une réponse européenne, principalement lors de la conférence de Londres. Dans votre exposé, vous avez utilisé deux mots clés. Vous avez dit que notre réponse doit être coordonnée avec d'autres organismes internationaux et nous soutenons la coordination avec les Nations unies. Vous avez également dit que notre réponse doit être cohérente.

À ce propos, Madame Ashton, j'ai deux observations à faire. En 2005, J'ai eu l'honneur de conduire une mission parlementaire d'observation des élections et j'ai eu la chance de rencontrer le chef de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), le général de corps d'armée Graziano dont le service auprès de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) prend fin. Les 44 pays intégrant la FIAS aujourd'hui (28 d'entre eux étant des pays de l'OTAN) constituent une force hétérogène qui ne répond pas de manière efficace au combat actuel contre les insurgés.

Le second aspect essentiel, Madame Ashton, c'est qu'une guerre ne peut être gagnée – et il y a actuellement une guerre en cours en Afghanistan – si nous n'avons pas la population civile de notre côté, du côté de la coalition internationale. Je crois, Madame Ashton, que l'un des objectifs principaux de l'Union européenne devrait être de concentrer nos efforts, qui représentent un milliard d'euros du budget de l'Union européenne, à nous assurer que la population civile est de notre côté.

Richard Howitt (S&D). – (*EN*) Madame la Présidente, je voudrais commencer aujourd'hui par rendre hommage au lance-caporal Adam Drane, âgé de 23 ans, du régiment Royal Anglian, originaire de Bury St Edmunds dans ma circonscription, qui est tombé, le 7 décembre, dans la province d'Helmand; c'est le $100^{\rm e}$ membre des forces armées britanniques tué cette année.

Nos pensées vont à la famille d'Adam et à toutes les familles, européennes, afghanes et pakistanaises, qui ont souffert de la perte des leurs.

Devant tant de sacrifices, notre Assemblée a, pour sa part, le devoir de s'assurer que nous faisons tout notre possible pour promouvoir la paix et la prospérité en Afghanistan. Si nous voulons prendre au sérieux les nouveaux changements introduits par le traité de Lisbonne et avoir une véritable politique étrangère européenne commune, il n'est pas d'endroit plus approprié où faire nos preuves que les sables de l'Afghanistan; en premier lieu, il nous faut garantir un alignement proprement dit des activités de tous les États membres sur cette nouvelle stratégie et, en second lieu, nous féliciter de l'engagement, pris aujourd'hui par la haute représentante, M^{me} Ashton, à disposer sur place d'une nouvelle représentation notable à double fonction dès le début de l'année prochaine. Ce sera un test décisif pour juger du fonctionnement plus efficace de l'Union dans le cadre du Traité et une marque de notre résolution future pour l'Afghanistan.

Enfin, parallèlement à cela, les États membres doivent veiller à ce que la mission européenne de police EUPOL recrute les 400 fonctionnaires annoncés; c'est absolument nécessaire pour que les propres services de répression de l'Afghanistan puissent faire leur travail correctement.

Charles Goerens (ALDE). - Madame la Présidente, je tiens à souligner d'emblée que je désapprouve totalement les remarques que vient de formuler M^{me} Sinclaire à l'encontre de M^{me} Ashton.

Madame la Présidente, un enfant sur quatre n'atteint pas l'âge de cinq ans en Afghanistan, marqué par des déficits sociaux, sanitaires, auxquels s'ajoutent des déficits démocratiques et avant tout sécuritaires. La probabilité d'un affrontement avec le Pakistan favorise la mobilité des talibans et rend évidente la nécessité d'aborder les problèmes de l'Afghanistan dans sa dimension régionale. Ajoutons que l'incapacité d'en venir à bout par les seuls moyens militaires prédestine l'Union européenne, avec sa boîte à outils multiples, à jouer un rôle privilégié.

L'OTAN, responsable en premier lieu pour le volet militaire, découvre ses limites face au défi afghan. L'action humanitaire de l'Union européenne, ses instruments de coopération au développement, sa diplomatie plus performante ne sont, certes, pas une garantie de succès, mais privée de cet apport, l'action de l'OTAN est condamnée à l'échec.

D'un nouveau dosage de tous ces éléments va se dégager – il faut l'espérer – une perspective plus prometteuse pour les citoyens afghans. Si la responsabilité de l'Union européenne dans la situation actuelle est lourde, celle de l'Afghanistan, encore trop corrompu, divisé et désorganisé, est écrasante.

N'oublions pas que le partenariat offert à l'Afghanistan ne peut réussir que s'il se trouve un nombre suffisant de citoyens appuyant la reconstruction de leur pays. Même si la tâche est himalayenne, ce n'est pas une raison pour croiser les bras et laisser les pays en proie aux intégristes de tous poils.

Nicole Kiil-Nielsen (Verts/ALE). - Madame la Présidente, oui, il nous faudra sortir du piège afghan dans lequel nous a enfermés la politique de Georges Bush. Cependant la question n'est pas de décider quand, mais comment quitter l'Afghanistan.

Si les nombreuses erreurs de la communauté internationale ne sont pas remises en cause, nous risquons de perdre totalement la confiance et le soutien de la population afghane au bénéfice des talibans. La militarisation de l'aide humanitaire et de l'aide au développement doit cesser car elle entretient une confusion dans les esprits et discrédite les ONG.

Nous devons nous appuyer davantage sur la société civile émergente et sur les réformistes afghans. Pourquoi l'Europe est-elle en Afghanistan? Parce que les Américains l'ont décidé ou pour sortir ce pays de l'obscurantisme et de la violence? Il nous faut renforcer les structures afghanes les plus performantes, privilégier l'investissement dans les services à la population – éducation, santé, transports –, soutenir la bonne gouvernance des pouvoirs locaux, car la culture de ces pays nous invite à réfléchir à la pertinence de l'État nation. L'Europe devrait, par exemple, soutenir M^{me} Habiba Sorabi, gouverneure de la province de Bamiyan, une première dans l'histoire de ce pays où, souvenez-vous, nous sommes allés en 2001 pour aider les femmes.

Geoffrey Van Orden (ECR). – (EN) Madame la Présidente, à lire le plan d'action de l'Union européenne pour l'Afghanistan et le Pakistan, on pourrait supposer que toute la situation dépend de ce que fait l'Union européenne.

Je crois que l'Union européenne peut apporter une contribution utile et pragmatique, mais elle doit s'insérer dans le contexte plus large d'un effort international et porter principalement sur certaines actions spécifiques où l'engagement de l'Union pourra constituer une réelle plus-value. L'Union européenne ne peut se donner des airs dans un contexte aussi grave. Dans un document de plus de douze pages, je n'ai trouvé que quatre courtes allusions aux États-Unis et, de manière plus significative peut-être, une seule à l'OTAN, et ce sont, après tout, les missions menées par l'OTAN-FIAS qui sont le garant principal de toutes nos entreprises.

Sans la sécurité et la stabilité, il est impossible d'assurer une bonne gouvernance ou n'importe quel programme significatif de reconstruction et de développement.

Sur le plan civil, les pays européens et l'Union européenne elle-même ont, depuis 2001, injecté huit milliards d'euros en Afghanistan, mais cette somme considérable ne semble pas avoir changé grand chose; a-t-on une idée de la quantité qui s'est égarée?

Il faut un plan international détaillé pour l'Afghanistan et le Pakistan, mais j'attends de savoir comment la contribution européenne tient dans cet engagement international plus vaste.

Cornelia Ernst (GUE/NGL). – (*DE*) Madame la Présidente, aujourd'hui, au bout de huit ans, nous savons tous dans le fond que la stratégie afghane précédente, basée sur la force militaire, a été un échec. La disproportion entre les opérations militaires d'une part et les ressources insuffisantes destinées à des usages civils d'autre part empêche franchement toute amélioration des conditions de vie en Afghanistan.

Par conséquent, le message le plus important du groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique est qu'il nous faut un changement de stratégie radical. Ce changement radical passe par une mise à distance de la stratégie militaire et, surtout, par une stratégie davantage centrée sur les gens. Quarante pour cent des Afghans sont au chômage et plus de la moitié d'entre eux vivent dans une totale pauvreté, sans soins médicaux ni éducation appropriée. La question sociale doit passer au premier plan, c'est ce que nous attendons du Conseil, de la Commission et de toutes les parties prenantes.

Bien entendu, cela va de pair avec un renforcement de la gouvernance, le soutien de l'agriculture et l'intégration des anciens combattants talibans. Toutefois, je vous le dis très sincèrement: si nous nous arrêtons à mi-chemin et nous en remettons encore à la force militaire, nous passerons à côté de cette chance. Il ne restera plus beaucoup de temps!

Philippe Juvin (PPE). - Madame la Présidente, dans ces affaires très compliquées, je pense qu'il faut tenter d'avoir des idées simples.

Première question, simple «Pourquoi sommes-nous allés en Afghanistan?». Nous sommes allés en Afghanistan avec un but. Ce but, c'était de défaire les camps d'entraînement d'Al-Qaïda, base arrière du terrorisme international, qui nous menaçaient et qui menaçaient la stabilité de la région. Aujourd'hui, ces camps n'existent plus.

Deuxième observation: malheureusement, qu'on le veuille ou non, les soldats occidentaux déployés en Afghanistan sont de plus en plus considérés comme des forces d'occupation et non plus comme des forces amies. Il s'agit là d'une difficulté majeure de tous les jours qu'il faut garder à l'esprit. Ceux qui vous diront le contraire, je les invite à aller voir là-bas comment cela se passe.

Troisième point: la situation de sécurité est très dégradée. En 2004, on pouvait, à Kaboul, se promener à pied. Aujourd'hui, Kaboul est un vaste camp retranché. Donc, ne pas tirer les conséquences d'un échec opérationnel sur le terrain et, finalement, n'appliquer que les vieilles méthodes, c'est se heurter à la répétition de ces échecs.

Quelles sont les conséquences de tout cela? Je crois qu'effectivement, il faut reconnaître que nous avons démantelé Al-Qaïda – c'est une observation réelle – et que nous devons partir. Pouvons-nous partir aujourd'hui, tout de suite? Non, puisque si nous partions, ce serait assurément le chaos, et peut-être le retour de ces camps contre lesquels nous luttions. Il faut donc partir avec des conditions.

La première, tout le monde le dit, c'est qu'il faut donner les clés aux Afghans eux-mêmes, permettre l'afghanisation du conflit. La deuxième, c'est qu'il faut discuter avec tous les insurgés – notez que je ne dis pas les «talibans», parce que le mot «talibans» est très restrictif. Et, troisième condition, il faut accepter un niveau social qui ne soit pas parfait. Ne pensons pas que nos critères européens sont les critères qu'il faut adapter à l'Afghanistan. Il faut accepter cela.

Madame la Présidente, il est toujours plus compliqué d'achever une opération militaire que de la commencer, et pour savoir l'achever, il faut se souvenir de l'objectif initial, qui était de faire en sorte que les camps d'Al-Qaïda soient démantelés. C'est fait aujourd'hui.

Ana Gomes (S&D). – (*PT*) Le Conseil affirme que la situation en Afghanistan et au Pakistan a un impact direct sur l'Europe. C'est effectivement le message principal que nous devons pouvoir transmettre avec honnêteté et courage aux citoyens européens. À cet égard, je me félicite du nouveau plan d'action de l'Union européenne pour l'Afghanistan et le Pakistan, qui comprend un vaste programme d'investissements dans le renforcement des capacités à tous les niveaux de l'administration afghane.

Seule la mise en œuvre efficace de ce plan d'action, comme moyen visant à regrouper les efforts européens en Afghanistan, pourra contribuer à la reconstruction d'un État qui est nécessaire pour mettre un terme à la guerre et au sous-développement. L'Europe ne peut pas abandonner les Afghans, et elle n'est pas là-bas parce que les Américains l'ont décidé. Une présence internationale militaire et civile continuera d'être nécessaire là-bas pour de nombreuses années encore.

Pour conclure, je condamne fermement la décision prise par le gouvernement français de rapatrier de force les Afghans qui avaient fui la guerre.

Reinhard Bütikofer (Verts/ALE). – (*DE*) Madame la Présidente, s'il est une chose dont nous n'avons que faire dans l'amère réalité vécue en Afghanistan, ce sont les discours prétentieux. C'est à vous que je m'adresse, Madame Ashton. Vous avez parlé de l'engagement des États membres dans la mission EUPOL de formation de policiers. Est-ce bien le cas? Si oui, comment se peut-il que nous ne disposions pas même de ces 400 policiers sur place? C'est un mélange de duplicité et de ridicule. Pensons-nous sérieusement à ce que nous disons?

Il y a deux ans déjà, la revue European Security Review avait constaté que le nombre peu élevé d'instructeurs de police remettait en question la réalité de l'engagement européen. Pourquoi ne finançons-nous pas les agents de police formés afin de les empêcher d'aller rejoindre les seigneurs de la guerre ou les talibans? Cela ne coûterait pas cher et ce serait très efficace. Madame Ashton, j'ai l'impression que l'Europe se gargarise de belles paroles, mais il est honteux de voir à quel point ses actes sont mesquins et inappropriés.

Michael Gahler (PPE). – (*DE*) Madame la Présidente, le titre choisi ici d'un «nouveau plan d'action pour l'Afghanistan et le Pakistan» est approprié. Cependant, ce que l'on a exposé ici me paraît ressembler davantage à deux plans d'action séparés que l'on a présentés l'un après l'autre.

Je soutiens en principe ce qui a été dit à propos de ces deux pays. En Afghanistan, j'espère que nous avons appris des erreurs du passé et que nous adapterons en conséquence nos politiques et nos structures. Quant au Pakistan, je me réjouis que la nouvelle politique apparaisse comme un suivi de mon rapport concernant l'observation des élections. Dans les pays où nous avons mené ces missions d'observation, je pense qu'il est tout à fait juste d'incorporer nos recommandations dans les politiques à l'égard de ces pays.

Dans la réponse à venir du Conseil et de la Commission, je voudrais avoir plus d'éclaircissements concernant la stratégie commune pour ces deux pays, car il nous faut admettre que, par exemple, nous avons dans la région une frontière de mille kilomètres, qui ne peut être correctement contrôlée de part et d'autre, alors que les politiques que nous poursuivons d'un côté de cette frontière auront des conséquences immédiates de l'autre côté. Par conséquent, quelles structures voulons-nous en fait mettre en place? De quelle manière voulons-nous instaurer un dialogue entre les dirigeants afghans et pakistanais? Comment pourrons-nous garantir que nos politiques seront acceptées par les populations locales? Ce sont des questions pour lesquelles nous devons encore avoir des réponses, et j'espère que nous les obtiendrons.

Ioan Mircea Paşcu (S&D). – (EN) Madame la Présidente, le plan d'action pour l'Afghanistan et le Pakistan adopté en octobre dernier est, en lui-même, un bon document. Son objectif est de créer les conditions de remise sous contrôle de l'État afghan de la responsabilité actuellement détenue par la communauté internationale dont l'Union européenne, celle-ci jouant un rôle de soutien. Les États-Unis envisagent la même chose en matière de sécurité. Il faut espérer que les 30 000 soldats américains supplémentaires créeront une situation qui permettra de passer le témoin aux forces afghanes en 2011, au moment où commencera le retrait américain.

Même si l'Union européenne et les États-Unis ont des objectifs identiques, à savoir créer les conditions d'une prise en charge par l'État afghan de ses propres affaires, le délai de réalisation de chacun de ces objectifs est inévitablement différent. Un niveau de sécurité suffisant devra être atteint en 2011, tandis que le renforcement de l'État prendra inévitablement plus de temps.

La question est donc la suivante: en supposant que la sécurité nécessaire ne soit pas non plus réalisée en 2011 ou qu'elle se dégrade encore après le retrait américain, l'Union européenne, déjà engagée dans le renforcement de l'État, sera-t-elle prête à assumer également la mission de sécurité? Je ne le pense pas – et, à ce moment-là, nous aurons des problèmes.

Francisco José Millán Mon (PPE). – (ES) Madame la Présidente, je suis ravi que la Présidence suédoise ait renforcé, à travers le plan d'action, l'engagement de l'Union européenne en faveur de la stabilité et du développement en Afghanistan. Bien entendu, j'aimerais obtenir davantage d'informations sur le financement de ce plan pour ce qui est de l'Afghanistan.

La conférence de Londres, en janvier, marquera un autre moment très important pour l'Afghanistan. Lors de cette conférence, nous prendrons connaissance des engagements spécifiques de l'Union européenne et de ses États membres. Nous devrions également prendre connaissance des nombreux engagements que le nouveau gouvernement afghan devra prendre en matière de lutte contre la corruption et le trafic de drogue. Je suis assez préoccupé par les comptes-rendus de la presse d'aujourd'hui à propos du discours sur la question de la corruption que le président Karzaï a prononcé hier.

Mesdames et Messieurs, la décision du président Obama d'augmenter son contingent militaire de 30 000 hommes est très récente. En bref, l'Afghanistan se trouve dans une phase critique et les États-Unis ainsi que l'Europe doivent travailler avec beaucoup de coordination.

Ce qui est en jeu en Afghanistan, ce n'est pas seulement la prospérité et la paix pour les Afghans, mais aussi la stabilité pour cette région, y compris pour un pays aussi important que le Pakistan. Notre propre sécurité est également en jeu, compte tenu de la menace permanente posée par Al-Qaïda, comme on l'a déjà dit.

La crédibilité de l'OTAN et de ce que l'on appelle l'Occident dépendra également, dans une large mesure, des résultats obtenus en Afghanistan. Nous ne pouvons pas échouer. Cependant, pour réussir, comme cela a aussi été dit, il nous faut le soutien de nos propres concitoyens. Ce soutien exige de la transparence et de la clarté. Il nous faut expliquer que nos compatriotes présents en Afghanistan sont en grave danger, mais il nous faut également souligner l'importance de cette mission là-bas et le fait que l'échec est interdit. Comme je l'ai dit, beaucoup de choses très importantes sont en jeu.

Elmar Brok (PPE). – (*DE*) Madame la Présidente, un ami afghan m'a dit une fois que l'invasion de l'Afghanistan par les Occidentaux était une bonne chose, mais il m'a rappelé que, dans l'histoire afghane, quiconque est

resté plus d'un an est devenu un occupant, même si, auparavant, il était arrivé en libérateur. C'était en 2001. Nous sommes maintenant en 2009 et c'est exactement ce qui s'est passé.

De fait, les talibans contrôlent 80 % du pays, et le commandement militaire américain ainsi que les ministres européens de la défense nous disent que cette guerre ne peut être gagnée par des moyens militaires. Quel est donc l'objectif? Un pays qui n'est pas sous notre contrôle ne peut être réorienté de manière centralisée vers la démocratie et ce qui s'y rattache si ce pays n'a jamais connu de forme centralisée de gouvernement. Autrement dit, ne serait-il pas sensé de se concentrer sur Al-Qaïda et le terrorisme pour, ensuite, quitter ce pays? Ces questions demandent une réponse.

Nous attendons également des réponses aux questions qui, à juste titre, ont été soulevées par M. Van Orden, et qui concernent l'intégration de ce plan d'action dans l'objectif stratégique général, la conférence de Londres, le plan d'Obama pour l'Afghanistan, etc. Ces choses sont-elles cohérentes entre elles? Il est donc très juste et essentiel d'avoir ici une approche conjuguée de l'Afghanistan et du Pakistan, et d'y inclure également ce qui, par la suite, a été dit à propos de l'Inde.

Avant toutes choses, il importe que nous suivions de près les développements internes. Quand la pression militaire étrangère cesse de peser sur un pays après que l'on ait formé des soldats et des policiers qui, pour leur part, n'ont pas d'objectif propre, je n'ai encore jamais vu disparaître la dimension idéologique de la guerre civile qui, elle, a un but. Elle l'emporte toujours! L'histoire nous l'enseigne également, et c'est pourquoi je me préoccupe tant de savoir si ce que nous faisons ici ne pâtit pas d'un manque de continuité. Nous devons réellement réfléchir au type de plan qui permettra à nos soldats de partir dans des conditions raisonnables et, en même temps, de mettre un terme au terrorisme.

Lara Comi (PPE). – (IT) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les députés, la situation de la sécurité en Afghanistan s'est fortement dégradée ces derniers temps en raison de l'absence de contrôle total et entier du terrain. De vastes régions du pays sont soumises au tribalisme et, donc, ne relèvent plus du droit national. Le sentiment d'insécurité a également gagné les grandes villes, en dépit de l'engagement et de la surveillance exercée par les troupes de la FIAS.

Comme la lutte contre le terrorisme est en étroite relation avec les activités menées sur le terrain, il est évident que les États-Unis, les pays alliés et l'OTAN ne peuvent se retirer. Notre présence permanente et la réussite de notre mission en Afghanistan dépendent fortement d'une approche politique et militaire qui soit partagée au niveau international et orientée vers une approche régionale sur le terrain, en Afghanistan comme au Pakistan.

En ce sens, le nouveau plan d'action de l'Union européenne représente une étape importante dans le renforcement de la sécurité et dans le délicat processus de renforcement des capacités concernant les institutions démocratiques, les droits de l'homme et le développement socioéconomique de cette région.

Janusz Władysław Zemke (S&D). – (*PL*) Madame la Présidente, je crois que le plan d'action de l'Union européenne prend la bonne direction, car notre aide doit s'appliquer à deux domaines. Le premier concerne une amélioration de la sécurité. Le second, une amélioration des conditions dans lesquelles les gens vivent. On peut dire que les progrès réalisés dans le premier domaine – relatif à la sécurité – auront un effet bénéfique sur les conditions d'existence des gens, alors que les progrès réalisés dans le second domaine – relatif à l'amélioration des conditions dans lesquelles les gens vivent – favoriseront l'amélioration de la sécurité.

J'estime, toutefois, que nous ne devrions pas cesser de nous interroger sur l'efficacité de notre aide. Selon moi, elle pourrait être bien plus efficace si nous pouvions compter sur le soutien des États limitrophes de l'Asie centrale. Je voudrais notamment encourager l'Union européenne, M^{me} Ashton et M^{me} Malmström à prendre contact avec la Russie et le Tadjikistan, car ces pays pourraient s'avérer très utiles, notamment en matière de logistique et d'approvisionnement de la population.

Sajjad Karim (ECR). – (EN) Madame la Présidente, chaque jour voit son lot d'attentats terroristes en Afghanistan et au Pakistan. Les écoles, les centres commerciaux, les centres-villes et mêmes les quartiers généraux militaires ne sont pas épargnés.

L'armée pakistanaise repousse avec succès les infiltrations en provenance de l'Afghanistan, mais je ne peux m'empêcher de me poser cette question: d'où ces terroristes continuent-ils d'obtenir leurs armes? Il est bien trop simpliste d'affirmer qu'il ne s'agit que d'une question interne au Pakistan. C'est beaucoup plus compliqué que cela.

À juste titre, M^{me} la ministre Malmström a soulevé la question de la coopération régionale. Grâce à notre nouvelle haute représentante pour les affaires étrangères, parlerons-nous aux voisins du Pakistan pour les encourager à faire tout ce qu'ils peuvent pour aider le Pakistan en cette période difficile?

Il est aussi tout à fait vrai que tant que l'Inde et le Pakistan se porteront une égale méfiance – et je suis un grand partisan d'une réconciliation entre ces deux pays – nous ne progresserons que très peu. Tant que le problème central du Cachemire n'aura pas été traité, j'ai bien peur que nous ne ferons que très peu de progrès.

Ivo Vajgl (ALDE). – (*SL*) À mon avis, le plan d'action pour l'Afghanistan n'aura de sens que s'il souligne notre politique européenne, c'est-à-dire l'approche européenne de la question afghane. Nous sommes déjà sérieusement engagés là-bas et nous ne pouvons pas seulement nous conformer aux décisions stratégiques de nos principaux alliés dont certaines ne laissent pas de nous surprendre.

Ce qui me semble important avec ce plan d'action, c'est qu'il donne clairement la priorité à des initiatives civiles. Une fois pour toutes, nous devrions abandonner l'idée d'une victoire militaire. Nous ne pouvons pas l'emporter sur un territoire dont la population considère tous ceux qui s'y trouvent pour leur venir en aide comme des occupants, et les talibans comme de prétendus combattants de la liberté.

Je voudrais me joindre à ceux d'entre vous qui ont insisté sur la nécessité d'une solution régionale et la nécessité d'une plus grande implication des pays de la région limitrophes de l'Afghanistan. Le peuple afghan aura une plus grande confiance en eux.

Arnaud Danjean (PPE). - Madame la Présidente, beaucoup a été dit sur le plan d'action sur l'Afghanistan. Je regrette pour ma part que, dans les présentations qui nous ont été faites aujourd'hui, on n'ait pas insisté un peu plus sur l'articulation de la mission EUPOL avec la mission de l'OTAN en Afghanistan. Cette mission, nous devons l'accomplir. Les problèmes quantitatifs et qualitatifs qu'elle rencontre procèdent en grande partie de l'articulation avec l'OTAN, et, pour être efficaces, il nous faut les régler au plus vite. J'aurais aimé qu'on en parle un peu plus.

Ma question concerne le Pakistan, dont nous savons tous que l'instabilité chronique est un facteur de crise pour l'ensemble de la région et pour l'Afghanistan également. Je vois, dans le plan d'action, qu'une coopération est envisagée en matière de contre-terrorisme et de secteurs de sécurité avec le Pakistan. Il y a dans ce pays, nous le savons, une grande proximité idéologique et parfois structurelle, organisationnelle, entre des mouvements islamistes radicaux qui opèrent au Cachemire et à la frontière de l'Afghanistan. Je voulais m'assurer que les modalités, la nature et le calendrier de l'assistance que nous envisageons soient bien calibrés afin de ne pas permettre à cette proximité d'avoir des effets extrêmement pervers et néfastes.

Corina Crețu (S&D). – (RO) Depuis plus de huit ans, nos pays ont gaspillé des vies humaines, de l'énergie et d'immenses ressources financières dans un pays ravagé par la guerre, où deux empires, l'empire britannique et l'empire soviétique, s'étaient déjà enlisés. Malheureusement, le renforcement de l'influence des talibans sur le plan politique et militaire, la pauvreté qui dévaste ce pays, la condition des femmes, le commerce de l'opium et la corruption généralisée sont des réalités qui soulignent l'échec des opérations menées actuellement en Afghanistan.

Je crois que la stratégie de l'Union européenne doit contrer la perspective grandissante de chaos et de violence en renforçant la présence militaire et en la rendant plus efficace, ainsi qu'en intensifiant les efforts de reconstruction, de développement et de démocratisation menés en Afghanistan. L'accroissement de l'assistance au développement en Afghanistan signifie au fond un investissement dans notre propre sécurité. C'est pourquoi nous devons faire tout notre possible pour maintenir à flot cet État à la dérive et veiller à ce que ses citoyens obtiennent un niveau minimum de sécurité physique et matérielle.

PRÉSIDENCE DE M, EDWARD McMILLAN-SCOTT

Vice-président

Piotr Borys (PPE). – (*PL*) Monsieur le Président, la situation en Afghanistan est, aujourd'hui, le problème le plus important auquel doivent faire face les institutions internationales et, maintenant que le traité de Lisbonne est entré en vigueur, l'Union européenne en particulier. Ce défi ne peut être relevé sans la présence de trois éléments dans notre stratégie: premièrement, la réussite d'une très ambitieuse mission militaire de deux années, qui doit se conclure par la défaite d'Al-Qaïda et l'accueil d'une partie des dirigeants talibans du côté du gouvernement. Deuxièmement, la stabilité au Pakistan et dans toute la région, y compris l'Inde – c'est un deuxième défi majeur – et troisièmement, la nécessité de mettre sur pied une société civile. Trente années de

guerre ont créé un problème énorme. C'est une société non instruite – plus de 90 % de la population est analphabète. Par conséquent, une assistance sociale considérable est nécessaire pour mettre en œuvre un état de droit, une bonne gouvernance et un système d'aide sociale.

Je voudrais ajouter qu'aujourd'hui, le nombre d'enfants scolarisés en Afghanistan est passé de 700 000 à 7 000 000, et, à ce propos, l'une des questions clés qui se pose à M^{me} Ashton concerne, en particulier, la nécessité de disposer des ressources financières effectives qui permettront de bâtir une société civile en Afghanistan.

Martin Ehrenhauser (NI). – (*DE*) Monsieur le Président, vous me permettrez peut-être, en tant que membre de la délégation pour l'Iran, de faire une brève observation. Il y a quelque temps, le Parlement européen a tenu un débat avec l'ambassadeur d'Iran à Bruxelles. Interrogé sur la raison pour laquelle le nombre de condamnations à mort avait quadruplé depuis l'entrée en fonctions du président iranien, il l'a mis sur le compte de l'augmentation du trafic de drogues dans la région frontalière entre l'Iran et l'Afghanistan. Je voulais citer devant vous cette déclaration afin que, avec la corruption, ce problème puisse faire l'objet d'un examen approprié dans le plan d'action.

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (*SV*) Monsieur le Président, le Conseil est sincèrement reconnaissant au Parlement européen pour l'engagement qu'il a déployé sur cette question. Je vais répondre à quelques-unes de vos questions.

Monsieur Kasoulides: le plan d'action prend la perspective régionale comme point de départ. Elle est absolument capitale. L'on insiste beaucoup sur la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et les principes de l'état de droit, et c'est la ligne qui guide l'action de l'Union européenne. Dans ces domaines, l'Afghanistan et le Pakistan auront besoin de notre soutien pendant encore très longtemps. M. Kasoulides a raison de dire que nous n'avons pas accordé suffisamment d'attention au problème de la drogue. Nous soutenons les efforts actuels, par exemple, la coopération et l'assistance technique UNIDOC. Cela doit continuer. Le plus important est, bien entendu, de soutenir le travail que le gouvernement afghan est en train d'accomplir afin de créer une plus grande prospérité et une bonne gouvernance sociale.

Je voudrais dire à M. Arlacchi que nous reconnaissons que les efforts accomplis à ce jour n'ont pas été suffisamment coordonnés. C'est un problème pour l'Union européenne, et c'est pourquoi il est tellement important que nous disposions à présent de ce plan. La Présidence suédoise a déployé beaucoup d'énergie pendant cet automne pour obtenir le type d'information que vous demandez – qui fait quoi, et la question du coût financier – et avoir un aperçu global de ce qui se passe. Nous avons à présent une image plus claire de la situation et nous attendons avec beaucoup d'impatience votre rapport, qui nous permettra de faire progresser ce dossier, ainsi que de coopérer avec vous et la commission des affaires étrangères.

Je voudrais dire à M. Danjean qu'EUPOL est un élément très important de notre coopération et l'élément le plus important pour le gouvernement afghan en ce qui concerne le travail de la police civile. Il est apparu que cette mission occupe une position de premier plan sur place. Toutes les parties en présence —les Afghans, les Américains et autres reconnaissent les qualités d'EUPOL. Nous avons augmenté les effectifs par l'envoi de 280 coopérants supplémentaires. Nous regrettons que les États membres n'aient pu fournir les 400 personnes que nous demandions, et nous voudrions en fait que les États membres contribuent davantage.

Actuellement, EUPOL renforce ses activités dans six domaines stratégiques dans lesquels nous pensons pouvoir apporter une plus-value: les services de renseignement policier, les enquêtes, la structure de commandement de la police, les liens entre la police et les procureurs, la lutte contre la corruption et aussi les droits de l'homme et l'égalité. Ce sont les priorités des Afghans. L'OTAN va maintenant s'engager dans la formation des forces de police par sa mission de formation et, bien entendu, il nous faut intensifier notre coopération dans ce domaine.

Pour conclure, je voudrais dire que ce plan d'action est extrêmement important, puisqu'il permet à l'Union européenne d'utiliser ses ressources d'une manière plus efficace et plus coordonnée. Nous devons à présent nous concentrer sur la mise en œuvre de toutes ces bonnes idées. Nous pouvons le faire moyennant une perspective régionale, moyennant les engagements que prendront les gouvernements afghan et pakistanais et en restant concentrés sur nos priorités politiques, l'état de droit, la démocratie et les droits de l'homme.

L'Union européenne est un partenaire. Un partenaire très important, mais il y a également d'autres partenaires dans la région, et, bien entendu, nous devons coopérer avec eux. Nous attendons avec impatience la conférence de Londres où nous espérons que le président Karzaï présentera des plans en fonction desquels nous pourrons accroître notre soutien.

L'aide de l'Union est une aide à long terme, durable et qui doit être viable. C'est le signal que nous devons envoyer. Cela prendra du temps. Nous devons être réalistes. Un travail considérable nous attend. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin de l'engagement de l'Union européenne. Nous devons faire comprendre que nous sommes là-bas pour longtemps – notamment pour les femmes et les enfants, comme plusieurs députés l'ont indiqué.

Catherine Ashton, *vice-présidente désignée de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, je reprendrai juste, si je puis me permettre, quelques points importants soulevés par les honorables parlementaires.

En accord avec la Présidence sur la question des stupéfiants, ce que nous nous sommes efforcés de faire, c'est de développer une approche exhaustive qui associe réellement les aspects de cette question concernant le développement rural aux questions sociales et, bien entendu, à l'état de droit. Il est très important d'aborder cette question en tenant compte de toutes ses facettes.

Je suis d'accord avec ce que les honorables parlementaires ont dit à propos de l'importance des questions civiles. Nous avons vraiment fait des progrès significatifs; un certain nombre de députés nous ont fait part de leurs préoccupations à ce propos. Je vous donnerai juste un exemple: en 2002, nous avions répondu à la demande en soins médicaux pour quelque 7 % de la population; aujourd'hui, en 2009, elle concerne 85 % de la population. Je pourrais vous donner d'autres exemples; je pense que celui-ci est à même de vous montrer vraiment ce que nous faisons et à quel point notre soutien s'est avéré efficace sur le terrain. Je suis également d'accord avec ce qui a été dit par certains parlementaires dont M. Lambert à propos de l'éducation comme domaine absolument central de notre action en termes d'assistance aux enfants et aussi, bien sûr, en termes de formation professionnelle pour les adultes.

En ce qui concerne les crédits, ils sont, en fait, heureusement bien gérés; par les Nations unies ou par la Banque mondiale, et je pense que les honorables députés recevront un bilan annuel. Le dernier dont je dispose ici date de juillet 2009. Pour ceux qui n'en ont pas pris connaissance, nous ferons en sorte que vous en receviez des copies. Il expose, en termes très clairs, la destination exacte des fonds, et l'objectif que nous espérons atteindre. Mais je conviens qu'il nous faut être plus efficace. Nous pouvons encore progresser. L'un des défis de ma charge consiste à regrouper les actions sur le terrain, à les rendre plus cohérentes et à les faire fonctionner plus efficacement. Plusieurs de vos collègues ont évoqué la nécessité de veiller à ce que nous respections nos engagements dans le cadre d'EUPOL.

Il a été indiqué que nous devions travailler en collaboration avec l'OTAN; j'ai déjà rencontré le secrétaire général de l'OTAN et j'ai abordé la question de l'Afghanistan avec le général McChrystal et Richard Holbrook ainsi qu'avec la secrétaire d'État des États-Unis, M^{me} Clinton. En discutant avec ces partenaires importants et majeurs sur le terrain, nous préparons déjà la conférence de Londres.

Bien entendu, ce que l'on a dit à propos des aspects régionaux est extrêmement important. Nous voulons, en tant que partie prenante du plan d'action, concentrer nos efforts sur la coopération régionale. Des travaux sont en cours: très concrets dans le développement de cet aspect, notamment les liaisons ferroviaires et la coopération commerciale. Mais j'en conviens tout à fait: il y a davantage de choses que nous devrions faire à cet égard.

La conférence de Londres du 28 janvier est la prochaine étape importante, et elle soulèvera les questions liées à la sécurité, à la gouvernance et au développement social, économique et régional – des questions donc très importantes. Les questions que j'ai identifiées concernent l'éducation, la santé, le développement économique, le commerce, la justice et les droits de l'homme, toutes questions à propos desquelles je puis dire que j'ai une certaine expérience.

Le Président. – Le débat est clos.

Déclarations écrites (article 149)

Charalampos Angourakis (GUE/NGL), par écrit. – (EL) Le nouveau plan d'action de l'Union européenne pour l'Afghanistan et le Pakistan vise à mettre en œuvre l'ambition stratégique de l'Union européenne, qui est de jouer un rôle actif, plus impérialiste encore, en Afghanistan et au Pakistan ainsi que dans toute la région. Au Pakistan, il favorise un accord de libre-échange qui permettra une plus grande pénétration des monopoles euro-unificateurs en Asie du Sud. En Afghanistan, l'Union européenne cherche, davantage encore, à stabiliser sa présence, de manière autonome, avec la mission de maintien de l'ordre EUPOL en Afghanistan, et au sein de l'OTAN, avec le développement de la Force de gendarmerie européenne. Les luttes intestines impérialistes pour une part du butin s'intensifient, en dépit de la stratégie de coopération avec les États-Unis et l'OTAN.

L'UE s'efforce, par un ensemble de mesures financières estimées à un milliard d'euros par an et divers «programmes de développement», de consolider la position du capital européen en pillant le pays occupé et en l'utilisant comme tremplin pour l'exploitation des peuples et des richesses de toute la région. En même temps, la politique d'«exportation de la démocratie» tente d'élargir le soutien à la démocratie à la structure d'occupation impérialiste. Les peuples ne peuvent choisir le «meilleur impérialiste». Ils doivent intensifier leur combat contre les plans de tous les impérialistes afin de se défaire du joug de l'occupation en Afghanistan et dans toute la région.

Elena Băsescu (PPE), par écrit. – (RO) Les problèmes qui touchent l'Afghanistan et le Pakistan ne se limitent pas à ces pays. À vrai dire, ils nous concernent tous. La mission lancée en Afghanistan doit être menée à terme. Dans cette perspective, la Roumanie examine ouvertement la possibilité d'accroître son engagement dans ce pays, en envoyant des renforts pour la formation de l'armée et en fournissant une assistance médicale et institutionnelle. La Roumanie a actuellement 1 020 soldats stationnés en Afghanistan dont l'engagement à garantir la paix et la stabilité est unanimement apprécié de nos alliés. Il nous faut nous engager non seulement sur le front militaire, mais aussi dans le renforcement des institutions de l'État, en garantissant la gouvernance à l'échelon local et régional, en luttant contre la corruption et le trafic de drogue, en formant des policiers et en fournissant une assistance technique pour le développement de l'agriculture. À cet égard, je voudrais signaler l'annonce faite par Catherine Ashton concernant l'augmentation des crédits que la Commission européenne affecte au développement en Afghanistan. Les actions de l'Union européenne en Afghanistan et au Pakistan doivent être coordonnées. Les situations en vigueur dans ces pays sont étroitement reliées et la réussite dans l'un dépend de l'autre. L'Union européenne doit poursuivre son partenariat avec le Pakistan et aider ce pays dans le combat qu'il mène contre l'extrémisme et le terrorisme, et en ce qui concerne les relations commerciales et la défense des droits de l'homme.

Ricardo Cortés Lastra (S&D), *par écrit.* – (*ES*) Il est nécessaire de garantir une présence internationale satisfaisante qui permette l'instauration des conditions de base de la paix et de la sécurité, afin de contribuer à la consolidation des capacités de gouvernance du pays, au renforcement de l'état de droit, à la lutte contre la corruption et au respect des droits de l'homme.

En parlant de gouvernance, je fais également référence au niveau infranational, qui est le plus proche des citoyens, et à la gouvernance au sens large, comprenant toutes les parties prenantes présentes en Afghanistan. Le développement du pays et le développement de l'agriculture, des infrastructures et du tissu commercial nécessitent de toute urgence l'instauration d'un climat de paix et de stabilité et, surtout, la protection des citoyens en luttant contre l'impunité et l'insécurité juridique qui les touchent directement.

Néanmoins, il ne faut pas négliger les problèmes urgents du quotidien auxquels sont confrontés les citoyens. Ces problèmes ne se limitent pas à la sécurité et concerne l'alimentation, la santé et l'éducation. L'Afghanistan survivra à tout cela, et il le fera grâce à la force et aux efforts des Afghans eux-mêmes. Il nous faut, cependant, leur tendre la main et, notamment, ne pas la leur retirer maintenant, au moment où ils en ont le plus besoin.

Jaromír Kohlíček (GUE/NGL), par écrit. – (CS) Si, quelque part dans le monde, il est un exemple criant de l'incapacité de l'Union européenne à adopter une position indépendante sur un problème créé par les Etats-Unis, c'est bien la situation regrettable que traverse actuellement l'Afghanistan: des infrastructures en ruines, plusieurs générations dont les possibilités d'obtenir une éducation sont minimes, des conditions moyenâgeuses en termes d'égalité des sexes et l'existence de conditions générales favorables à une corruption absolue. C'est une situation qui, ajoutée à la culture de plus de 70 % de la production mondiale d'opium et à l'accroissement de l'activité des groupes terroristes, montre l'impuissance totale des forces d'occupation. Les exemples bien connus d'injustice, même à l'encontre de représentants élus, associés aux pratiques illicites de l'administration américaine, ont créé un environnement instable. Les allusions constantes aux infractions au respect de la dignité humaine sous l'occupation soviétique sont une tentative inutile de dissimuler l'anarchie et le chaos actuels. Avec plus de deux millions de réfugiés au Pakistan et l'existence d'une frontière poreuse entre les États, les conditions préalables sont tout à fait propices à la pénétration de groupes armés dans les régions du sud et de l'est du pays. Les tribus pachtounes vivent depuis longtemps de part et d'autre de la frontière et il est difficile, dans le chaos actuel, de trouver qui vient d'où. La résolution du Parlement européen de 2008 décrit cette situation avec précision, mais il doit être dit que les affirmations optimistes sont déplacées. Dans la situation actuelle, un renforcement de la présence militaire et des envois supplémentaires de ressources financières et d'équipes d'experts sont totalement absurdes. La situation s'est nettement dégradée au cours de l'année passée et les affirmations optimistes de la Commission européenne ne sont pas fondées sur la réalité actuelle de l'Afghanistan.

Krzysztof Lisek (PPE), par écrit. – (PL) Il est essentiel que nous prenions des mesures pour améliorer la situation en Afghanistan. Les mesures importantes concernent notamment: la formation des policiers, du personnel militaire, des personnes employées dans la justice et des enseignants, ainsi que la lutte contre la production et le commerce de drogues. Cette action permettra de stabiliser le système social en Afghanistan. Indubitablement, il importe également d'augmenter le contingent militaire et policier et de redoubler d'efforts dans les zones limitrophes du Pakistan, afin d'empêcher la circulation des armes et de la drogue entre les deux pays. Il vaudrait déjà mieux songer à la direction dans laquelle l'économie afghane se développera à l'avenir, pour que le peuple afghan soit en mesure de cesser la culture du pavot et le commerce de l'opium. En un mot, l'action militaire et policière devrait s'accompagner de mesures civiles: le soutien à l'instauration des structures d'un État afghan et l'aide au développement.

10. Belarus (débat)

Le Président. - L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur le Belarus.

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. — (SV) Monsieur le Président, honorables députés, la relation que l'UE entretient avec le Belarus n'est pas sans complications. Je souhaiterais entamer ce débat en expliquant les raisons qui ont poussé le Conseil, en novembre, à prendre sa décision au sujet des relations de l'UE avec le Belarus. Je sais que cette question revêt un grand intérêt pour de nombreux députés.

Lorsque nous avons débattu ce point, nous nous sommes concentrés sur deux aspects importants. D'une part, l'UE souhaitait envoyer un signal clair indiquant que nous regrettions l'absence de progrès au cours des derniers mois. D'autre part, nous voulions définir les étapes suivantes dans le cadre de notre dialogue avec le Belarus, dans le but d'encourager Minsk à prendre des mesures dans un certain nombre de domaines.

J'ai l'impression que nous sommes parvenus à une décision équilibrée qui tient compte de ces aspects. Elle présente trois éléments majeurs.

Tout d'abord, nous prolongeons nos sanctions tout en suspendant les restrictions de voyage pour presque tous les particuliers concernés. Sont exceptés quatre personnes directement liées à des disparitions politiques et le président de la Commission centrale électorale du Belarus.

Deuxièmement, nous sommes ouverts à l'option des accords de facilitation des visas et de réadmission entre l'UE et le Belarus.

Troisièmement, il y a la perspective d'un accord de partenariat et de coopération entre l'UE et le Belarus. Bien entendu, cela exigerait des avancées positives en termes de démocratisation, de droits de l'homme et de principes d'état de droit. Il a été demandé à la Commission de réaliser un travail préparatoire basé sur ces plans d'action développés dans le cadre de la politique européenne de voisinage.

Dans nos débats, nous avons tenu compte du fait que la situation au Belarus s'est améliorée globalement en 18 mois, malgré certains reculs. Le fait qu'une étudiante ait été expulsée de l'université après avoir participé au forum sur le partenariat oriental en est un exemple très grave.

La transition d'une société autoritaire vers la démocratie est - comme le savent très bien bon nombre de députés ici présents - un processus progressif. Ce chemin, jonché d'obstacles, exigera du temps pour le Belarus. Notre soutien total est par conséquent nécessaire.

La crise financière mondiale offre en fait des occasions d'influer sur le cours des choses. L'économie du Belarus est à genoux et la Russie n'est plus disposée à soutenir le pays. Dans le secteur de l'énergie, les prix bas du gaz ne sont plus qu'un lointain souvenir.

Pouvons-nous tirer parti de cette situation pour encourager le Belarus à changer de voie? La voie du dialogue est la seule option possible. Nous devons aider à consolider cette prudente avancée vers l'ouverture. Nous devons réfléchir à l'efficacité de notre politique de sanctions. La décision de suspendre les restrictions de visas, l'année dernière, après la libération par Minsk de ses derniers prisonniers en août 2008, a permis de faire progresser notre dialogue.

Le recours aux sanctions est, pour l'Union européenne, un moyen important de faire pression. Parallèlement, la Commission a pris plusieurs mesures destinées à renforcer la coopération avec le Belarus et le pays fait partie du partenariat oriental. Le soutien que nous apportons au Belarus dans le cadre du Fonds monétaire international s'est également révélé être une mesure positive.

Maintenant que nous avons exposé les conditions, nous devons procéder avec prudence et bon sens. La décision de prolonger la suspension de l'interdiction de visas a envoyé un signal indiquant que nous comptions sérieusement récompenser les mesures positives entreprises. Si les choses continuent à évoluer dans cette direction, nous pourrons aller un peu plus loin.

En ce moment, les discussions s'articulent autour de deux options alternatives. L'une concerne le développement d'un accord officiel et l'autre la possibilité d'accords de facilitation des visas et de réadmission. La position adoptée par le Conseil a jeté les bases pour un examen plus précis de ces questions.

Un accord de partenariat et de coopération pourrait nous amener à officialiser la relation UE-Belarus d'une façon inédite. Il s'agirait d'allier la conditionnalité à nos divers moyens de pression dans le cadre d'un accord juridiquement contraignant. Un accord de partenariat et de coopération permettrait également au Belarus de participer pleinement à l'élément bilatéral du partenariat oriental.

En ce qui concerne l'assouplissement du régime de visas, notre intention est de cibler les citoyens ordinaires, le grand public, plutôt que l'élite politique. Ce serait une occasion importante d'encourager les contacts de l'UE avec la société civile et les citoyens du Belarus. Cette option pourrait devenir un facteur essentiel permettant d'ouvrir et d'influencer la culture bélarussienne, Ce qui cadre parfaitement avec les objectifs du partenariat oriental.

L'assouplissement du régime de visas est lié à la réadmission. Cela ne devrait pas constituer un gros problème, dans la mesure où le Belarus a démontré sa capacité à coopérer dans des domaines liés au contrôle des frontières.

Le Belarus est situé à un point important sur la frontière orientale de l'UE. En conséquence, nous avons intérêt à voir le Belarus se moderniser, se développer et évoluer vers un pays libre et démocratique. Notre stratégie sécuritaire repose sur l'importance d'avoir des voisins démocratiques.

Nous devons œuvrer pour inculquer nos valeurs - telles que la démocratie, l'économie de marché et le respect des droits de l'homme - au Belarus. Le parallèle est évident ici avec la façon dont nous développons des partenariats avec certains pays aussi bien à l'est qu'au sud.

Je souhaiterais conclure en soulignant que nous devons naturellement continuer à poser des conditions claires dans nos relations avec le Belarus. Le pays doit continuer à progresser. Les politiques répressives du président Loukachenko doivent faire place à la démocratie et à une plus grande tolérance. Les principes d'état de droit doivent être respectés. Tel est le message que nous envoyons dans tous nos contacts bilatéraux entre les États membres et le Belarus.

Le dialogue est essentiel si nous voulons voir nos exigences récompensées. C'est pourquoi, au Conseil, nous nous sommes également félicités de l'augmentation des contacts visant à renforcer la transition vers la démocratie. Nous continuerons à apporter notre soutien au mouvement démocratique et à la société civile qui œuvrent pour la réforme et l'intégration européenne au Belarus. Nous sommes très heureux du soutien important et de l'engagement dont le Parlement européen a fait preuve dans ce travail.

Benita Ferrero-Waldner, membre de la Commission. — (EN) Monsieur le Président, chers collègues, Madame la Présidente du Conseil, honorables députés, c'est un plaisir de débattre avec vous aujourd'hui de la relation très importante mais très complexe que nous entretenons avec le Belarus. Elle me paraît importante, car le Belarus se situe à un carrefour sur notre continent; et complexe car les choix qu'a fait le Belarus pour son avenir et pour ses relations avec l'UE restent obscurs. Ne sachant pas ce que l'avenir nous réserve, nous n'avons d'autre choix que de continuer à travailler avec eux.

Au cours des deux dernières années, l'Union européenne a cherché à s'engager progressivement à l'égard du Belarus et à encourager la poursuite des réformes, afin de consolider les mesures, modestes je dois l'avouer, prises jusqu'alors. Je suis convaincue que l'approche la plus productive vis-à-vis du Belarus se fondera sur le pragmatisme. Notre engagement envers ce pays doit refléter les mesures positives prises par le Belarus lui-même, mais nous devons également, au moins, faire preuve d'une certaine flexibilité.

Nous avons émis un signal clair indiquant que nous aimerions voir le Belarus prendre la place qui lui revient de plein droit parmi les participants à la politique européenne de voisinage, et que la voie bilatérale du partenariat oriental peut s'ouvrir au Belarus si celui-ci affiche, par des mesures soutenues, son souhait de rendre la réforme démocratique irréversible.

Entre-temps, nous avons montré notre bonne volonté de plusieurs façons importantes. Plusieurs visites de haut niveau réalisées par l'UE au Belarus cette année ont contribué à renforcer les échanges politiques. Nous avons lancé un dialogue sur la question des droits de l'homme en juin 2009. La Commission a entamé un nombre croissant de dialogues techniques avec le Belarus sur des questions d'intérêt commun.

Le mois dernier, par exemple, le Conseil des relations extérieures a décidé de prolonger les mesures restrictives existantes, notamment l'interdiction de visas et le gel des avoirs, jusqu'en octobre 2010, étant donné le manque de progrès significatifs accomplis dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Cependant, afin d'encourager les progrès démocratiques, le Conseil a également prolongé la suspension des mesures restrictives. Et le Conseil a également pris deux autres décisions en vue d'encourager le Belarus à se maintenir sur la voie des réformes. Je me réjouis beaucoup que la Commission puisse désormais commencer à travailler sur la question de l'assouplissement des procédures de visas et sur un plan d'action PEV potentiel, le «plan intermédiaire commun». Ces mesures encouragent le Belarus à évoluer vers la démocratie, ce qui, j'en suis certaine, sera bien compris, d'une part, par le gouvernement, mais surtout, d'autre part, par la population.

Le plan intermédiaire commun sera développé à la fois avec les autorités et la société civile du Belarus, et j'espère qu'il ouvrira la porte à un dialogue approfondi avec le Belarus, y compris sur les questions de politique délicates.

Mes services préparent des recommandations en vue de la création de directives de négociation relatives aux accords de facilitation des visas et de réadmission. La facilitation des visas est une priorité pour la population bélarussienne et je souhaiterais voir davantage de Bélarussiens visiter l'Union européenne, voyager librement, étudier et faire des affaires. Mais, bien entendu, la décision finale concernant les directives de négociation appartient au Conseil.

En outre, la Commission est disposée à augmenter les allocations d'aide financière à l'attention du Belarus pour la période 2010-2013. Nous avons proposé un ensemble d'instruments d'aide macrofinancière d'une valeur de 200 millions d'euros, pour lequel nous sollicitons l'approbation du Parlement. La Commission soutient l'idée de l'inclusion par la BEI du Belarus dans le nouveau mandat de la banque. J'espère sincèrement qu'une suite pourra y être donnée.

Toutefois, si le Belarus souhaite un rapprochement avec l'UE, il est évident qu'il doit le montrer au travers de ses actions. La détention de prisonniers politiques et les persécutions à motifs politiques doivent cesser. Une réforme de la législation électorale en vue de la rendre conforme aux recommandations de l'OSCE/BIDDH est indispensable. La liberté de la presse, d'expression et de réunion doit être autorisée et s'imposer comme norme. L'Union européenne encourage également le Belarus à abolir ou à décréter un moratoire sur la peine de mort. Nous exigeons une amélioration des conditions pour les ONG, la société civile et les militants des droits de l'homme. Toutes ces mesures pourraient contribuer à accélérer le développement d'un partenariat rapproché entre le Belarus et l'Union européenne.

En conclusion, l'offre que nous soumettons au Belarus est donc claire. L'Union européenne est prête à travailler en étroite collaboration avec Minsk et à soutenir son développement politique et économique. Mais nous serions heureux de voir le pouvoir bélarussien prendre des mesures positives qui nous permettraient de développer notre relation de la même façon que nous le faisons avec nos autres partenaires orientaux lorsqu'ils jouent le jeu.

Jacek Protasiewicz, au nom du groupe PPE. – (EN) Monsieur le Président, pourquoi mon groupe politique a-t-il insisté pour que la résolution ait lieu après le débat? Non seulement pour exprimer notre soutien à la décision prise par le Conseil - car c'est une décision juste et sage et je suis d'accord avec vos deux arguments - mais surtout en raison de l'augmentation de la répression qui a été constatée au Belarus récemment. La résolution fera référence à tous ces cas et, si certains sont abandonnés lors de la rédaction de la résolution, vous pouvez être certain qu'ils seront proposés en amendement, soit par le PPE sous forme écrite, soit par moi-même sous forme orale demain.

Un nouvel élément vient d'être révélé par les médias aujourd'hui même, à savoir un nouveau projet de loi préparé par Alexander Loukachenko et destiné à contrôler totalement l'internet, comme en Chine ou même en Corée du Nord. Je pense que nous devrions également faire référence à cela.

Pourquoi ces questions surviennent-elles au Belarus? À mon avis, c'est en partie dû aux visites inconsidérées - disons même malavisées - du Premier ministre Silvio Berlusconi, qui a rencontré Alexander Loukachenko et a loué en lui un chef d'État élu démocratiquement sans toutefois trouver le temps de rencontrer l'opposition,

de même que les visites, peu auparavant, du président lituanien qui a invité Loukachenko en Lituanie d'une manière, je dirais, peu réfléchie.

Enfin, permettez-moi de faire référence au discours qu'a fait, ce matin, Sergei Kovalev qui a déclaré, citant Sakharov, que le monde occidental devait offrir et exiger. Voilà bien la question. Nous devrions offrir une coopération approfondie au Belarus mais également exiger des autorités bélarussiennes de réels progrès dans le domaine des droits de l'homme, de la démocratie et de la liberté.

Kristian Vigenin, *au nom du groupe S&D.* - (BG) Madame la Ministre, Madame la Commissaire, je dois convenir que le Belarus est un partenaire difficile pour l'Union européenne.

Nous ne pouvons toutefois soutenir l'approche que la Commission et le Conseil ont adoptée avec ce pays au cours de l'année passée. Cette approche, fondée sur une ouverture progressive de la porte subordonnée aux décisions appropriées prises par les autorités bélarussiennes, ne nous semble pas la meilleure possible pour faire de ce pays un pays démocratique ou, du moins, approcher autant que possible de la notion que nous nous en faisons.

Nous souhaiterions voir un peu plus de substance dans les mesures que la Commission européenne et le Conseil adoptent, ainsi qu'un peu plus d'attention aux citoyens bélarussiens, car c'est ainsi que nous pourrons rallier les citoyens eux-mêmes à la cause que nous essayons de promouvoir là-bas grâce au dialogue avec les autorités bélarussiennes, à savoir la démocratisation, l'ouverture et la tenue d'élections libres et démocratiques. Dans l'Europe actuelle, il est inconcevable que ce processus ne puisse avoir lieu dans un pays européen.

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés avec le partenariat oriental sont également liés à cette question. Vous n'êtes pas sans savoir que le Parlement européen n'est pas favorable aux relations officielles avec le parlement bélarussien, car nous considérons que les députés du Belarus ne sont pas élus lors d'élections démocratiques et équitables, ce qui signifie que ce parlement ne peut être notre partenaire officiel.

La mise en place imminente d'une Assemblée parlementaire du partenariat oriental, qui rencontre actuellement certains problèmes, relève elle aussi de la même problématique. Toutefois, notre approche consistera à tenter, aux côtés de la Commission et du Conseil, de poursuivre une stratégie commune de manière à être prêts au niveau parlementaire et de mettre en œuvre des mesures appropriées pour le Belarus, si les Bélarussiens, de leur côté, mettent en œuvre leurs mesures et respectent nos exigences.

À cet égard, j'invite le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil à unir leurs forces et éviter ainsi toute action indépendante, telle que celle du Premier ministre Berlusconi, qui porte préjudice à la cause générale et encourage davantage Loukachenko. Il faut éviter cela.

Ivars Godmanis, au nom du groupe ALDE. – (EN) Monsieur le Président, je souhaiterais avancer une autre proposition car, si les relations entre le Parlement et les autorités sont réellement gelées, nous avons bel et bien des relations avec l'opposition. Ma proposition est la suivante: je propose d'organiser une conférence, en Lettonie ou ailleurs, qui réunira des participants des autorités et de l'opposition. Les thèmes de la conférence seraient, premièrement: l'énergie, la sécurité, l'économie, les problèmes de transit qui sont très importants, au Belarus comme pour l'UE; deuxièmement: les questions relatives aux visas, les questions de voisinage concernant les citoyens; troisièmement: les problèmes liés à la situation démocratique, les problèmes de partis et les droits de l'homme; quatrièmement: la vision que l'on a réellement du côté bélarussien - comment envisagent-ils le partenariat oriental dans un proche avenir. En fin de compte, je suis persuadé que ce serait un moyen de dégeler la situation actuelle. Le chemin doit être à double sens, car nous ne réussirons pas si nous empruntons une voie à sens unique.

Werner Schulz, *au nom du groupe Verts/ALE.* – (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, il y a deux semaines environ, le Premier ministre italien est devenu le premier chef de gouvernement occidental à se rendre au Belarus depuis de longues années. Il a vanté le travail et les politiques du président Loukachenko et a considéré le taux de participation élevé aux élections comme étant l'expression de l'immense admiration et de l'amour que voue la population à son président. Malheureusement, il a oublié de rendre visite à l'opposition, comme cela aurait dû être le cas. La réaction a été de ne pas reconnaître que des mesures avaient été prises en faveur de la libéralisation au Belarus; au contraire, l'intolérance vis-à-vis de l'opposition s'est accrue, entraînant des répressions ainsi que des bousculades, des rixes et d'autres réactions du même type.

C'est également la raison pour laquelle nous avons déposé cette résolution aujourd'hui, dans le but de signaler clairement quelles approches nous soutenons en matière de pouvoirs et de société civile et de clarifier le fait que nous ne pourrons parler d'un partenariat - chose qui a été mise en suspens pour le moment, bien entendu -

que si nous pouvons également poursuivre pleinement le dialogue sur les droits de l'homme avec le Belarus. J'entends par là liberté de parole, liberté d'expression, liberté de travail pour l'opposition, autorisation des partis d'opposition, etc. Nous estimons que ces éléments sont importants et qu'ils doivent définir notre partenariat à l'avenir. Nous espérons que l'Union européenne trouvera une position commune ici et que le futur haut représentant redoublera d'efforts pour la soutenir.

Valdemar Tomaševski, *au nom du groupe* ECR. – (LT) Monsieur le Président, le Belarus, pays d'Europe centrale, est le berceau historique du grand-duché de Lituanie. Le duché défendait les valeurs de la civilisation occidentale dans sa périphérie du nord-est. Il est par conséquent souhaitable que les conclusions du Conseil du 17 novembre dernier fournissent de nouvelles occasions de dialogue et d'approfondissement de la coopération entre l'Union européenne et le Belarus.

Toutefois, il nous faut cesser nos paroles et nos gestes pour agir concrètement. Commençons par les contacts interpersonnels. Ceux-ci doivent être renforcés en incluant le Belarus dans les processus européens et régionaux. J'invite la Commission à préparer sans tarder des recommandations sur les directives relatives à la simplification des régimes de visas et sur l'abolition complète du régime de visas dans une zone frontalière de 50 km. Les populations du centre de l'Europe doivent avoir le droit et la possibilité de se déplacer librement d'un côté comme de l'autre.

Jiří Maštálka, *au nom du groupe GUE/NGL*. — (*CS*) J'ai lu avec attention les projets de résolutions sur la question concernée et j'ai écouté le débat avec intérêt. Il me semble que la plupart des projets tentent de faire évoluer de manière positive les relations jusque-là froides entre l'UE et le Belarus. Je vois dans le projet de partenariat oriental une bonne occasion de faire progresser nos relations. Je souhaiterais tout d'abord insister sur le fait que, dans la sphère économique, une approche pragmatique prévaut mais qu'elle ne saurait être uniquement un processus unilatéral. L'UE doit également s'ouvrir aux biens et aux services bélarussiens. Deuxièmement, il est essentiel à mes yeux de dégager rapidement les ressources financières nécessaires destinées au Belarus dans le cadre du partenariat oriental. Troisièmement, le dialogue pourrait être favorisé par un assouplissement de la politique de visas de l'UE. Quatrièmement, nous devrions davantage soutenir l'élément environnemental de notre coopération. Nous savons tous que le Belarus a souffert de la catastrophe de Tchernobyl et notre aide sera plus que bienvenue. Enfin, bien que je comprenne les circonstances historiques et politiques du Belarus, j'ai la ferme conviction qu'il est temps pour le pays de rejoindre les rangs des pays ayant aboli la peine de mort.

Fiorello Provera, *au nom du groupe* EFD. – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, en réponse à l'orateur précédent, je voudrais réitérer le droit de tout chef d'État ou de gouvernement de rendre visite aux gouvernements au sein ou en dehors de l'Europe, pour autant que cela s'accorde avec les souhaits du Conseil. Je trouve donc très agaçante cette censure préventive dont le Premier ministre italien fait l'objet.

Toutefois, pour revenir au sujet qui nous occupe, en signant le partenariat oriental, le Belarus a démontré sa volonté d'unir son destin à celui de l'Europe sur la voie du développement économique et des réformes. La Commission a reconnu certains progrès accomplis au Belarus, tels que la libération des prisonniers politiques, la réforme du code électoral et l'autorisation de circulation pour certains journaux d'opposition, certes sous contrôle gouvernemental. Cela ne signifie pas une démocratie de plein droit, mais c'est certainement un tournant par rapport au passé.

L'Union européenne est par conséquent confrontée au choix d'encourager la réforme par le dialogue dans le cadre du partenariat oriental et d'Euronest et, en même temps, de maintenir une politique de vigilance concernant les résultats obtenus et les mesures prises. J'approuve donc que M. Vigenin reçoive pour mission de parvenir à un accord avec Minsk sur une représentation satisfaisante au sein de l'assemblée Euronest qui ne se limite pas uniquement à la société civile mais inclue également les députés du parlement bélarussien.

Cela nous permettrait d'engager un dialogue avec les décideurs politiques sur certains sujets, y compris les droits de l'homme, et d'établir un canal de communication avec le gouvernement dans le but de soutenir le processus de réforme. Le Belarus n'aurait alors pas d'excuse pour ne pas réagir ou pour fournir des réponses insatisfaisantes.

Peter Šťastný (PPE). - (*SK*) Le Belarus mérite plus d'attention, tant de la part de l'UE que du Parlement européen. J'approuve tout à fait la main tendue que nous offrons, pour autant que la réponse de l'interlocuteur soit précisément mesurable et adéquate. Nous devons toutefois imposer nos principes dans nos exigences. La démocratie, les bonnes relations entre l'UE et le Belarus et, sans aucun doute, les citoyens de ce pays en sortiront gagnants.

Je me réjouis donc de l'invitation faite au Belarus de rejoindre l'assemblée parlementaire paritaire Euronest à la condition bien précise d'un format 5+5 pour les délégués, condition fermement soutenue par le Parlement européen. Par ailleurs, la grave entorse faite au principe des visites officielles des représentants des États membres de l'UE est regrettable. Ce principe exige en effet qu'une rencontre avec l'opposition ait lieu lors d'une visite officielle au Belarus. C'est précisément ce principe qui a été ouvertement enfreint par l'absence d'une telle rencontre lors de la récente visite du chef d'un État membre influent de l'UE. Des comportements de la sorte compromettent nos efforts, ternissent la réputation de l'Union européenne et de ses institutions et n'aident assurément pas à renforcer la démocratie au Belarus.

Justas Vincas Paleckis (S&D). - (*LT*) Depuis six ans que je siège au Parlement européen, je maintiens et continuerai de maintenir que l'Union européenne fera davantage de bien aux citoyens du Belarus et de l'UE, surtout à ceux qui vivent dans les pays voisins, non pas en appliquant des sanctions ou des restrictions, mais en ouvrant ses portes aussi large que possible à la coopération entre les peuples, notamment les jeunes, et au rapprochement des contacts sur le plan économique, culturel, scientifique et dans d'autres domaines.

Je me réjouis que, pour la deuxième année, Bruxelles s'efforce avec pragmatisme d'entamer des changements en se rapprochant du Belarus et de sa population. Il est vrai que cette politique doit encore porter ses fruits, mais un retour au passé serait vraiment une erreur. Je soutiens par conséquent les actions du Conseil et de la Commission, en particulier la perspective d'un plan d'action pour le Belarus.

Lorsque les nouveaux pays de l'UE ont rejoint l'accord de Schengen il y a deux ans, les vestiges du mur de Berlin se sont, métaphoriquement parlant, déplacés vers l'Est. Alors qu'auparavant, les résidents de Lituanie, de Lettonie, de Pologne et du Belarus, souvent apparentés, pouvaient voyager d'un pays à l'autre sans taxes, les Bélarussiens doivent désormais débourser près de la moitié de leur salaire mensuel pour obtenir un visa Schengen. De tels obstacles bureaucratiques et financiers doivent être abattus dès que possible. Par ailleurs, les actions entreprises par Minsk pour retarder l'accord sur la facilitation du passage frontalier avec la Lituanie et d'autres États pour les habitants transfrontaliers jettent un doute sur la bonne volonté des autorités.

Des sondages montrent qu'au Belarus, près de 30 % des résidents sont favorables à de meilleures relations avec l'Union européenne, tandis que 28 % des résidents souhaiteraient une amélioration des relations avec la Russie. Ce n'est pas une contradiction. L'Union européenne ne cherche certainement pas à éloigner le Belarus de la Russie ou à en faire des ennemis. Ce n'est pas l'Occident qui a besoin de réformes, mais bien les Bélarussiens eux-mêmes.

En tout cas, une modernisation économique dynamique et une participation à la politique de partenariat oriental peuvent contribuer à mener à bien cette tâche.

Pawel Robert Kowal (ECR). - (*PL*) Monsieur le Président, en écoutant notre débat, j'ai l'impression que nous n'évoquons pas assez notre principal objectif, à savoir la tenue d'élections libres au Belarus. Nous devrions toujours garder cela à l'esprit. En tant qu'eurodéputés élus démocratiquement dans nos pays, nous ne pouvons laisser de côté cet objectif fondamental.

Je suis convaincu que, dans le camp de l'opposition comme dans celui du gouvernement, beaucoup de personnes attendent que nous parlions d'élections libres. Elles aussi attendent ce signal. Je le sais d'expérience. Elles méritent une réponse claire et simple. Nous nous battons pour que des élections libres aient lieu au Belarus et pour que le Belarus devienne un partenaire libre en Europe. Hier, nous avons pu obtenir une déclaration de M^{me} Ferrero-Waldner sur le plan Sarkozy, ce pour quoi je la remercie.

Aujourd'hui, j'ai une autre idée. Je souhaiterais que M^{me} Ferrero-Waldner déclare de manière claire que, tant qu'il n'y aura pas d'élections libres au Belarus, il n'y aura pas de contacts politiques avec le pays dans les domaines dont elle est responsable, sauf avec l'opposition, qui ainsi ne sera pas lésée. S'il vous plait, déclarez-le publiquement. Nous vous en serions très reconnaissants. Ce serait notre cadeau de Noël.

Bastiaan Belder (EFD). - (*NL*) Monsieur le Président, au début de cette année, le mercredi 14 janvier pour être précis, j'ai eu l'honneur de participer, au sein de cette Assemblée, à un débat sur le Belarus où la commissaire Ferrero-Waldner était également présente. À la fin de l'année parlementaire, il est tout naturel d'examiner s'il y a eu des changements importants dans les relations entre l'UE et le Belarus; et, à mon avis, l'année 2009 s'est caractérisée par un statu quo entre Minsk et Bruxelles. Quelles conclusions les institutions européennes devraient-elles en tirer? Tout d'abord, le risque persiste de voir le régime bélarussien du président Loukachenko continuer d'hésiter entre Moscou et Bruxelles, ou entre un semblant d'intégration avec la Russie et un semblant de rapprochement avec l'Union européenne. D'une part, il y a l'attirance pour le système

économique européen et de l'autre le désir qui anime l'élite politique bélarussienne de consolider son pouvoir. Les derniers changements au sommet du pouvoir politique à Minsk indiquent un durcissement des positions.

L'Union européenne devrait employer une stratégie équilibrée et profiter de l'occasion pour amener un changement de mentalité progressif parmi la population et l'élite; cette occasion est née du dialogue et des structures de coopération actuellement mises en place ainsi que de la crise économique mondiale qui a également obligé le gouvernement Loukachenko à réagir.

En bref, toutes les institutions européennes doivent contacter tous les groupes cibles bélarussiens à cette fin, y compris les autorités publiques, les forces de l'opposition, la société civile et même la population civile. Bien entendu, le Parlement européen s'efforcera lui aussi de nouer un contact substantiel avec le Parlement bélarussien.

Konrad Szymański (ECR). - (*PL*) La tentative de dégel des relations entre l'Union et le Belarus donne des résultats ambigus. La pression politique de l'Union européenne est, par conséquent, une condition essentielle au maintien d'un changement de cap très mal défini à Minsk. L'ouverture de canaux de communication avec les autorités doit aller de pair avec le refus d'un parlement non démocratique à Minsk. Nous devons veiller avec un soin extrême à ce que les Bélarussiens libres ne se sentent pas rejetés et, à cet égard, il est extrêmement irresponsable d'avoir très maladroitement omis de rencontrer les représentants de l'opposition.

Minsk doit bien comprendre que notre politique a un objectif - la démocratie au Belarus. Les changements politiques ne seront possibles que si nous veillons à ce que les Bélarussiens aient accès à une information indépendante. Parmi les projets qui requièrent aujourd'hui notre attention, il y a notamment celui de la chaîne de télévision Belsat, qui diffuse depuis deux ans la seule chaîne de langue bélarussienne donnant accès à une information non censurée sur la situation du pays et qui jouit d'un intérêt croissant parmi les Bélarussiens.

Paul Rübig (PPE). - (*DE*) Monsieur le Président, Madame Malmström, Monsieur le Commissaire, je suis particulièrement heureux que M^{me} Ferrero-Waldner, notre commissaire, ait toujours soutenu la démocratie et l'économie de marché et ait également imposé de nouvelles normes à cet égard au Belarus. À ce propos, je souhaiterais la remercier le plus sincèrement pour son travail de commissaire aux relations extérieures et à la politique européenne de voisinage et lui souhaiter bonne continuation.

Marek Siwiec (S&D). - (PL) Monsieur le Président, la situation dans laquelle nous nous trouvons suggère une légère schizophrénie dans nos contacts avec le Belarus. Car les responsables politiques européens s'entretiennent avec le président et avec un gouvernement bélarussien représentant le parlement et le système politique du pays. C'est bien. Mais nous ne voulons pas discuter avec un parlement qui a été élu lors d'élections mal organisées, ni libres ni transparentes, car nous avons nos principes. Cette schizophrénie doit prendre fin à un certain moment et cela doit être dit clairement.

Les élections locales de l'année prochaine seront le moment idéal pour indiquer quelle est notre politique à l'égard du Belarus. En effet, soit elles seront tenues en conformité avec les normes que nous acceptons et indiqueront une ouverture significative, soit elles ne seront pas tenues ainsi et nous devrons tout simplement cesser d'espérer une quelconque ouverture de la part du Belarus, car il sera alors évident que M. Loukachenko sait ce qu'il veut, tandis que nous, nous ne le savons pas vraiment.

Toutefois, en ce qui concerne M. Berlusconi, il a révélé beaucoup sur lui-même, car si son idéal d'autorité politique est ce que Loukachenko fait, cela signifie que c'est un modèle qui l'impressionne et nous pouvons nous croiser les bras et regretter qu'un tel chef de gouvernement figure parmi les 27 chefs d'État de l'Union européenne.

Charles Tannock (ECR). - (EN) Monsieur le Président, en tant qu'observateur de longue date du Belarus, j'estime important que l'UE reste engagée avec le Belarus, pays européen de taille moyenne qui s'isole de plus en plus et se transforme en une sorte de Cuba de l'Europe. Le président Loukachenko, qui est la quintessence de l'Homo sovieticus, comprend toutefois parfaitement ce qu'est la politique de force, nous devons donc avoir un contact et des relations commerciales et politiques raisonnables avec le Belarus. Je suis par conséquent d'accord avec la nécessité de lever enfin les sanctions visées et de ratifier un APC.

Ainsi, après que l'UE a cherché à isoler le Belarus pendant des années, je reconnais désormais le bien-fondé d'une approche pragmatique du type du bâton et de la carotte. Nous devons faciliter les contacts avec la société civile bélarussienne et instaurer des régimes de visas moins coûteux, de même qu'accorder au Belarus un statut d'observateur au sein de l'assemblée Euronest et un accès aux programmes du partenariat oriental.

Nous faisons une offre de départ généreuse et j'invite maintenant Minsk à faire sa part d'efforts en améliorant son attitude dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie.

Andreas Mölzer (NI). - (*DE*) Monsieur le Président, la politique que mène l'Union européenne à l'égard du Belarus est certainement un exemple de politique de voisinage raisonnable. Nous devrions remercier la commissaire sortante, M^{me} Ferrero-Waldner, pour son travail réussi à cet égard.

Le Belarus doit assurément être soutenu par l'Union européenne dans son processus de réforme et dans sa démocratisation. L'Union européenne et les États membres de l'Union ne doivent toutefois pas être arrogants au point de croire que leurs propres normes démocratiques devraient servir de modèle au reste du monde.

Une chose est certaine en ce qui concerne le Belarus: si nous voulons que nos liens avec la Russie progressent, nous serons obligés de respecter les intérêts historiques et géopolitiques du Kremlin à un moment ou un autre. C'est probablement le point le plus délicat de la politique européenne à l'égard du Belarus.

Filip Kaczmarek (PPE). - (*PL*) Il a été question, ici même, du besoin d'échange entre jeunes et d'échanges culturels entre l'Union et le Belarus. Je crains que cela ne soit très difficile. Le 3 décembre, Tatiana Szapuæko, porte-parole de l'organisation d'opposition du Front des jeunes, a vu son nom rayé des listes d'étudiants de la faculté de droit de l'université publique du Belarus. Pourquoi son nom a-t-il été supprimé? Pour avoir participé à un forum sur le partenariat oriental à Bruxelles. Les autorités de l'université ont estimé qu'elle avait quitté le pays sans leur autorisation et c'est pour cette raison qu'elle a été exclue de l'université.

Une telle situation n'est peut-être pas si dangereuse que cela pour une femme au Belarus, mais pour les hommes bélarussiens renvoyés de l'université, les conséquences peuvent être beaucoup plus dramatiques, car le service militaire y est considéré comme une punition, un substitut à la prison. Certains jeunes soldats, tels que Franek Wieczorka, responsable de l'organisation de jeunes appelée Front des jeunes bélarussiens, et Ivan Szyla, de la même organisation, sont persécutés pendant leur service militaire, on leur interdit l'accès à l'information, et c'est considéré comme une punition. Nous devons lutter contre ce genre de pratiques et soutenir ceux qui sont punis de cette manière.

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (EN) Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, honorables députés, j'apprécie grandement de recevoir un soutien aussi fort parmi toutes les institutions européennes au sujet de l'approche adoptée à l'égard du Belarus.

C'est en effet un partenaire très difficile, mais c'est notre voisin, un pays avec lequel nous avons des frontières communes. Certains pays ici ont des relations étroites et historiques avec ce peuple, nous devons donc faire tout notre possible pour soutenir l'évolution vers la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit et l'économie de marché.

Nous sommes préoccupés par certaines répercussions ayant récemment eu lieu, notamment la jeune étudiante qui a été expulsée. La Présidence suédoise a réagi très fermement envers Minsk et a également fait de nombreuses déclarations: c'est bien entendu une chose que nous déplorons et qui ne devrait pas se produire.

Nous avons eu de nombreux contacts avec la société civile cette année. Une conférence s'est tenue à Bruxelles, il y a à peine quelques semaines, à laquelle la société civile était conviée. J'ai moi-même rencontré les représentants de l'opposition à Stockholm il y a quelques semaines et des efforts sont fournis en permanence pour travailler avec la société civile et l'opposition. Ils sont faibles mais ils existent et ils ont besoin de notre soutien et ce soutien ne cessera pas.

Je trouve très intéressante l'idée de M. Godmanis d'une conférence à thèmes. Elle mérite assurément d'être explorée pour déterminer si nous pouvons aller plus loin.

Cette double approche envers le Belarus - le «bâton et la carotte» comme l'a appelée M. Tannock je crois - est, je l'espère, celle qui portera ses fruits. Elle montre que nous sommes véritablement engagés, que nous avons tendu la main. Nous pouvons montrer à M. Loukachenko et au régime bélarussien que, si l'on évolue vers la démocratie, si l'on évolue vers des valeurs internationales respectueuses, il y a une autre voie possible. C'est la voie de l'intégration européenne; c'est la voie de l'engagement avec l'Union européenne, vers la facilitation des visas et l'approfondissement du partenariat oriental.

C'est désormais à eux de réagir. Nous avons offert une main tendue et, avec le soutien entier des institutions européennes, s'il vous plaît Minsk, acceptez-la, car vous et le peuple bélarussien avez beaucoup à y gagner.

Karel De Gucht, *membre de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, en conclusion, je souhaiterais souligner que j'ai trouvé - et je parle également au nom de Benita Ferrero-Waldner, bien sûr - nos échanges de ce jour très sincères et extrêmement utiles. Je souhaiterais également vous remercier pour ce débat constructif tourné vers l'avenir.

L'UE est, en principe, disposée à travailler étroitement avec Minsk et à soutenir les réformes politiques et économiques urgentes. Si des avancées significatives de la part des responsables politiques bélarussiens intervenaient en termes de démocratisation, l'UE serait disposée à considérer le Belarus comme un membre à part entière du partenariat oriental. Entre-temps, l'UE insiste et continuera à insister pour que le Belarus progresse de manière irréversible vers les normes démocratiques, sans lesquelles notre relation ne saurait se développer pleinement. J'espère sincèrement qu'en 2010, nous serons en mesure de nous engager progressivement et intelligemment avec le Belarus et d'offrir au peuple bélarussien une vision et les avantages tangibles d'une relation étroite avec l'UE.

L'UE attend du Belarus qu'il prenne une série de mesures d'accompagnement dans le domaine des réformes démocratiques, en vue d'un rapprochement avec l'UE et, d'une manière générale, qu'il contribue à élargir la zone de paix, de stabilité et de prospérité qui englobe les six pays du partenariat oriental ainsi que la Russie, le partenaire stratégique de l'UE.

Nous attendons du Belarus qu'il prenne fermement et irréversiblement cinq mesures.

Premièrement, qu'il garantisse de ne pas revenir sur sa décision concernant les prisonniers politiques et les persécutions criminelles à motifs politiques. Deuxièmement, qu'il entreprenne une réforme complète de la loi électorale pour la rendre conforme aux recommandations de l'OSCE/BIDDH. Troisièmement, qu'il entame la libéralisation des médias, fasse respecter la liberté de parole et de réunion. Quatrièmement, qu'il améliore les conditions de travail des ONG grâce à des mesures réglementaires et législatives. Cinquièmement, qu'il abolisse ou décrète un moratoire sur la peine de mort.

En démontrant son engagement envers nos valeurs communes par l'instauration immédiate d'un moratoire sur la peine de mort, suivi de son abolition, le Belarus effectuerait un pas crucial sur le chemin qui le mène à l'adhésion au Conseil de l'Europe. Dans ses conclusions de novembre, le Conseil de l'UE a prié le Belarus d'instaurer un moratoire sur la peine de mort. En outre, la Commission a réalisé des actions de communication à la suite de la 10^e journée internationale contre la peine de mort.

Que peut faire l'UE pour le Belarus? Qu'avons-nous à offrir? La Commission estime que l'approche la plus productive à l'égard du Belarus consiste à user de pragmatisme. L'engagement progressif de l'UE à l'égard du Belarus doit refléter les avancées positives du Belarus, mais nous devons également faire preuve de flexibilité. Les conclusions de novembre 2009 du Conseil «Affaires générales et relations extérieures» (AGEX) permettent à l'UE de proposer des incitants au Belarus pour les avancées que nous souhaitons le voir réaliser tout en restant fidèle à nos principes. C'est ce que j'entends par pragmatisme.

Notre message à l'attention du Belarus est clair. Premièrement, l'UE est disposée à travailler en étroite collaboration avec Minsk et à soutenir son développement politique et économique et, s'il y a des avancées positives significatives de la part des dirigeants politiques bélarussiens, nous serions disposés à voir le Belarus intégrer le partenariat oriental en tant que membre à part entière. Cela supposerait que notre relation se développe par la voie bilatérale du partenariat oriental, la mise en place d'un dialogue politique et économique approfondi ainsi qu'une coopération sectorielle accrue.

Entre-temps, le Belarus a été invité en mai 2009 à rejoindre la dimension multilatérale du partenariat oriental. Il participe de manière constructive aux quatre forums multilatéraux - démocratie et gouvernance, intégration économique, sécurité énergétique et contacts interpersonnels.

Deuxièmement, nous attendons du Belarus qu'il progresse de manière irréversible vers les normes démocratiques, sans lesquelles notre relation ne saurait se développer pleinement.

Troisièmement, l'absence d'un APC n'est pas seulement une perte pour le Belarus; elle nous prive également d'une base juridique pour mettre en place des structures telles qu'un dialogue officiel sur les droits de l'homme et pour résoudre les questions de commerce ou de transit des matières énergétiques. À la Commission, nous continuons de croire que la ratification de l'APC constituera un pas en avant utile, mais il est évident que nous continuerons à utiliser cela comme un levier pour encourager d'autres progrès du côté bélarussien.

Enfin, quatrièmement, la Commission a commencé à travailler sur la mise en œuvre des conclusions de l'APEX de novembre 2009 et nous nous tournerons à nouveau vers le Conseil des ministres de l'UE pour lui soumettre nos propositions dès que possible.

Le Président. - Le débat est clos.

J'ai reçu, conformément à l'article 110, paragraphe 2, du règlement, sept propositions de résolution (1).

Le vote aura lieu demain (jeudi 17 décembre 2009).

Déclarations écrites (article 149)

Cristian Silviu Buşoi (ALDE), parécrit. — (RO) Les valeurs démocratiques et le respect des droits de l'homme et des libertés individuelles sont le socle sur lequel l'UE s'est construite. Dans la mesure où notre objectif fondamental est d'aider les pays voisins à devenir démocratiques et que le Belarus est un des derniers pays en Europe dotés d'un régime autoritaire, j'estime que nous devrions imposer des conditions politiques strictes très claires au Belarus avant d'établir tout contact politique. Le Belarus a effectué quelques réformes, mais elles paraissent dérisoires au regard des problèmes qui existent, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, la liberté de la presse et la liberté d'expression. Nous devons offrir notre soutien aux militants pour le respect des droits de l'homme et des libertés individuelles. Je soutiens l'idée d'établir des contacts avec l'opposition et je suis particulièrement favorable aux contacts individuels entre les citoyens de l'UE et du Belarus. En conséquence, les citoyens du Belarus seront à même de parler librement avec des personnes qui partagent des valeurs démocratiques. Cela contribuera au développement de la société civile et facilitera le processus de démocratisation, qui jouirait ainsi d'un soutien populaire et serait entamé par le peuple lui-même. C'est la seule façon de créer une démocratie saine où les droits de chacun sont respectés. L'usage de sanctions comme moyens de pression doit par conséquent s'accompagner d'une facilitation des contacts entre les citoyens de l'UE et du Belarus.

Kinga Göncz (S&D), *par écrit*. — (*HU*) Je souhaiterais applaudir l'implication constructive du Belarus dans le processus du partenariat oriental, ainsi que le fait qu'un dialogue ait pu être engagé entre l'UE et le Belarus sur le thème des droits de l'homme. Au cours de l'année passée, des avancées positives ont vu le jour dans le pays, avec notamment la libération des prisonniers politiques, mais nous voyons que ce processus a depuis abouti à une impasse. C'est dû aux problèmes d'enregistrement des partis politiques et à l'autorisation des médias indépendants et des organisations civiles. En conséquence, l'UE s'est vue contrainte de prolonger les mesures de restriction de voyage. J'espère sincèrement que le Belarus continuera sur la voie des changements positifs sur laquelle il s'est engagé l'année dernière, offrant ainsi à l'UE l'occasion de réagir positivement. D'ici là, je pense qu'il est également important d'envisager une avancée dans le domaine de la facilitation des visas, car les contacts humains peuvent contribuer de manière cruciale à une plus grande ouverture politique ainsi qu'au processus de démocratisation.

Bogusław Sonik (PPE), *par écrit.* – (*PL*) Dans le débat concernant le respect des droits de l'homme au Belarus et la décision des États membres de prolonger les sanctions contre certains représentants du régime bélarussien jusqu'en octobre 2010, il convient de dire que la situation au Belarus évolue progressivement.

Dans les conclusions du Conseil européen du 17 novembre 2009, nous avons pu lire que de nouvelles possibilités de dialogue et d'approfondissement de la coopération sont nées entre l'Union européenne et le Belarus. Souhaitant encourager les autorités du Belarus à réaliser des réformes, les États membres ont convenu d'une levée temporaire des sanctions sur la liberté de mouvement appliquées aux représentants de haut rang des autorités bélarussiennes. La Commission européenne prépare une directive visant à faciliter l'obtention de visas européens pour les Bélarussiens ainsi qu'un accord de réadmission.

Nous ne devons toutefois pas oublier que les droits de l'homme sont toujours bafoués au Belarus et que les avancées favorables prometteuses accomplies depuis octobre 2008, telles que la libération de la plupart des prisonniers politiques et l'autorisation de distribuer deux journaux indépendants, ne sont pas suffisantes. La persistance de la peine de mort constitue un exemple flagrant de violation des droits de l'homme: le Belarus est le seul pays européen à conserver la peine capitale et, ces derniers mois, d'autres condamnations à mort ont été prononcées.

⁽¹⁾ Voir procès-verbal.

Nous adressons donc les demandes suivantes aux décideurs politiques du Belarus: qu'ils respectent au moins les droits de l'homme, en ce compris l'introduction d'un moratoire sur l'exécution de la peine de mort, l'amendement de la loi électorale et la garantie de la liberté de parole et des médias.

PRÉSIDENCE DE M. PÁL SCHMITT

Vice-président

11. Violence en République démocratique du Congo (débat)

Le Président. – L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur la violence en République démocratique du Congo.

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (*SV*) Monsieur le Président, la Présidence accorde une grande importance au débat mené avec le Parlement européen sur la situation hautement problématique en République démocratique du Congo. Les atteintes aux droits de l'homme, et en particulier les actes de violence sexuelle et liés au sexe, constituent un énorme problème. Il est grand temps d'organiser un débat sur la situation dans ce pays, en particulier au regard du récent rapport de l'ONU. Le rapport du groupe d'experts de l'ONU souligne qu'un certain nombre de groupes armés actifs dans le pays sont soutenus par un réseau bien organisé établi en partie au sein de l'Union européenne.

Je ne dois pas vous rappeler l'engagement à long terme de l'UE à l'égard de la République démocratique du Congo et de l'ensemble de la région des grands lacs africains. L'UE œuvre depuis longtemps en faveur de la paix et de la stabilité dans la région. Il est important que cet engagement se poursuive, tant sur le plan politique qu'en termes de développement. Je suis certaine que la Commission en dira plus à ce sujet tout à l'heure.

Cet appui s'est manifesté de différentes façons, y compris par la désignation du premier représentant spécial de l'UE pour la région dès 1994. L'Europe a eu recours à des instruments à la fois militaires et civils de la PESD. Il y a eu l'opération Artemis dans la province de l'Ituri, le déploiement temporaire de l'EUFOR avant les élections de 2006, ainsi que les missions EUSEC RD Congo pour la réforme des forces armées et EUPOL RD Congo pour la réforme de la police. Sur la base de cet état de fait, on a observé des développements à la fois positifs et négatifs. Les relations diplomatiques entre la République démocratique du Congo et le Rwanda ont été restaurées. C'est une bonne chose. Des accords de paix ont été signés en 2008 et 2009 avec la plupart des groupes armés de la partie orientale du pays. Il convient à présent de les mettre en œuvre.

La situation est instable à de nombreux égards. À l'est, de nombreux groupes armés sont en train d'être intégrés au sein de l'armée et ce processus d'intégration est rempli d'incertitude. Les opérations militaires se poursuivent contre d'autres groupes armés, y compris les FDLR et les troupes de l'Armée de résistance du Seigneur. Ces groupes sont directement responsables d'attaques contre la population civile et d'une grande détresse humaine. Dans le même temps, des groupes armés réapparaissent dans d'autres parties du pays. L'est du pays reste une région marquée par des violations du droit international et des droits de l'homme. Les taux de meurtre, d'actes de violence et d'agressions sexuelles sont élevés. Ces crimes se répandent à un rythme alarmant dans tout le pays, malgré la politique dite de tolérance zéro proclamée par le président Kabila.

L'exploitation illégale de ressources naturelles est un autre problème majeur. Il est important que les riches gisements miniers du pays soient placés sous contrôle national légitime, tant comme une source de revenus ô combien nécessaires pour l'État que comme instrument de réduction de l'aide économique accordée à des groupes armés illicites. Le Conseil s'inquiète également des travaux et arrangements préparatoires aux élections locales planifiées. Les problèmes de gestion, la transparence insuffisante et les atteintes aux droits des citoyens et aux droits politiques représentent de graves obstacles au processus de démocratisation.

Au vu des nombreux problèmes majeurs qui suscitent encore une profonde inquiétude, le Conseil adopte une position ferme à l'égard des graves atteintes au droit international et aux droits de l'homme au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. Le Conseil a récemment condamné ces actes dans ses conclusions, soulignant que le gouvernement de la République démocratique du Congo devait veiller à ce que les responsables soient traduits en justice.

L'UE est fermement résolue à poursuivre son aide au rétablissement de la paix, de la stabilité et du développement en faveur de la population du pays. À cet égard, la réforme du secteur de la sécurité est cruciale pour la stabilisation du pays. Tous les acteurs de ce secteur, y compris les autorités congolaises, doivent s'atteler à garantir la sauvegarde de l'intérêt commun dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité.

Nous devons également promouvoir des améliorations spécifiques constantes dans les relations régionales, et ce à travers des partenariats politiques et économiques plus poussés entre les pays de la région.

Je peux vous assurer que le Conseil et l'Union européenne respecteront leur engagement envers la République démocratique du Congo et qu'ils se préoccupent de son avenir. Nous prolongerons notre vaste engagement dans le pays et continuerons à condamner sans détour toute atteinte au droit international et aux droits de l'homme. Nous nous félicitons à cet égard du rôle constructif et continu du Parlement européen, et je suis impatiente d'entendre vos points de vue dans le cadre de ce débat.

Karel De Gucht, *membre de la Commission.* – Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, il y a environ un an, la situation de Goma, assiégée par les troupes du CNDP menées par Laurent Nkunda, était la préoccupation principale des autorités congolaises et de la communauté internationale.

Tout a été mis en œuvre pour éviter le pire. Promouvoir un accord politique, d'abord entre la RDC et le Rwanda, et ensuite entre le gouvernement congolais, le CNDP et les autres groupes armés a permis, à court terme, de désamorcer le détonateur d'une explosion de violences dont le potentiel déstabilisateur reste aujourd'hui néanmoins intact. Intact parce que les causes sous-jacentes ont été abordées de façon superficielle et dans une pure logique politique de court terme. N'ayant devant soi que de mauvaises solutions, la communauté internationale a opté pour la moins grave; ce n'est pas une critique, juste une évidence, une constatation.

La communauté internationale et l'Union européenne n'ont pas pu se décider à envoyer une force de protection. Les renforcements de la MONUC demandés depuis plus d'un an commencent à peine à arriver. Le récent rapport du groupe d'experts indépendants des Nations unies ainsi que celui de l'organisation *Human Rights Watch* font un constat accablant de la situation actuelle qu'il n'est pas possible d'ignorer ou de passer sous silence.

Il est maintenant temps que ces causes profondes soient abordées, traitées, et que des solutions durables soient envisagées. Pour ce faire, il faut néanmoins la coopération de tout le monde, des gouvernements congolais et rwandais, en premier lieu, de la MONUC et des Nations unies, du reste de la communauté internationale et de l'Union européenne, ensuite.

Nul ne doute que le rapprochement politique et diplomatique entre le Rwanda et la RDC puisse être bénéfique pour la stabilité de la région et permettre, si la volonté existe de deux cotés, de conduire à une coexistence pacifique et à une coopération profitable aux deux pays au sein d'une CEPGL redynamisée.

Toutefois ceci n'est que le début d'un chemin qui est encore long et pavé de difficultés. La question des FDLR est au cœur du problème ainsi que toutes les problématiques annexes qu'elle entraîne et qui compliquent la donne: l'exploitation illégale des ressources naturelles; le manque de protection des minorités; l'impunité dans une vaste zone de non-État, où la puissance publique non seulement est incapable d'assurer le contrôle du territoire mais dont les représentants font souvent partie du problème.

L'accord Rwanda-RDC a permis de neutraliser temporairement le CNDP et les revendications inacceptables de Laurent Nkunda. L'accord s'est tout simplement soldé par le remplacement de Nkunda par Bosco Ntaganda, plus malléable et prêt à n'importe quel compromis, en échange d'une immunité en violation de toutes les dispositions internationales en matière de crimes contre l'humanité que ni le Rwanda ni la RDC ne sont en droit ni en position de lui accorder.

À ce jour, l'intégration hâtive du CNDP dans une armée inefficace et en proie à la gabegie, comme le sont FARDC; l'obtention, par Bosco Ntaganda, d'un pouvoir autonome accru résultant de la mise ne place d'une chaîne de commandement parallèle au sein des FARDC, auquel le paiement irrégulier des militaires et l'absence de toute forme de discipline et de toute hiérarchie fournissent un terrain fertile; l'appui de la MONUC aux opérations militaires contre les FDLR qui n'est pas suffisamment encadré et calibré, et le manque de réponse face aux revendications des minorités rwandophones, sont des facteurs qui risquent de créer des problèmes encore plus graves que celui auquel nous étions confrontés il y a un an – des problèmes que ni le Rwanda ni la RDC ne seront plus à même de gérer.

Sur cette toile de fond, la situation ne s'est guère améliorée: la crise humanitaire se poursuit sans signaux évidents d'amélioration, tout comme les violations des droits de l'homme, le phénomène exécrable des violences, voire des atrocités sexuelles, l'impunité pour toutes sortes de crimes, le pillage des ressources naturelles. Il suffit de lire les rapports des Nations unies et de l'organisation *Human Right Watch* que j'ai mentionnés pour prendre la mesure de l'ampleur de cette tragédie sans fin. Il est clair que les actions qui visent à mettre hors d'état de nuire les FDLR doivent se poursuivre, mais pas à n'importe quel prix, pas sans

avoir d'abord mis tout en place pour minimiser les risques que la pression militaire entraîne pour les civils innocents.

Cela requiert une meilleure planification, le recentrage des priorités et une capacité accrue de la MONUC d'assurer la protection des populations, la première tâche prévue par son mandat. Il faut aussi que les conditions dans lesquelles la MONUC peut opérer soient claires et sans ambiguïté. Il n'est pas question ici de demander un retrait ou un désengagement de la MONUC. Un départ hâtif de la MONUC serait catastrophique car il rendrait le vide encore plus vide: les événements récents de l'Équateur, qui sont avant tout un symptôme supplémentaire du mal congolais, le démontrent.

Il est clair qu'il faut aussi mettre fin aux connivences politiques et économiques dont les FDLR continuent à bénéficier dans la région et ailleurs dans le monde, dans nos États membres entre autres. Le combat des FDLR n'est pas un combat politique, mais une action criminelle dont la population congolaise est la première victime, et c'est ainsi qu'il doit être traité comme tous ceux qui s'y associent directement ou indirectement. C'est pourquoi il faut plus de fermeté face à toutes sortes de trafics. En même temps, au delà du processus de démobilisation, désarmement, réinsertion, réintégration et rapatriement (DDRRR), une plus grande clairvoyance des autorités rwandaises et congolaises vis-à-vis de ceux qui ne sont pas nécessairement des criminels est de mise.

Cela étant, une bonne partie du problème doit également trouver une solution en RDC. Je pense bien entendu aux racines locales du conflit. À ce propos, les accords du 23 mars doivent être intégralement appliqués sous peine de voir, tôt ou tard, les frustrations des populations locales prendre le dessus. C'est une condition *sine qua non* pour que les efforts de stabilisation et la volonté de relancer l'activité économique dans les Kivus puissent réussir. Le rôle de la communauté internationale pourra alors être vraiment.

Cependant, au-delà des Kivus, je pense aussi à l'énorme gâchis qu'est devenue depuis une vingtaine d'années, la RDC – un pays où presque tout est à refaire, à commencer par la reconstruction de l'État dont l'absence est au cœur de tous les problèmes.

Pour ce faire, quelques éléments sont cruciaux. En premier lieu, il faut une consolidation de la démocratie. Je pense bien entendu aux élections, locales, législatives et présidentielles qui s'annoncent pour 2011. Les élections sont un élément de la démocratie mais il ne faut pas oublier la nécessité de continuer à soutenir les institutions et les forces politiques dans une dimension dialectique avec l'opposition, sans laquelle nous ne serions pas dans un système politique véritablement ouvert.

Le deuxième élément, c'est assurément la nécessité d'approfondir la bonne gouvernance. Or, s'il est vrai que, devant l'ampleur des problèmes, la RDC ne peut pas tout faire à la fois, il est clair qu'il faut une volonté politique sans faille pour avoir une chance de réussir. Le Parlement a mentionné la question de l'impunité. C'est un bon exemple, car il s'agit d'une question de volonté politique qui sous-tend par ailleurs toute la question de l'affirmation de l'état de droit. Le problème est que les choses ne peuvent pas se faire isolément. L'état de droit requiert aussi une réforme du secteur de la sécurité et des progrès réels dans la gouvernance économique.

L'ampleur des défis implique des politiques sur le long terme. Toutefois, cela ne doit pas constituer une excuse pour que des actions plus immédiates ne voient pas le jour. Je pense notamment à la question des violences sexuelles et des droits de l'homme que le Parlement a mise en exergue. La volonté politique peut y jouer un rôle déterminant et il faut saluer à ce titre l'engagement de faire preuve d'une tolérance zéro pris par le part du président Kabila. Il faut maintenant l'appliquer.

La Commission, qui fait d'ailleurs déjà beaucoup dans ce domaine (appui à la justice, aide aux victimes), est prête à poursuivre son appui à la RDC. À ce titre j'ai également souhaité qu'une coopération plus étroite dans le domaine de la lutte contre les violences sexuelles se mette en place sur le terrain entre la CPI et la Commission.

Consolidation du système démocratique, bonne gouvernance, volonté politique: voici les éléments clés sur lesquels nous voudrions bâtir notre partenariat d'égal à égal avec la RDC.

Filip Kaczmarek, *au nom du groupe PPE*. – (*PL*) Monsieur le Président, pratiquement tout journaliste écrivant sur l'Afrique voudrait être le prochain Joseph Conrad. C'est pourquoi les journalistes se focalisent souvent sur les aspects les moins favorables, car ils sont à la recherche du cœur des ténèbres.

Le Congo ne doit cependant pas nécessairement être au cœur des ténèbres. Il peut être un pays normal. Il y a en Afrique des pays normaux où les abondantes ressources naturelles servent les intérêts du peuple, où les

autorités publiques se soucient du bien collectif, où les enfants vont à l'école, et où le sexe est associé à l'amour plutôt qu'au viol et à la violence. Je suis certain que la clé du succès au Kivu et dans l'ensemble du Congo réside dans la qualité du gouvernement. Sans un gouvernement démocratique, juste, honnête et efficace, la paix et la justice sont irréalisables. Sans un gouvernement responsable, les nantis du pays ne servent que les intérêts de quelques-uns, les dirigeants ne s'occupent que d'eux-mêmes, les écoles sont vides et la violence fait partie du quotidien.

Je me rappelle l'optimisme de 2006. J'ai moi-même rempli le rôle d'observateur durant les élections et nous étions tous ravis qu'après une coupure de 40 ans, des élections démocratiques aient lieu dans ce grand et important pays. Notre optimisme s'est toutefois avéré prématuré. On peut difficilement ne pas se demander pourquoi cela s'est produit et pourquoi les élections n'ont pas débouché sur de meilleures conditions de vie au Congo. Selon moi, c'est une question d'argent, comme l'ont dit M^{me} Malmström et M. De Gucht. Ils ont parlé de l'exploitation illégale des ressources et de leur rôle dans le financement des armes, qui contribue à alimenter et à exacerber le conflit. Si nous pouvons mettre un terme à cela, nous nous rapprocherons de notre objectif.

Michael Cashman, *au nom du groupe S&D.* – (EN) Monsieur le Président, je remercie le commissaire pour sa déclaration, qui a certainement le mérite de me rassurer.

Permettez-moi de dire, Monsieur le Commissaire, que je partage totalement vos propos: nous ne pouvons pas nous retirer; nous ne pouvons pas créer un vide, car il existe déjà un vide qui se caractérise par l'absence de volonté politique, et nous avons besoin de leadership politique pour y remédier dans le respect des obligations internationales et en vertu de l'État du droit.

Permettez-moi de me pencher sur la réalité des chiffres. Depuis 1998, le conflit a coûté la vie à plus de 5 000 400 personnes et il est la cause, directe ou indirecte, de la mort de pas moins de 45 000 victimes chaque mois.

On compterait 1 460 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, la plupart confrontées à la violence, et permettez-moi de m'exprimer au nom de ceux qui n'ont pas voix au chapitre, ceux qui souffrent d'une telle violence. Les groupes armés en République démocratique du Congo (RDC) ont perpétré des actes de violence sexuelle sous diverses formes, y compris l'esclavage sexuel, les enlèvements, le recrutement forcé, la prostitution forcée et le viol. Parmi les victimes congolaises de violence sexuelle figurent des femmes, des hommes et des jeunes garçons qui ont également subi le viol, l'humiliation sexuelle et la mutilation génitale.

On a adopté résolution sur résolution. Le temps est venu pour nous, sur la scène internationale, de demander qu'il soit mis un terme à ces atrocités.

Louis Michel, *au nom du groupe* ALDE. – Monsieur le Président, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, chers collègues, j'ai toujours été, comme vous le savez, très attentif à ce qui se passe à l'est de la RDC. Malgré l'avancée prometteuse réalisée grâce au récent rapprochement entre le Rwanda et la RDC – rapprochement sans lequel il n'y aura pas de solution à l'est et qu'il faut donc consolider –, malgré les accords du 23 mars, M. le commissaire en a parlé, entre Kinshasa et le groupe rebelle congolais, la situation à l'est reste douloureusement préoccupante.

Je voudrais évoquer sept considérations. La première, c'est que tant que les FDLR n'auront pas été mis hors d'état de nuire, il sera sans doute impossible de pacifier l'est du Congo. Malheureusement, les premières victimes de la pression militaire que la RDC exerce actuellement et qui vise à couper ces extrémistes de leurs bases et de leurs sources de financements sont les populations civiles, victimes des dommages collatéraux, mais aussi de la vindicte des uns et des exactions des autres.

Ce risque-là était prévisible et, le commissaire l'a dit, il fallait, dès le départ, renforcer les capacités de la MONUC qui, aujourd'hui encore, manque cruellement de ressources adaptées pour faire face à toutes les sollicitations et dont l'organisation sur le terrain n'est d'ailleurs pas toujours idéale.

Même si l'on doit exiger une meilleure coordination et une présence plus effective et plus large sur le terrain, il serait cependant risqué de tenir des jugements ou des propos sur la MONUC qui pourraient donner des arguments à certaines forces négatives pour la diaboliser. Et ça, évidemment, ce serait encore beaucoup plus grave.

Un autre élément touche aux exactions des FARDC. Le contexte de la guerre ne peut évidemment justifier ces comportements en aucune manière, et je salue à ce titre la décision prise par les Nations unies de ne plus

appuyer, au niveau de la logistique, les unités congolaises qui ne respectent pas les droits de l'homme. La politique de la tolérance zéro récemment instaurée par le président Kabila doit être évidemment saluée. Encore faut-il qu'elle soit respectée et mise en œuvre.

Les carences du système judiciaire congolais créent un sentiment généralisé d'impunité. C'est pour cela que j'encourage les efforts consentis par la Commission en étroite collaboration avec certains des États membres de l'Union européenne pour travailler à la restauration d'un système judiciaire, y compris à l'est.

Enfin, dernier élément: ce qui reste à reconstruire au Congo, c'est un État de droit avec de véritables fonctions régaliennes qui, aujourd'hui, sont totalement inexistantes et donc créent un vide extrêmement grave.

Isabelle Durant, *au nom du groupe Verts/ALE.* – Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, Madame la Présidente, la situation dans le Kivu – vous l'avez dit tous les deux – est extrêmement préoccupante et ce, malgré la présence de près de 20 000 soldats de la MONUC.

Les populations civiles, et en particulier les femmes, sont les premières victimes des stratégies de guerre des groupes armés et même de certaines unités, comme on l'a dit, de l'armée congolaise, qui ont fait du viol systématique une arme de guerre. D'ailleurs ici, le mois dernier, un groupe de femmes congolaises sont venues nous le rappeler, à juste titre, pour nous mobiliser contre cette stratégie scandaleuse.

Le pillage des ressources, vous l'avez, dit Monsieur le Commissaire, est aussi un élément qui exacerbe ce conflit. Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit: il est totalement dangereux de discréditer la MONUC, de la discréditer inutilement, de la rendre responsable, à elle seule, de la situation aux yeux des populations déjà épuisées par tant d'années de guerre et de massacres.

Ce n'est pas son mandat qu'il faut revoir et il ne faut évidemment pas exiger son retrait, je suis parfaitement d'accord. Ce qu'il faut revoir, ce sont ses règles d'engagement, ses directives opérationnelles, de façon à ce qu'en aucune manière, la MONUC ne puisse être associée ou soutenir une unité congolaise qui aurait, dans ses rangs, des hommes qui pratiquent des violations des droits de l'homme ou des exactions.

Les autorités congolaises ont, elles aussi, une grande responsabilité dans cette lutte contre l'impunité en matière de violences sexuelles, des crimes d'ailleurs qui devraient être portés devant la Cour pénale internationale. Ces mêmes autorités doivent aussi veiller au casernement urgent des militaires. S'ils étaient casernés, les choses se passeraient sans doute différemment.

Enfin, je pense qu'il faut revenir sur le programme AMANI qui offre la possibilité de construire partout un dialogue et une pacification, seuls gages d'une reconstruction durable. En tout cas, je salue votre intervention, que je partage largement, et j'espère que l'Union européenne restera active. C'est indispensable, même si elle n'a pas voulu, et je le regrette, constituer une force. Cela aurait été une possibilité il y a un peu moins d'un an d'ici. Néanmoins, je pense que l'action de l'Union européenne est indispensable.

Sabine Lösing, au nom du groupe GUE/NGL. – (DE) Monsieur le Président, aucun autre pays du monde n'a été le théâtre d'autant d'opérations de politique européenne de sécurité et de défense que la République démocratique du Congo. Comme toujours, la question se pose de savoir quelle sécurité nous défendons. Est-ce la sécurité de la population civile congolaise, des femmes et des enfants du pays? La mission MONUC de l'ONU n'a pas empêché le meurtre, la torture et le viol de milliers de personnes, ni l'expulsion de centaines de milliers de personnes – des atrocités auxquelles a participé le gouvernement soutenu par l'UE.

Que défendons-nous donc au Congo? L'humanité? Ou protégeons-nous un régime qui, entre 2003 et 2006, par exemple, a conclu 61 contrats avec des sociétés minières internationales dont aucune n'a été jugée acceptable, dans l'intérêt du peuple congolais, par des ONG internationales? Le président Kabila s'est rétracté pour un temps en concluant moins de contrats avec des entreprises occidentales. Ce changement de cap a pris fin lorsque la guerre s'est une nouvelle fois intensifiée. Ma question est la suivante: pourquoi ceux qui tirent les ficelles du principal groupe responsable des massacres dans l'est du Congo – les FDLR – sont-ils présumés se trouver en Allemagne? Je renvoie à cet égard à la résolution que j'ai déposée au nom du groupe confédéral de la gauche unitaire européenne - gauche verte nordique.

Andreas Mölzer (NI). – (*DE*) Monsieur le Président, l'expulsion de millions de personnes, des milliers de viols et des centaines de meurtres, cela ne doit pas être le triste héritage de la plus grande opération de maintien de la paix de l'ONU dans le monde. L'opération Congo a été lancée il y a dix ans, mais les résultats sont minces. Des milices continuent à piller la riche réserve de ressources naturelles de la région, à terroriser les habitants et à commettre des crimes contre l'humanité.

Les embargos se sont révélés jusqu'à présent inefficaces. Les rebelles changent simplement de camp et perpétuent leurs crimes sous la protection d'uniformes de soldats congolais. Deux criminels de guerre ont récemment été traduits devant le tribunal des crimes de guerre de La Haye et des projets de développement et des élections ont pu être mis sur pied – un succès partiel, au moins.

Nous avons également réussi à porter un léger coup aux Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), sans toutefois parvenir à mettre un terme à la cruelle guerre civile. Les fronts ne cessent de changer.

Il est particulièrement troublant de constater que les accusations formulées contre la mission de l'ONU s'avèrent exactes. Les soldats de l'ONU présents sur place ne doivent pas rester passifs lorsque des atrocités sont commises et, plus important encore, l'appui logistique de l'armée ne doit pas être associé au soutien des atteintes aux droits de l'homme. La mission au Congo ne doit pas devenir le Viêt Nam de l'Europe.

Nous avons fondamentalement besoin d'une politique européenne de sécurité coordonnée et d'opérations de maintien de la paix, mais surtout dans les zones voisines de l'Europe, et pas en Afrique profonde, où les fronts ethniques sont flous. Selon moi, l'UE doit concentrer ses opérations de maintien de la paix sur les régions de crise situées près de chez elle, par exemple dans les Balkans ou le Caucase. C'est pourquoi nous devrions peut-être mettre fin à la participation de l'UE à la mission de l'ONU en Afrique.

Gay Mitchell (PPE). – (EN) Monsieur le Président, il va sans dire que la situation en République démocratique du Congo (RDC) est déplorable et que l'impact du conflit sur la population est tragique.

Néanmoins, un certain nombre de points importants doivent être répétés ici et dans notre proposition de résolution commune. Nous devons nous rappeler que la violence en RDC, comme dans de nombreux conflits de ce type, est souvent motivée par l'appât du gain, mais aussi qu'elle résulte de la pauvreté et est alimentée par celle-ci. Les luttes territoriales, l'ethnicité, les ressources ou la politique ne sont que des branches d'un même arbre pourri du désir.

Améliorez la prospérité d'un homme et donnez-lui un but et vous réduirez son désir de tuer ou d'être tué. Tel est le défi de développement que ce Parlement doit relever.

Deuxièmement, nous devons veiller à ce que toute présence militaire dans un pays étranger soit conçue et mise en œuvre dans le but de réduire les souffrances et la violence, et non pas de les exacerber. Nous devons agir comme des piliers contre l'impunité, et non comme des agents de celle-ci.

S'il est prouvé que des missions occidentales ne répondent pas à ces critères, il est urgent de réévaluer leur présence et leurs pratiques.

Enfin, l'histoire a montré que, dans des conflits internes comme celui de la RDC, une solution politique est le seul espoir de paix. Le dialogue et l'engagement sont les seuls chemins menant à une solution.

À travers la création «post-Lisbonne» de notre Service pour l'action extérieure, l'Union européenne doit s'imposer sur la scène internationale en tant que facilitatrice plus proactive et promotrice de la paix.

Corina Crețu (S&D). – (RO) Comme l'ont indiqué les précédents orateurs, des millions de civils ont été délibérément tués dans le cadre d'opérations militaires dans l'est de la République du Congo. Il y a un risque que de telles nouvelles ne relèvent pratiquement de la routine au vu de la fréquence sans précédent de ces actes de violence dans ce pays. Les victimes de ces actes incluent des enfants, des jeunes filles et des femmes, sans oublier les civils chargés de la protection des droits de l'homme et les journalistes.

La crise humanitaire s'aggrave de jour en jour. Le manque de sécurité dans la région empêche les organisations humanitaires d'intervenir. Plus de 7 500 cas de viols et d'actes de violence sexuelle ont été enregistrés au cours des neuf premiers mois de cette année seulement, soit davantage qu'au cours de la totalité de l'année dernière. Tous ces incidents se sont déroulés dans un contexte de famine et d'extrême pauvreté touchant des millions de personnes. La responsabilité de cette tragédie incombe à la fois à l'armée congolaise et aux rebelles rwandais. Malheureusement, des signes indiquent que les troupes de l'ONU présentes au Congo portent une grande part de responsabilité en autorisant que soient commises de graves violations des droits de l'homme. C'est pourquoi j'estime que l'Union européenne doit débattre dans l'urgence de la façon dont les forces de l'ONU au Congo vont réaliser les objectifs de la mission qui leur a été confiée.

Des mesures s'imposent également pour mettre fin aux activités de blanchiment d'argent, au trafic d'armes et au trafic d'or, qui conduisent à la sortie illégale du Congo de 37 tonnes d'or par an, pour une valeur

supérieure à 1 milliard d'euros. L'argent de ce trafic est utilisé pour acheter des armes et encourager le crime dans ce pays.

Sophia in 't Veld (ALDE). – (*NL*) Monsieur le Président, je viens d'écouter l'intervention de M. Mölzer, qui a maintenant quitté l'Assemblée, et qui a dit en substance ceci: la situation est tellement désespérée que nous devrions renoncer et nous concentrer sur nos propres voisins. Je dois admettre qu'une analyse réelle de la situation donnerait presque envie d'abandonner. Et puis je repense aux femmes qui nous ont rendu visite le mois dernier, et auxquelles M^{me} Durant a également fait référence, et je me demande si nous pouvons les regarder dans les yeux et leur dire simplement que nous renonçons , ou que cela ne fait pas partie de nos priorités, ou que nous nous contenterons d'adopter une énième résolution avec le sentiment du devoir accompli. Quand je pense à ces femmes, à leur désespoir ou leur amertume, et au sentiment qu'elles ont été laissées en plan, je considère qu'il est éminemment possible de mener un tel débat.

La résolution contient de très nombreux éléments positifs, et j'espère que nous les concrétiserons par des actes, mais je voudrais juste insister sur un aspect. Nous parlons souvent de viol, ou de violence sexuelle, mais en fait, ces termes couvrent à peine la réalité des faits. Les femmes avec lesquelles nous avons discuté ont dit que cela dépassait largement les agressions sur des individus; il ne s'agit pas de violence individuelle mais plutôt d'une attaque de la communauté dans le but de détruire la structure de celle-ci. Il est dès lors très urgent, selon moi, non seulement que nous prenions des mesures, que nous mettions fin à l'impunité, que nous payions rubis sur l'ongle et que nous dégagions les ressources nécessaires aux mesures annoncées, mais aussi que nous montrions que nous tendons la main à ces populations, que nous soyons solidaires à leur côté et que nous ne les laissions pas tomber; bref, que nous assumions notre responsabilité morale.

Cristian Dan Preda (PPE). – (RO) En ce moment présent, qui coïncide également avec l'annonce prochaine par les Nations unies de l'extension du mandat de la MONUC, je pense que nous devons réfléchir aux actions de la communauté internationale vis-à-vis de la situation sur le terrain en RDC, qui, malheureusement, continue à se détériorer. Comme le confirme également l'expérience de l'opération Kimia II menée par l'armée congolaise avec le soutien de la MONUC, un succès militaire n'est pas suffisant si le coût humanitaire est élevé et s'il résulte dans la souffrance de la population civile congolaise.

Les récentes opérations militaires menées contre les FDLR ont eu des conséquences désastreuses, engendrant - nous devrions en être conscients - des violations à grande échelle des droits de l'homme et aggravant la crise humanitaire. Par ailleurs, l'impunité est une invitation à commettre ces crimes perpétuellement. Je pense que la protection de la population civile doit être la priorité numéro un. Le Parlement européen doit affirmer fermement que les actes de violence, en particulier de violence sexuelle, et les violations des droits de l'homme en général, ainsi que les abus commis au Kivu, doivent cesser immédiatement, tout comme le climat d'impunité.

Luis Yáñez-Barnuevo García (S&D). – (ES) Monsieur le Président, d'autres députés ont déjà évoqué la situation tragique en République démocratique du Congo. Ils ont parlé des millions de morts et de cas de viols et d'abus contre la population civile. Ils ont parlé de la mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC) et de la coopération de la Commission européenne sur le terrain. Il a moins été question, cependant, de la nécessité de contrôler le flux illégal de matières premières, par exemple de diamants, d'or et d'autres produits, vers le reste du monde. Ces produits sont «blanchis» via des comptes et des entreprises légitimes dans nos propres pays ou aux États-Unis.

C'est une mission importante pour M^{me} Ashton. Avec l'autorité que lui a conférée le traité de Lisbonne et le soutien des 27 États membres et de ce Parlement, elle pourrait coordonner un vaste programme d'action destiné à empêcher que ces richesses tombent dans les mains des chefs de guerre responsables des massacres et des viols.

Anne Delvaux (PPE). - Monsieur le Président, au regard des récents rapports alarmistes établis dans le Nord et dans le Sud-Kivu, au regard de l'extrême violence des attaques perpétrées contre des civils et, plus spécifiquement, contre femmes, enfants et vieillards, l'urgence, si souvent évoquée par l'Union européenne et par toute la communauté internationale à l'égard du Congo, me paraît revêtir un caractère nécessairement immédiat. Tout doit être mis en œuvre pour assurer la protection des populations civiles. Le mandat de la MONUC, sur place, va sans doute être prolongé, mais il doit aussi absolument être réévalué, renforcé, afin d'endiguer ces montées de violence.

Depuis de nombreuses années, communautés internationales, ONG et femmes congolaises n'ont cessé de déployer des efforts pour lutter contre l'utilisation de cette arme de guerre à caractère sexuel, utilisation aujourd'hui systématique et généralisée dans les zones pacifiées, toujours dans un contexte d'impunité totale.

Je me réjouis de la récente détermination affichée par les autorités congolaises pour mettre un terme à cette impunité, mais cette politique de tolérance zéro doit être ambitieuse – tous les auteurs d'exaction, sans exception, devront rendre des comptes – et réellement effective.

L'ouverture, à la Cour pénale internationale, des premiers procès des responsables présumés des crimes sexuels perpétrés dans le cadre d'un conflit armé doit déboucher sur la possibilité pour la Cour d'identifier tous les responsables afin qu'ils soient jugés dans les meilleurs délais.

Enfin, tout cela, évidemment, va de pair avec le renforcement des structures étatiques, le maintien de l'ordre, la promotion de l'égalité des genres et la protection des droits de l'homme, donc des femmes et des enfants, dont la dignité, l'enfance ou l'innocence sont souvent sacrifiées sur l'autel d'une autre humiliation: l'indifférence.

Michèle Striffler (PPE). - Monsieur le Président, la situation humanitaire à l'est de la République du Congo, et plus particulièrement dans la province orientale et dans le Kivu, serait catastrophique, on le sait maintenant. La situation sécuritaire des populations civiles s'est dégradée suite, notamment, aux opérations militaires conjointes menées par les forces armées congolaises et les troupes ougandaises et rwandaises contre l'ensemble des groupes armés rebelles, entraînant dans leur sillage de nombreux massacres et violations des droits de l'homme.

La violence sexuelle est un phénomène très inquiétant et très répandu, qui fait désormais partie du quotidien des Congolais. De plus, de nombreux actes de violence sont commis à l'encontre des travailleurs humanitaires.

Les chiffres officiels indiquent que l'est de la République du Congo compte quelque 2 113 000 personnes déplacées. Depuis le 1^{er} janvier 2009, plus de 775 000 nouveaux déplacés ont été recensés dans le Kivu et 165 000 dans les districts de l'est de la province orientale.

À l'heure actuelle, on estime qu'une aide humanitaire doit être apportée à près de 350 000 personnes vulnérables: enfants, veuves et victimes de violences sexuelles. Une réaction rapide de la Communauté est donc indispensable.

Marc Tarabella (S&D). - Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, tous les orateurs ont insisté, à juste titre, sur la situation horrible que vivent les Congolais, et surtout les Congolaises, dans l'est de ce pays. Ils ont parlé des viols, des actes de barbarie qu'elles subissent et des meurtres dont elles sont victimes. Mais plutôt que d'en parler, je vous invite à visiter les sites de l'UNICEF et de V-Day, qui sont évidemment éloquents à cet égard.

Aujourd'hui, je vais vous parler des conséquences pratiques que ces actes de barbarie ont sur le Congo, des femmes blessées physiquement et mentalement, qu'il faut soigner, des femmes assassinées, qui ne pourront plus participer au développement économique du Congo, de même que leurs enfants qui ne naîtront jamais. J'aimerais aussi parler de la propagation du sida, un traumatisme subi par l'ensemble de la population congolaise, qui renvoie une image négative sur la scène internationale, bref, d'un Congo qui n'arrête pas de s'enfoncer.

Favoriser une paix stable et promouvoir le développement économique du Congo n'est réalisable que si le gouvernement congolais et l'ONU luttent efficacement contre les violences sexuelles à l'encontre des Congolaises et, plus largement, veillent à instaurer un réel état de droit dans ce pays.

Frédérique Ries (ALDE). - Monsieur le Président, Madame la Ministre, Monsieur le Commissaire, je voudrais évoquer à mon tour la tragédie des violences sexuelles dont sont victimes les femmes en RDC, plus particulièrement dans l'est du pays. Le phénomène n'est pas nouveau. Il est extrêmement complexe. Il est multidimensionnel. Les souffrances physiques, les souffrances psychologiques des victimes sont aggravées encore par cette exclusion sociale, qui est tragique pour elles. Aujourd'hui, la politique de tolérance zéro du président Kabila porte timidement ses premiers fruits, mais chacun est conscient que seule une stratégie globale peut durablement combattre ce fléau.

Je sais, Monsieur le Commissaire, que la Commission intervient déjà, via une multitude de projets et de budgets également. Mais face aux chiffres, face aux témoignages terribles, atroces, que nous entendons, ne trouvez-vous pas que nous sommes en droit, ici, de nous poser des questions sur les résultats de cette stratégie? Les femmes, Monsieur le Commissaire, sont le principal vecteur de paix et de reconstruction dans un pays. Elles sont l'avenir du Congo. Quelles sont vos intentions pour faire mieux et pour faire plus vite?

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE). - Monsieur le Président, je voulais moi aussi intervenir dans ce débat car il traite d'un sujet que je suis depuis longtemps. Malheureusement, vu les actes de violence constants et

les atteintes aux droits de l'homme dans l'est de la RDC, nous devons une fois de plus déplorer vivement les massacres, les crimes contre l'humanité et les actes de violence sexuelle commis contre les femmes et les jeunes filles, qui perdurent dans la province de l'est.

C'est pour cela que je m'associe à mes collègues pour demander à toutes les autorités compétentes d'intervenir sans délai pour traduire en justice les auteurs de ces crimes et inviter à nouveau le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre d'urgence toute mesure susceptible d'empêcher réellement quiconque de s'attaquer encore aux populations civiles dans la province orientale de la RDC.

De même, j'appelle l'ensemble des acteurs à renforcer la lutte contre l'impunité et à faire respecter l'état de droit, en s'attaquant notamment au viol des femmes et des jeunes filles et à l'enrôlement des enfants soldats?

Franz Obermayr (NI). – (*DE*) Monsieur le Président, en novembre 2009, un échange d'ambassadeurs a eu lieu entre le Rwanda et la République démocratique du Congo – une faible lueur d'espoir pour ce pays ravagé et sa population dévastée. En outre, le dirigeant des Forces démocratiques de libération du Rwanda a été arrêté. Ce sont deux signes de l'amélioration de la situation dans l'est du Congo. Ma question à la Commission est la suivante: quelles mesures entendez-vous prendre pour rapprocher encore plus le Congo et le Rwanda?

Concernant le mandat de l'ONU, il a beaucoup été question aujourd'hui de la mise en œuvre de toute une série d'actions. Soyons francs: s'il y a un mandat de l'ONU, il doit assurément servir à la protection de ceux qui sont opprimés, torturés, violentés et abusés, en particulier les femmes et les enfants de ce pays. À cet égard, une chose doit être claire: si l'ONU reçoit un mandat – et nous sommes quelque peu restrictifs en la matière en Autriche – il doit être cohérent et, si nécessaire – y compris pour la protection des opprimés -, les hommes présents sur le terrain doivent être armés.

Seán Kelly (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, il est malheureux qu'en cette période de Noël, nous ayons passé ces deux dernières heures à parler de la violence dans le monde, qu'elle sévisse en Tchétchénie ou en Afghanistan et maintenant au Congo. C'est pourtant la réalité.

Dans le même temps, conformément au message de paix et de bonne volonté de cette saison festive, nous devons, comme l'a si bien dit mon collègue M. Mitchell, agir comme des promoteurs de la paix. Il s'agit par ailleurs d'une grande opportunité pour la haute représentante, M^{me} Ashton, d'utiliser le pouvoir et le soutien de l'Union européenne comme cela n'a encore jamais été fait par le passé, afin de ramener l'ordre dans ces pays et de tenter de soulager les terribles souffrances de la population locale.

Pourtant, la solution à long terme viendra non pas d'une amélioration économique mais de l'éducation, et nous devons tenter de garantir le libre accès à un enseignement de qualité dans ces pays, car c'est le véritable moyen d'y amener la paix à long terme.

Jim Higgins (PPE). – (EN) Monsieur le Président, en 1960, le secrétaire général suédois des Nations unies, Dag Hammarskjöld, a demandé aux troupes irlandaises d'intervenir comme forces de paix dans ce qui était à l'époque le Congo belge. Elles y ont réalisé un travail remarquable.

Je suis extrêmement préoccupé par le rôle des forces des Nations unies au Congo actuel: les Marocains, les Pakistanais et les Indiens. On parle de viols, de violence, de commerce etc., mais les troupes des Nations unies présentes sur place ne se couvrent pas de gloire et rendent même de mauvais services.

Je suis pleinement d'accord avec M. Mitchell lorsqu'il dit que l'Union européenne doit se montrer plus ferme. Nous formons une Union européenne, totalement unie. Nous avons réalisé de l'excellent travail au Tchad. Nous devons envoyer là-bas nos propres forces de maintien de la paix et nous ne pouvons pas nous en remettre aux Nations unies. La situation est la suivante: un peuple remarquable a été victime de la colonisation européenne, victime de conflits tribaux, victime de l'aveuglement occidental, et nous ne pouvons fermer les yeux plus longtemps. Nous devons simplement y aller et sauver ces personnes.

Alf Svensson (PPE). – (*SV*) Monsieur le Président, il est pratiquement impossible de croire aux terribles statistiques citées, et nous savons pourtant qu'elles sont exactes. Nous avons toutefois le sentiment – partagé peut-être par beaucoup – qu'à l'égard du plus pauvre des pays pauvres de l'Afrique subsaharienne, notre engagement n'est pas aussi fort ou aussi spécifique qu'il ne devrait l'être. La puissance militaire a été évoquée. Je pense que chacun de nous comprend que nous devons combattre la pauvreté et la corruption si nous voulons contribuer à soulager et à améliorer la situation de la population de ce pays, qui a subi les plus atroces souffrances.

Nous nous réjouissons, à juste titre, de parler de l'Afghanistan et de consacrer beaucoup de temps au débat sur la terreur et les agissements des talibans dans ce pays. Mais voici un autre peuple qui a souffert et souffre encore dans les conditions les plus terribles. Je voudrais souligner que des organisations non gouvernementales peuvent faire leur travail si elles reçoivent le soutien de l'État et de l'UE, mais celui-ci semble souvent très difficile à obtenir.

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (*SV*) Monsieur le Président, comme l'a montré ce débat, il y a de très bonnes raisons de poursuivre notre engagement en République démocratique du Congo. L'UE s'est déjà fermement engagée à assurer la stabilité, la sécurité et le développement à long terme dans ce pays. Le commissaire De Gucht a dressé un long bilan des opérations de l'UE.

Cumulées, les contributions des États membres et de la Commission font de l'UE l'un des plus grands bailleurs d'aide dans la région, ce qui peut nous conférer de l'influence. Afin de préserver la stabilité en République démocratique du Congo et dans la région, il est cependant essentiel de relever le niveau de vie de la population congolaise, de défendre les droits de l'homme, et de prendre des mesures vigoureuses contre la corruption en vue d'instaurer une société reposant sur les principes de l'état de droit.

L'épouvantable violence sexuelle dont ont témoigné ici plusieurs députés et qui nous est malheureusement relatée dans de trop nombreux rapports est bien entendu tout à fait inacceptable. Les auteurs de ces actes ne peuvent pas être laissés en liberté. Ils doivent être traduits en justice. Le gouvernement congolais a une grande responsabilité en la matière et doit faire en sorte que la politique de tolérance zéro du président Kabila ne soit pas que des mots, mais soit traduite dans la réalité.

En ce qui concerne le Conseil, le mandat des deux missions PESD a été réexaminé à la suite de la mission d'investigation effectuée début 2009 en République démocratique du Congo, en vue précisément de contribuer à la lutte contre ce type de violence sexuelle. En conséquence, EUPOL RD Congo va déployer deux équipes multidisciplinaires dans les provinces du Nord et du Sud Kivu, avec un mandat couvrant l'ensemble du pays. Ces équipes fourniront différentes formes d'expertise spécialisée dans des domaines tels que les enquêtes criminelles et le contrôle de la violence sexuelle. Le recrutement pour ces missions est actuellement en cours.

Il ne s'agit bien entendu que d'une petite contribution. Dans un pays aussi vaste, elle est modeste. Elle n'en reste pas moins importante et cette nouvelle force spécialisée pourra soutenir la mise en œuvre de procédures d'enquête adéquates en matière de violence sexuelle, en particulier lorsque de tels actes sont commis par des individus en uniforme.

Nous allons entamer l'heure des questions, mais puisqu'il s'agit de mon dernier débat dans cette Assemblée en tant que représentante de la Présidence suédoise, je voudrais vous remercier pour les nombreux débats de qualité, les bons moments et l'excellente coopération dont j'ai pu bénéficier auprès des membres du Parlement européen et de vous-même, Monsieur le Président.

Le Président. – Je voudrais également vous adresser, au nom de tous mes collègues députés européens, nos sincères remerciements pour votre efficacité et vos efforts, dont nous retirons une grande satisfaction.

Karel De Gucht, *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, je voudrais avant tout remercier tous les députés qui ont contribué à ce débat. Je ne reviendrai pas sur ma déclaration initiale. Permettez-moi de me concentrer sur trois éléments.

Premièrement, la Commission européenne met beaucoup en œuvre en termes d'aide humanitaire et de programmes visant à rétablir l'état de droit. Nous parlons de dizaines de millions, et même de plus de 100 millions d'euros à l'origine. Le problème reste toutefois de savoir quelle est l'efficacité de tout cela s'il n'y a pas un homologue approprié sur la scène politique.

Deuxièmement, je voudrais formuler une observation sur le mandat de la MONUC car, bien que la MONUC puisse et doive essuyer des critiques en raison des événements récents, je pense que ce serait commettre une lourde erreur de leur demander de quitter la RDC. Ce serait la pire chose à faire.

Permettez-moi de vous lire quelques passages du mandat adopté par le Conseil de sécurité de l'ONU au début de l'année 2009. Il énonce que «le Conseil de sécurité décide qu'à compter de la date d'adoption de la présente résolution, la MONUC, agissant en étroite collaboration avec le gouvernement de la RDC, aura pour mandat, dans cet ordre de priorité, d'assurer la protection des civils, du personnel humanitaire et du personnel et des installations des Nations unies; d'assurer la protection des civils, y compris le personnel humanitaire, exposés à une menace imminente de violence physique, en particulier la violence émanant des parties engagées dans le conflit».

Un autre paragraphe très pertinent est le paragraphe G concernant les opérations coordonnées. Il énonce «coordonner ses opérations avec les brigades intégrées des FARDC – l'armée – déployées dans l'est de la République démocratique du Congo et soutenir les opérations menées par et planifiées conjointement avec ces brigades dans le respect du droit international humanitaire, des droits de l'homme et du droit des réfugiés en vue de», etc.

Le mandat est donc très clair et ce sont les règles d'engagement qui devraient faire l'objet d'un débat. En fait, la MONUC devrait examiner ses propres règles d'engagement, car c'est à elle de décider comment elle souhaite procéder.

Enfin, de nombreuses critiques visent la justice pénale internationale. D'aucuns s'interrogent sur la compatibilité de celle-ci avec la politique. Pouvons-nous avoir d'une part une justice pénale internationale et d'autre part la gestion politique adéquate d'une crise? C'est une question très intéressante.

Une partie de la réponse apparaît au Congo. Nous avons permis à Bosco Ntaganda de remplacer Laurent Nkunda à la tête du CNDP, et ce alors que Bosco Ntaganda fait l'objet d'un mandat d'arrêt, et vous voyez le résultat. Tout finit par se payer. On ne peut pas choisir entre, d'une part, la gestion d'une crise politique et, d'autre part, l'application d'une justice pénale internationale. Je pense que le Parlement européen et la Commission européenne doivent donner la priorité à l'application adéquate de la justice pénale internationale.

Le Président. – J'ai reçu, conformément à l'article 103, paragraphe 2, du règlement, six propositions de résolution⁽²⁾.

Le débat est clos.

Le vote aura lieu jeudi 17 décembre 2009.

PRÉSIDENCE DE M^{me} DIANA WALLIS

Vice-présidente

12. Heure des questions (questions au Conseil)

La Présidente. - L'ordre du jour appelle l'heure des questions (B7-0236/2009)

Nous allons examiner une série de questions adressées au Conseil.

Question n° 1 de **Bernd Posselt** (H-0425/09)

Objet: Minorités ethniques en Serbie

Que pense le Conseil de la situation des minorités ethniques en Serbie, en particulier des populations albanaises de la vallée de Presevo, où l'on a de nouveau pu observer des violences perpétrées à l'encontre des populations civiles?

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (SV) Je vous remercie pour votre question, Monsieur Posselt. Les 7 et 8 décembre 2009, lors du Conseil «Affaires générales et relations extérieures», nous avons adopté des conclusions relatives à l'élargissement et au processus de stabilisation et d'association. Le Conseil y félicite la Serbie pour son engagement en faveur de l'intégration européenne et pour les réformes clés qu'elle a entreprises dans le respect des normes communautaires tout en insistant pour que le programme de réforme se poursuive.

Nous avons pris bonne note de la communication de la Commission du 14 octobre, dans laquelle elle déclare que la Serbie dispose maintenant d'un cadre juridique et institutionnel général suffisant pour protéger les droits de l'homme et que le respect du droit international relatif aux droits de l'homme s'est amélioré. Le nouveau ministère serbe en charge des droits de l'homme et des droits des minorités y contribue grandement. Cependant, il faut que l'appréhension des normes internationales soit meilleure. Le Conseil reconnaît par ailleurs que la Serbie a ratifié les principaux instruments établissant les droits de l'homme.

⁽²⁾ Voir procès-verbal.

Vous faites plus particulièrement référence à la situation dans le sud de la Serbie. Effectivement, de violents incidents y ont éclaté en juillet, dont une attaque contre le corps de gendarmerie qui y est stationné mais, à la suite d'une vague d'arrestations, les incidents ont cessé. Depuis, l'état d'esprit au sein de l'organe de coordination pour le sud de la Serbie s'est amélioré. Cette instance est fragile mais elle réunit les principaux partis albanais de la région. Des progrès apparaissent aussi dans l'épineux dossier de l'éducation, comme l'illustre l'ouverture à Medveda d'un département universitaire où l'enseignement se fera en serbe et en albanais.

Un conseil national pour les minorités sera instauré prochainement. Il servira la population albanaise de Serbie et lui permettra d'exercer une plus grande influence sur l'éducation, la culture et d'autres domaines. Les faibles progrès économiques et sociaux enregistrés dans le sud de la Serbie sont un obstacle pour les minorités ethniques. La communauté internationale, mais surtout l'OSCE, suivent l'évolution de la situation dans la région où cette dernière prend activement part à la promotion de la paix et de la stabilité, en étroite collaboration avec les autorités serbes et les dirigeants locaux.

Bernd Posselt (PPE). – (*DE*) Madame Malmström, je vous remercie pour cette excellente réponse. Nous parlons bien entendu de trois régions dont deux sont des régions frontalières – la Voïvodine et la région de Preševod dans le sud – soit une zone bordée par trois frontières. Je voudrais aussi vous demander, en tant que future commissaire, de veiller à ce que ces pays puissent continuer à se développer dans le cadre du programme de soutien transfrontalier. La Serbie centrale et surtout Novi Pazar dans la région de Sandžak sont, bien sûr, complètement isolées. Cette région doit, elle aussi, bénéficier d'une aide afin que la conjoncture économique y devienne plus favorable, ce qui permettra de résoudre certains problèmes touchant les minorités. Ceci dit, la violence dans le sud de la Serbie est considérable. J'exhorte le Conseil à continuer à surveiller cette situation explosive.

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (EN) Monsieur Posselt, soyez assuré que nous continuerons à suivre la situation de très près. Ce point figure en permanence à l'ordre du jour de la Commission. Elle le fera, bien entendu. Nous voyons des progrès. La situation est fragile mais elle s'améliore et les aménagements institutionnels dont j'ai parlé sont un pas dans la bonne direction. Nous pouvons espérer qu'avec notre aide et le soutien de l'OSCE ces avancées se poursuivent.

Franz Obermayr (NI). – (*DE*) À ce propos, la violence – et ceci s'adresse à l'orateur précédent – ne touche malheureusement pas que la Serbie mais aussi le Kosovo. En Serbie, il existe une minorité albanaise et, au Kosovo, une minorité serbe.

Ma question est la suivante: comment l'UE évitera-t-elle les zones grises et les abus lorsque le régime des visas pour la Serbie s'assouplira? La délivrance de visas à une partie de la population du Kosovo ne va-t-elle pas à l'encontre de la reconnaissance controversée de la république souveraine du Kosovo?

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (EN) Je n'étais pas tout à fait sûre de la question. Outre le fait que tous les États membres n'ont pas reconnu la république du Kosovo, il reste beaucoup à faire. La Commission tente de voir comment améliorer la situation. Cela prendra un certain temps car tous les problèmes ne sont pas réglés, notamment en ce qui concerne l'assouplissement du régime des visas. Toutes les conditions ne sont pas réunies.

La Présidente. – Nous nous sommes légèrement éloignés du sujet mais ces questions sont néanmoins intimement liées.

Question n° 2 de Marian Harkin (H-0427/09)

Objet: Niveaux de chômage

Quelles initiatives le Conseil a-t-il prises, outre les mesures de reconversion et de perfectionnement des travailleurs, afin de faire face à l'augmentation des niveaux de chômage dans l'ensemble de l'UE-27?

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (*SV*) Merci pour cette question, Madame Harkin. Des millions de personnes ont été gravement touchées par la crise actuelle. Par conséquent, l'un des défis majeurs de l'UE est de gérer les conséquences de la récession économique. Compte tenu du vieillissement de la population, les États membres de l'UE doivent faire baisser les niveaux de chômage et faire en sorte que ces taux élevés ne deviennent pas permanents.

La politique pour l'emploi est essentiellement du ressort des États membres mais, il y a quelques années, le Conseil «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs» a adopté certaines lignes directrices. À notre

avis, au vu des disparités notables entre les marchés nationaux de l'emploi au sein de l'UE, les mesures doivent varier. Chaque année, nous publions un rapport conjoint sur l'emploi dans lequel le Conseil et la Commission étudient la situation dans les États membres. Dans le contexte de crise actuel, le Conseil européen s'est préoccupé plus particulièrement du phénomène du chômage. En décembre 2008, le plan européen pour la relance économique a été adopté. Il fixe des cadres uniformes dans lesquels les mesures peuvent être prises. En juin 2009, conformément à ce plan, le Conseil et le Parlement européen ont adopté un règlement amendant le règlement (CE) n° 1927/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 portant création du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation qui autorise à recourir à ce Fonds pour combattre la crise.

Diverses mesures peuvent être envisagées selon le contexte national: l'aménagement temporaire du temps de travail, la réduction des cotisations sociales, l'allègement des obligations administratives des entreprises, l'amélioration des procédures suivies par les autorités en charge du marché de l'emploi, l'adoption de mesures ciblées sur les jeunes chômeurs et l'encouragement de la mobilité. Ces mesures sont mises en exergue dans le rapport de la Présidence qui fait suite au sommet européen informel pour l'emploi.

Dans ses conclusions du sommet de juin, le Conseil propose une série de mesures qui devraient aider les États membres – et les acteurs du marché de l'emploi si nécessaire – à surmonter les effets de la crise mondiale grâce au principe de flexisécurité en vertu duquel on proposerait aux entreprises les alternatives suivantes au licenciement: modèles de travail plus souples, aménagement temporaire du temps de travail. Les conditions imposées aux entrepreneurs pourraient également être allégées grâce à un marché de l'emploi plus souple et plus sûr, par un régime d'indemnisation qui promeut le travail ainsi qu'un niveau adéquat de cotisations sociales, des mesures de retour au travail plus favorables, une aide au revenu et la libre circulation.

À l'issue du débat de novembre, les ministres ont déclaré que la politique active en faveur de l'emploi doit être poursuivie et s'accompagner de mesures à court terme comme des contrats de travail de courte durée, une employabilité renforcée et des formations permettant l'insertion des personnes sur le marché de l'emploi. Ils ont également affirmé à cette occasion que l'emploi est un facteur important de lutte contre l'exclusion. Le lien entre égalité, croissance économique et emploi étant primordial, les États membres ont été appelés à développer leurs structures d'accueil et à réduire les écarts de salaire et autres distinctions motivées par le genre.

Les dispositions doivent avant tout se concentrer sur ceux qui souffrent le plus de la crise: les personnes âgées, les jeunes, les handicapés et les travailleurs n'ayant pas de contrat de travail stable. L'un des principaux objectifs du nouveau cadre de coopération européenne dans le domaine de la jeunesse est d'assurer l'égalité des chances des jeunes dans l'éducation, la formation et l'emploi. Ce nouveau cadre, qui couvre la période 2010-2018, a été adopté par le Conseil le 27 novembre 2009.

Marian Harkin (ALDE). – (EN) Je vous remercie pour cette réponse. Je dois dire que je suis enchantée de vous voir, Madame la Ministre, et j'espère que nous aurons l'occasion de vous rencontrer plus souvent l'année prochaine, car vous nous aiderez en répondant à nos questions.

Il y a deux points que vous n'avez pas soulevés mais qui me paraissent néanmoins importants: l'encouragement de l'esprit d'entreprise et l'augmentation des investissements en R&D. Mais la question que je souhaite véritablement vous poser est la suivante: à ce jour, nous nous sommes toujours basés sur la méthode ouverte de coordination. Or, cet outil est vraiment trop faible et ne nous a pas permis d'atteindre les objectifs de l'agenda de Lisbonne. Avez-vous la moindre idée de la façon de consolider ce mécanisme?

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (EN) C'est effectivement une question de premier plan. En outre, vous savez que le Conseil a reçu la proposition de la Commission et qu'il a entamé les discussions sur l'avenir de la stratégie de Lisbonne aussi appelée «Europe 2020». La décision sera prise au printemps prochain, sous la Présidence espagnole.

Comment pouvons-nous, à long terme, sortir de la situation actuelle? Comment créer une Europe plus concurrentielle? Comment encourager l'entrepreneuriat, éviter l'exclusion sociale et le chômage? Comment investir dans la recherche et le développement pour que l'Europe soit, comme nous le souhaitons, un acteur puissant de l'économie mondiale? Tout cela relève probablement de la nouvelle stratégie.

La méthode de gouvernance en est un aspect primordial. Je pense que la méthode ouverte de coordination présente des avantages mais qu'elle doit être perfectionnée. Les dirigeants locaux et régionaux doivent être bien plus impliqués car ce sont eux qui appliquent les mesures. Il faut qu'il y ait appropriation nationale du processus; nous devons étudier cette question de gouvernance. Tout cela figure dans le document de la

Commission qui fait actuellement l'objet de consultations dans les États membres. Je suis sûre que d'excellentes propositions seront faites, car c'est effectivement un maillon faible de la stratégie.

Andreas Mölzer (NI). – (*DE*) Nous savons que l'instrument «de microfinancement» prévu par l'UE ne sera pas alimenté par de nouveaux fonds mais à partir du programme Progress. Dès lors, comment faire en sorte que le nouvel instrument ne porte pas préjudice au programme pour l'emploi et la solidarité qui a été adopté antérieurement?

Paul Rübig (PPE). – (*DE*) Voici ma question: ne vaudrait-il pas mieux, en premier lieu, prévenir le chômage? Y a-t-il le moindre emploi public à proposer aux chômeurs? Et, surtout, comment encourager les petites et moyennes entreprises afin que de nouvelles sociétés voient le jour? Peut-on avoir recours à des méthodes transfrontalières et à des échanges de bonnes pratiques pour créer de nouvelles entreprises?

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (EN) Je le répète, en matière de création d'emplois, la responsabilité ultime incombe aux États membres, mais il y a énormément à faire et, comme je l'ai dit dans mes remarques liminaires à M^{me} Harkin, le Conseil a fait de nombreuses recommandations quant à la façon de travailler en augmentant la flexibilité, en recourant aux différents régimes d'assistance et en motivant les personnes pour lutter contre l'exclusion. Nous devons poursuivre nos rencontres de haut niveau avec les interlocuteurs sociaux et les représentants des États membres en vue d'échanges de bonnes pratiques. Elles varient selon les pays mais nous devons nous inspirer les uns des autres et trouver les meilleures solutions qui pourraient en découler. D'une part, le Conseil doit émettre des recommandations et, d'autre part, les États membres doivent assumer leur part de responsabilité et s'adapter quelque peu, en fonction de leur situation.

Quant à votre question, Monsieur, je ne suis pas sûre de l'avoir bien comprise. Peut-être s'agit-il d'un problème de traduction. Je n'ai jamais fait allusion à une micro-autorité. J'ai parlé du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation que le Parlement européen a aidé à assouplir pour venir en aide aux États membres, aux entreprises en difficulté, aux chômeurs et aux personnes ayant été licenciées.

La Présidente. – Question n° 3 de **Nikolaos Chountis** (H-0431/09)

Objet: Négociations concernant la participation de la Turquie à des entreprises communes dans le cadre de Frontex

Le 21 octobre 2009, dans le cadre de la séance plénière du Parlement européen, M^{Me} Malmström, présidente en exercice du Conseil, a indiqué que des négociations étaient en cours concernant un éventuel accord qui couvrira également l'échange d'informations et la possibilité offerte aux autorités turques de participer aux entreprises communes de Frontex. Considérant l'article 8 sexies, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 863/2007⁽³⁾ instituant un mécanisme de création d'équipes d'intervention rapide aux frontières et modifiant le règlement (CE) n° 2007/2004⁽⁴⁾, article qui prévoit que «toute modification ou adaptation du plan opérationnel est soumise à l'accord conjoint du directeur exécutif et de l'État membre demandeur», le Conseil pourrait-il répondre aux questions suivantes:

Quel est le stade d'avancement des pourparlers concernant la participation de la Turquie à des entreprises communes de Frontex? À quelles conditions préalables la participation de la Turquie est-elle subordonnée? En sa qualité d'État membre hébergeant la mission Frontex, la Grèce est-elle informée de ces négociations?

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (SV) La conclusion de partenariats avec des pays tiers portant sur les contrôles frontaliers est une des initiatives phares de la stratégie communautaire pour une meilleure gestion des migrations, principe clé de la gestion intégrée des frontières adopté par le Conseil en décembre 2006. La coopération opérationnelle avec des pays tiers est aussi une facette essentielle du travail de l'agence Frontex.

En vertu du règlement qui régit l'agence, celle-ci peut faciliter la coopération opérationnelle entre États membres et pays tiers dans le cadre de la politique de l'Union européenne relative aux relations extérieures. Elle peut aussi collaborer avec des pays tiers dans le cadre de la coopération bilatérale. Divers arrangements de ce type ont déjà été pris; d'autres sont en cours de négociation.

⁽³⁾ JO L 199 du 31.7.2007, p. 30.

⁽⁴⁾ JO L 349 du 25.11.2004, p. 1.

C'est le conseil d'administration de Frontex, où siègent des représentants de tous les États membres, qui donne mandat de négociation. Les pourparlers sur la coopération opérationnelle entre l'agence et les autorités turques compétentes ont considérablement avancé.

Mais, comme ils sont toujours en cours, le Conseil peut difficilement discuter leur état d'avancement dans le détail.

Nikolaos Chountis (GUE/NGL). – (*EL*) Madame La Présidente, Madame la Ministre, sur la base de votre réponse d'aujourd'hui, je déduis les trois points suivants. Premièrement, les négociations entre l'agence Frontex et la Turquie sont déjà à un stade bien avancé. Deuxièmement, tous les États membres de l'Union européenne, et donc aussi la Grèce, sont – du moins je l'imagine – au fait des négociations et, troisièmement, selon les conclusions de la récente réunion des ministres des affaires étrangères, l'accord de réadmission est lié au contrôle frontalier.

Autrement dit: est-ce la perspective d'une coopération et d'un accord de réadmission avec l'Union européenne qui pousse la Turquie à demander des opérations communes avec contrôle frontalier extérieur? Si tel est le cas, que faisons-nous des sérieux problèmes de protection des droits de l'homme et de respect de la dignité des immigrants ou du problème particulièrement épineux non pas tant du contrôle frontalier mais de la fixation des frontières?

En d'autres termes, la Turquie accepte-t-elle les frontières extérieures de l'Union européenne? Admet-elle que Frontex intervienne aux frontières extérieures de l'Union européenne?

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (EN) La question est effectivement très vaste. Les pourparlers avec la Turquie viennent de débuter. Le représentant de la Commission, le commissaire Barrot et M. Billström, ministre suédois de l'immigration et de la politique d'asile, étaient en Turquie il y a quelques semaines à peine pour lancer les négociations. Les premières discussions ont été fructueuses mais ne sont pas terminées. Il est donc très difficile de vous donner des nouvelles fraîches. Naturellement, tous les États membres, en ce compris la Grèce, savent où en sont les discussions.

En règle générale, le respect des droits fondamentaux et les valeurs européennes sont systématiquement mentionnés. La Turquie ne fait pas exception. Mais, comme je l'ai dit à M. le député, nous n'en sommes qu'au début des négociations, elles progressent bien mais n'ont pas encore abouti. Elles se tiennent au vu et au su de tous puisque tous les États membres sont impliqués par l'intermédiaire du conseil d'administration de Frontex où siège aussi la Grèce.

Georgios Papanikolaou (PPE). – (*EL*) Madame la Présidente, Madame la Ministre, j'ai cru comprendre que les discussions que nous avons entamées avec la Turquie en vue d'un accord de réadmission relatif à l'immigration porteront aussi sur divers aspects de la coopération avec Frontex.

J'indiquerais que récemment, en Grèce, les autorités turques se sont acharnées sur des avions de la Frontex. Les réponses de la Commission ne disent rien des communications échangées et ne précisent pas si ces faits sont constitutifs de harcèlement.

Avez-vous des commentaires à ce propos?

Andreas Mölzer (NI). – (*DE*) Pour contrôler la situation, il faut établir une coopération internationale, à condition que celle-ci – et je veux que cela soit clair – ne doive pas être financée par des aides européennes. Quels sont les autres États avec lesquels nous négocions ou avec lesquels des discussions sont prévues? L'État turc a-t-il été encouragé financièrement à participer à l'opération Frontex?

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (EN) Le problème des avions a été abordé à plusieurs reprises pendant l'heure des questions. Le Conseil a fait savoir aux autorités et au gouvernement turc ainsi qu'à ses représentants que, pour que les négociations se poursuivent, il faut que la coopération régionale soit bonne. Il a également demandé aux autorités turques de s'abstenir de toute provocation. Il a été on ne peut plus clair. D'ailleurs, vous pouvez consulter les réponses, parmi lesquelles vous trouverez des réponses que j'ai moi-même apportées très récemment.

Les pourparlers ont été autorisés; ils sont en cours. Je répète donc que, dans la mesure où ils ne sont pas terminés, il m'est impossible de vous dire quel en est l'état d'avancement mais ils suivent le cours normal. Et, pour répondre à votre question, nous discutons aussi avec le Sénégal et le Cap-Vert. Nous avons également entamé la discussion avec le Maroc, l'Égypte et la Mauritanie mais nous n'en sommes pas encore à un stade très avancé.

Nous suivons la procédure habituelle. Le conseil d'administration de l'agence Frontex a été chargé d'entamer les négociations. Certaines sont plus fructueuses que d'autres. Nous coopérons par exemple avec la Russie, la Moldavie, l'Ukraine, la Géorgie, etc.. Ailleurs, les progrès sont plus modestes.

La Présidente. – Question n° 4 de **Seán Kelly** (H-0434/09)

Objet: Négociations de Copenhague sur la lutte contre le réchauffement climatique

Le Conseil pourrait-il dresser un bilan de l'avancement des négociations qui sont sur le point de s'achever à Copenhague? Peut-il indiquer, au cas où aucun accord juridique contraignant n'est conclu à Copenhague, quand il espère voir la mise en place d'un successeur juridiquement contraignant au protocole de Kyoto?

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (EN) À l'heure où nous parlons, à Copenhague, on négocie. Je vais toutefois tenter de vous donner les dernières nouvelles.

L'atténuation et le financement sont, vous le savez tous, les deux pierres d'achoppement. Le Premier ministre a dit ce matin que les discussions pourraient être fructueuses et que nous pourrions ainsi éviter que les températures mondiales dépassent de plus de 2 °C le niveau préindustriel.

L'UE joue un rôle clé – un rôle de médiation – dans la recherche d'un accord légalement contraignant. Dans un premier temps, nous espérons pouvoir conclure un accord politiquement contraignant, assorti d'un calendrier très clair, qui deviendra légalement contraignant dès le 1^{er} janvier 2013.

Mais pour qu'il y ait accord, il faut qu'il y ait convergence sur divers éléments fondamentaux.

Premièrement, les pays développés doivent prendre l'engagement profond et ambitieux de réduire leurs émissions d'ici 2020. Le Japon et la Norvège ont augmenté leur niveau d'engagement mais ce qui est proposé à l'heure actuelle ne suffira évidemment pas à respecter l'objectif de 2 °C.

Dès lors, l'UE va redemander à d'autres pays développés de se montrer ambitieux et de continuer à envisager des mesures d'atténuation mesurables, notifiables et vérifiables que pourraient prendre les pays en développement.

Les plus gros pays en développement ont annoncé leur intention de limiter leurs émissions. Ces pays sont: la Chine, l'Indonésie, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Corée du Sud. Leur contribution n'est pas négligeable.

Néanmoins, le Conseil estime que ces pays, surtout la Chine et l'Inde, pourraient agir de façon bien plus substantielle. Pour éviter que les températures augmentent de plus de 2 °C, ils doivent en faire d'avantage.

L'UE leur demandera donc de redoubler d'effort dans le cadre d'un accord ambitieux.

Nous devons également nous doter d'un cadre d'adaptation au changement climatique qui prévoit les transferts de technologies et le renforcement des capacités. Des fonds doivent être budgétés et s'inscrire dans un système de gouvernance juste et équitable permettant l'atténuation, l'adaptation, le renforcement des capacités et le transfert de technologies vers les pays en développement.

À ce titre, le dernier Conseil européen a fixé le montant d'un financement à mise en œuvre rapide pour les trois premières années, donnant ainsi un gros coup de pouce aux négociations en cours et renforçant du même coup la crédibilité de l'Union européenne.

À l'heure qu'il est, les chefs d'État ou de gouvernement se dirigent vers Copenhague. Nous espérons qu'ils insuffleront l'élan politique nécessaire aux débats sur les principes fondamentaux de l'atténuation et du financement. Nous espérons qu'un accord ambitieux pourra être atteint.

L'UE a proposé que les négociations sur un traité légalement contraignant à partir du 1 ^{er} janvier 2013 soient finalisées dès que possible après la conférence de Copenhague.

Il est trop tôt pour dire quand cet accord sera conclu mais nous devrions nous fixer une échéance au cours des six mois suivant la clôture de la conférence.

Seán Kelly (PPE). – (EN) Je voudrais vous remercier, Madame Malmström, pour les réponses concises, précises et logiques que vous apportez à ma question ainsi qu'à toutes les questions qui ont été posées depuis que je suis arrivé au Parlement en juin. Vous décrochez la palme des orateurs.

De plus, je suis très fier de dire que j'appartiens à cette Union européenne qui est le fer de lance du débat sur le changement climatique et qui pousse d'autres à faire de même. Le meilleur exemple en est, selon moi, l'arrivée aujourd'hui au sommet de Copenhague du président des États-Unis et du Premier ministre chinois. Il y a quelques années, c'était tout à fait impensable.

Cependant, quel sera notre modus operandi s'il n'y a pas d'accord contraignant?

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (EN) Comme vous l'avez dit, c'est demain que les négociations politiques débutent véritablement, avec l'arrivée de premiers ministres et de présidents en provenance du monde entier. Il est donc trop tôt pour envisager un «plan B». Je pense qu'il faut évaluer les contributions, les forces et la dynamique en place pour parvenir à un engagement politique ambitieux.

Si cela s'avère impossible, eh bien, les discussions devront se poursuivre. Nous ne pouvons en aucun cas renoncer. Le monde attend de nous des résultats. C'est la question la plus importante de notre génération, nous ne pouvons pas échouer. Si nous ne parvenons pas à décrocher un accord demain ou après-demain, nous poursuivrons les négociations jusqu'à ce que cela soit le cas.

La Présidente. – Question n° 5 de **Gay Mitchell** (H-0436/09)

Objet: Financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement

Les prochaines négociations sur le changement climatique à Copenhague doivent définir des lignes directrices globales pour lutter contre le changement climatique à court et à moyen terme. Il est vital qu'un accord soit conclu et que les pays riches réunissent les fonds nécessaires pour faire face aux conséquences du changement climatique dans les pays en développement. Nous ne pouvons pas, raisonnablement, nous attendre à ce que les pays en développement paient pour les conséquences d'un problème provoqué par le monde occidental.

Selon l'accord conclu en octobre par le Conseil européen, les pays en développement auraient besoin de 100 milliards d'euros pour s'adapter au changement climatique, alors que ces pays affirment que ces coûts seraient trois à quatre fois plus élevés.

De quelle manière le Conseil a-t-il l'intention de parvenir à un compromis avec des chiffres si différents?

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (EN) Comme l'a très justement souligné M. le député, le financement de la lutte contre le changement climatique des pays en développement est au cœur des négociations de Copenhague. Il faut absolument qu'un accord soit conclu.

Je reviendrai tout d'abord sur l'importance du financement à mise en œuvre rapide soulignée par le Conseil européen d'octobre. Il permettra d'entreprendre des actions immédiates et de préparer le terrain pour des initiatives collectives efficaces à moyen et à long terme mettant plus spécifiquement l'accent sur les pays développés. Il y a quelques jours, lors du Conseil de décembre, l'UE et ses États membres se sont dit prêts à verser 2,4 milliards d'euros par an entre 2010 et 2012 pour aider les pays en développement à lutter contre le changement climatique. Cette promesse est, d'après moi, un signal fort adressé aux négociateurs qui participent au sommet; elle renforce notre crédibilité.

En outre, le Conseil européen reconnaît que, jusqu'en 2020, il faudra augmenter considérablement les fonds publics et privés. Le montage financier actuel doit être revu et, si nécessaire, adapté pour que nous puissions relever le défi. Comme vous l'avez souligné dans votre question, le Conseil européen d'octobre a entériné les prévisions de la Commission selon lesquelles, d'ici 2020, le coût net augmenté de l'adaptation et de l'atténuation dans les pays en développement pourrait tourner autour de 100 milliards d'euros par an. Les fonds doivent provenir des pays développés eux-mêmes, du marché carbone international et d'un financement public international. Ce n'est ni une offre ni une promesse de l'UE. Ce sont les prévisions de la Commission.

Il existe d'autres prévisions provenant de sources différentes. Cependant, ce sont les prévisions de la Commission que le Conseil a approuvées. Elles sont considérées comme les meilleures. Selon celles-ci, le niveau global d'aide publique internationale nécessaire va de 22 à 50 milliards d'euros par an, jusqu'en 2020. L'UE et ses États membres sont disposés à couvrir une large part du montant mais tous les pays, à l'exception des plus pauvres, doivent contribuer sur la base d'une clé de répartition exhaustive qui sera fonction du niveau d'émissions et du PIB. Par ailleurs, comme l'a indiqué le Conseil européen d'octobre, dans l'accord de Copenhague doivent figurer des dispositions qui permettront: d'éviter que le réchauffement dépasse 2 °C, de décrocher un engagement ambitieux des pays développés à réduire leurs émissions et de prévoir les technologies qui permettent une adaptation ainsi qu'un accord de financement.

Gay Mitchell (PPE). – (EN) Je me joins aux remerciements adressés par M. Kelly à M^{me} la ministre pour ses réponses à l'Assemblée et, plus généralement, pour sa façon exemplaire de mener la Présidence suédoise.

Madame la Ministre, nous avons remarqué que, ces derniers jours, le président des États-Unis a engagé des pourparlers avec les dirigeants de certains pays en développement. L'Union européenne s'est-elle associée à ces discussions afin de combler le fossé qui la sépare des États-Unis, entre autres, et d'apporter une solution à des problèmes persistants? Madame la Ministre, pouvez-vous nous assurer que, si l'idée de financement des pays en développement est approuvée, les fonds proviendront de nouvelles sources et qu'on ne puisera pas dans les engagements financiers pris à l'égard des pays en développement au titre du développement et de la lutte contre la faim?

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (EN) En réponse à la première question, il y a beaucoup de réunions bilatérales cet automne pour faciliter et préparer les négociations. L'UE a des contacts ininterrompus avec les États-Unis d'Amérique pour les encourager et les appeler à un engagement plus ambitieux. De leur côté, les États-Unis ont leurs propres contacts bilatéraux auxquels parfois ils nous associent mais pas toujours, car nos points de vue sont parfois différents. Sous la Présidence suédoise, nous avons eu six réunions bilatérales avec des pays puissants: la Chine, l'Inde, l'Ukraine, l'Afrique du Sud, la Russie et les États-Unis. Chaque fois, les questions climatiques étaient le premier point à l'ordre du jour. Nous avons donc eu de nombreuses réunions.

Quant à la question du financement, il convient de préciser qu'il provient de sources neuves et de sources existantes. Certains pays ont procédé à un montage de ce type. D'autres y ont déjà consacré une part de l'aide au développement. Comme les pays les moins développés sont ceux qui souffriront le plus du changement climatique, il est logique qu'un pourcentage de l'aide au développement soit consacré à divers types d'actions pour le climat.

Ceci dit, la crise économique a poussé bien des États à revoir à la baisse leur budget total d'aide au développement. C'est déplorable.

C'est un montage qui s'explique aussi en grande partie par la crise économique.

La Présidente. – Question n° 6 de **Ádám Kósa** (H-0440/09)

Objet: Proposition de directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle

Il est réellement crucial de rappeler l'obligation générale que nous avons d'assurer, d'ici dix ans, l'accessibilité pour tous, qui ne concerne pas seulement les personnes handicapées mais également la majorité de la société européenne. Le Conseil compte-t-il envisager la mise en place d'un socle réellement harmonisé, ne souffrant aucune exception (par exemple dans la conception, la fabrication de biens) pour régir la politique de lutte contre la discrimination, socle qui permette de créer une société durable et de remédier à la hiérarchisation qui entache les bases juridiques en la matière?

Sachant que, dans de nombreux pays, l'accessibilité aux infrastructures et aux services constitue souvent un véritable défi, je pense qu'il est totalement inacceptable de repousser de 10 ou 20 ans l'obligation d'adopter de nouvelles mesures visant à favoriser une réelle et une meilleure accessibilité des (nouvelles) infrastructures et des (nouveaux) services au sein des États membres. Quoi qu'il en soit, le Conseil envisage-t-il de reporter encore l'échéance pour la transposition de l'obligation d'accessibilité des infrastructures existantes et/ou nouvelles? Le cas échéant, quelles raisons peut-il invoquer pour agir ainsi?

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (*SV*) Comme l'indique la question de M. le député, les mesures qui permettront d'améliorer l'accessibilité occupent une place centrale dans la lutte contre la discrimination. Sous la Présidence suédoise, nous avons poursuivi l'examen technique de la proposition de directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes. Y figurent quatre facteurs de discrimination qui ne sont pas présents dans le chapitre emploi de la directive actuelle, à savoir: la religion ou les convictions, le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle.

Le 30 novembre 2009, le Conseil a étudié le rapport d'état de la Présidence qui souligne la nécessité de poursuivre le travail sur ce thème et, surtout, sur le champ d'application, les dispositions relatives au handicap et le calendrier de mise en œuvre. La Présidence insiste par ailleurs pour que les questions de «conception» ou de «production des biens» soient traitées dans la proposition. Cela doit être rediscuté.

Selon le rapport d'état, certains aspects de l'impact financier de la directive doivent être examinés. Pour atteindre l'unité politique, le texte doit être acceptable pour tous les États membres; ils doivent tous l'approuver pour que le Conseil puisse aller de l'avant.

Toutefois, je ne peux prédire l'issue des négociations. Les discussions sur l'entrée en vigueur, les échéances et le champ d'application sont en cours et dureront encore un certain temps.

Ádám Kósa (PPE). – (HU) Merci beaucoup pour vos réponses, Madame la Ministre. Ces débuts sont très prometteurs mais permettez-moi d'insister sur trois points. Au sein de l'Union européenne, 50 millions de personnes souffrent de handicap, mais ils ne sont pas seuls à être concernés par cette question, car la population européenne vieillit considérablement. Le problème ne touche donc pas que les handicapés, il pèse également sur l'avenir de toutes les personnes âgées, de tous ceux qui se déplacent en chaise roulante, par exemple, et pour qui il faut des rampes d'accès. De façon générale, le problème se posera rapidement à l'ensemble de la société et doit donc être traité en priorité. Il en va de notre avenir. La discussion sur l'accessibilité des services attend depuis 10 ans, mais, dès lors qu'il en va de notre intérêt à tous, il est important de respecter l'échéance.

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (EN) Je partage tout à fait votre avis, Monsieur le député, cette directive est indispensable. Dans l'Union européenne, des millions de personnes n'ont toujours pas accès aux choses les plus ordinaires et voient donc leur liberté et leur capacité à mener une vie normale menacées. Je le déplore.

Au Conseil, les débats prennent énormément de temps. La proposition est révolutionnaire; son champ d'application est vaste; elle a d'énormes implications pratiques et financières. La directive doit être adoptée à l'unanimité par les États membres et elle doit obtenir l'approbation du Parlement européen. Les négociations ont débuté et, au Conseil, de nombreux groupes de travail se sont réunis. Nous avons avancé, mais, malheureusement, pour être tout à fait honnête avec vous, nous n'avons pas encore trouvé le consensus indispensable. Nous continuerons cependant jusqu'au terme de notre présidence et j'ai bon espoir que la Présidence espagnole fera tout ce qu'elle peut pour trouver une solution.

La Présidente. – Question n° 7 de **Vilija Blinkeviciute** (H-0445/09)

Objet: Protection des droits des personnes handicapées

Lorsque les conditions économiques sont difficiles, il est très important d'assurer une protection sociale adéquate aux personnes les plus défavorisées sur le plan social. Les personnes handicapées sont l'un des groupes les plus vulnérables de la société. Il est très regrettable que l'on cherche à équilibrer les budgets nationaux en réduisant les prestations sociales et les programmes en faveur des personnes handicapées. C'est non seulement contraire aux principes de solidarité et de justice sociale, mais cela compromet également les processus et les mécanismes d'intégration des personnes handicapées au sein de la société et accroît leur exclusion sociale.

Le Conseil a-t-il prévu des mesures supplémentaires pour aider les personnes handicapées en période de récession économique? La situation économique défavorable ne ralentira-t-elle pas l'examen par le Conseil de la proposition de directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement pour les personnes handicapées?

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* — (SV) Nous sommes tous bien conscients des problèmes sociaux que la crise économique a engendrés. Il faut prendre des mesures en faveur des personnes et des groupes les plus vulnérables et combattre l'exclusion. Nous savons que souvent, en raison de discriminations, les aptitudes des individus qui souffrent de handicaps et d'autres groupes fragiles sont sous-exploitées. C'est pourquoi le Conseil souligne systématiquement l'importance de promouvoir l'accès des personnes handicapées au marché du travail.

La stratégie de Lisbonne et les actuelles orientations pour l'emploi leur permettent cet accès. En mars 2008, avec l'aide des gouvernements des États membres, le Conseil a adopté une résolution sur la situation des personnes handicapées dans l'UE et, dans ses conclusions du 13 novembre 2009 auxquelles j'ai fait référence dans ma réponse à la question précédente, il répète l'importance de l'insertion des personnes et des groupes vulnérables sur le marché de l'emploi. C'est, de plus, une condition préalable à la croissance à long terme.

Je vous rappelle que le Parlement européen et le Conseil ont décidé ensemble de consacrer 2010 «Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale». À mon sens, cette décision porte également sur l'accès de tous à l'éducation. De plus, à la suite de cette décision, des efforts seront faits pour offrir un accès égal pour tous aux technologies de l'information et de la communication et une attention toute

particulière sera portée aux besoins des personnes handicapées. Les besoins des handicapés, de leurs familles et d'autres groupes vulnérables seront prioritaires. Nous nous réjouissons des nombreuses initiatives qui seront, à n'en pas douter, lancées au cours de cette année.

Si la proposition de directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle voit le jour, elle améliorera grandement les conditions de vie des handicapés. Le groupe de travail du Conseil sur les questions sociales planche toujours sur le texte. J'ai déjà dit que, le 30 novembre, nous avons eu une discussion et préparé un rapport d'état mais nous ne sommes pas parvenus à une décision.

Il est impossible de prédire l'issue des négociations mais il faut que le texte soit clair, c'est une question de certitude juridique et de définition du champ d'application de la directive. Comme cela a déjà été dit, les États membres doivent approuver la proposition. Il leur incombe d'évaluer toutes les répercussions de la crise économique. Dès que nous aurons atteint l'unanimité, le Parlement européen devra donner son approbation, conformément à l'article 19 du nouveau traité de Lisbonne.

Vilija Blinkevičiūtė (S&D). – (*LT*) Merci, Madame la Présidente. Merci pour votre réponse, Madame la Ministre. Je voudrais aussi remercier la Suède, car c'est sous sa présidence que le Conseil de ministres de l'UE a ratifié la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. C'est un pas considérable mais néanmoins insuffisant.

En vérité, le sort des handicapés varie considérablement d'un pays à l'autre. Il y a des personnes sourdes qui sont incapables d'utiliser la langue des signes et des aveugles qui n'ont pas accès aux services d'assistance. Aucun aménagement n'est fait pour les personnes à mobilité réduite et un nombre considérable de handicapés sont toujours sans emploi alors qu'ils représentent près de 10 % de la population européenne.

Madame la Ministre, je sais que la directive anti-discrimination, comme je l'appelle, pose problème. Nous pourrions envisager de faire passer d'abord une directive portant uniquement sur les droits des handicapés qui serait contraignante pour tous les États membres et permettrait de lutter contre les discriminations à l'encontre des personnes handicapées.

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (EN) Permettez-moi de dire que la volonté politique est bien présente. Nous sommes tout à fait conscients de l'importance de cette directive et faisons d'énormes efforts pour qu'elle voie le jour.

Mais, je le répète, je ne peux rien y faire, la décision doit être prise à l'unanimité, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. La Présidence suédoise, comme d'autres avant elle, a proposé divers compromis, différentes issues aux problèmes. Les réunions des groupes de travail sont nombreuses; ils travaillent dur. Nous continuerons jusqu'à la fin de notre Présidence mais, malheureusement, la proposition ne fait toujours pas l'unanimité.

Il serait malheureux de saucissonner la directive, car l'objectif – fortement encouragé par le Parlement – est d'adopter une directive exhaustive sur la discrimination. Si nous en prélevons des morceaux, nous renonçons à notre objectif, ce qui serait regrettable. Essayons encore de faire passer la directive telle quelle. Elle jouerait un rôle précieux dans la lutte contre les discriminations, elle profiterait autant aux handicapés qu'à d'autres victimes de discrimination à travers l'Europe.

Christa Klaß (PPE). – (*DE*) Nous devons lutter contre les discriminations. C'est un problème social. Il est de notre devoir à tous de prévenir toute forme de discrimination.

Êtes-vous d'accord avec moi pour dire qu'il n'existe actuellement aucune norme claire permettant de définir les cas de discriminations comme par exemple lorsqu'un propriétaire loue un appartement et qu'un candidat se plaint d'être victime de discrimination parce que l'appartement a été attribué à autrui?

Pensez-vous aussi qu'une directive européenne ne fera que fixer des exigences que les États membres devront ensuite transposer en droit national? Il est très difficile pour l'Europe de se doter d'une loi européenne en la matière.

Mairead McGuinness (PPE). – (EN) Puisque nous parlons des droits des personnes handicapées, je précise que notre collègue, M. Kósa, vient d'être élu président de l'intergroupe pour les handicapés du Parlement européen. Nous lui souhaitons une présidence fructueuse.

Pour ce qui est de la crise économique, nous avons discuté hier et vous sembliez acquiescer. En effet, nous sommes très inquiets pour les services institutionnels aux enfants et aux jeunes adultes. Je crains que la crise économique – peut-être partagez-vous cet avis – ralentisse le processus de désinstitutionalisation. C'est un problème qui mérite toute notre attention au sein de l'UE comme hors de ses frontières.

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (*EN*) En période de crise économique, ce sont toujours les plus fragiles qui souffrent le plus: les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les handicapés. En tant que politiciens responsables, nous devons le savoir. Dans les conclusions de nombreuses réunions et dans ses recommandations, le Conseil indique qu'il faut encourager les États membres à prendre cet état de fait en considération: les plus défavorisés sont toujours ceux qui souffrent le plus. Je suis bien d'accord.

En réponse à votre question, si nous ne disposons pas, au départ, d'une directive générale détaillée, il sera très difficile d'élaborer des normes européennes portant sur les discriminations à l'encontre des handicapés. Nous devons d'abord nous doter d'une directive générale qui nous servira de base.

Je me rends compte que le travail ne manque pas; je suis bien consciente des énormes discriminations et difficultés rencontrées par les personnes handicapées dans leur vie quotidienne qui les empêchent de s'épanouir et de profiter pleinement de la vie. Selon moi, il faut commencer par travailler sur une directive générale.

La décision de faire de 2010 l'année de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale nous permet d'envisager de nouvelles propositions concrètes et d'organiser des événements communs afin d'attirer l'attention sur le problème et de conscientiser les citoyens de tous les États membres.

La Présidente. – Je suis sûre que, dans le cadre de la présente discussion, l'Assemblée souhaite que je félicite aussi M. Kósa pour son élection à la tête de l'intergroupe.

Les questions n°S 8 et 9 ont été retirées.

La question n° 10 n'est pas appelée, son sujet figurant déjà à l'ordre du jour de la présente session.

En l'absence de son auteur, la question n° 11 est caduque.

Question n° 12 de M. **Charalampos Angourakis** (H-0455/09)

Objet: Meurtres atroces de paysans péruviens pauvres commis par appât du gain

Des articles parus dans la presse internationale indiquent qu'un gang connu sous le nom de «Los Pishtacos» a assassiné des dizaines de paysans ces dernières années au Pérou, dans les provinces de Huánuco et de Pasco, pour vendre leur graisse – 17 kilos, selon les informations fournies – à des entreprises européennes de cosmétiques pour 15 000 dollars le kilo. Les autorités péruviennes estiment que ces atrocités peuvent expliquer la disparition de nombreuses personnes, parmi lesquelles des enfants. Nous dénonçons les pratiques de multinationales européennes qui, par appât du gain, assassinent des êtres humains et pillent les richesses d'Amérique latine depuis de nombreuses décennies.

Le Conseil pourrait-il indiquer ce qu'il pense globalement des agissements criminels de ces multinationales européennes? De quel financement communautaire ces entreprises, qui exercent leurs activités en Amérique latine, bénéficient-elles?

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (SV) Le respect des droits de l'homme est une des valeurs fondatrices de l'Union européenne. Dans ses relations avec les pays tiers, le Conseil s'assure systématiquement du respect des droits fondamentaux et de l'état de droit.

Le Conseil n'avait pas connaissance de ces incidents et n'en a donc pas discuté. La Présidence a lu les journaux et est au fait des comptes rendus publiés dans les médias mais indique toutefois que les rapports les plus récents envisagent la possibilité qu'il s'agisse d'un canular.

Étant donné le caractère contradictoire des comptes rendus et dans la mesure où le Conseil n'a pas pour habitude de les commenter, la Présidence ne peut ni ne veut spéculer sur cette affaire ou répondre à la question.

Charalampos Angourakis (GUE/NGL). – (*EL*) Madame la Présidente, votre réponse est loin de me satisfaire. Nous parlons d'un meurtre horrible, d'un crime sans précédent dirais-je et, de toute façon, lorsqu'elle le souhaite, l'Union européenne trouve les moyens pour enquêter scrupuleusement sur des affaires de ce genre.

Puisque nous avons des relations avec le Pérou, nous réclamons aux autorités péruviennes une information officielle sur cet incident particulier et demandons que des mesures soient prises pour que cela ne se reproduise pas.

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (SV) Les rapports à ce sujet sont plus que contradictoires. Les autorités et les comptes rendus des journalistes semblent indiquer qu'il n'y a aucune preuve de la véracité de ces terribles méfaits.

Étant donné l'absence de certitude et dans la mesure où de nombreux indices font penser que ces actes n'ont finalement jamais été commis mais qu'il pourrait s'agir d'un canular, le Conseil ne peut intenter d'action. Il n'en a d'ailleurs pas la compétence.

La Présidente. – Question n° 13 de Ryszard Czarnecki (H-0458/09)

Objet: Discrimination à l'encontre de la minorité polonaise en Lituanie

Le Conseil compte-t-il exhorter le gouvernement lituanien à respecter les droits des minorités nationales, dans la mesure où les discriminations à l'encontre de la minorité polonaise dans ce pays ne sont pas un phénomène nouveau et se manifestent par l'utilisation obligatoire de l'orthographe non polonaise des noms de famille, par des discriminations dans le domaine de l'éducation, par l'interdiction de l'affichage bilingue des noms de localités et par la non-restitution des biens confisqués aux Polonais par les autorités soviétiques? Quand le Conseil a-t-il l'intention de prendre des mesures à cet égard?

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (EN) Le Conseil réaffirme la primauté des droits fondamentaux et des droits de l'homme tels qu'énoncés dans les Traités et dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Le Conseil est – et restera – engagé dans la prévention et l'éradication de toute forme de traitement dégradant et discriminatoire.

Je précise que les questions de protection des droits des minorités sont également traitées par le Conseil de l'Europe, conformément à la convention-cadre pour la protection des minorités nationales. Les organes compétents du Conseil de l'Europe examinent actuellement les questions soulevées par M. Czarnecki. En vertu de la directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique, toute personne est protégée contre des discriminations motivées par l'origine raciale ou ethnique, quel que soit son statut juridique. La portée juridique de la directive s'étend à l'emploi, la protection sociale, l'éducation et l'accès aux biens et services. Il est de la responsabilité de la Commission européenne de superviser l'application et le respect du droit européen dans les États membres.

Et, pour terminer, le programme de Stockholm approuvé par le Conseil européen des 10 et 11 décembre de cette année mentionne la nécessité d'ajouter une proposition relative aux groupes vulnérables, à la lumière de l'expérience tirée par les États membres de l'entrée en vigueur de la convention sur la protection internationales des adultes conclue à La Haye en 2000 à laquelle les États membres seront parties.

Ryszard Czarnecki (ECR). – (*PL*) Madame Malmström, je vous remercie pour votre réponse et, surtout, pour avoir déclaré que le Conseil s'oppose à toute forme de discrimination à l'encontre des minorités nationales dans l'Union européenne, dont la minorité polonaise de Lituanie. Je vous suis reconnaissant de cette déclaration importante. Je voudrais souligner que nous sommes malheureusement en présence d'une attitude que les différents niveaux de l'administration publique lituanienne affichent systématiquement lorsqu'il est question du système éducatif et des toponymes bilingues. C'est un problème de taille; je demande qu'il fasse l'objet d'un suivi de la part du Conseil.

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (EN) Je ne peux que réitérer les principes et valeurs qu'incarne l'Union européenne et que le Conseil défend, cela va de soi.

En outre, les événements dont parle M. Czarnecki sont actuellement examinés par les autorités compétentes du Conseil de l'Europe et, si d'autres formes de discrimination apparaissent, la Commission doit s'assurer que les États membres respectent les Traités et législations communautaires.

La Présidente. – Question n° 14 de Brian Crowley (H-0462/09)

Objet: Persécution de moines et nonnes bouddhistes au Viêt Nam

Depuis l'adoption par le Parlement européen de sa résolution sur la situation au Laos et au Viêt Nam le 26 novembre 2009 (P7_TA(2009)0104), quelles mesures concrètes ont été prises pour remédier au problème des persécutions et du harcèlement dont sont victimes des moines et nonnes bouddhistes au Viêt Nam?

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (*SV*) Je vous remercie de la question. Le Conseil est au fait des questions de droits de l'homme au Viêt Nam. Nous suivons de près l'évolution de la situation.

Dans le cadre du dialogue sur les droits de l'homme établi avec les autorités vietnamiennes, deux fois par an, le Conseil et la Commission évaluent la situation. La dernière réunion s'est tenue à Hanoï le 11 décembre, c'est-à-dire la semaine dernière. Un grand nombre de questions urgentes ont été abordées: la liberté d'expression, la réforme du code pénal et de la peine de mort, la liberté de religion, la tolérance religieuse ainsi que le sort des disciples du village des Pruniers. Les autorités vietnamiennes ont reçu une liste de personnes et de prisonniers dont le sort est particulièrement préoccupant et, outre le dialogue sur les droits de l'homme, l'UE fait régulièrement part de problèmes qui la préoccupent particulièrement au gouvernement vietnamien.

Le 10 novembre, le Conseil et la Commission ont longuement discuté avec des disciples du village des Pruniers. Le 26 novembre, la résolution du Parlement européen à ce sujet a été publiée. Le même jour, la Commission a tenu des discussions de haut niveau à Hanoï lors d'une réunion qui s'inscrit dans le cadre du comité mixte pour la négociation d'un accord de partenariat et de coopération qui, nous l'espérons, pourra être conclu l'année prochaine. À cette occasion, nous voulions surtout faire savoir que nous estimons que la question des droits de l'homme au Viêt Nam doit être traitée d'urgence.

Nous avons mentionné l'expropriation de biens de l'église, les attaques contre des militants des droits de l'homme et des blogueurs dont des parlementaires européens avaient fait état. Nous avons également évoqué le sort des disciples du village des Pruniers. Nous avons invité nos homologues à protéger et à respecter les droits de l'homme et à respecter tous les engagements énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans les conventions internationales ratifiées par le Viêt Nam. La résolution reprend ce message avec force, j'en remercie le Parlement. Nous avons aussi informé le Viêt Nam du nouveau rôle important qui a été conféré au Parlement européen, surtout pour ce qui est du futur accord de partenariat et de coopération.

Du 8 au 10 décembre 2009, une délégation de l'UE a visité le monastère de Bat Nha et le temple Phuoc Huê, où se sont réfugiés près de 200 disciples du village des Pruniers. Nous y avons discuté avec des représentants religieux et les autorités locales afin d'obtenir de plus amples informations. L'UE continuera à surveiller de très près la situation au temple Phuoc Huê.

Pat the Cope Gallagher (ALDE) *auteur suppléant.* – (*EN*) Permettez-moi, en mon nom propre et en celui de M. Crowley, de remercier la Présidente en exercice pour sa réponse détaillée. J'ajouterais que je suis très heureux de l'approche adoptée par le Conseil et la Commission. J'espère que vous continuerez à suivre l'évolution des choses avec pragmatisme.

La Présidente. – Question n° 15 de M. Pat the Cope Gallagher (H-0463/09)

Objet: Candidature de l'Islande à l'Union européenne

Le Conseil peut-il faire le point sur l'état actuel de la candidature à l'Union européenne de l'Islande?

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (EN) Madame la Présidente, je pense que cette question vous tient à cœur, à vous aussi.

(SV) Je vous renvoie, avant tout, aux conclusions du Conseil du 8 décembre: «L'Islande est un pays qui jouit d'une tradition démocratique séculaire et qui pourrait offrir d'énormes avantages stratégiques et politiques à l'UE. De par son adhésion à l'Espace économique européen et aux accords de Schengen, il collabore déjà étroitement avec l'UE dans divers domaines».

L'Islande a soumis sa candidature officielle à la Présidence suédoise de l'Union européenne, le 16 juillet 2009 à Stockholm. J'y étais et j'ai reçu la candidature qui a été immédiatement transmise aux membres du Conseil.

Le 27 juillet 2009, lors de sa réunion, le Conseil a rappelé le nouveau consensus sur l'élargissement décrit dans les conclusions de la réunion de décembre 2006 ainsi que le principe selon lequel chaque pays doit être

évalué sur la base de ses qualités. Nous avons décidé de lancer la procédure prévue à l'article 49 du traité sur l'Union européenne. Il a donc été demandé à la Commission de soumettre un avis sur la candidature au Conseil.

Cette candidature sera évaluée en vertu des principes du Traité, des critères arrêtés lors de la réunion du Conseil européen de Copenhague en 1992 et des conclusions de la réunion du Conseil de décembre 2006. La semaine dernière, lors du Conseil des affaires générales et des relations extérieures, la décision a été prise de réexaminer le dossier dès que la Commission aura soumis son avis. Le Conseil pourra alors éventuellement décider d'entamer des pourparlers avec l'Islande dans les premiers mois de la Présidence espagnole.

Pat the Cope Gallagher (ALDE). – (EN) Je remercie la présidente en exercice pour sa réponse. En tant que président de la délégation pour les relations avec la Suisse, l'Islande et la Norvège et à la commission parlementaire mixte de l'Espace économique européen (EEE), je comprends parfaitement que chaque candidature soit jugée selon ses mérites. Nous progressons: l'Islande a répondu aux nombreuses questions dans des délais raisonnables et le fait qu'elle soit membre de l'EEE facilite les choses. C'est un signe de l'engagement du gouvernement islandais. Selon moi, si l'Islande adhère à l'Union européenne, nous aurons fait un nouveau pas fondamental vers un élargissement ultérieur de l'Europe.

Mais vous avez mentionné la démocratie séculaire en vertu de laquelle c'est le peuple islandais qui décidera. J'attends avec impatience de voir les progrès de la prochaine réunion du Conseil. J'espère qu'une étape décisive sera franchie et que le Conseil pourra procéder à une annonce.

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (EN) La candidature islandaise doit suivre les règles et les procédures. La Commission n'a pas terminé l'examen de la candidature et n'a pas encore remis d'avis mais, tout comme l'Islande, elle avance. Elle a déjà désigné les équipes de négociation et est disposée à aller dans le détail tout en travaillant rapidement. Je pense donc que nous pouvons nous attendre à ce qu'elle rende un avis au début de l'année prochaine et espérer que le Conseil prendra les mesures ultérieures.

La Présidente. – En l'absence de son auteur, la question n° 16 est caduque.

Question n° 17 de **Mairead McGuinness** (H-0470/09)

Objet: Déchets biodégradables

Le Conseil peut-il se prononcer sur les progrès réalisés par les États membres en ce qui concerne la réduction des déchets biodégradables mis en décharge, conformément à la directive 1999/31/CE relative à la mise en décharge des déchets? (1999/31/CE⁽⁵⁾)?

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.*—(SV) Chaque jour, les États membres de l'UE produisent des montagnes de déchets. La façon dont nous les traitons a bien entendu un impact majeur sur l'environnement. Dans son rapport sur la mise en œuvre de la législation européenne relative aux déchets publié récemment, la Commission conclut qu'en dépit des progrès de certains États membres, nombreux sont ceux qui ont encore énormément de pain sur la planche pour s'assurer que la gestion des déchets se fera dans le respect des exigences communautaires. La directive 1999/31 du Conseil sur la mise en décharge des déchets est particulièrement difficile à appliquer.

Pour ce qui est de la réduction des déchets biodégradables mis en décharge, le rapport de la Commission indique que, selon les rares informations disponibles, en 2006, neuf pays seulement ont respecté leur objectif de réduction. Dans ses conclusions de juin 2009, le Conseil exprime son accord avec la Commission. Il faut respecter les objectifs communautaires de réduction des déchets biodégradables mis en décharge et le Conseil demande à la Commission de poursuivre son étude d'impact pour pouvoir élaborer, si nécessaire, une proposition de législation européenne sur les déchets biodégradables.

Le Conseil demande que l'on prenne note de la nécessité d'élaborer une législation européenne et, plus particulièrement, une législation sur le recyclage des déchets biodégradables par le compostage et la récupération d'énergie par des centrales biogaz avec recyclage ultérieur des déchets résiduels. Il explique également que si les déchets biodégradables étaient mieux traités, nous pourrions gérer nos ressources de façon plus durable, améliorer la protection des sols, participer à la lutte contre le changement climatique et satisfaire aux objectifs de réduction des déchets mis en décharge, de recyclage et d'utilisation des énergies renouvelables.

Mairead McGuinness (PPE). – (*EN*) Je pense que, dans l'Assemblée, tout le monde soutient ces efforts. Si, comme moi, vous êtes monté au sommet d'une décharge et y avez respiré l'air, c'est assez terrible. C'est une expérience que devraient faire tous ceux qui jettent.

Pourriez-vous me donner une seule raison qui expliquerait que seuls neufs États membres en sont à ce stade? Nous savons que c'est indispensable et je suis d'accord, il faut produire du biométhane. Nous approuvons tous les principes mais, alors, pourquoi ne parvenons-nous pas à respecter les objectifs?

Cecilia Malmström, *présidente en exercice du Conseil.* – (EN) Je dois admettre que je ne suis pas experte en la matière. Toutefois, si j'ai bien compris les déclarations de la Commission, nous n'avons pas l'infrastructure nécessaire et l'installer coûte très cher. C'est bien sûr rentable à long terme mais les États membres n'ont pas investi dans cette infrastructure, ce qui explique les retards.

La Présidente. – J'appelle maintenant la dernière question de cette session qui sera aussi la dernière sous votre présidence. Elle a été soumise par M. Hans-Peter Martin et porte sur le succès qu'a remporté la Présidence suédoise du Conseil dans le domaine de la transparence. Il y a là matière à rapport.

Question n° 18 de **Hans-Peter Martin** (H-0472/09)

Objet: Résultats de la Présidence suédoise du Conseil en matière de transparence

Le 16 septembre 2009, la Présidence suédoise du Conseil a répondu à la question H- $0295/09^{(6)}$ en indiquant, en substance, qu'elle partageait le point de vue du député qui, dans sa question, mettait l'accent sur l'importance d'une plus grande transparence dans les activités de l'Union. La Présidence du Conseil a également déclaré vouloir donner pleinement effet aux règles de transparence visées à l'article 8, paragraphes 1 à 4, du règlement intérieur du Conseil. Aux termes dudit règlement, toutes les délibérations sur les actes adoptés selon la procédure de codécision sont normalement ouvertes au public.

Quel bilan le Conseil dresse-t-il alors que la Présidence suédoise touche à sa fin? Quels sont les résultats obtenus et dans quels domaines?

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. –(SV) Comme le souligne le député, améliorer la transparence de l'Union européenne est une grande priorité de la Suède en tant qu'État membre occupant actuellement la Présidence du Conseil. L'objectif est clair: augmenter la transparence dans toutes les facettes du travail du Conseil.

Permettez-moi de mentionner, par exemple, le site Internet de la Présidence qui fournit des informations sur les réunions, les documents préparatoires et des liens vers d'autres sites, en trois langues.

De plus, ces derniers mois, la Présidence s'est efforcée de faire respecter les dispositions sur la transparence qui figurent dans le règlement intérieur du Conseil.

Conformément à l'article 8, paragraphe 3, du règlement intérieur, en juillet, septembre, octobre et novembre 2009, 20 débats publics ont été organisés à l'initiative de la Présidence suédoise et un débat public sur le programme de travail de la Présidence s'est tenu en vue du Conseil Ecofin. Ce qui fait 21 débats publics en quatre mois.

Pour ce qui est des débats publics, 59 actes normatifs ont été adoptés publiquement en tant que points du volet A de l'ordre du jour relevant de la procédure législative ordinaire. Neuf propositions d'actes normatifs ont été considérées comme points du volet B et soumises à débat public au Conseil et la Présidence a organisé une délibération publique. Si M. le député juge que ce n'est pas énorme, qu'il n'oublie pas que le nombre de points à l'ordre du jour du Conseil devant être soumis à délibération publique varie légèrement selon le nombre de points soumis à la procédure législative ordinaire. De plus, le nouveau Parlement n'a pas été saisi d'autant de points que d'habitude. La nouvelle Commission augmentera certainement le nombre de propositions législatives à soumettre au Conseil et au Parlement européen. Le nombre de points augmentera en conséquence.

De plus, depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, les séances du Conseil avec, à l'ordre du jour, des délibérations législatives, sont aussi publiques. La Présidence suédoise en est satisfaite; l'efficacité et la démocratie de l'Union européenne s'en trouveront renforcées.

⁽⁶⁾ Réponse écrite du 16.9.2009.

En guise de conclusion, j'ajouterai qu'hier la Présidence suédoise a convoqué une réunion avec le groupe de travail interinstitutionnel sur la transparence, la vice-présidente de la Commission, Margot Wallström et la vice-présidente Diana Wallis. Nous avons discuté de nombreuses propositions d'amélioration de l'accès des citoyens européens à l'information dans les institutions européennes, un accès plus convivial.

Hans-Peter Martin (NI). – (DE) Nous avons rarement l'occasion de laisser parler nos sentiments en plénière.

C'est un honneur et un plaisir pour nous surtout, de participer au dernier débat avec M^{me} Malmström. Vous savez que le chemin qui nous mènera à une plus grande transparence est long et étroit. Bien souvent, nous allons au pas. Il suffit de mesurer le chemin parcouru en dix ans. En tant que pro-européen critique mais néanmoins convaincu, je ne peux pas me satisfaire de ces maigres progrès.

Il serait intéressant d'entendre le message que vous adresserez à vos successeurs quant aux améliorations possibles. Je pense surtout aux groupes de travail du Conseil. Ni le nombre de points à l'ordre du jour qui ont été rendus publics, ni l'accès aux documents ne me satisfont. En adoptant une perspective à long terme reposant sur nos dix années d'expérience en politique européenne, pensez-vous que nous atteindrons le niveau de transparence que la Suède est parvenue à garantir, il y a de cela des décennies?

Cecilia Malmström, présidente en exercice du Conseil. – (EN) C'est, effectivement, une question importante. Je dirais que l'accès aux documents et la transparence se sont notablement améliorés ces dix dernières années grâce au règlement (CE) n° 1049/2001 du Parlement européen et du Conseil relatif à l'accès du public aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission. Je suis très fière d'avoir participé à la genèse de ce document.

Il est aussi question de mise en œuvre et d'attitude. Tout cela s'est amélioré en dix ans. Au sein des institutions européennes, nombreux sont ceux qui ont compris que la transparence et l'ouverture d'esprit ne présentent pas de danger. Au contraire, elles renforcent l'efficacité et la légitimité tout en réduisant les risques de méfaits et de corruption.

Il nous reste beaucoup à faire. Le traité de Lisbonne nous ouvre de nouvelles voies que les prochaines Présidences exploiteront au mieux, je l'espère. Hier, la Commission a annoncé qu'elle s'inspirera du traité de Lisbonne pour élaborer des propositions visant à augmenter la transparence.

Nous avons du pain sur la planche mais nous avons déjà parcouru pas mal de chemin. Comme l'ont dit certains députés, c'est une lutte incessante que je me réjouis de mener à vos côtés.

La Présidente. – Madame la Ministre, chère Cecilia, il ne me reste donc plus qu'à vous remercier chaleureusement pour votre collaboration et votre participation dévouée à l'heure des questions pendant la Présidence suédoise. Nous serions heureux, si du moins l'Assemblée l'accepte, de vous revoir dans d'autres circonstances. Un tout grand merci. Merci à vous et à votre équipe.

L'heure des questions est close.

Les questions qui, faute de temps, n'ont pas reçu de réponse recevront des réponses écrites (voir Annexe).

13. Ordre du jour de la prochaine séance: voir procès-verbal

14. Levée de la séance

(La séance est levée à 19 h 10)